DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012





Sommaire

П	Présentation du Groupe	3
	Chiffres clés	4
	Activité	6
	Stratégie	8
	Organisation	9
	Historique	10
1	Gouvernement d'entreprise	11
L	Le Conseil d'administration	12
	Les Comités	15
	Règlement intérieur	16
	Équipe de direction	17
	Rémunérations des dirigeants et des administrateurs	17
	Options de souscription ou d'achat d'actions	20
	Attribution gratuite d'actions	20
	Plan d'Épargne d'Entreprise	20
	Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	21
	Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Neopost S.A.	37
2	Rapport de gestion du Groupe	39
J	Commentaires sur les résultats et la situation	
	financière du groupe Neopost en 2012	40
	Instruments financiers	43
	Facteurs de risques	44
	Informations sociales, environnementales et sociétales	47
	Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales	55
	Actionnariat	57
	Perspectives	59
		_ J5
	Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat opérationnel courant	60

A	États financiers	61
4	Comptes consolidés	62
	Rapport des Commissaires aux comptes	
	sur les comptes consolidés	129
	Rapport de gestion de Neopost S.A.	131
	Comptes sociaux	156
	Rapport des Commissaires aux comptes	
	sur les comptes annuels	186
	Rapport spécial des comptes sur les conventions	
	et engagements réglementés	187
C	Informations sur la Société	
3	et le capital	189
	Capital de Neopost	190
	Neopost en bourse	195
,	Informations complémentaires	197
0	Renseignements de caractère général	198
	Événements récents	199
	Responsables du document de référence	
	et du contrôle des comptes	199
	Attestation du responsable du document de référence	200
	Honoraires des Commissaires aux comptes	
	et des membres de leur réseau	200
	Politique d'information	201
	Document d'information annuel	201
	Tableau de concerdonce	205

neopost

Document de référence 2012



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2013, conformément à l'article 21-213 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Les comptes consolidés, les comptes annuels et les rapports d'audit correspondant figurant respectivement aux pages 49 à 114 et 115 à 170 du document de référence de l'exercice clos le 31 janvier 2012 enregistré auprès de l'AMF en date du 27 avril 2012 sous le numéro D. 12-0469.

Les comptes consolidés, les comptes annuels et les rapports d'audit correspondant figurant respectivement aux pages 49 à 112 et 113 à 169 du document de référence de l'exercice clos le 31 janvier 2011 enregistré auprès de l'AMF en date du 29 avril 2011 sous le numéro D. 11-0410.

Les rapports de gestion du 31 janvier 2012 et du 31 janvier 2011 figurant respectivement aux pages 37 à 48 et 37 à 47 des documents de référence D. 12-0469 et D. 11-0410.

Présentation du Groupe

Chiffres clés	4
Activité	6
Marché	6
Clients	6
Rôle des autorités postales	6
Gains de productivité pour les clients et pour les services postaux	6
Solutions courrier	6
Solutions de gestion de la communication et logistique	7
Stratégie	8
Poursuivre le développement dans les activités liÉes au courrier	8
Accélerer le dévelopement des activités non liées au courrier	8
Enrichir l'offre de services aux PMES	8
Organisation	9
Siège social	9
Centres de Recherche et Développement	9
Marques et brevets	9
Centres de production	9
Distribution	9
Bâtiments	9
Investissements	10
Historiaue	10

Chiffres clés

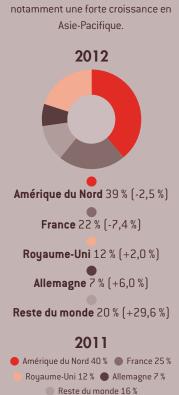
Le chiffre d'affaires s'élève à 1 070,0 millions d'euros. Il est en hausse de 6,7 % par rapport au chiffre d'affaires de 2011, soit + 2,5 % à taux de change constants. L'effet périmètre lié aux acquisitions de GBC-Fordigraph en 2011, de GMC Software AG et Human Inference en 2012, a représenté une augmentation de 3,3 % tandis que la croissance organique a atteint -0,8 %, soit une évolution quasiment nulle si l'on ne tient pas compte de la baisse de revenus liés aux changements de tarifs postaux. La marge opérationnelle courante hors charges liées aux acquisitions $^{(1)}$ s'établit à 24,9 % du chiffre d'affaires contre 25,6 % en 2011. Après prise en compte des

charges liées aux acquisitions, la marge opérationnelle courante s'établit à 24,3 % du chiffre d'affaires 2012.

Le Groupe a décidé de proposer à ses actionnaires un dividende ordinaire de 3,90 euros par action au titre de l'exercice 2012, stable par rapport à l'année précédente. Un acompte de 1,80 euro par action a été versé le 23 janvier 2013. Le solde, soit 2,10 euros par action, sera versé, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires, en août 2013.

Chiffre d'affaires par pays

Le chiffre d'affaires a baissé de 2,5 % en Amérique du Nord à cause d'une diminution, en 2012, du nombre de contrats de leasing arrivant à échéance. En France, il a baissé de 7,4 %, l'activité commerciale ayant été perturbée par la fusion des deux filiales de distribution. Dans toutes les autres zones géographiques, le chiffre d'affaires a progressé, avec notamment une forte croissance en



Chiffre d'affaires par nature de revenus

Les situations particulières rencontrées en Amérique du Nord et en France ont pesé sur les ventes d'équipements. Celles-ci n'ont que faiblement progressé (+0,4%).

En revanche, les revenus récurrents ont cru de 3,4% grâce notamment à la progression des revenus de leasing et ce malgré des revenus de changements de tarifs postaux plus faibles qu'en 2011.

La proportion de revenus récurrents (services, fournitures, location et leasing) reste particulièrement élevée.



Chiffre d'affaires par métier

Les systèmes de gestion de documents et logistique sont en forte croissance en 2012, + 12,1 % par rapport à 2011 grâce au succès des gammes de plieuses/inséreuses mais aussi à la forte dynamique enregistrée dans les activités *Communication & Shipping Solutions*. Le chiffre d'affaires des systèmes d'affranchissement recule de 2,1 % en raison des situations particulières rencontrées en Amérique du Nord et en France.



- [1] Marge opérationnelle courante hors charges liées aux acquisitions = résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions/chiffre d'affaires.
- * Hors effets de change.

Chiffres clés

Chiffres d'affaires

+ 2,5 %

Par rapport à 2011 hors effets de change

Marge opérationnelle courante⁽¹⁾

24,9 %

Du chiffre d'affaires

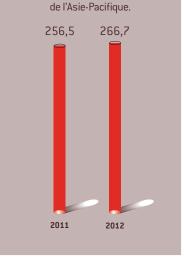
Dividende

3,90 €

Par action

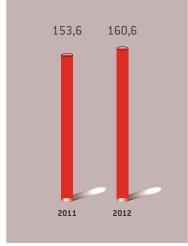
Résultat opérationnel courant (1) (En millions d'euros)

Le résultat opérationnel courant 2012 hors charges liées aux acquisitions progresse de 4,0 %, il représente 24,9 % du chiffre d'affaires contre 25,6 % en 2011. Cette légère érosion de la marge s'explique notamment par une hausse des contributions sociales en France, par de moindres revenus de changements de tarifs postaux et par la forte croissance du chiffre d'affaires dans des activités ou des régions à plus faible marge : c'est notamment le cas de l'activité Communication & Shipping Solutions et



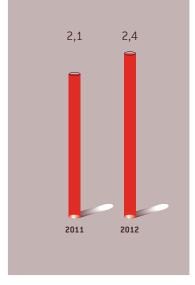
Résultat net part du Groupe (En millions d'euros)

Le résultat net part du Groupe 2012 s'établit à 160,6 millions d'euros. Il a progressé de 4,5 % par rapport à 2011. La marge nette s'est maintenue à 15 % du chiffre d'affaires. Grâce au succès du refinancement mené à bien au cours de l'exercice, le Groupe a su maitriser son résultat financier, qui s'est élevé à 30,4 millions d'euros en 2012, et allonger la maturité moyenne de sa dette, qui passe de moins de deux ans à plus de quatre ans.



Ratio dette nette sur EBITDA (2)

La situation financière est saine.
Les capitaux propres se sont encore renforcés et l'endettement sert à financer le matériel placé chez les clients. Même s'il a progressé suite aux acquisitions de GMC Software AG et Human Inference, l'endettement net reste inférieur aux flux futurs des revenus de leasing et de location. Le ratio dette nette / EBE a peu varié. Il s'établit à 2,4 en 2012 contre 2,1 en 2011.



⁽¹⁾ Hors charges liées aux acquisitions.

⁽²⁾ L'EBITDA (334,1 millions d'euros en 2012) est la somme du résultat opérationnel courant (259,9 millions d'euros) et des amortissements sur immobilisations corporelles (46,8 millions d'euros) et incorporelles (27,4 millions d'euros).

Activité

Neopost est un acteur majeur du marché de l'équipement des salles de courrier. Le Groupe offre à ses clients des solutions facilitant la réception et la préparation du courrier en apportant une forte valeur ajoutée. Le Groupe propose ainsi des solutions en matière d'affranchissement, de mise sous pli, d'adressage de documents, de qualité des données, de gestion de la communication client ainsi qu'en matière logistique, notamment la traçabilité des colis. Neopost offre aussi une large panoplie de services, intégrant le conseil, la maintenance, les solutions de financement et les services en ligne. Dans un secteur postal en pleine mutation, Neopost anticipe les besoins des postes et de ses clients avec le développement de nouveaux services et l'apport d'innovations technologiques.

MARCHÉ

Le marché de l'équipement des salles de courrier est un marché mature. La taille de ce marché est estimée entre 4 et 5 milliards de dollars ⁽¹⁾ de revenus annuels. Neopost est numéro 2 mondial sur ce marché avec une part de marché de 24 % ⁽²⁾ de la base installée de machines à affranchir qui compte environ 2,4 ⁽²⁾ millions d'unités. Ses deux concurrents principaux sont Pitney Bowes et Francotyp Postalia avec des parts de marché respectives d'environ 61 % et 10 % ⁽²⁾.

Ces parts de marchés sont restées relativement stables en unités par rapport à l'exercice précédent. Neopost, néanmoins, capture tous les ans une part plus importante du chiffre d'affaires généré sur ce marché.

Plus de 80 % de la base installée mondiale de machines à affranchir est située en Allemagne (8 %), au Canada (5 %), en France (10 %), au Royaume-Uni (9 %) et aux États-Unis (52 %).

CLIENTS

Les clients de Neopost sont essentiellement les émetteurs de courrier non standardisé, dit courrier égrené. Ils se composent pour la plupart de petites et moyennes entreprises ainsi que des administrations. Le Groupe compte environ 800 000 clients de par le monde.

RÔLE DES AUTORITÉS POSTALES

Les autorités postales réglementent la fabrication, la commercialisation et la maintenance des machines à affranchir.

Le secteur postal est entré dans une phase majeure de mutation. Partout dans le monde, les organisations postales sont soumises à un nouveau contexte concurrentiel et économique lié à la mondialisation, à la déréglementation et à la baisse des volumes de courrier. La fonction préparation du courrier devient de plus en plus sophistiquée et offre aux fournisseurs d'équipements de salle de courrier de nouvelles opportunités de développement,

notamment grâce aux tarifs préferentiels réservés aux systèmes d'affranchissement par de nombreuses postes ainsi que par le besoin de nouveaux accessoires, logiciels, solutions ou services.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ POUR LES CLIENTS ET POUR LES SERVICES POSTAUX

Les systèmes d'affranchissement offrent des avantages appréciables pour les utilisateurs. Ils évitent l'achat et la manipulation de timbres. Ils permettent le traitement en un minimum de temps de volumes de courrier très importants ainsi que la gestion automatisée de leurs affranchissements. Ils permettent aux entreprises d'optimiser leurs dépenses et parfois de bénéficier de tarifs préférentiels.

Ces systèmes permettent également aux services postaux de collecter de façon sécurisée et sans le moindre coût une part importante de leurs revenus d'affranchissement: entre 15 et 25 % selon les pays. Ils fournissent également aux postes des données concrètes et des statistiques détaillées sur les besoins réels de leurs clients. Véritable outil de gestion de la relation client, les systèmes d'affranchissement permettent aux postes de personnaliser leur offre de services et de devenir plus compétitives.

SOLUTIONS COURRIER

Neopost fournit les équipements, les logiciels et les services qui couvrent toutes les étapes de la chaîne de traitement du courrier entrant et sortant. Neopost joue un rôle de conseil et de formation important dans l'organisation de la salle de courrier, le choix des matériels et du mobilier, en fonction des spécificités de chaque client.

Ouverture automatisée des courriers

Neopost produit plusieurs modèles d'ouvreurs/extracteurs capables de traiter des formats de lettres et des types de papier très variés. La plupart possèdent un détecteur d'enveloppe vide qui garantit que tout le contenu a bien été retiré. L'opérateur se concentre ainsi sur la qualité du tri qu'il effectue en répartissant les courriers dans les casiers de tri.

Gestion des courriers entrant et traçabilité des courriers importants

Neopost propose à ses clients des logiciels qui facilitent la gestion du courrier entrant, comme par exemple des solutions d'aide au tri du courrier à base de reconnaissance vocale ou des progiciels de gestion globale des courriers, e-mail et fax. Le Groupe fournit également des logiciels qui simplifient le suivi des plis sensibles souvent à caractère juridique ou financier par un traçage dans l'ensemble de l'entreprise. Ces mêmes logiciels peuvent être aussi utilisés pour les courriers sortants.

- (1) Estimations Neopost.
- (2) Statistiques postales et estimations Neopost à fin 2012.

Activité

Imprimantes d'adressage

Les imprimantes d'adressage produites par Neopost convertissent directement les fichiers en adresses postales. Elles impriment l'adresse sur les enveloppes dans le respect des standards de la poste pour une lecture automatique.

Mise sous pli automatique

Neopost propose une gamme très compétitive de machines de mise sous pli couvrant les segments dits de bureau (entrée de gamme), de salle de courrier (milieu de gamme) et de centres de courrier (haut de gamme). Ces machines sont complétées par des logiciels qui s'interfacent avec des bases de données et permettent l'édition, la préparation de la mise sous pli, le regroupement et le routage des documents (fiches de paie, factures ou encore mailings commerciaux). Ces solutions de mise sous pli automatique, compatibles avec tous les formats standards d'enveloppes, sont des outils de productivité. Elles sont en effet 10 à 100 fois plus rapides qu'une mise sous pli à la main. Le Groupe assure aussi la maintenance de ses équipements. Ces machines étant connectées sur Internet, la maintenance peut se faire à distance et gagner en efficacité.

Neopost est le premier fabricant mondial de mise sous pli de bureau et de salles de courrier, avec une part de marché mondiale estimée à 60 % $^{(1)}$.

Affranchissement intelligent

Les systèmes d'affranchissement permettent aux clients de Neopost de gérer de façon simple et efficace leurs envois de lettres et colis via les services postaux et de s'acquitter de façon sécurisée de leurs dépenses d'affranchissement.

L'offre du Groupe en matière de systèmes d'affranchissement regroupe les machines à affranchir, les solutions logiciel de gestion de l'affranchissement, les accessoires telles les balances postales capables de peser à la volée, les cartouches d'encre et autres fournitures nécessaires à leur fonctionnement et l'ensemble des autres services liés à la machine à affranchir, telles la maintenance (éventuellement à distance) et la mise à jour des nouveaux tarifs postaux. La gamme de machines à affranchir numériques à impression jet d'encre connectables sur Internet permet de traiter de 1 200 à 15 000 lettres par heure selon le modèle.

Avec une base installée d'environ 600 000 machines à affranchir, soit 24 % ^[2] du parc installé, Neopost est le deuxième fabricant mondial de machines à affranchir.

Solutions de financement

Neopost propose des solutions de financement sur mesure pour l'ensemble des matériels et services qu'il vend. Comme le financement coïncide avec la durée de vie de l'équipement, les clients peuvent faire évoluer leurs matériels en fonction de leurs besoins à la fin du programme de financement. Le Groupe propose également des solutions de location longue durée dans les pays où la réglementation l'impose, tels que la France, pour la totalité de la machine à affranchir, les États-Unis et le Canada pour la partie sécurisée de la machine à affranchir. Le Groupe a lancé également

un service de financement de l'affranchissement. Il permet au client d'être certain d'avoir à tout moment le crédit d'affranchissement nécessaire pour utiliser sa machine.

SOLUTIONS DE GESTION DE LA COMMUNICATION ET LOGISTIQUE

Neopost enrichit son offre grâce à de nouveaux services dans les domaines de la qualité des données, de la gestion de la communication client et des solutions logistiques.

Qualité des données

Les logiciels de Satori Software, dont l'acquisition a été réalisée en 2009, aident les entreprises à collecter, gérer et exploiter des bases de données d'adresses exactes et à jour. Ils vérifient et mettent à jour les informations au moment de leur saisie, dans les bases de données de l'entreprise, sur son site Internet ou encore au cours de leur exploitation. Les adresses sont corrigées et mises en conformité avec les standards et les fichiers des postes. Leur utilisation permet de diminuer les courriers non distribués. En outre, dans certains pays, le nettoyage des adresses et le tri préliminaire des plis réalisés en amont de l'impression avec les logiciels de Satori Software ouvrent l'accès à des tarifs postaux préférentiels.

En 2012, Neopost a continué à élargir son offre avec l'acquisition le 30 novembre de la société Human Inference, spécialisée dans la qualité des données et tout particulièrement le *Master Data Management*. Le *Master Data Management* traite les problématiques d'agrégation des données. Il permet de créer un système de référence unique et d'y gérer l'ensemble des données essentielles qui sont utilisées par les différents services de l'entreprise, marketing, comptables ou encore juridiques. Concrètement, les solutions de Human Inference permettent d'assurer l'homogénéité, de contrôler la pertinence, d'éviter les doublons et de maintenir la base des données à jour. Elle sont utilisables dans toutes les langues et adaptables à toutes les cultures.

Gestion de la communication client

Avec l'acquisition de GMC Software AG en juillet 2012, Neopost a franchi un pas important dans la gestion intégrée et coordonnée des différents outils de communication client.

Leader dans le domaine de la préparation et gestion de la communication client, GMC Software AG propose des solutions qui permettent aux entreprises de créer et de gérer de manière intégrée leur communication transactionnelle ou promotionnelle, quels que soient le support et le canal de diffusion utilisés (courrier papier, e-mail, fax, sms, site web, réseaux sociaux...). Concrètement, la suite logicielle GMC Inspire facilite la création et la production de documents adaptés à tous les supports. Elle permet également d'optimiser les coûts postaux et de gérer la communication à la demande (envoi de prospectus, de manuels...).

⁽¹⁾ Estimations Neopost.

^[2] Statistiques postales et estimations Neopost à fin 2012.

Solutions logistiques

Neopost commercialise également toute une gamme de services et de solutions dédiés aux colis et à la traçabilité des biens. L'offre de Neopost dans ce domaine permet de capturer les données et d'assurer le suivi de toutes les composantes logistiques: du moyen de transport (véhicules et containers) jusqu'à l'article (notamment textiles et livres) en passant par l'unité logistique (du type palettes et rolls) et le colis, et ce depuis le lieu de fabrication jusqu'à la livraison. Pour assurer ces services, Neopost met en œuvre différentes solutions telles que le e-shipping, l'informatique mobile, la numérisation de documents s'appuyant sur diverses technologies de capture d'information telles que le code à barres, la RFID, le serveur vocal, l'EDI, l'application Internet. Toutes ces technologies concourent à enrichir les bases de traçabilité des flux logistiques des clients

et de leurs partenaires. Les clients de Neopost sont les grands transporteurs ou les postes comme par exemple en Australie, en France, au Royaume-Uni et tout récemment à Singapour.

En 2012, Neopost a commencé à déployer un nouveau service pour le compte d'Australia Post: les consignes postales sécurisées. Ces consignes permettent aux clients d'Australia Post de récupérer leurs colis 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 grâce à un code confidentiel qui leur est envoyé par e-mail ou par sms et qui leur sert à ouvrir le casier dans lequel son colis aura été déposé par Australia Post. Ce service représente aussi un gain de temps et d'efficacité pour Australia Post qui ne dépend plus de la présence des destinataires à leur domicile pour effectuer les livraisons.

Stratégie

La stratégie de Neopost consiste à poursuivre son développement dans les activités liées au courrier, accélérer le développement dans les activités non liées au courrier et enrichir l'offre de services offerts aux PMEs autour des solutions courrier.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DANS LES ACTIVITÉS LIÉES AU COURRIER

Le premier axe de la stratégie consite à poursuivre le développement dans les activités liées au courrier. Pour y parvenir, Neopost compte sur sa capacité à renouveler régulièrement ses gammes de produits, sur sa faculté de proposer de nouveaux services apportant plus de valeur ajoutée à ses clients et sur la poursuite de son expansion géographique.

Le Groupe dépense chaque année de l'ordre de 4 % à 4,5 % de son chiffre d'affaires à la mise au point des futures générations de machines, des logiciels, des infrastructures et des réseaux qui gèrent les flux d'informations entre les clients et les postes et/ou les transporteurs. En 2012, le Groupe a notamment poursuivit le déploiement de la gamme IS de machine à affranchir dans 17 pays et a lancé 5 nouvelles machines de mise sous pli. Il a aussi préparé le lancement pour 2013 de la nouvelle gamme de machines à affranchir IN. En matière de services, il continue à se développer notamment dans le *leasing* ce qui lui permet de continuer à augmenter ses revenus récurrents. Enfin, le Groupe entend poursuivre son extension géographique tout particulièrement en Asie-Pacifique. Il y a réalisé 66 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012 et il vise d'atteindre 100 millions en 2015/2017.

ACCÉLERER LE DÉVELOPEMENT DES ACTIVITÉS NON LIÉES AU COURRIER

Le deuxième axe de la stratégie consiste à accélérer le développement d'activités non liées au courrier (*Communication & Shipping Solutions*) par croissance organique, en signant des partenariats ou, le cas échéant, en procédant à des acquisitions.

En prenant pied dans des secteurs tels que les solutions pour la logistique, la qualité des données ou la gestion de la communication client, Neopost vise des marchés de niche à fort potentiel de croissance. Les critères d'investissement sont clairs : pouvoir devenir un acteur clé, développer des synergies commerciales et générer un retour sur capitaux d'au moins 15 % à horizon trois ans. En 2012, Neopost a procédé à l'acquisition de GMC Software AG, spécialiste de la gestion de la communication client et de Human Inference, spécialiste de la qualité des données. Il a également signé des partenariats avec SAP USA et Uniserv dans le domaine de la qualité des données. Le Groupe a également lancé un nouveau service en matière de solutions logistiques : les consignes postales.

ENRICHIR L'OFFRE DE SERVICES AUX PMES

Le troisième axe de la stratégie consiste à adapter les solutions non liées au courrier pour les rendre accessibles aux clients traditionnels du Groupe et étendre ainsi l'offre proposée dans le domaine du courrier.

En matière de solutions logistique, Neopost développe, à partir de la technologie de la CyberStation OSS®, de nouveaux services en ligne offrant aux entreprises petites et moyennes des fonctionnalités qui n'étaient accessibles jusque-là que pour de grands comptes. Des initiatives pilotes ont ainsi été lancées en Allemagne et en France et d'autres sont programmées aux Etats-Unis et au Canada. Ces initiatives permettent de comparer et d'acheter en ligne une prestation d'envoi de colis en profitant de tarifs négociés auprès de transporteurs. En France par exemple, ces prestations sont proposées en partenariat avec Chronopost, ColiPoste, DHL, Fedex et UPS.

En matière de la gestion de la communication client, le Groupe prépare une adaptation de la plateforme GMC Inspire qui va permettre de remplacer efficacement l'offre PrintMachine proposée par Neopost à ses clients de plieuses/inséreuses. Neopost travaille également sur le développement d'une offre sous format SaaS⁽¹⁾ destinée aux petites et moyennes entreprises.

Organisation

SIÈGE SOCIAL

Le siège de Neopost est situé à Bagneux en région parisienne. Neopost S.A. est une holding financière. L'ensemble des actifs stratégiques du Groupe, tels que les activités de Recherche et Développement, les activités industrielles ou de distribution décrites ci-dessous, est logé dans des filiales détenues à 100 % par Neopost S.A.

CENTRES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le groupe Neopost possède un savoir-faire important dans la connaissance des contraintes postales, la manipulation du papier, la cryptographie, l'impression jet d'encre et le développement de logiciels.

Le Groupe a noué des alliances stratégiques avec des partenaires reconnus, pour la fourniture de composants ou de technologies complémentaires, comme par exemple, avec Hewlett Packard pour la technologie jet d'encre.

Le Groupe dispose de plusieurs centres de Recherche et Développement spécialisés. Les principaux centres sont situés à Bagneux (France) pour les systèmes d'affranchissement, à Drachten (Pays-Bas), à Loughton (Royaume-Uni) pour les systèmes de gestion de documents et à Hradec Kràvolé en République Tchèque pour les logiciels de gestion de la communication client. Environ 450 ingénieurs et techniciens travaillent dans le domaine de Recherche et Développement chez Neopost.

Afin d'améliorer sa productivité, le Groupe sous-traite une partie de ses efforts de Recherche et Développement au Vietnam.

MARQUES ET BREVETS

Le Groupe est propriétaire de ses marques et possède près de 500 familles de brevets publiés. Il a déposé en 2012 une quinzaine de brevets. La couverture de ces brevets est essentiellement européenne et américaine. Le Groupe n'a pas identifié de dépendance

en matière de brevet susceptible de remettre en cause son niveau d'activité ou sa rentabilité.

CENTRES DE PRODUCTION

Le Groupe possède 3 centres d'assemblage: Le Lude (France) pour les systèmes d'affranchissement haut de gamme, Drachten (Pays-Bas) pour les systèmes de gestion de documents milieu de gamme et Loughton (Royaume-Uni) pour les systèmes de gestion de documents haut de gamme. Ces trois centres emploient environ 700 personnes.

Neopost sous-traite une partie de sa production en Asie auprès de fabricants/assembleurs, totalement indépendants. Ces sous-traitants réalisent l'assemblage de systèmes d'affranchissement d'entrée et de milieu de gamme et de systèmes de gestion de documents d'entrée de gamme.

Le Groupe considère qu'il dispose de capacités de production suffisantes pour répondre à l'accroissement de son activité.

DISTRIBUTION

Le réseau commercial international du Groupe est un élément clé de son activité.

Neopost possède des filiales détenues à 100 % dans 29 pays. Ces pays représentent 99 % ⁽¹⁾ de la base installée mondiale de machines à affranchir: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Irlande, Japon, Malaisie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, Taïwan et Thaïlande.

En plus des pays couverts par ces filiales, le Groupe dispose d'un réseau de distributeurs locaux dans environ 90 pays. Ce sont des distributeurs indépendants, essentiellement dédiés aux produits Neopost, avec qui le Groupe a signé des contrats de distribution pluriannuels.

BÂTIMENTS

Le tableau ci-dessous fait l'inventaire des principales immobilisations corporelles du Groupe ainsi que des immeubles en location qui représentent l'essentiel des bâtiments occupés.

	Surface bureaux (Propriétaire) (en m²)	Surface usine (Propriétaire) (en m²)	Surface bureaux (Locataire) (en m²)	Surface usine (Locataire) (en m²)	Loyer annuel (Bureaux) (En millions d'euros)	Loyer annuel (Usine) (En millions d'euros)
France	3 073	9 523	19 941	7 800	5,6	-
Amérique du Nord	-	-	55 586	-	6,3	-
Royaume-Uni	1763	4957	6 8 1 9	-	1,1	0,1
Allemagne	-	-	7 152	-	1,2	-
Reste du Monde	5 615	8 2 3 6	26 944	-	6,9	-
TOTAL	10 451	22716	116 442	7 800	21,1	0,1

⁽¹⁾ Statistiques postales et estimations Neopost à fin 2012.

Historique

INVESTISSEMENTS

Le Groupe a investi, hors acquisitions 91,9 millions d'euros en 2012, contre 71,4 millions d'euros en 2011 et 68,4 millions d'euros en 2010. Le détail de ces investissements est présenté dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2011
Acquisition de droits et licences	4,8	5,2	6,3
Capitalisation des frais de recherche	24,2	13,8	13,9
Acquisition de matériels et équipements	3,2	3,7	8,9
Renouvellement du parc de machines installées	35,9	35,0	29,7
Autres investissements	23,8	13,7	9,6
TOTAL	91,9	71,4	68,4

Le Groupe a également investi 132,2 millions d'euros en 2012, 52,9 millions d'euros en 2011 et 14,4 millions d'euros en 2010 dans le cadre d'acquisitions de distributeurs ou de sociétés ciblées de technologies.

Les investissements sont financés soit par trésorerie du Groupe soit par les lignes de crédits existantes.

Le Groupe table sur des niveaux d'investissements hors acquisitions en 2013 en ligne avec les investissements réalisés en 2012.

Le Groupe pourra poursuivre en 2013 ses acquisitions de sociétés ciblées si des opportunités se présentent.

Historique

Neopost s'est constitué en 1992 grâce à un groupe d'investisseurs mené par Fonds Partenaires à travers la reprise de la division Traitement du Courrier d'Alcatel. Celle-ci avait été créée en 1970 suite à l'acquisition de la Société des Machines Havas et de Satas, deux sociétés présentes sur le marché français depuis plus de 40 ans, puis renforcée successivement par les rachats en 1980 des activités de Roneo Vickers au Royaume-Uni et aux Pays-Bas et en 1981 de l'américain FME Corp.

En 1997, Neopost fait l'objet d'une nouvelle prise de contrôle par un groupe d'investisseurs, conseillé par BC Partners, en association avec les dirigeants.

Neopost est introduit sur le premier marché d'Euronext Paris le 23 février 1999 au prix de 15 euros par action.

Neopost, déjà n° 2 mondial en 2002, se renforce de façon significative avec l'acquisition d'Ascom Hasler, division Systèmes d'Affranchissement du groupe suisse Ascom, alors n° 3 mondial.

Cette même année, Neopost consolide sa position en Allemagne, 3° marché mondial, avec l'acquisition du groupe allemand Stielow, distributeur de Neopost, spécialisé dans l'équipement des salles de courrier

En 2008, le Groupe réalise l'acquisition de PFE International Ltd, société spécialisée dans les systèmes de mise sous pli de production.

Neopost a enrichi son offre de services en 2009 en faisant l'acquisition aux États-Unis de la société Satori Software, l'un des leaders mondiaux des outils de gestion de la qualité des adresses postales.

En 2011, le Groupe procède à l'acquisition de son distributeur en Australie et crée un bureau régional à Singapour pour développer la région Asie-Pacifique.

En 2012, Neopost réalise l'acquisition de GMC Software AG, leader dans le domaine de la gestion de la communication client, ainsi que celle de Human Inference, l'un des leaders européens de la qualité des données.

Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration	12
Le Président-Directeur Général	12
Les autres membres du Conseil d'administration	17
Les Comités	15
Comité des rémunérations	15
Comité d'audit	15
Comité de nominations	15
Règlement intérieur	16
Équipe de direction	17
Rémunérations des dirigeants et des administrateurs	17
Équipe dirigeante	17
Administrateurs	18
Président-Directeur Général	19
Options de souscription ou d'achat d'actions	20
Attribution gratuite d'actions	20
Plan d'Épargne d'Entreprise	20
Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion	
des risques	21
Rapport du Président	2:
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président	
du Conseil d'administration de la société Neonost S A	37

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations de la Société et de veiller à leur mise en œuvre.

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

■ Denis Thiery (57 ans, de nationalité française) est Président-Directeur Général de Neopost S.A. depuis le Conseil d'administration en date du 12 janvier 2010. Il a auparavant accédé aux fonctions de Directeur Général par décision du Conseil d'administration en date du 19 juin 2007. Denis Thiery a rejoint le groupe Neopost en 1998 comme Directeur Financier Groupe. De 1991 à 1997, il était Directeur Financier puis Directeur Général de Moorings, un leader mondial de la location de bateaux de plaisance, basé aux États-Unis. De 1984 à 1991, il a occupé plusieurs fonctions au sein de Wang France avant d'en devenir Directeur Financier en 1989. Diplômé de HEC, il a débuté comme auditeur chez Coopers & Lybrand en France et aux États-Unis. Denis Thiery a été nommé administrateur par l'Assemblée Générale du 10 juillet 2007. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2010 et sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe : administrateur de Neopost Ltd (Royaume-Uni), Neopost ID (France) et de Mailroom Holding Inc. (États-Unis).

Autres mandats, hors Groupe : Néant.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): administrateur de Mailroom Holding B.V. (Pays-Bas), Neopost Ireland Limited, Neopost Finance Ltd (Royaume-Uni), Neopost Finance (Ireland) Ltd, Neopost SRL, Neopost Finance SRL (Italie) et Neopost Norge AS (Norvège). Denis Thiery a également été membre du Conseil de surveillance de Neopost Technologies B.V. (Pays-Bas).

Denis Thiery détient 106 469 actions Neopost au 31 janvier 2013.

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Henk Bodt (74 ans, de nationalité néerlandaise) a été Vice-Président du groupe Philips, en charge des activités Consumer Electronics, Business Electronics, Medical Systems et Semiconductors. Auparavant Henk Bodt était Président d'Océ, première entreprise européenne du secteur des copieurs et des imprimantes. Henk Bodt est administrateur de Neopost S.A. depuis juin 1999. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2015.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats hors Groupe : Néant.

Autres mandats sur les 5 dernières années: administrateur d'ASML (Pays-Bas), de DSM (Pays-Bas) et de Delft Instruments (Pays-Bas).

Henk Bodt détient 2 377 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Jacques Clay (65 ans, de nationalité française) est aujourd'hui Président du Conseil d'administration de Perigee S.A. (France), éditeur français de logiciels pour la conception et la production de publications commerciales digitales et analogiques; il est en outre Président de Oleastrat SAS. Il a passé la plus grande partie de sa carrière chez Hewlett Packard, en Europe et aux États-Unis, où il a été en charge de plusieurs divisions internationales. Il a en particulier développé la division PC de HP qui a atteint plusieurs milliards de dollars, la hissant à la troisième place du secteur. Jacques Clay est administrateur de Neopost S.A. depuis janvier 2003. Son mandat sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats hors Groupe: Néant.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): Président du Conseil de surveillance de Advestigo S.A. (France) de 2004 à avril 2009; Président-Directeur Général de Polyspace Technologies (France) de juillet 2006 à avril 2007; administrateur de Wstore Europe S.A. de 2004 à 2009; administrateur de Asterop S.A. (France, septembre 2007 à janvier 2008).

Jacques Clay détient 1 168 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Éric Courteille (45 ans, de nationalité française) est Directeur Financier et Secrétaire Général depuis avril 2009 au sein de la société Redcats. Sportif de haut niveau, Éric Courteille est diplômé de l'ESCP-EAP Paris et a commencé sa carrière chez Arthur Andersen France, en qualité d'auditeur, de 1995 à 2000. Il a ensuite co-fondé le groupe Sporever. En novembre 2002, Éric Courteille rejoint le groupe PPR, où, au sein de la filiale Guilbert, il est nommé Directeur de l'Audit interne de Guilbert Groupe. De 2004 à 2006, il intègre CFAO où il occupe différents postes, jusqu'à celui de Directeur Financier d'Eurapharma. Fin 2006, il rejoint Redcats en tant que Directeur Administratif et Financier de la marque The Sportsman's Guide (Redcats USA). L'Assemblée Générale de Neopost S.A. en date du 4 juillet 2012 a ratifié la nomination d'Éric Courteille en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2013. Son mandat sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.) : Néant.

Autres mandats, hors Groupe : administrateur de La Redoute SA, non executive Director de Redcats UK (Royaume-Uni), Director de Redcats USA Inc. (USA) et de Redcats USA LLC (USA), Membre

du Board de Redcats Nordic AB (Suède), Membre du Conseil de Direction de RMS, Représentant permanent de Redcats SA dans le conseil de direction de la SAS Les Aubaines Magasins, de SADAS SAS et de la SAS CYRILLUS, Représentant permanent de Redcats SA dans le conseil d'administration de Cyrillus Benelux, de Movitex SA, de La Redoute Mag SAS, de LMDV SA et de Somewhere SA.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Néant.

Éric Courteille détient 267 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Cornelius Geber (60 ans, de nationalité allemande) est actuellement membre du Conseil d'administration de nombreuses sociétés allemandes et internationales. Auparavant, il a effectué des missions de conseil auprès de la Direction Générale de la Deutsche Post Worldnet AG (Bonn) et occupé le poste de Président du Conseil d'administration de la société de transport et de logistique Kühne & Nagel AG & Co. (Allemagne) ainsi qu'administrateur de la société mère Kühne & Nagel International AG (Suisse) entre 1993 et 1999. Cornelius Geber est administrateur de Neopost S.A. depuis juillet 2002. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2011 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2014.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.) : Néant.

Autres mandats, hors Groupe: Associé gérant de GC Beteiligungs und Management GmbH (Allemagne), Directeur de GC Beteilligungs und Management AG (Suisse) et Vice-Président du Conseil de Inconso AG (Allemagne), Président du Conseil de surveillance de Barkawi Management Consultants, Munich (Allemagne).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): administrateur de Cargofresh AG (Allemagne), membre du Conseil de surveillance de Friedrich Grohe AG & Co. KG, de Ifco Systems N.V. et Président du Conseil de Ponaxis AG et de Paul Günther Logistk AG (Allemagne), Directeur Général de Celanese Europe Holding GmbH (Allemagne), administrateur de Celanese AG (Allemagne), de Kiala S.A. (Belgique).

Cornelius Geber détient 1 328 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Vincent Mercier (63 ans, de nationalité française), Ingénieur Civil des Mines et titulaire d'un DESS de Sciences Économiques, est également diplômé d'un MBA de l'université de Cornell (États-Unis). Il est actuellement Vice-Président du Conseil de surveillance du groupe Roland Berger Strategy Consultants après avoir été jusqu'en 2010 responsable de la France et de la Chine. Vincent Mercier a été nommé administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2009 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2015.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats, hors Groupe: administrateur de l'Adie et de FM Logistic.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Néant.

Vincent Mercier détient 1 884 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Catherine Pourre (55 ans, de nationalité Française) est Directeur Général des Fonctions Centrales et Membre du Directoire de la société Unibail-Rodamco SE (société cotée). Elle est diplômée de l'ESSEC, de droit de l'Université Catholique de Paris et est Expert-Comptable diplômée. Catherine Pourre a débuté sa carrière au sein de PriceWaterhouseCoopers, dont elle a été Partner de 1989 à 1999. Avant de rejoindre Unibail-Rodamco en 2002 en qualité de Directeur-Général Adjoint, Catherine Pourre occupait des fonctions de Directeur Exécutif de Cap Gemini Ernst & Young depuis 1999. Catherine Pourre a été nommée administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2010 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2013. Son mandat sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une nouvelle durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats, hors Groupe : membre du Directoire de Rodamco Europe N.V. et de Rodamco Europe Beheer BV, administrateur d'U-R Management BV, Membre du Conseil de l'Établissement Permanent de Unibail-Rodamco aux Pays-Bas, Représentant d'Unibail-Rodamco au Conseil de Crossroads Property Investors SA, Président-Directeur Général de la Société de Tayninh (société cotée), Président de la SAS Unibail Management et de la SAS Doria, administrateur de Comexposium Holding, Unibail-Rodamco Participations et Viparis Holding, membre du Conseil de surveillance d'Uni-Expos.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): Directeur Général Adjoint et Membre du Comité exécutif d'Unibail-Rodamco, Président-Directeur Général d'Unibail-Rodamco Finance, Directeur Général Délégué de la Société de Tayninh (société cotée), de la SAS Doria et Groupe Exposium Holding, représentant permanent de Groupe Exposium Holding au Conseil de surveillance du SIAL et au Conseil d'administration de Comexposium, représentant permanent de la SAS Doria aux Conseil d'administration de Viparis-Porte de Versailles, d'Exposima et Intermat, administrateur de Comexposium, d'Européenne de Salons, d'Expogestion, de Viparis-Porte de Versailles et de Viparis-Le Palais des Congrès de Paris, Gérant d'Espace Expansion Immobilière.

Catherine Pourre détient 456 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Isabelle Simon (42 ans, de nationalité française) était jusqu'au 31 janvier 2013 Directeur Général Adjoint de la Société Monte-Carlo SBM, plus particulièrement en charge des départements immobilier, marketing et ventes, artistique, communication et juridique, ainsi que des opérations de développement de la société à l'intérieur et à l'extérieur de la Principauté de Monaco. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École des hautes études commerciales (HEC), de l'Université Jean Monet à Sceaux (DESS de fiscalité internationale), de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (DEA de droit anglais et nord-américain des affaires), de la Harvard Law School aux États-Unis (LL.M.), Isabelle Simon est également Avocat, diplômée de l'École de Formation du Barreau de Paris et du Barreau de New York. Sa carrière débute en 1995 au sein du cabinet d'avocats Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, à Paris puis à New York. Elle est ensuite Executive Director dans la

Le Conseil d'administration

division banque d'affaires de Goldman Sachs à Paris entre 2003 et 2008, avant de rejoindre le groupe Publicis, où elle était en charge du département fusion-acquisition, du département juridique, de la stratégie de développement externe et du suivi des participations minoritaires. En novembre 2011, elle rejoint la société Monte-Carlo SBM. Isabelle Simon a été nommée administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2015.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats, hors Groupe: Wefcos, société française non cotée, groupe Publicis et organisatrice du Women's Forum.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Néant.

Isabelle Simon détient 400 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Agnès Touraine (57 ans, de nationalité française) dirige Act III Consultants, société de conseil dédiée aux stratégies de croissance qu'elle a fondé en 2003 et Act III Gaming fondée en 2009. Elle a commencé sa carrière chez McKinsey et a occupé des fonctions stratégiques puis opérationnelles dans le groupe Lagardère. Elle a ensuite occupé le poste de Directeur Général des activités Édition et Jeux Vidéos chez Havas avant de devenir Président-Directeur Général de Vivendi Universal Publishing. Agnès Touraine est diplômée en 1978 de Sciences Po Paris et de la faculté de droit de Paris I. En 1981, elle a obtenu un MBA à la Columbia University Business School. Agnès Touraine a été nommé administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 10 juillet 2007. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2010 et sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.) : Néant.

Autres mandats : Agnès Touraine est administrateur de Coriolis et de Darty PLC à Londres. Elle est aussi membre du Conseil de la French American Foundation, de l'IDATE et du bureau du Women's Forum.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : administrateur de Cable & Wireless et ITV à Londres et de la Fondation de France.

Agnès Touraine détient 609 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Jean-Paul Villot (68 ans, de nationalité française) a rejoint Neopost S.A. en septembre 1995 comme Directeur Général Adjoint, et a ensuite été nommé Président-Directeur Général de Neopost S.A. en septembre 1996. Le 19 juin 2007, Jean-Paul Villot est devenu Président du Conseil d'administration de Neopost S.A., fonction qu'il a conservée jusqu'au 12 janvier 2010. Diplômé de l'École des Mines et de l'IAE, Jean-Paul Villot a occupé diverses fonctions en France et à l'étranger dans les domaines commerciaux et de Direction Générale chez Bull et Schlumberger. De 1991 à son arrivée dans le Groupe, il a été Directeur Général et membre du Comité de direction du fabricant hollandais de

photocopieuses Océ. Le mandat d'administrateur de Jean-Paul Villot a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2010 et sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.) : Néant.

Autres mandats, hors Groupe: Président du Conseil de surveillance de X'Ange Capital (France) et d'Atria Capital Partenaires (France).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): administrateur d'Océ France jusqu'en 2008, administrateur de Neopost B.V. (Pays-Bas), membre du Conseil de surveillance de Neopost Technologie B.V. (Pays-Bas).

Jean-Paul Villot détient 160 906 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Eric Licoys, membre du Conseil depuis juillet 2003, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat lors de l'Assemblée du 4 juillet 2012.

Le Conseil d'administration a tenu 8 réunions au cours de l'exercice 2012, avec un taux d'assiduité de 86 %.

La durée du mandat de chaque administrateur est limitée à trois ans. Le nombre d'administrateurs âgés de plus de 70 ans ne peut pas dépasser le tiers des administrateurs en exercice. La limite d'âge du Président est fixée à 65 ans.

Il n'existe pas d'administrateur élu parmi les salariés. Il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs. Aucun des administrateurs composant le Conseil au 31 janvier 2013 n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ou sanction publique prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun administrateur n'a été impliqué dans une faillite alors qu'il était membre d'un Conseil d'administration, d'un organe de direction ou de Conseil de surveillance au cours des cinq dernières années.

Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels pour les mandataires sociaux et les dirigeants entre leurs devoirs à l'égard de Neopost et d'autres intérêts ou devoirs auxquels ils pourraient être tenus.

Au cours des cinq dernières années, aucun des mandataires sociaux n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, incrimination et/ou sanction publique officielle, empêchement d'agir ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires prononcées.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux a été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la Direction Générale.

Le Comité de nominations émet annuellement un avis sur l'indépendance des membres du Conseil d'administration au regard des critères définis par les rapports Viénot et Bouton; et tel que précisé par le règlement intérieur du Conseil d'administration (cf. page 23 pour la définition de l'administrateur indépendant). Le dernier avis a été rendu lors du Conseil d'administration du

25 mars 2013. Il a confirmé que parmi les administrateurs siégeant au Conseil au 31 janvier 2013, sept étaient indépendants.

En matière d'évaluation des travaux du Conseil, se reporter au rapport du Président sur le contrôle interne du présent document de référence

Les Comités

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Au 31 janvier 2013, ce Comité est composé de Madame Catherine Pourre (Présidente), de Madame Agnès Touraine, de Monsieur Vincent Mercier, administrateurs indépendants et de Monsieur Jean-Paul Villot. Le Comité a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration en matière de jetons de présence, de rémunération des dirigeants du Groupe, d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions.

Ce Comité s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2012, avec un taux de présence de 100 %.

COMITÉ D'AUDIT

Au 31 janvier 2013, ce Comité est composé de Messieurs Éric Courteille (Président) et Jacques Clay, ainsi que de Madame Catherine Pourre, administrateurs indépendants, et de Monsieur Henk Bodt.

Sous la responsabilité exclusive et collective des membres du Conseil d'administration, le Comité d'audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières, et en particulier :

- a) au processus d'élaboration de l'information financière ;
- b) à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques;
- c) au contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes;
- d) à l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Dans ce cadre le Comité a notamment pour mission :

- d'examiner le périmètre de consolidation et les projets d'états financiers consolidés et sociaux et de rapports y afférents qui seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration;
- de s'assurer du choix du référentiel de consolidation des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés ou sociaux, ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe;
- de s'assurer auprès de la Direction Générale que l'ensemble des communications légales et financières auprès des autorités boursières sont régulièrement accomplies;

- d'évaluer le degré de satisfaction des Commissaires aux comptes dans la qualité des informations reçues des services de la Société dans l'exercice de leur mission et recueillir les commentaires du management quant au degré de sensibilité des Commissaires aux comptes aux affaires du Groupe et à son environnement;
- d'examiner toute information portée à sa connaissance quant aux opérations et transactions de la Société soulevant un problème d'éthique, et quant aux transactions qui selon leur nature et la personne concernée feraient apparaître un conflit d'intérêts;
- de s'assurer que les principaux risques sont identifiés, gérés et portés à sa connaissance. Il examine à cet effet les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, le programme d'audit interne, suit son évolution et les résultats des plans d'actions, attire l'attention du Conseil sur les améliorations qui ont été faites ou qui restent à réaliser;
- de donner un avis sur la nomination ou le renouvellement des Commissaires aux comptes;
- de s'assurer de l'indépendance et de l'objectivité des Commissaires aux comptes.

Ce Comité s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2012, avec un taux de présence de 100 %.

COMITÉ DE NOMINATIONS

Au 31 janvier 2013, ce Comité composé de Madame Agnès Touraine (Présidente), de Messieurs Cornelius Geber et Vincent Mercier, administrateurs indépendants et de Monsieur Jean-Paul Villot, a pour attribution :

- proposer la définition d'administrateur indépendant ;
- pour autant que de besoin émettre un avis sur l'indépendance d'un administrateur et suggérer au Conseil des évolutions éventuelles de sa composition;
- présélectionner les candidats au Conseil selon les critères suivants:
- indépendance, compétence, motivation, disponibilité,
- adéquation avec la composition actuelle et l'évolution souhaitable du Conseil,
- maintien du juste nombre d'administrateurs indépendants au sein du Conseil;
- présélectionner le futur Président-Directeur Général ;

Règlement intérieur

 examiner toutes questions relatives aux droits et obligations des membres du Conseil d'administration.

Ce Comité s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2012, avec un taux de présence de 100 %.

Règlement intérieur

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration a été adopté par le Conseil d'administration du 30 mars 2004.

Le Règlement intérieur a pour objectif de fixer la mission, les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les droits, les engagements et les pratiques de recrutement de ses membres, dans les limites de leurs compétences réelles, afin d'assurer la pérennité de l'entreprise, son développement harmonieux et d'optimiser dans la durée la création de valeur au profit des actionnaires, des salariés et des divers partenaires de la Société.

Il est approuvé et modifié par seule décision du Conseil d'administration.

Sont annexés au Règlement intérieur :

- le règlement du Comité de nominations ;
- le règlement du Comité des rémunérations ;
- le règlement du Comité d'audit ;
- la définition de l'administrateur indépendant donnée par le Comité de nominations;
- la charte de l'actionnaire dirigeant.

Le Règlement intérieur fixe les missions du Conseil.

Outre les missions dévolues par la loi et les statuts, le Conseil approuve les choix stratégiques, les budgets, les acquisitions et cessions significatives, les restructurations et s'assure de la qualité, de la fiabilité des informations financières et non financières et de la communication faite aux actionnaires.

Le Conseil d'administration est notamment sollicité sur :

- l'approbation du rapport du Président, l'organisation et la préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne;
- la définition de l'administrateur indépendant ;
- la politique de rémunération des cadres dirigeants du Groupe ;
- les modifications nécessaires au règlement des différents Comités.

Les Comités spécialisés, dans ce cadre, font des propositions au Conseil, chacun dans leur domaine.

Le Règlement intérieur définit les droits et les engagements des administrateurs insistant en particulier sur l'assiduité, la confidentialité des informations véhiculées, le droit d'information de l'administrateur et les restrictions en matière d'intervention sur le titre Neopost.

Il fixe à quatre le nombre minimum de réunions à tenir par exercice et à une année de jetons de présence la valeur minimum des actions Neopost à détenir par chacun des administrateurs.

Il précise enfin les règles de retranscription des procès-verbaux des réunions.

L'intégralité du Règlement intérieur est disponible sur le site Internet du Groupe à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/fr/autres-informations-reglementees/reglement-interieur-du-ca

Équipe de direction

L'équipe de direction a essentiellement pour mission de participer à l'élaboration des choix stratégiques du Groupe et d'en coordonner la mise en œuvre à l'échelon mondial. Elle comprend, pour l'exercice 2012, les personnes suivantes :

	D ('
Denis Thiery	Président-Directeur Général
Philippe Boulanger	Recherche & Développement
Henri Dura	Document Management Solutions
Enno Ebels	Data Quality Solutions
Alain Férard	Neopost ID
Clem Garvey	Europe, Asie & Export
Chris Hockey	Ressources Humaines
Jean-François Labadie	Finances
Thierry Le Jaoudour	Chaîne d'approvisionnement
Dennis LeStrange	Amérique du Nord
Susan Macke ^(a)	Stratégie & Marketing
Gavin Macrae	Relations postales & partenariats
Alain Midowski	Juridique

⁽a) Nikolaus Scholz a été nommé à la tête de la Stratégie & Marketing le 1er février 2013.

À l'exception de Denis Thiery, aucun des membres de l'équipe dirigeante ne siège au Conseil d'administration de Neopost S.A.

Rémunérations des dirigeants et des administrateurs

ÉQUIPE DIRIGEANTE

La rémunération brute de l'équipe de direction, y compris le Président-Directeur Général, Monsieur Denis Thiery, est la suivante :

[En milliers d'euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Rémunération de l'équipe dirigeante		
Rémunération fixe	3 247,3	2 963,0
Rémunération variable	1973,6	1721,4
Avantages en nature (voitures de fonction, garantie sociale des dirigeants d'entreprise)	227,6	221,3
Jetons de présence	15,0	15,0
Valorisation de stock-options (a)	505,8	651,6
Valorisation d'attribution de titres donnant accès au capital (a)	2 808,5	2 040,3
Retraites (b)	3 799,6	2 379,1

[[]a] Le montant indiqué correspond à la charge de l'exercice, pour les attributions de l'exercice et des années antérieures, dont la charge globale est étalée sur la durée d'acquisition.

⁽b) Valorisation des actifs versées depuis la mise en place du plan.

Rémunérations des dirigeants et des administrateurs

La partie variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires, de résultats opérationnels et de besoin en fonds de roulement du Groupe. Les rémunérations variables figurant dans le tableau ci-dessus correspondent aux montants versés sur l'exercice 2012 au titre de l'exercice 2011.

Au 31 janvier 2013, en matière de retraite, le Président-Directeur Général et un certain nombre de cadres dirigeants du Groupe bénéficient d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) à hauteur de 5 % de leur rémunération dans la limite de 5 fois le plafond de la Sécurité Sociale et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des

impôts] avec un engagement de rente de 1,1 % de la rémunération par année de service, pour un maximum de 20 ans, cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur.

Avant l'âge légal de départ en retraite à taux plein, la prestation subit des abattements. Le montant des engagements de retraite à fin janvier 2013 s'élève à 6 139,6 milliers d'euros contre 3 755,3 milliers d'euros au 31 janvier 2012 et concerne les membres de l'équipe de direction. Les paiements cumulés s'élèvent à fin janvier 2013 à 3 799,6 milliers d'euros incluant 0,1 millier d'euros d'intérêts.

ADMINISTRATEURS

(En euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Jetons de présence		
Denis Thiery	15 000	15 000
Henk Bodt	40 000	37 000
Jacques Clay	35 000	32 000
Éric Courteille	32 500	-
Cornelius Geber	32 000	32 000
Michel Guillet	8 500	32 000
Éric Licoys	21 000	39 500
Vincent Mercier	32 500	27 000
Catherine Pourre	40 000	32 000
Michel Rose	-	18 500
Isabelle Simon	16 500	-
Agnès Touraine	35 000	27 000
Jean-Paul Villot	35 000	32 000
TOTAL	343 000	324 000

Les modalités de calcul des rémunérations des administrateurs sont les suivantes :

- jetons de présence de base : 15 000 euros par an ;
- jetons de présence d'assiduité : 3 000 euros par séance ;
- membres de Comités (le Comité de nominations et des rémunérations comptant pour un seul Comité): 5 000 euros par an ;
- Présidence d'un Comité : 5 000 euros supplémentaires par an.

Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération autre que les jetons de présence de Neopost S.A., mis à part Monsieur Denis Thiery dont la rémunération est détaillée dans les paragraphes ci-dessous et Monsieur Jean-Paul Villot qui continue à percevoir le bénéfice des attributions gratuites d'actions et des attributions d'options qui lui ont été accordées dans le passé.

			Indemnités ou avantages	
			dus ou susceptibles d'être	Indemnités relatives
	Contrat	Régime de retraite	dus à raison de cessation ou	à une clause de non-
Dirigeants mandataires sociaux	de travail	supplémentaire	du changement de fonction	concurrence
Denis Thiery	Suspendu	oui	non	non

Neopost se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'Afep/Medef en décembre 2008, sauf en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail,

cf. rapport du Président sur le contrôle interne du présent document de référence.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

La rémunération totale et les avantages en nature versés par Neopost S.A. et les sociétés qu'elle contrôle au cours de l'exercice 2012 à Monsieur Denis Thiery Président-Directeur Général se décompose ainsi :

(En euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2012
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe brute	600 000	600 000	600 000	600 000
Rémunération variable brute	699 360	837 000	837 000	694 140
Jetons de présence	15 000	15 000	15 000	15 000
Avantages en nature (voiture de fonction, garantie sociale des dirigeants d'entreprise)	14714	14714	14456	14456
TOTAL (a)	1 329 074	1 466 714	1 466 456	1 323 596
VALORISATION DES STOCK-OPTIONS (b)	123 085	-	193 871	-
VALORISATION DES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL (b)	735 567	-	576 510	-

- (a) Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général en janvier 2010. Son niveau de salaire fixe est de 600 000 euros en plus d'un bonus cible de 100 % à objectifs atteints.
- [b] Le montant indiqué correspond à la charge de l'exercice pour les attributions de l'exercice et des années antérieures dont la charge globale est étalée sur la durée d'acquisition.

La rémunération du Président-Directeur Général comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération variable est assise sur les résultats du Groupe en matière de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de capitaux employés à hauteur de 80% du bonus cible, complété par des objectifs spécifiques de performances individuelles à hauteur de 20%. Les montants de rémunération variable figurant dans la colonne «montants versés» du tableau ci-dessus sont les montants versés l'année n au titre de l'année n-1. La part variable de la rémunération du Président-Directeur Général représente 100% de sa rémunération fixe et peut être portée à 150% en cas de dépassement des objectifs. Au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2013, le Président-Directeur Général a réalisé une performance de 117% des objectifs fixés. En conséquence, sa rémunération variable s'établit à 699 360 euros, hors jetons de présence.

Les jetons de présence sont perçus à raison du mandat social que Monsieur Denis Thiery exerce dans la *holding* du Groupe.

Au 31 janvier 2013, en matière de retraite, le Président-Directeur Général bénéficie, au même titre qu'un certain nombre de cadres dirigeants du Groupe, d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) à hauteur de 5 % de sa rémunération dans la limite de 5 fois le plafond de la Sécurité Sociale et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts) avec un engagement de rente de 1,1 % de la rémunération par année de service, pour un maximum de 20 ans, cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur.

Pour tout départ avant l'age légal de retraite à taux plein, la prestation subit des abattements proportionnels au nombre d'années restant à courir. Le montant des engagements de retraite à fin janvier 2013 s'élève à 6 139,6 milliers d'euros contre 3 755,3 milliers d'euros au 31 janvier 2012 et concerne les membres de l'équipe de direction.

Les paiements cumulés s'élèvent à fin janvier 2013 à 3 799,6 milliers d'euros incluant 0,1 millier d'euros d'intérêts.

Au 31 janvier 2013, il n'existe ni prêt, ni garantie accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Au 31 janvier 2013, il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, les déclarations sur opérations sur titres Neopost faites par Monsieur Denis Thiery ont été diffusées à l'AMF et publiées sur le site Internet Groupe.

Suivant les recommandations de l'AMF, Monsieur Denis Thiery a confié à une société de gestion indépendante un mandat portant sur la vente de 20 000 titres Neopost entre mars 2012 et mars 2013, au cours moyen de la période. 9 900 titres ont été cédés dans le cadre de ce mandat. Ce mandat n'a pas été renouvelé pour la période 2013/2014.

Il est précisé que Monsieur Denis Thiery s'est engagé à détenir un minimum de 50 000 actions Neopost jusqu'à la fin de son mandat social.

La rémunération fixe de Monsieur Denis Thiery qui s'élève à 600 000 euros n'a pas évolué depuis sa nomination le 12 janvier 2010. Sur décision du Conseil du 25 mars 2013, la rémunération fixe de Monsieur Denis Thiery est porté à 650 000 euros avec effet rétroactif au 1er février 2013. Cette augmentation correspond à une hausse de 2,7 % par an sur les 3 derniers exercices (2010-2011-2012). Le bonus cible reste inchangé.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les plans suivants ont été approuvés :

Date de l'Assemblée Générale	Nombre d'options attribuables	Durée de l'autorisation
9 février 2000	1 200 000	5 ans
9 juillet 2003 ^[a]	900 000	38 mois
5 juillet 2006	960 000	38 mois
7 juillet 2009	960 000	38 mois

(a) Dont 33 300 ont été attribuées en actions gratuites selon les autorisations des Assemblées Générales du 9 juillet 2003 et 6 juillet 2005.

Ces options de souscription ou d'achat d'actions sont attribuées au Comité de direction et aux salariés présentant les meilleurs potentiels.

Le Groupe considère qu'une seule personne répond au critère de dirigeant tel que décrit dans l'article L. 621-18-2-l-b du Code monétaire et financier, à savoir une personne ayant le pouvoir de prendre des

décisions de gestion et concernant la stratégie de l'entreprise et ayant accès régulier à des informations privilégiées concernant Neopost, directement ou indirectement. Il s'agit de Monsieur Denis Thiery, Président-Directeur Général.

Le détail de ces plans de souscription figure dans la note 18-3 des comptes consolidés du présent document de référence.

Attribution gratuite d'actions

Date de l'Assemblée Générale	Nombre d'actions attribuables	Durée de l'autorisation
5 juillet 2006	320 000	38 mois
6 juillet 2010	400 000	26 mois
4 juillet 2012	300 000	26 mois

Les attributions réalisées sont décrites dans la note 18-3 des comptes consolidés du présent document de référence.

Plan d'Épargne d'Entreprise

Un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) de Groupe a été mis en place par Neopost S.A. en septembre 1998. Peuvent adhérer au PEE groupe Neopost, les salariés de Neopost S.A. ou des sociétés françaises qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, à condition de bénéficier d'une ancienneté d'au moins six mois.

Un Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO) a été mis en place chez Neopost S.A. ainsi que dans les sociétés françaises du Groupe, ouvert aux salariés à condition de bénéficier d'une ancienneté d'au moins trois mois.

Un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) a été créé et agréé le 19 janvier 1999 par la Commission des Opérations

de Bourse, afin de gérer les sommes reçues dans le cadre du PEE groupe Neopost. Le FCPE groupe Neopost investit les sommes ainsi recueillies principalement en actions de Neopost S.A. et les avoirs sont bloqués pendant une période de cinq ans, sauf cas légaux de disponibilité anticipée.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. réunie le 4 juillet 2012 a délégué au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, pendant une période de 26 mois, des actions réservées aux salariés adhérents notamment au PEE groupe Neopost, dans la limite d'un montant nominal maximum de 600 000 euros.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce et aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers, le Président-Directeur Général vous rend compte ci-après des principes de gouvernement d'entreprise mis en œuvre par la Société, de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société.

Le présent rapport a été préparé par le Président-Directeur Général avec le concours de la Direction du Contrôle Interne Groupe ainsi que des directions fonctionnelles concernées. C'est donc en particulier sous l'impulsion du Président-Directeur Général et sous la supervision des membres du Comité de direction que les travaux spécifiques décrits dans ce rapport sont menés. Le présent rapport est présenté et discuté en Conseil d'administration, il a été approuvé par le Conseil lors de sa séance du 25 mars 2013.

Gouvernement d'entreprise – Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des Comités spécialisés

CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Neopost poursuit depuis de nombreuses années une démarche active de gouvernement d'entreprise. En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'Afep et le Medef en décembre 2008, est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du présent rapport.

Ces recommandations, qui ont fait l'objet d'une consolidation dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'Afep et le Medef en avril 2010 (ci-après le « code Afep-Medef »), peuvent être consultées sur le site Internet du Medef : www.medef.fr.

MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE « APPLIQUER OU EXPLIQUER » DU CODE AFEP-MEDEF

Certaines pratiques de la Société diffèrent, sur un nombre très limité de points, des dispositions du code Afep-Medef. Elles concernent les points suivants :

 section 3 du code Afep/Medef relative à la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général: Le Conseil d'administration a décidé, suite à la fin du mandat de Président de Jean-Paul Villot en 2007, d'opter pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général en considérant ce mode de gouvernance comme le plus adapté à l'organisation et au mode de fonctionnement de Neopost. Cette organisation des pouvoirs, dans le contexte de Neopost permet de valoriser la connaissance et l'expérience des affaires du Directeur Général, favorise une relation étroite entre les dirigeants et les actionnaires et la réactivité du Conseil, et optimise la coordination et la capacité de mise en œuvre rapide des opérations au sein du Groupe. La présence de plus de deux tiers d'administrateurs indépendants au sein du Conseil, le règlement intérieur du Conseil d'administration ainsi que la mise en place en 2012 d'une procédure de gestion des conflits d'intérêts (Conflict Interest Policy) offrent les garanties nécessaires pour exercer un tel mode de direction dans le respect des bonnes pratiques de gouvernance;

 section 19 du code Afep/Medef relative à la cessation du contrat de travail en cas de mandat social : Le Conseil d'administration considère que sa décision de maintenir le contrat de travail de Denis Thiery initialement conclu le 1er octobre 1998 se justifie au regard de son ancienneté de 15 ans au sein du Groupe (et des 9 années d'exécution de ce contrat de travail jusqu'à sa suspension en 2007 lors de sa nomination comme Directeur général). En ce qu'elle permet une politique de promotion interne permettant de confier des postes de mandataires sociaux à des cadres dirigeants expérimentés ayant une profonde connaissance des métiers et des marchés sur lesquels Neopost intervient et pour qui la perte de droits liés à leur contrat de travail et à leur ancienneté (comme l'indemnité conventionnelle de licenciement) constituerait un frein. Enfin, le contrat de travail du Président-Directeur Général en exercice est suspendu et ne contient aucune clause relative à des indemnités de départ.

DISPOSITIONS PRISES EN 2012 ET 2013 EN MATIERE DE GOUVERNANCE

En 2012, Neopost a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer ses pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. Les mesures d'amélioration ont porté principalement sur la composition des organes de gouvernance au travers notamment du renouvellement et de la féminisation du Conseil (nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants, dont une femme), de la nomination de nouveaux présidents au sein des comités (tous indépendants). Par ailleurs, les règles de gestion des conflits d'intérêts ont été précisées et une procédure *Conflict Interest Policy* a été déployée en 2012 sur le top management. En matière de contrôle interne, le programme d'audits croisés a été déployé notamment grâce à la formation de collaborateurs du Groupe qui ont pu intégrer la cellule d'audit interne. Ce programme de formation des collaborateurs à l'audit sera reconduit sur l'exercice 2013.

Rapport du Président

En début d'année 2013, le Conseil d'administration a analysé l'application du code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef, puis revu les dispositions écartées et l'explication qui en est donnée dans le document de référence.

1.1 Structure de gouvernance

Le Conseil d'administration a décidé, suite à la fin du mandat de Président de Jean-Paul Villot en 2007, d'opter pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général en considérant ce mode de gouvernance comme le plus adapté à l'organisation et au mode de fonctionnement de Neopost. Cette structure unitaire a été instituée en vue d'accroître l'efficacité et la réactivité de la gouvernance du Groupe tout en assurant un bon équilibre des pouvoirs.

Cette organisation des pouvoirs permet de valoriser la connaissance et l'expérience des affaires du Directeur Général, favorise une relation étroite entre les dirigeants et les actionnaires et la réactivité du Conseil, et optimise la coordination et la capacité de mise en œuvre rapide des opérations au sein du Groupe.

Dans le cadre de ce changement de gouvernance, le Conseil d'administration de Neopost a estimé que la nomination de M. Denis Thiery en qualité de Président du Conseil d'administration en plus de celle de Directeur Général était le meilleur choix pour la Société et ses actionnaires.

Afin de préserver un équilibre dans les débats et au sein des structures de gouvernance, le Conseil d'administration est composé d'une majorité d'administrateurs indépendants, le Comité d'audit est majoritairement (et entièrement à mi-2013) composé d'administrateurs indépendants et la politique de gestion des conflits d'intérêts a été revue et formalisée en 2012.

Limitation que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, ainsi que le cadre fixé par le règlement intérieur du Conseil, aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général, qui par ailleurs est également le Président du Conseil d'administration.

1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

1.2.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le profil détaillé des membres du Conseil d'administration est décrit au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'administration après avis du Comité de nominations. Ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale.

L'évolution du Conseil d'administration est en ligne avec la stratégie du Groupe : renouvellements réguliers des membres (rajeunissement), respect de la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes, maintien de la proportion d'administrateurs étrangers.

Le Code Afep-Medef a été modifié en avril 2010 pour introduire des recommandations en matière d'équilibre dans la représentation entre les hommes et les femmes au sein des Conseils. Le Code propose d'atteindre un pourcentage d'au moins 20 % de femmes à compter du 1er janvier 2014 et d'au moins 40 % à compter du 1er janvier 2017. L'objectif défini par la loi du 27 janvier 2011 d'atteindre en 2014 une proportion d'au moins 20 % de chaque sexe est déjà atteint par Neopost depuis 2011.

Le Conseil d'administration continue ses réflexions sur la rotation de ses membres afin de poursuivre la diversification de sa composition pour les années à venir. A ce titre, le Conseil a souhaité maintenir un profil international dans sa composition et a proposé, lors de sa séance du 25 mars 2013, la nomination d'un administrateur indépendant et étranger, Monsieur Bill Hoover, afin de remplacer Monsieur Henk Bodt (démissionnaire). Le profil nord américain de Monsieur Bill Hoover et son expérience dans le conseil et la transformation d'entreprise apportent une vraie valeur dans la complémentarité des membres du Conseil d'administration tant au regard de l'activité de la société (40% de l'activité du Groupe est réalisée en Amérique du Nord) que des projets à mener dans le cadre de sa nouvelle stratégie.

À la date de dépôt du présent document de référence, le Conseil d'administration est composé de dix membres nommés pour une durée de trois ans et dont au moins deux tiers d'administrateurs sont indépendants, en conformité avec le règlement intérieur du Conseil:

- Monsieur Denis Thiery, Président-Directeur Général;
- Monsieur Henk Bodt;
- Monsieur Jacques Clay, administrateur indépendant ;
- Monsieur Eric Courteille, administrateur indépendant ;
- Monsieur Cornelius Geber, administrateur indépendant ;
- Monsieur Vincent Mercier, administrateur indépendant ;
- Madame Catherine Pourre, administrateur indépendant ;
- Madame Isabelle Simon, administrateur indépendant ;
- Madame Agnès Touraine, administrateur indépendant ;
- Monsieur Jean-Paul Villot.

Le nombre d'administrateurs âgés de plus de 70 ans ne peut pas dépasser le tiers des administrateurs en exercice. La limite d'âge du Président est fixée à 65 ans.

Le Conseil d'administration ne comprend pas de membres élus par les salariés

Évolutions au cours de l'exercice

L'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 4 juillet 2012 a renouvelé le mandat d'administrateur de Messieurs Henk Bodt et Vincent Mercier pour une durée de trois ans, ratifié la nomination de Monsieur Eric Courteille, qui a été coopté par le Conseil d'administration suite à la démission de Monsieur Michel Guillet, constaté la non sollicitation de son renouvellement par Monsieur Éric Licoys, et nommé Madame Isabelle Simon.

Indépendance des administrateurs

Conformément aux recommandations du code Afep-Medef et au règlement intérieur du Conseil, ce dernier revoit périodiquement la situation des administrateurs au regard des critères d'indépendance.

En application des recommandations du code Afep-Medef, le Comité de nominations émet annuellement un avis sur l'indépendance des membres du Conseil d'administration au regard des critères d'indépendance retenus pour la Société. Le dernier avis a été rendu lors du Conseil d'administration du 25 mars 2013. Il a confirmé que parmi les administrateurs siégeant au Conseil au 31 janvier 2013, sept étaient indépendants, soit 70 % d'administrateurs indépendants.

Conformément aux recommandations du code Afep-Medef, le règlement intérieur du Conseil et des Comités prévoit que le Conseil d'administration, le Comité de nominations et le Comité des rémunérations sont composés d'une majorité d'administrateurs qualifiés d'indépendants et que le Comité d'audit est composé de deux tiers d'administrateurs indépendants.

Les critères d'indépendance retenus par le code Afep/Medef (article 8.4) sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans, étant précisé que la perte de la qualité d'administrateur indépendant n'intervient qu'à l'expiration du mandat au cours duquel a été dépassée la durée de douze ans.

1.2.2 MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil, organe social, lieu de discussions stratégiques et de décision, optimise la création de valeur en intégrant les intérêts à court, moyen et long termes des actionnaires et autres parties prenantes.

Indépendamment des prescriptions légales applicables localement, Neopost est particulièrement attentif à ce que le Conseil puisse assumer les rôles suivants:

- approuver l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la Société et veiller à leur mise en œuvre;
- veiller au bon fonctionnement au sein de la Société d'un système offrant une assurance raisonnable que les opérations sont effectuées en conformité avec les lois et règles en vigueur;
- créer et animer des Comités spécialisés afin d'enrichir la prise de décision;
- approuver les projets d'investissements et toute opération, notamment d'acquisition ou de cession, susceptible d'affecter significativement le résultat de Neopost, la structure de son bilan ou son profil de risques;
- adopter le budget annuel, revoir et arrêter les états financiers à intervalles réguliers;
- définir la politique de communication financière de la Société ;
- s'assurer de la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés;
- désigner les mandataires sociaux chargés de diriger la Société ;
- définir la politique de rémunération de la Direction Générale sur recommandation du Comité des rémunérations ;
- examiner annuellement, avant la publication du rapport annuel, au cas par cas, la situation de chacun des administrateurs puis porter à la connaissance des actionnaires les résultats de son examen de sorte que puissent être identifiés les administrateurs indépendants;
- approuver le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Les modalités de fonctionnement du Conseil, les droits, les engagements et les pratiques de recrutement de ses membres dans les limites de leurs compétences réelles sont définies dans le règlement intérieur. Celui-ci détaille également ses missions et les opérations pour lesquelles son approbation est nécessaire.

1.2.3 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2013, les dix membres (dont sept sont indépendants) qui composent le Conseil d'administration se sont réunis à huit reprises avec un taux d'assiduité de 86 %. La durée moyenne des réunions a été de trois heures.

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président

Les principaux thèmes discutés lors des séances du Conseil ont été les suivants :

Stratégie Groupe:

- la présentation du projet de budget 2013;
- les perspectives 2012-2013 ;
- les résultats trimestriels ;
- les perspectives du Groupe;
- l'examen des acquisitions et des projets en cours.

Durant les dix-huit derniers mois, le Président a travaillé par itération avec les membres du Conseil sur la définition de la nouvelle stratégie du Groupe. Des séances spécifiques du Conseil ont été dédiées à la stratégie. En janvier 2013, le Conseil d'administration a été réuni une journée sur un site résidentiel afin de présenter avec le management un certain nombre de pistes de réflexion sur la stratégie future. Cette réunion a donné lieu à la présentation de nouveaux produits.

Gouvernement d'entreprise :

- la présentation du tableau 2013 des Green and Red Periods, périodes au cours desquelles les transactions sur titres sont autorisées (voir section « Déontologie Boursière » du présent rapport);
- le renouvellement des mandats d'administrateurs venant à échéance: Messieurs Henk Bodt et Vincent Mercier;
- la cooptation d'un nouvel administrateur, Monsieur Eric Courteille, et la nomination d'un nouvel administrateur, Madame Isabelle Simon:
- l'évolution des règles de fonctionnement du Conseil au travers de la mise à jour du Règlement intérieur;
- les résultats des travaux du Comité d'audit et, notamment, l'évolution du dispositif de contrôle interne;
- les résultats des travaux du Comité des rémunérations et, notamment, la réflexion sur la politique de rémunération comme instrument de rétention à long terme;
- l'approbation du rapport du Président ;
- la répartition des jetons de présence au titre de l'exercice 2012.

Finances Groupe:

- l'arrêté des comptes consolidés ;
- l'arrêté des comptes sociaux ;
- la situation de la trésorerie et de la dette, les dividendes, le lancement et le suivi des programmes de rachat d'actions.

Il est à noter que les litiges en cours les plus significatifs sont systématiquement présentés et discutés lors du Conseil.

Les documents concernant l'ordre du jour des réunions sont adressés par la Direction dans les meilleurs délais, dès leur finalisation, soit plusieurs jours avant la réunion.

Le règlement intérieur précise que l'obligation d'information qui incombe au Président-Directeur Général s'accompagne également de l'engagement de chaque administrateur de s'informer avec diligence et réclamer en temps utile au Président-Directeur Général les informations nécessaires à sa compréhension des points de l'ordre du jour, de se rendre disponible et de consacrer le temps et l'attention nécessaire à ses fonctions.

Cèglement intérieur du Conseil et des Comités

Le règlement intérieur du Conseil d'administration et des Comités, qui existe depuis le 30 mars 2004, et dont la dernière version a été approuvée par le Conseil d'administration du 25 mars 2013, est disponible sur le site Internet du Groupe (www.neopost.com).

Evaluation du Conseil

Conformément aux recommandations du Code Afep-Medef, le Conseil a débattu de son fonctionnement lors de la séance de mars 2012; la question de la composition du Conseil est un sujet régulièrement abordé au sein du Conseil d'administration. Cette analyse a permis de poursuivre ou de mettre en œuvre un certain nombre de bonnes pratiques sur l'exercice 2012-2013, à savoir :

- la revue des règles de fonctionnement du Conseil au travers de la mise à jour du règlement intérieur;
- la cooptation d'un nouvel administrateur indépendant disposant de compétences financières et business;
- la cooptation d'une nouvelle femme au sein du Conseil disposant également de compétences financières et ayant exercé des fonctions de Direction générale, afin de poursuivre la féminisation du Conseil;
- la poursuite des sessions sur la stratégie du Groupe.

Le Conseil procède à une auto-évaluation par questionnaire tous les trois ans sur sa composition, son organisation et son fonctionnement. Le questionnaire d'auto-évaluation s'inspire des propositions formulées par l'IFA (Institut français des administrateurs) pour favoriser les meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Le Conseil a réalisé une auto-évaluation de son fonctionnement et de ses pratiques au cours de l'exercice 2009.

En mars 2012, le Conseil a procédé à une revue de son questionnaire d'auto-évaluation avec l'aide d'un cabinet externe. L'auto-évaluation du Conseil a été réalisée au cours du 1er semestre 2012. Il ressort des commentaires et débats résultant de cette auto-évaluation que les administrateurs sont globalement très satisfaits du fonctionnement et des travaux du Conseil d'administration et de ses Comités. Les principales conclusions de cette auto-évaluation, d'où ressortent des pistes d'optimisation, sont les suivantes :

- consulter les administrateurs pour compléter l'ordre du jour en amont de la réunion du Conseil d'administration;
- mettre en place un cursus de formation d'une journée à destination des nouveaux administrateurs afin d'appréhender plus rapidement l'activité et les enjeux de Neopost;

- aborder a minima une fois par an le plan de succession et la nomination du top management;
- mettre en œuvre la procédure de gestion des conflits d'intérêts. Dans le cadre d'un projet global de charte d'éthique Groupe, la Direction du Contrôle Interne Groupe a mis en place en octobre 2012 une procédure de gestion des conflits d'intérêts (voir le paragraphe 2.1.4 « Le cadre de référence éthique »).

Charte éthique

Poursuivant les actions engagées depuis de nombreuses années en matière de bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, la charte de l'administrateur a été approuvée le 28 mars 2011.

Elle permet aux administrateurs d'exercer pleinement leurs compétences et d'assurer l'entière efficacité de la contribution de chacun d'entre eux, dans le respect des règles d'indépendance, d'éthique et d'intégrité qui sont attendues de leur part. La charte de l'administrateur définit ainsi un certain nombre de principes au travers de huit articles :

- article 1 Administration et intérêt social ;
- article 2 Respect des lois et des statuts ;
- article 3 Exercice des fonctions : principes directeurs ;
- article 4 Indépendance et devoir d'expression ;
- article 5 Indépendance et conflit d'intérêts;
- article 6 − Intégrité, loyauté et devoir de discrétion ;
- article 7 Professionnalisme et implication;
- article 8 Professionnalisme et efficacité.

L'intégralité de la charte de l'administrateur est disponible sur le site Internet du Groupe à l'adresse suivante : http://www.neopost.com/fr/information-périodique/conseil-d'administration.

Déontologie boursière

En matière de déontologie boursière, le règlement intérieur définit les droits et les engagements des administrateurs, en insistant en particulier sur la confidentialité des informations recueillies et les restrictions en matière d'intervention sur le titre Neopost.

Neopost dispose en effet d'une « charte de déontologie boursière » dont l'objet est de « définir les règles d'intervention des mandataires sociaux, des personnes assimilées et des collaborateurs informés sur les titres Neopost ». Cette charte a été renforcée en 2007 pour tenir compte des évolutions réglementaires au niveau européen :

- rappel des lois et règlements en vigueur en matière de déontologie boursière ainsi que les sanctions administratives et/ou pénales attachées.
- définition des notions clés (information privilégiée, collaborateurs informés, etc.); rappel des obligations de confidentialité à la charge des mandataires sociaux, personnes habilitées ou collaborateurs informés;

- précisions sur les règles d'abstention de transaction boursière en fournissant en annexe un calendrier des périodes au cours desquelles les transactions sur titres sont autorisées: Tableau Red and Green Periods;
- précisions, par souci de transparence et de prudence, sur les obligations déclaratives auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en fournissant en annexe un modèle type de déclaration;
- rappel des dispositions particulières relatives aux stock-options et aux actions gratuites.

Chaque mandataire social, collaborateur informé ou personne assimilée signe une lettre d'engagement attestant avoir pris connaissance de la charte de déontologie boursière et s'engage à en respecter les termes.

La Direction Juridique est chargée de veiller au respect de la charte au sein de Neopost S.A. et a ainsi mis à jour cette charte après la transposition des directives européennes au cours de l'exercice 2008 et informé les personnes concernées. Une revue des personnes assujetties à cette charte est réalisée annuellement.

1.2.4 LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'audit

Le Conseil est assisté d'un Comité d'audit, composé de quatre administrateurs (dont trois indépendants) qui s'est réuni trois fois en 2012 avec un pourcentage de participation de 100 %. La durée moyenne des réunions a été de trois heures.

Les rôles et missions du Comité d'audit sont décrits au chapitre « Gouvernement d'Entreprise » du document de référence.

Le Comité d'audit est composé de Madame Catherine Pourre, de Messieurs Eric Courteille [Président] et Jacques Clay, tous trois administrateurs indépendants et de Monsieur Henk Bodt. Le Comité de nominations a considéré que Madame Catherine Pourre et Monsieur Eric Courteille remplissaient les critères pour figurer parmi les « experts financiers » du Comité, et ce en raison de la formation (expert-comptable) et de l'expérience de Madame Catherine Pourre (Directeur Général Adjoint du groupe Unibail, notamment en charge de la Direction Financière) et de l'expérience en matière comptable et financière de Monsieur Eric Courteille (Directeur financier et Secrétaire général de Redcats).

Le Comité d'audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières, et, en particulier :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président

Travaux au titre de l'exercice

Les principaux thèmes discutés lors des séances du Comité ont été les suivants :

- la revue des états financiers annuels ;
- la revue des travaux des Commissaires aux comptes ;
- l'examen du mandat des Commissaires aux comptes ;
- la revue du rapport de gestion ;
- La revue des méthodologies de valorisation et des impacts IFRS;
- la revue de la cartographie des risques et des plans d'action 2012;
- le suivi des programmes réalisés par l'audit interne ;
- l'analyse du plan d'audit interne 2013.

Comité des rémunérations

Le Conseil est assisté d'un Comité des rémunérations, composé de quatre administrateurs (dont trois indépendants), qui s'est réuni quatre fois en 2012 avec un taux de participation de 100 %. La durée moyenne des réunions est de 2 heures.

Les rôles et missions du Comité des rémunérations sont décrits au chapitre « Gouvernement d'Entreprise » du document de référence.

Le Comité des rémunérations est composé de Madame Catherine Pourre (Présidente), de Madame Agnès Touraine et de Monsieur Vincent Mercier, tous trois administrateurs indépendants, et de Monsieur Jean-Paul Villot.

Les Comités des rémunérations sont précédés de réunions préparatoires entre le Président du Comité, le Directeur des Ressources Humaines Groupe et le cas échéant, le Président-Directeur Général.

Le Comité des rémunérations a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration en matière de rémunération des dirigeants du Groupe et d'attribution d'options d'achat ou de souscriptions d'actions. Sur ces bases, et conformément au règlement intérieur, le Comité des rémunérations est chargé :

- de définir la politique générale de rémunération pour le Président-Directeur Général, y compris les retraites, les indemnités de fin de carrière ou de séparation, les avantages divers;
- de proposer et d'évaluer tous les ans les règles de détermination de la part variable des dirigeants mandataires sociaux et veiller à la cohérence des critères retenus avec les orientations stratégiques de la Société à court, moyen et long terme;
- d'examiner la politique salariale du Groupe;
- d'être informé par la Direction Générale des niveaux de rémunération des principaux cadres dirigeants;
- de revoir les chiffres relatifs à la rémunération qui seront publiés dans l'annexe des comptes sociaux;

 de fixer le montant des jetons de présence et leur mode de répartition en fonction de la contribution de chacun des membres du Conseil au sein du Conseil et dans les Comités spécialisés.

Travaux au titre de l'exercice

Les principaux thèmes discutés lors des séances du Comité ont été les suivants :

- la revue des plans de performance des cadres dirigeants du Groupe ;
- la structure des plans de performance à compter de 2013;
- la révision salariale du Président-Directeur Général et de l'équipe dirigeante;
- la rémunération des administrateurs ;
- le suivi de la conformité avec les recommandations AFEP/MEDEF;
- la composition et le fonctionnement du comité ;
- la revue des projets d'accord d'intéressement à long terme et analyse des positions de place;
- la réflexion sur la politique de rémunération comme instrument de rétention.

Comité de nominations

Les rôles et missions du Comité de nominations sont décrits au chapitre « Gouvernement d'Entreprise » du document de référence.

Le Comité de nominations est composé de Madame Agnès Touraine (Présidente) et de Messieurs Cornelius Geber et Vincent Mercier, tous trois administrateurs indépendants, et de Monsieur Jean-Paul Villot. Ce Comité s'est réuni trois fois en 2012 avec un taux de participation de 100%. La durée moyenne des réunions est de 2 heures.

Le Comité de nominations est chargé à ce titre $\,:\,$

- d'examiner toute proposition de nomination à une fonction de Président-Directeur Général du Groupe;
- d'être informé de la politique élaborée par la Direction Générale en matière de gestion des cadres dirigeants du Groupe;
- d'assurer la pérennité des organes de direction en établissant un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs afin de pouvoir proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacance non prévue;
- de proposer la définition d'administrateur indépendant ;
- d'émettre un avis sur l'indépendance des administrateurs et suggérer au Conseil des évolutions éventuelles de sa composition;
- d'auditionner les candidats administrateurs à partir de profil définis correspondant aux talents recherchés pour compléter ceux déjà présents;
- de présélectionner les candidats au Conseil selon les critères suivants:
- indépendance, compétence, motivation, disponibilité,

- adéquation avec la composition actuelle et l'évolution souhaitable du Conseil,
- maintien du juste nombre d'administrateurs indépendants au sein du Conseil;
- de piloter périodiquement à l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration (autoévaluation).

Travaux au titre de l'exercice

Les principaux thèmes discutés lors des séances du Comité ont été les suivants :

- réflexion sur sa composition afin de se conformer aux recommandations Afep/Medef, notamment au regard de la mixité (article 6.3 du code Afep/Medef);
- analyse de l'application du code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef, et explication des dispositions écartées dans le document de référence;
- recherche et identification de nouveaux profils afin d'ouvrir le Conseil, qui ont abouti à la sélection de deux nouveaux administrateurs indépendants, l'une disposant de compétences financières et ayant exercé des fonctions de Direction générale, et l'autre disposant de compétences financières et business.

1.2.5 MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'article 18 des statuts rappelé en partie 6 du document de référence rappelle les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.

1.2.6 PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sont décrits dans le chapitre « Rémunération des mandataires sociaux » du rapport financier annuel, conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, dans le rapport de gestion.

Rémunération du Président-Directeur Général

La rémunération brute du Président-Directeur Général de Neopost S.A. est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable déterminée chaque année par le Conseil d'administration sur la base des propositions du Comité des rémunérations.

La partie variable versée en 2012 a été déterminée en fonction de la réalisation d'objectifs quantitatifs à hauteur de 80 %, en matière de chiffre d'affaires, de résultat opérationnel et de besoin en fonds de roulement du Groupe et pour 20 % en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatifs.

Chacun de ces critères est affecté d'un coefficient de pondération, révisé d'une année sur l'autre lors des délibérations du Comité des rémunérations. En outre, cette partie variable se situe dans une

fourchette exprimée en pourcentage de la rémunération fixe, dans la limite d'un plafond prédéfini.

En matière de retraite, le Président-Directeur Général bénéficie d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts), d'une contribution globale de 5 % de sa rémunération dans la limite de 5 fois le plafond de la Sécurité Sociale et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts), avec un engagement de rente de 1,1 % de la rémunération par année de service pour un minimum de 8 ans et un maximum de 20 ans. Avant 67 ans, la prestation subit des abattements (cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur).

Rémunérations des administrateurs

La politique de rémunérations des administrateurs est fondée sur l'assiduité aux séances du Conseil. La rémunération des administrateurs s'établit comme suit :

- jetons de présence de base : 15 000 euros par an ;
- jeton de présence d'assiduité : 3 000 euros par séance ;
- membre de Comités: 5 000 euros par an et ce conformément au règlement intérieur qui prévoit que « la participation d'un administrateur à un Comité peut justifier une augmentation de ses jetons de présence sur décision du Conseil d'administration »; les Comités des rémunérations et de nominations comptent pour un seul Comité;
- présidence d'un Comité : 5 000 euros supplémentaires par an.

À l'exception du Président-Directeur Général (dont la rémunération est détaillée dans le chapitre « Gouvernement d'Entreprise » du présent rapport) les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération de la part de Neopost S.A. en dehors des jetons de présence.

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Les attributions d'actions gratuites et de stock-options réalisées sont décrites en note 18-3 de l'annexe aux comptes consolidés inclus dans la partie 4 du présent document de référence.

Elles sont effectuées sur la base des recommandations du Comité des rémunérations.

Le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise, mais aussi :

- attraction et rétention de forts potentiels ;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle.

Pour les actions gratuites de performance, les conditions comprennent comme critères une combinaison des critères suivants : le rendement total de l'actionnaire, la croissance du chiffre d'affaires consolidé, le niveau de marge opérationnelle, le résultat

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président

net par action, le retour sur capitaux propres et le retour sur capitaux employés.

Les actions gratuites de performance attribuées au profit des dirigeants mandataires sociaux de Neopost S.A. ne peuvent pas représenter plus de 0,15 % du capital social.

Un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites de performance a été mis en place en janvier 2013. Pour les mandataires sociaux et les cadres dirigeants ayant une influence sur les résultats du Groupe, ce plan inclut des critères de performances conformément aux recommandations Afep-Medef et aux résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires, le niveau de réalisation pour ces critères quantitatifs a été établi de manière précise mais n'est pas rendu public pour des raisons de confidentialité.

1.2.7 INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN MATIÈRE D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code du commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

- la structure du capital de la Société est décrite en partie 5 du document de référence;
- les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 sont décrites en partie 3 du document de référence;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont de la compétence de l'AGO ou de l'AGE;
- les pouvoirs du Conseil d'administration ou du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions sont décrits en partie 5 du document de référence.

2 Dispositif de contrôle interne du groupe Neopost

Cette section, après avoir donné la définition du contrôle interne retenue par Neopost et précisé la démarche mise en œuvre pour la production du présent rapport, détaille les grands dispositifs du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe et indique les perspectives d'évolution sur ces sujets.

Le référentiel de contrôle interne retenu par Neopost

Dans le cadre de sa démarche de structuration du contrôle interne, Neopost s'appuie sur le cadre de référence publié par l'AMF en janvier 2007 et mis à jour en juillet 2010 et a utilisé, pour l'établissement du présent rapport, le guide d'application de cette recommandation.

Selon la définition de l'AMF, le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale;

- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, le dispositif de contrôle interne contribue à la maîtrise des activités de la Société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les risques auxquels la Société est confrontée seront pleinement maîtrisés et que les objectifs de la Société seront atteints.

L'analyse des risques fait partie intégrante du processus de contrôle interne du Groupe.

Le dispositif de contrôle interne mis en place par Neopost a vocation à couvrir l'ensemble des opérations réalisées au sein du Groupe.

Le contrôle interne est d'autant plus pertinent qu'il est fondé sur des règles de conduite et d'intégrité portées par la Direction Générale et communiquées à toute l'entreprise.

Neopost s'est inscrit, dans une approche visant à la prise en compte du cadre de référence AMF, notamment autour des cinq composantes du contrôle interne définies comme :

- l'organisation et les modes opératoires ;
- la diffusion des informations en interne ;
- la gestion des risques ;
- les activités de contrôle ;
- le pilotage du contrôle interne.

Le plan du présent rapport détaille successivement la situation du contrôle interne de Neopost au regard des cinq composantes décrites dans le Cadre de Référence de l'AMF.

2.1 L'organisation et les modes opératoires

2.1.1 LES PRINCIPES D'ORGANISATION ET LA DÉFINITION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le périmètre

Neopost procède régulièrement à des acquisitions d'entités de petite taille qui sont rapidement intégrées au Groupe. En fonction de leur maturité en matière de contrôle interne, le traitement peut aller du simple envoi des procédures Groupe de contrôle interne ainsi que des instructions de reporting pour mise en application, jusqu'à la nomination d'un responsable dédié chargé de l'intégration.

Classiquement lors d'une nouvelle acquisition, le Directeur du Contrôle Interne a un entretien avec le Directeur financier de la filiale afin de lui présenter le dispositif de gestion des risques; il lui envoie l'ensemble des procédures du Groupe et le questionnaire d'autoévaluation relatif au contrôle interne [Self-Assessment Questionnaire of Accounting and Finance Internal Control] afin que la filiale puisse

s'évaluer. Le Directeur du Contrôle Interne Groupe se rend sur place, environ un an après l'acquisition de la filiale, pour vérifier la mise en conformité de la filiale à la politique de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe.

L'oraanisation

De par sa présence directe dans vingt-neuf pays et indirecte dans près de quatre-vingt-dix pays, le Groupe a adopté une organisation territoriale décentralisée qui s'appuie sur :

- le Comité exécutif Groupe, constitué de vingt membres, dont le rôle est de participer à l'élaboration de la stratégie du Groupe et d'en assurer le pilotage. Il valide l'ambition du Groupe à moyen terme, établit les axes prioritaires de progrès et identifie les domaines d'expertises à venir et les synergies. Il se réunit au minimum trois fois par an;
- le Staff Groupe, constitué de treize membres, faisant aussi partie du Comité exécutif Groupe, dont le rôle est d'assurer la mise en place des objectifs et moyens cohérents avec la stratégie, d'assurer le suivi opérationnel de la réalisation de ces objectifs et de prendre au niveau du Groupe les décisions courantes. Il se réunit en moyenne tous les quinze jours;
- le management de chaque filiale, réuni dans un Comité de direction, est responsable de la mise en œuvre de la stratégie ainsi que de la bonne maîtrise des aspects opérationnels liés aux activités de son périmètre. Cette organisation permet une prise en compte optimale des spécificités locales, notamment en matière de réglementation postale et de compréhension des marchés:
- le management local est relayé dans les domaines stratégiques par des équipes de coordination chargées d'assurer une application homogène des politiques Groupe au niveau international, de gérer les grands projets fonctionnels et enfin, de promouvoir et coordonner les initiatives individuelles (Marketing, Services, Ressources Humaines, Juridique et Informatique).

Responsabilités et délégation

Le Groupe a formalisé un modèle de limitation des pouvoirs des *Managing Directors* des entités légales qui répertorie les décisions spécifiques nécessitant l'approbation préalable du Conseil d'administration ou de l'organe équivalent dans chaque pays concerné.

La structure décentralisée de Neopost et sa taille humaine (5 756 salariés) font que le management du Groupe laisse une grande latitude aux filiales pour définir les rôles et responsabilités des collaborateurs. Il est du ressort de chaque responsable (notamment via un *on-boarding program* propre à chaque filiale, lors de l'embauche de nouveaux salariés) de présenter à son subordonné les missions qu'il doit remplir vis-à-vis de la structure.

La cohérence et le pilotage de l'ensemble sont assurés notamment dans le cadre des *Operational Reviews* mensuelles telles que décrites dans le paragraphe « La diffusion des informations en interne ».

Les organigrammes, largement diffusés, permettent à chacun de situer les échelons de responsabilité au sein de la filiale et, au-delà, au niveau du Groupe. Il est à noter que des descriptions de poste existent sur la base desquelles sont définis les objectifs individuels, les évaluations annuelles et les plans de suppléance/succession en cas de vacance du poste.

Il existe un manuel des procédures comptables et financières actualisé régulièrement sur les flux les plus critiques (voir paragraphe 2.6.1 « Manuel des procédures comptables et financières » du présent rapport), avec prise en compte du principe de la séparation des tâches.

En matière de systèmes d'information, Neopost applique la règle de séparation entre les fonctions de support aux systèmes et les fonctions opérationnelles. Ceci passe par une revue annuelle par un prestataire extérieur des profils existants sur les applications clés impactant la production des comptes (SAP et Oracle notamment) et la définition de plans d'actions.

2.1.2 LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

Pour soutenir sa stratégie de développement, le Groupe investit dans le développement de ses managers et l'implication de ses équipes.

Le Groupe recherche et développe pour ses collaborateurs les qualités suivantes :

- compétences entrepreneuriales;
- valeurs éthiques et d'intégrité;
- capacité de travail en groupe.

La politique de ressources humaines est animée au travers d'une fonction centrale, attachée plus particulièrement au suivi des équipes de management et aux politiques de rémunération globale. Ces politiques sont ensuite déclinées dans les entités opérationnelles sous le contrôle d'un responsable au niveau local.

Les points marquant du contrôle interne sont :

- la fixation des objectifs annuels et revue mensuelle des performances par la Direction Générale évaluées selon un ensemble de critères précis et documentés;
- l'identification des potentiels afin de favoriser les opportunités de développement et optimiser la rétention des collaborateurs clés du Groupe;
- l'élaboration de plans de succession pour tous les postes clés du Groupe;
- l'application de règles précises définissant les rémunérations et la validation systématique des rémunérations allouées au management, en lien avec des comparaisons externes. En 2012, la procédure des ressources humaines a été totalement réécrite en coordination avec le Directeur des Ressources Humaines Groupe. Elle est plus précise et contraignante, en particulier en ce qui concerne les changements de politique de rémunération et le remboursement des dépenses. La mise en place en mai 2012

Rapport du Président

de cette procédure a donné lieu à une communication spécifique à l'attention des directeurs financiers des filiales [Chief Financial Officer or Finance Manager], afin de préciser leur rôle et leurs responsabilités en matière de contrôle des rémunérations et des remboursements de frais professionnels (memo Compensation and expense reimbursement control). Depuis, l'information relative aux rémunérations et avantages des directeurs de filiales et de leur équipe de direction (direct report) a été centralisée. Lors de ses déplacements dans les filiales, le Directeur du Contrôle Interne Groupe réalise une revue de cette grille avec le DRH de la filiale pour s'assurer que la filiale est en accord avec la politique du Groupe en matière de rémunérations.

- l'élaboration concertée de solutions permettant de combler les besoins du Groupe en termes de compétences dans les domaines stratégiques;
- l'actualisation permanente des compétences notamment sur le top management avec un dispositif spécifique, l'Université Neopost, développée en partenariat avec l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) à Jouy-en-Josas;
- la communication des postes à pouvoir et des indicateurs de suivi de la mobilité d'une entité à l'autre du Groupe afin de favoriser les évolutions internes.

Les ressources humaines sont gérées de manière décentralisée, dans le respect des réglementations propres à chaque pays. Depuis 2008, chacun des managers des filiales dispose d'un volet RH dans le manuel des procédures accessible et actualisé régulièrement sur NeoPortal, l'Intranet Groupe. Ce manuel des procédures a fait l'objet d'une actualisation en 2012. Les principaux domaines couverts sont :

- les définitions de fonction et l'évaluation professionnelle ;
- les politiques de rémunération ;
- l'appréciation de la performance ;
- les systèmes d'information RH;
- le suivi de la formation & le développement professionnel ;
- les relations avec les partenaires sociaux.

Les filiales sont responsables de l'organisation des formations pour leurs propres salariés. Des formations spécifiques peuvent être mises en place au niveau du Groupe, notamment pour des projets transversaux. La fonction centrale s'attache à la diffusion des meilleures pratiques ainsi qu'à l'animation de ce réseau dédié aux ressources humaines. Ainsi, en matière de formation des nonmanagers, il a été convenu, en liaison avec les DRH des filiales, de constituer un recueil de ces formations afin de favoriser leur diffusion dans les autres filiales et augmenter leur traçabilité.

La Direction des Ressources Humaines Groupe coordonne tous les deux ans depuis 2006 une enquête dite *Engagement Survey* auprès des salariés, pour évaluer le niveau d'implication et les axes d'amélioration. La dernière enquête a eu lieu en 2012. L'enquête est pilotée par un cabinet de consultants, Aon Hewitt.

Les résultats aident la Direction du Groupe à identifier et à privilégier les domaines où les salariés pensent qu'il est possible d'accroître leur degré de motivation et d'engagement en direction des objectifs de l'entreprise, pays par pays.

Ces plans d'actions ont été intégrés aux suivis effectués lors des revues opérationnelles mensuelles dans les filiales. Un point d'avancement est également évoqué systématiquement lors des road-shows managériaux. Les résultats de l'enquête sont pris en compte dans l'élaboration de plans stratégiques par les filiales du Groupe.

2.1.3 LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) a pour principale responsabilité d'assurer la coordination et la cohérence de la stratégie du Groupe pour les systèmes d'information ainsi que l'application de la politique du Groupe au niveau local. Il anime un réseau de Directeurs des Systèmes d'Information dans les filiales, qui reportent également à leur Président de filiale respectif.

Un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations Groupe (RSSI Groupe) a été recruté en 2009. Il reporte au DSI Groupe et est en charge de la définition et de l'application des politiques de sécurité dans le Groupe.

En 2012, un référentiel unique des standards de sécurité Groupe a été mis en place et un premier audit a été réalisé. L'ensemble des filiales sera audité sur l'année 2013.

Les plans de secours sont en place aux États-Unis ainsi que sur les principales filiales européennes (T1 2013).

Le projet de regroupement, dans deux Centres Informatiques, des serveurs européens des petites filiales a commencé en 2012. Ce projet se terminera en 2013/2014. Cette solution offre un haut niveau de sécurité et permet la mise en place de plans de secours.

Le plan d'harmonisation des différents ERP (hors US) est en cours de déploiement. La première phase a été réalisée en 2012 avec le regroupement des ERP de la filiale Allemande et de la Supply Chain. Le déploiement sur l'ensemble des autres filiales se déroulera sur 2013/2015.

Concernant le niveau de satisfaction des utilisateurs en matière de systèmes d'information, des *Service Level Agreements (SLA)* sont progressivement mis en place entre les directions informatiques et les filiales et entre les filiales afin de garantir notamment la disponibilité des systèmes.

2.1.4 LE CADRE DE RÉFÉRENCE ÉTHIQUE : « NOS PRINCIPES ET NOS VALEURS »

Le Groupe s'appuie sur des valeurs fortes (le *Neopost Way*), tout en préservant la diversité qui fait sa richesse.

Principes d'éthique du Groupe

Le Groupe dispose d'un recueil de valeurs disponible sur l'Intranet et qui s'applique à l'ensemble des employés. Il a été mis à jour et distribué dans l'ensemble du Groupe en 2010.

Après avoir présenté les principes de gestion propres à l'entreprise, ce recueil explicite les comportements clefs dans les relations avec les clients, les fournisseurs, les Investisseurs tout en mettant l'accent sur l'innovation, la reconnaissance, l'engagement et la diversité.

Il est en outre remis à tout salarié rejoignant le Groupe le jour de son embauche.

En matière de comportements, c'est l'axe central autour duquel Neopost organise son développement. Ce recueil décline les valeurs et les standards que le Groupe souhaite promouvoir. À ce titre, le contrôle interne est présenté comme une composante des principes d'organisation du Groupe.

Ce code d'éthique du Groupe pose les grands principes pour permettre une déclinaison dans les filiales et permettre à chacune de le compléter par les rappels nécessaires concernant l'observation des cadres réglementaires locaux et des pratiques en vigueur.

Dans le cadre d'un projet global de charte d'éthique Groupe, la Direction du Contrôle Interne Groupe a mis en place en octobre 2012 une procédure de gestion des conflits d'intérêts (Neopost Conflict of Interest Policy). Le formulaire annuel de déclaration est annexé à la procédure, et l'ensemble des filiales du Groupe doit retourner les documents signés sur le début de l'année 2013. Un message spécifique a été adressé aux Managing Directors, responsables financiers et responsables des ressources humaines pour les sensibiliser sur le sujet.

Suivi régulier du respect de l'éthique

Dans le cadre de la promotion d'une bonne conduite professionnelle, la Direction Groupe effectue des visites spécifiques dans les filiales (road-shows managériaux au moins une fois par an) pour échanger avec les responsables opérationnels, identifier leurs attentes, répondre à leurs questions et renforcer les messages clés sur le respect de l'éthique et les devoirs d'information à relayer auprès de l'ensemble des collaborateurs. Le système d'audits croisés aide à la formation des managers et aussi à renforcer le contrôle.

Chaque filiale a ses propres mesures disciplinaires, avec recours hiérarchique pour le salarié. Si le management local est amené à prendre des sanctions, ce sera principalement sur la base de la réglementation locale. S'il n'existe pas, au niveau du Groupe, de dispositif d'alerte comparable au *whistleblowing* américain, il est à noter que, eu égard à la brièveté des lignes hiérarchiques au sein du Groupe, les détections ou présomptions d'entorses aux règles internes sont susceptibles de remonter très rapidement à la Direction Générale.

En matière de communication vers les salariés, outre les canaux de diffusion habituels (implication du Comité d'entreprise, Intranet NeoPortal, affichage, journal interne, *newsletters*), Neopost a déployé un système d'alerte par courrier électronique, avertissant les destinataires des changements enregistrés sur le site Intranet du Groupe.

Gestion de la diversité

Une charte du recrutement qui édicte les grands principes à respecter a été mise en place au niveau du Groupe afin de sensibiliser tous les acteurs du recrutement. Cette démarche s'inscrit dans le projet de responsabilité sociale et sociétale du Groupe « Plus près de nos clients, plus près de notre communauté ». Elle permet également aux membres des équipes ressources humaines d'échanger leurs meilleures pratiques sur cette thématique. À cet égard la Direction des Ressources Humaines (DRH) Groupe constitue un recueil des initiatives afin de mieux illustrer ce projet.

L'ensemble des présidents des sociétés françaises du Groupe Neopost a signé la Charte de la diversité, établie par le Groupe (www.charte-diversité.com), afin de témoigner de son engagement en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein de l'organisation. La diversité et le travail en équipe sont des éléments clef du recueil des valeurs du Groupe.

Le Groupe attache une grande importance à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Une revue est régulièrement faite afin d'identifier des axes de progrès sur cette thématique. En mars 2012, le mode opératoire répertoriant l'ensemble des indicateurs de performance suivis par le Groupe, qui précise notamment pour chaque indicateur la définition, le mode de calcul, la période de référence, etc., a été remis à jour. S'agissant de l'égalité de traitement entre hommes et femmes, l'indicateur suivi par l'ensemble des filiales concerne « le nombre de femmes en position de management ». Cet indicateur évolue progressivement sur une tendance haussière.

Comme en matière d'éthique, l'idée est de définir des grands principes pour permettre une déclinaison dans les filiales et permettre à chacune de le compléter par les rappels nécessaires concernant l'observation des cadres réglementaires locaux et des pratiques en vigueur.

2.2 La diffusion des informations en interne

2.2.1 LA COMMUNICATION AU NIVEAU DU GROUPE

Plan stratégique à 3 ans, fixation des objectifs et procédures budgétaires, implication directe de la Direction Générale constituent les éléments majeurs du pilotage managérial au sein du groupe Neopost.

Un plan stratégique présentant les objectifs et les orientations à trois ans est réalisé chaque année au cours du second semestre selon un processus itératif de propositions de la part des filiales. Le plan stratégique est finalement consolidé puis validé par le Comité exécutif. Ce document est utilisé comme base pour la préparation des objectifs et des budgets annuels mensualisés.

Les budgets sont élaborés par chaque filiale, sur la base d'une procédure diffusée tous les ans par la Direction Financière Groupe.

Une fois approuvés en local puis en central, ces budgets sont utilisés comme base de discussion lors des revues opérationnelles mensuelles (*Operational Reviews*) en présence du Président-

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président

Directeur Général et du Directeur Financier Groupe ou du Directeur de la zone géographique concernée et du Contrôleur de Gestion Groupe.

Ces Operational Reviews permettent de s'assurer de l'adéquation des actions entreprises par chacune des entités avec la stratégie, les objectifs annuels et les projets spécifiques menés au sein du Groupe. Durant ces réunions sont en outre discutés les résultats du mois, les prévisions ainsi que les plans d'action en cours et à mettre en œuvre. Leur calendrier est fixé et communiqué à tous les dirigeants concernés en début d'année pour la durée de l'exercice ; leur contenu est, dans une grande mesure, standardisé. En amont de ces réunions, un processus similaire est décliné au sein des filiales, durant lequel les Comités de direction contrôlent les résultats des responsables opérationnels de leur périmètre.

Le reporting mensuel est élaboré par chacune des filiales selon un modèle commun. Il inclut des données financières, opérationnelles ainsi que des indicateurs de mesure de la performance par activité. Les indicateurs en place permettent de faire le lien entre une gestion efficace des activités et les objectifs stratégiques du Groupe. Les données chiffrées sont systématiquement comparées à celles de l'année précédente, au budget et aux prévisions actualisées. Toutes les variations significatives doivent être expliquées et faire l'objet de plans d'actions précis pour lesquels un responsable est nommé et un délai de réalisation fixé.

2.2.2 COMMUNICATION FINANCIÈRE

La communication financière a pour but d'informer objectivement les actionnaires et de promouvoir l'image financière de l'entreprise auprès de tout actionnaire existant ou potentiel, de tout acteur du marché financier et, plus généralement, du public.

La communication financière s'adresse à un public diversifié majoritairement composé d'investisseurs institutionnels. À ce titre, toute communication financière est préalablement revue par le Président-Directeur Général et le Directeur Administratif et Financier avant diffusion à l'extérieur du Groupe.

Cette communication s'appuie sur l'organisation périodique de *road shows* en France [7 jours], au Royaume-Uni [12 jours], en Amérique du Nord [11 jours] et dans le reste de l'Europe [7 jours], sur des présentations de groupe des conférences téléphoniques ainsi que sur des rendez-vous *one-on-one* avec des analystes financiers et gérants de fonds portant à environ 380 le nombre de rendez-vous effectués durant l'exercice 2012

Lors de ces manifestations le Président-Directeur Général, le Directeur Financier Groupe et le Directeur des Relations Investisseurs sont les seuls interlocuteurs habilités à échanger avec des actionnaires et analystes.

2.3 La gestion des risques

2.3.1 L'ANALYSE DES RISQUES

Une analyse des risques et des opportunités liées à l'environnement externe du Groupe est réalisée chaque année lors de l'élaboration du plan stratégique à trois ans.

Dans le cadre d'une organisation décentralisée du Groupe, les dirigeants des entités opérationnelles sont responsables de l'identification et de l'appréciation des risques liés aux activités qu'ils supervisent. Les résultats de leurs analyses, communiqués à la Direction Générale, sont revus et discutés dans le cadre des *Operational Reviews*. Lors de ces réunions, la mise en évidence des zones à risques [les *Red Flags*] est une pratique systématique.

La politique de gestion des risques est décrite dans la partie 3 « Facteurs de risques » du document de référence.

Par ailleurs, un processus de cartographie des risques annuel est en œuvre au sein du Groupe.

Durant l'exercice 2010-2011, une actualisation de la cartographie des risques a été menée sous la responsabilité du Directeur du contrôle interne en collaboration avec un prestataire externe dans le but de mettre à jour et de compléter la cartographie des risques existante au travers d'entretiens avec les responsables clés du Groupe ainsi que les Directions des différentes filiales (sélection des 20 top managers). Une liste de risques classés par thème a ainsi été élaborée et chaque risque a fait l'objet d'une notation par les personnes interrogées selon deux critères : l'impact et la probabilité d'occurrence.

En 2011, le Groupe a souhaité faire un focus sur sa filiale américaine, qui représente 40% de son chiffre d'affaires, et qui sortait d'un processus de fusion. La cartographie des risques de la filiale américaine a été présentée en février 2012 au Comité de direction de la filiale. Un plan d'action a été élaboré et est en cours de déploiement.

Neopost a prévu une mise à jour de la cartographie des risques Groupe sur l'exercice 2013.

Par ailleurs, différents plans d'actions opérationnels ont été mis en place au niveau du Groupe, sous la responsabilité de personnes clairement identifiées et sont suivis sur une base régulière au plus haut niveau du management du Groupe. En l'occurrence, les groupes de travail reportent au moins une fois par an au Comité exécutif Groupe.

Ainsi, les groupes de travail transverses entre les filiales, constitués sur les sujets suivants, sont actuellement actifs :

- suivi des réglementations postales locales (voir la section « Gestion des réglementations postales » dans le présent rapport);
- respect de l'environnement (voir la section « Environnement » dans le présent rapport);
- systèmes d'information (voir la section du même nom dans le présent rapport).

Outre la revue faite par le Comité d'audit fin mars 2013, les risques sont examinés par le Conseil d'administration avant toute décision majeure (nouvelles acquisitions, réorganisations, allocation de crédits) et suivis par la suite. Les risques sont abordés de manière

plus transverse par le Conseil lors de l'établissement du plan à trois ans, cycle au cours duquel :

- le Président-Directeur Général du groupe Neopost présente l'environnement de l'activité (réglementation postale, tendances du marché, concurrence);
- le Directeur Administratif et Financier présente la stratégie du Groupe et les objectifs financiers (par pays, par métiers...).Les risques sont également appréciés dans le cadre de la préparation et de la présentation du budget.

2.3.2. L'APPRÉCIATION DE LA SENSIBILITÉ AU RISQUE DE FRAUDE

Une démarche a été engagée auprès des responsables de filiales afin de s'assurer de leur correcte appréhension de ce risque, de procéder à un recensement des bonnes pratiques et de s'assurer de la diffusion de standards homogènes à travers le Groupe.

Afin de compléter sa couverture sur ce type de risque, Neopost S.A. a souscrit une police d'assurance spécifique.

Dans le cadre d'un projet global de charte d'éthique Groupe, la Direction du Contrôle Interne Groupe a mis en place en octobre 2012 une procédure de gestion des conflits d'intérêts (voir le paragraphe 2.1.4 « Le cadre de référence éthique »).

2.4 Les activités de contrôle

2.4.1 LES CONTRÔLES SUR LES PROCESSUS FINANCIERS

En raison de la structure très décentralisée des activités de Neopost, un manuel des procédures décrit ci-après dans le présent rapport a été mis en place. L'implication très régulière de la Direction Générale dans l'activité opérationnelle des filiales via les revues mensuelles permet d'aborder rapidement les éventuels dysfonctionnements identifiés et de réagir avec efficacité par la mise en place des plans d'action adéquats.

De plus, le département d'audit interne créé au début de l'exercice 2009 réalise des audits (audits croisés) pour renforcer ces contrôles (voir le paragraphe 2.5 « Le pilotage du dispositif de contrôle interne » dans le présent rapport).

Enfin, un manuel des procédures comptables a été rédigé et communiqué en janvier 2010 à l'ensemble des Directeurs Administratifs et Financiers. Il est régulièrement mis à jour et accessible via l'Intranet du groupe Neopost à l'ensemble du personnel administratif et comptable.

Un questionnaire d'auto-évaluation relatif au contrôle interne a été créé en 2008 et est régulièrement revu sur la base des objectifs de contrôle mentionnés dans le cadre de référence de l'AMF et des spécificités du groupe Neopost.

Ce questionnaire évolue régulièrement. Au titre de l'exercice 2012, le questionnaire a été diffusé en janvier aux filiales nouvellement acquises et en novembre pour les autres filiales, et retourné à la Direction Financière Groupe pour analyse : dix thèmes généraux ont été couverts au travers de 113 questions. Les thèmes d'analyse sont les suivants :

- Fixed assets and investments;
- Purchase / Trade payable;
- Trade receivable ;
- Cash;
- Employee benefits and HR policy;
- General Accounting;
- Legal;
- Tax;
- IT:
- Postal Compliance Management System (PCMS).

Ce questionnaire permet d'orienter le plan d'audit.

Afin de pouvoir suivre les plans d'actions définis pour chaque unité, un responsable a été nommé avec pour tâche la mise en place et le suivi des actions à mettre en place en respectant un planning donné.

2.4.2 LES CONTRÔLES SUR LES PROCESSUS OPÉRATIONNELS

La mise en place et la gestion des procédures et contrôles présentés ci-dessous visent à apporter une réponse opérationnelle concrète aux risques majeurs auxquels le Groupe peut être exposé. Les contrôles liés aux systèmes d'information ont fait l'objet d'une section spécifique précédemment dans le présent rapport.

La gestion des réglementations postales

Tous les développements de produits liés à l'affranchissement [machines à affranchir, balances,...] et la mise en place de procédures administratives liées aux postes sont réalisés en conformité avec la réglementation postale locale. Chaque filiale importante dispose d'un Postal Compliance Officer en charge du respect des réglementations postales et de son suivi dans le cadre du Postal Compliance Management System. Il rapporte fonctionnellement au Group Postal Compliance Officer. Il effectue, à l'échelle de la filiale ses propres audits en plus des audits réguliers diligentés par les postes nationales dont les résultats sont remontés aux Directions Générales.

La gestion de la supply chain

La restructuration de la *supply chain* engagée en 2007 a été poursuivie au cours des exercices 2011 et 2012 par le rééquilibrage du portefeuille de fournisseurs afin de renforcer l'indépendance du Groupe vis-à-vis des fournisseurs sous-traitants pour limiter les risques politiques et de sécuriser les flux d'approvisionnements vers les plateformes logistiques. Neopost a renforcé ses livraisons directes vers le client final afin de mieux contrôler l'ensemble de la chaîne logistique et d'optimiser son *working capital*. Le Groupe limite au maximum la création de stocks intermédiaires. En 2012, la *supply chain* a repris la responsabilité du stock en Allemagne.

L'innovation et le développement

Une Charte de développement des nouveaux produits a pour but de fournir une assurance raisonnable sur la conformité de ceux-ci à l'ensemble des exigences réglementaires.

Rapport du Président

Cette Charte prévoit que chaque projet significatif de Recherche et Développement (R&D) fasse l'objet d'un processus de validation en cinq étapes. Lors de ce processus, l'ensemble des parties prenantes au projet formalise une analyse en confrontant les aspects marketing, commercial, financier, technique (faisabilité/industrialisation), environnemental, et juridique (gestion des brevets). Le passage d'une phase à l'autre doit systématiquement être validé par le Staff Group (voir le paragraphe 2.1.1 « Les principes d'organisation et la définition des rôles et responsabilités »). Cette charte de développement a été adaptée pour prendre en compte les projets logiciels qui prennent une part de plus en plus importante dans le Groupe.

La qualité

L'essentiel des filiales est certifié ISO 9001 version 2000. Les fonctions de certification et de contrôle de qualité sont indépendantes des structures de développement et de fabrication.

De plus, un tableau de bord Qualité est analysé mensuellement. Il détaille deux indicateurs principaux (*Out of Box Failure* et *Breakdown Visit Per Year*) pour la gamme de produits du Groupe.

Les réglementations postales rendent Neopost responsable de la qualité des opérations que le Groupe aura jugées bon d'externaliser [R&D, Production]. Afin de s'acquitter de ses obligations, Neopost a placé des collaborateurs chez les sous-traitants les plus critiques (notamment en Chine et au Vietnam) pour veiller en permanence au respect des normes de qualité prédéfinies, notamment dans l'éventualité d'un audit diligenté par le régulateur en matière postale.

L'environnement

Depuis toujours, le Groupe est attentif au respect de l'environnement. Dans le cadre d'une politique spécifique, chaque filiale importante dispose d'un *Environmental Compliance Officer* en charge du respect des réglementations locales. Il rapporte fonctionnellement au *Group Environmental Officer*qui rapporte lui-même auprès du Président-Directeur Général.

De plus, le Groupe a lancé un programme de certification ISO 14001. À ce jour, toutes les filiales ont obtenu cette certification.

Enfin, un programme a été lancé pour la mise en conformité avec le standard d'hygiène et de sécurité OHSAS 18001. À ce jour, les principales filiales ont obtenu la certification.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé depuis 2007 dans une démarche visant à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques au cœur de son activité et à définir un référentiel et les enjeux majeurs en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Dans ce cadre, le Groupe a démarré de manière volontaire un pilote d'évaluation de son bilan carbone en 2011, en utilisant une méthodologie suivant le GHG Protocol (standard international compatible avec le *Carbon Disclosure Project*).

Enfin, Neopost continue ses activités de recyclage de produits et à privilégier les moyens de transport les moins polluants pour acheminer ses produits chez ses clients.

Neopost valorise ses diverses démarches responsables envers ses clients, partenaires et investisseurs au-delà de la plaquette *Challenge-Actions-Results* créée en 2010. Ainsi Neopost a créé en 2011 un éco-label qui permet de mettre en avant la qualité responsable de ses produits. Neopost a aussi engagé la rédaction d'un livre blanc publié courant 2012.

Pour plus d'informations, se reporter à la partie 3 / Environnement de ce Document de Référence.

Customer Relationship Management

La réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des clients Neopost contribue à l'élaboration d'un net promotor index suivi tous les mois (cet indice, sur une échelle de 1 à 10, permet de savoir si le client est satisfait au point de recommander Neopost). Au-delà des deux enquêtes annuelles conduites par le Groupe, les filiales peuvent mettre en place des mesures plus fréquentes. De plus, les données de clientèle sont gérées dans un outil spécifique, déjà opérationnel en France, en cours de déploiement aux USA et en phase d'implantation en Grande-Bretagne. Cet outil permet de progresser dans la connaissance et le suivi des clients et d'assurer la permanence de ces données au sein de l'entreprise.

Enfin, le programme spécifique (Sustainable Profitable Growth) s'est poursuivi autour de cinq axes : la rétention des clients existants, le développement de ventes croisées (ventes complémentaires à des clients existants), l'identification de prospects à fort potentiel, la segmentation de la clientèle et le développement des ventes. Ce programme est suivi à travers cinq indicateurs principaux au niveau de chaque filiale et en central au niveau Groupe.

2.5 Le pilotage du dispositif de contrôle interne

Le Conseil d'administration du groupe Neopost dispose d'un Comité d'audit dont la composition, le nombre de réunions et les principales missions sont décrites dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence. Le Comité d'audit sollicite la Direction du Contrôle Interne deux fois par an : pour la présentation du plan d'audit et des conclusions globales des audits précédents, et la présentation des projets spécifiques comme la réécriture de la procédure des ressources humaines, la mise en place de la procédure de gestion des conflits d'intérêts, les sociétés nouvellement acquises, etc.

La fonction « Audit interne » au sein du groupe Neopost a été créée au début de l'année 2009 avec à sa tête un Directeur du Contrôle Interne. La Direction du Contrôle Interne Groupe réalise une triple mission pour le compte du Groupe :

- identifier et analyser les risques ;
- réaliser des missions d'audit interne ;
- coordonner les actions de contrôle interne.

La Direction du Contrôle Interne Groupe coordonne les travaux d'une équipe d'auditeurs (2 auditeurs internes aux Etats-Unis ayant pour périmètre l'Amérique du Nord) et d'un réseau de correspondants en France et à l'étranger. Elle est rattachée à la Direction financière du Groupe, gage de son indépendance, et a vocation à se saisir de tous sujets sans restriction. Depuis juin 2009, la charte d'audit interne, signée par le Président-Directeur Général, prévoit notamment que les travaux de l'audit interne soient présentés périodiquement au Comité d'audit. Un responsable Audit interne a été nommé en mai 2011 aux Etats-Unis afin de seconder le Directeur du Contrôle Interne sur le territoire américain. En 2012, une nouvelle auditrice interne a été recrutée aux Etats-Unis.

Les missions d'audit interne suivent les principales normes de travail suivantes :

- une lettre de présentation standard;
- une réunion d'introduction avec le management ;
- une réunion de clôture suite à l'audit ;
- l'envoi d'un premier rapport par les auditeurs ;
- la réponse des entités auditées avec un plan d'actions spécifique pour chaque point d'audit (responsable, descriptif du plan d'action et date de réalisation);
- l'envoi du rapport final au Managing Director, au Directeur Financier Groupe, au Président-Directeur Général ainsi qu'au Directeur de zone;
- le suivi trimestriel des points d'audit à travers une communication au Directeur de zone et une revue lors des Operating Reviews.

Lors de l'exercice 2012, deux types d'audits ont été effectués :

- audit « général » : 17 audits couvrant l'ensemble des aspects du contrôle interne ont eu lieu dans 12 entités différentes. Ils couvrent l'ensemble des thèmes abordés dans le questionnaire d'autoévaluation.
- audit « thématique » : 8 audits sur une thématique précise (ex. : order to cash, produits et retours, order control, vendor management, etc.) ont également été conduits dans 3 entités importantes.

De plus, des sessions de formation pour les nouveaux auditeurs [13] ont été effectuées en 2012. Au total, depuis 2009, les sessions de formation ont permis de former 35 collaborateurs ayant des fonctions diverses au sein du Groupe (*CFO*, *Controller*, *Marketing*, *Accountant*, *Quality assurance manager*, *Managing Director*, *Investors Relations Manager*, etc.).

Le plan d'audit 2013 a été présenté au Comité d'audit le 25 mars 2013 ; ce plan d'audit contient notamment le planning d'audit qui sera structuré autour de 25 audits avec une concentration des audits sur les entités nouvellement acquises ainsi que sur les unités

de production et de leasing, des audits de suivi seront également réalisés sur l'année 2013.

De plus, comme les années précédentes, des actions de recrutement et de formation seront réalisées à destination notamment des collaborateurs du département Financier qui intégreront la cellule d'audit interne afin d'effectuer un à plusieurs « audits croisés » durant l'exercice. Neopost a en effet retenu un système d'audits consistant à faire mener les audits en filiales par des collaborateurs d'une autre filiale ou du siège sous la responsabilité du Directeur du Contrôle Interne Groupe, ceci dans un but d'échange de bonnes pratiques.

2.6 Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

2.6.1 LE MANUEL DE PROCÉDURES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

Ce manuel a pour vocation principale de positionner le groupe Neopost par rapport aux objectifs de contrôles définis par l'AMF dans le guide d'application comptable et financier du cadre de référence sur le contrôle interne. Il détaille les procédures à mettre en œuvre afin de produire l'information communiquée et définit les responsabilités en la matière. Il a été diffusé à l'ensemble des *Managing Directors* et Directeurs Financiers des filiales du Groupe, qui sont en charge de mettre en place ces procédures au niveau local en tenant compte des diverses spécificités locales.

En outre, ce manuel contient une procédure qui détaille le mode de mise à jour dudit manuel. Il est de la responsabilité du Directeur du Contrôle Interne de procéder à ces changements après accord formel du responsable du domaine concerné par la modification.

Chaque nouvelle procédure ou actualisation d'une procédure existante est communiquée aux filiales du Groupe électroniquement au responsable de chaque filiale. Chaque filiale organise la communication interne des procédures et s'assure qu'elles sont mises en œuvre et appliquées par les employés. Les procédures sont accessibles en permanence sur l'Intranet du Groupe.

2.6.2 L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE La préparation et contrôle de la fiabilité des informations

Chaque filiale du Groupe est dotée d'une équipe placée sous la responsabilité d'un Directeur Financier, membre du Comité de direction de la filiale. Incluant une structure de contrôle de gestion, chaque équipe est responsable de l'élaboration des données comptables et de gestion dans le cadre du reporting mensuel.

Les collaborateurs de la Direction Financière Groupe sont chargés d'identifier les changements dans les conditions d'exploitation, de façon à pouvoir prendre en compte leurs effets éventuels sur les pratiques comptables de l'entreprise. De plus, lors des revues opérationnelles mensuelles et de ses autres déplacements dans les filiales, la Direction Générale est mise au courant des évolutions significatives locales. Le Contrôleur de Gestion Groupe assure un rôle de coordination en ce domaine.

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président

La consolidation

L'actuel système informatisé de *reporting* et de consolidation, déployé dans toutes les filiales consolidées du Groupe, permet un suivi homogène de l'ensemble des données budgétaires et des données de gestion, un gain dans les délais de production (grâce à une gestion automatique des calendriers des tâches, avec un système de rappel) et une amélioration de la précision des informations de consolidation. Ainsi, grâce aux éléments d'analyse transmis par les départements de Contrôle de Gestion des filiales via l'outil et revus par le management local, le Directeur Financier Groupe dispose en permanence des informations permettant d'expliquer d'éventuels écarts au niveau du *reporting* consolidé.

Pour s'assurer de la fiabilité et de l'intégrité des informations de reporting et de consolidation, le nombre de licences d'accès au système d'information est limité à deux ou trois par filiale.

De plus, depuis 2007, ce système permet un suivi des indicateurs de gestion ; il permet notamment de produire des statistiques commerciales et marketing pour les filiales.

La trésorerie et le financement

L'équipe financière de Neopost S.A. gère la trésorerie du Groupe de façon centralisée. Dans un souci de réduction de l'exposition aux risques, des procédures sont en place, notamment sur la gestion du change et des taux d'intérêt, le *cash pooling* et l'optimisation des financements.

2.7 La description des principales actions envisagées pour 2013 relatives aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Pour rappel synthétique des principaux efforts mentionnés dans le cours du rapport, Neopost va notamment travailler sur les sujets suivants :

- gouvernement d'entreprise :
- mise à jour du règlement intérieur des Comités ;
- réflexion sur l'évaluation du Conseil d'administration ;
- contrôle interne :
- intégration des sociétés nouvellement acquises notamment au regard de l'application des procédures Groupe ;
- actualisation et approfondissement continus du manuel des procédures ;
- actualisation et enrichissement du manuel des procédures comptables (travaux en cours);
- audit interne:
- continuité du plan d'audit interne fondé sur l'« audit croisé » entre les filiales avec la réalisation en 2013 de 25 audits ;
- formation d'une dizaine de collaborateurs aux techniques de l'audit interne ;
- poursuite d'un programme de formation des Directeurs Financiers
 Groupe aux techniques de contrôle interne.

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Neopost S.A.

Exercice clos le 31 janvier 2013

Aux Actionnaires.

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Neopost S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce

Paris et Paris-La-Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

FINEXSI AUDIT Didier Bazin ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Diu

Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe	
Neopost en 2012	40
Décomposition du compte de résultat	4
Croissance du Chiffre d'affaires en 2012	4
Maintien de l'effort de Recherche et Développement	4
Marge opérationnelle courante à un niveau élevé	4
Bon déroulement du plan d'optimisation des structures 2011-2012	4
Résultat financier sous contrôle	4
Taux d'imposition en hausse	4
Augmentation du résultat net	4
Finalisation du refinancement	4
Une situation financière saine	4
Stabilité du dividende	4
Programme de rachat d'actions	4:
Instruments financiers	43
Couverture du risque de change	4
Couverture du risque de taux	4
Facteurs de risques	4
Risques juridiques	4
Risques de marché	4
Risques particuliers à l'activité	4
Engagement de retraite	4
Risques industriels et liés à l'environnement	4
Information sur le niveau de risque technologique représenté par l'entreprise	4
Risque sur actions	4
Fiscalité	4
Assurances	4
Informations sociales, environnementales et sociétales	4
Préambule	4
Informations sociales	4
Informations environnementales	5
Informations sociétales	5
Attestation de présence et rapport d'assurance modérée	
du vérificateur indépendant sur les informations sociales,	
environnementales et sociétales	5!
Actionnariat	57
Perspectives	59
Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions	
de récultat enérationnel courant	61

Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe Neopost en 2012

Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe Neopost en 2012

En 2012, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1 070,0 millions d'euros, en hausse de 6,7 % soit 2,5 % hors effets de change par rapport à 2011. Le résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions s'élève en 2012 à 266,7 millions d'euros contre 256,5 millions d'euros en 2011. La marge opérationnelle courante hors charges liées aux acquisitions (1) s'établit à 24,9 % du

chiffre d'affaires contre 25,6 % en 2011. Après prise en compte des charges liées aux acquisitions, la marge opérationnelle courante s'établit à 24,3 % du chiffre d'affaires 2012. Le résultat net part du Groupe s'élève à 160,6 millions d'euros en progression de 4,6 % par rapport à 2011.

DÉCOMPOSITION DU COMPTE DE RÉSULTAT

(En millions d'euros)	31 janvier 2013			31 janvier 2012	
Chiffre d'affaires	1 070,0	100,0 %	1 002,6	100,0 %	
Coûts des ventes	(238,0)	(22,2)%	(222,3)	(22,2)%	
Marge brute	832,0	77,8%	780,3	77,8 %	
Frais de Recherche et Développement	(33,0)	(3,1)%	(30,0)	(3,0) %	
Frais commerciaux	(269,1)	(25,2)%	(246,1)	(24,6) %	
Frais administratifs et généraux	(165,2)	(15,4)%	(151,8)	(15,1)%	
Frais de maintenance et autres charges	(89,8)	(8,4) %	(86,4)	(8,6) %	
Intéressement, paiement en actions	(8,2)	(0,8)%	(9,5)	(0,9) %	
Résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions	266,7	24,9 %	256,5	25,6 %	
Charges liées aux acquisitions	(6,8)	(0,6) %	-	-	
Résultat opérationnel courant	259,9	24,3 %	256,5	25,6 %	
Résultat des cessions d'immobilisations	(0,1)	(0,0)%	-	-	
Charge pour optimisation des structures	(4,0)	(0,4) %	(19,5)	(1,9)%	
Résultat opérationnel	255,8	23,9%	237,0	23,7%	
Résultat financier	(30,4)	(2,8)%	(27,6)	(2,8) %	
Résultat avant impôt	225,4	21,1 %	209,4	20,9 %	
Impôts sur les bénéfices	(64,5)	(6,0) %	(55,4)	(5,6) %	
Quote-part de résultat des SME	0,4	0,0 %	0,6	0,1 %	
RÉSULTAT NET	161,3	15,1 %	154,6	15,4%	
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,7	0,1%	1,0	0,1 %	
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	160,6	15,0%	153,6	15,3%	

CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2012

Le chiffre d'affaires 2012 progresse de 6,7 % pour atteindre 1 070,0 millions d'euros, soit une augmentation à taux de change constants de 2,5 %.

Ce chiffre d'affaires bénéficie de l'effet positif des acquisitions de GBC Australie (consolidée depuis juin 2011) de GMC Software AG (consolidée depuis juillet 2012) et de Human Inference (consolidée depuis décembre 2012). En revanche, comparé à l'année dernière, le chiffre d'affaires pâtit de moindres revenus de changements de tarifs postaux dans plusieurs pays.

Neopost a enregistré un fléchissement de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord et en France. En Amérique du Nord, pour faire face à la baisse temporaire du nombre de contrats de leasing arrivant à échéance entre deux vagues d'écho-décertifications, le Groupe a redéployé ses forces commerciales sur la gamme de solutions de mise sous pli. En France, la nouvelle organisation mise en place suite à la fusion des filiales de distribution a perturbé l'activité commerciale. La situation s'est améliorée au cours de l'année.

Les ventes d'équipements sont quasiment stables en 2012, à +0,4 % à taux de change constants. La consolidation de GMC Software $\,$ AG

[1] Marge opérationnelle courante hors charges liées aux acquisitions = résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions/chiffre d'affaires.

(ventes de licences) ainsi que les bons résultats enregistrés dans la région Asie-Pacifique ont permis de compenser les baisses enregistrées en Amérique du Nord et en France. Les ventes d'équipements représentent 31,1 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2012 contre 31,8 % en 2011.

Les revenus récurrents affichent une croissance à taux de change constants de $+3.4\,\%$ grâce notamment à la croissance du leasing et à la consolidation des sociétés GMC Software AG et Human Inference (revenus de maintenance et de services). Les revenus récurrents représentent 68,9 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2012 contre 68,2 % en 2011.

À taux de change constants, le chiffre d'affaires des systèmes d'affranchissement 2012 est en baisse de 2,1 % en raison des moindres revenus liés aux changements de tarifs postaux et de la fin de l'effet écho de la décertification de 2006 en Amérique du Nord. Les systèmes d'affranchissement représentent 65,0 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2012 contre 68,0 % en 2011.

Le chiffre d'affaires des systèmes de gestion de documents et logistique poursuit sa croissance: il est en progression de 12,1 % à taux de change constants grâce à la compétitivité des produits et services ainsi qu'à l'impact positif de la consolidation de GMC Software AG et de Human Inference. Les systèmes de gestion de documents et logistique représentent 35,0 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2012 contre 32,0 % en 2011.

Les Solutions de Communication et Logistique, activités non liées au courrier, ont connu un fort développement au cours de l'exercice. Elles ont représenté 13 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2012 contre 8 % en 2011. Cette forte progression est liée à la propre dynamique de croissance de ces activités ainsi qu'à l'intégration réussie des deux acquisitions réalisées : GMC Software AG et Human Inference dont les chiffres d'affaires ont continué de progresser fortement une fois celles-ci consolidées.

Baisse du chiffre d'affaires en Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires 2012 s'établit à 419,2 millions d'euros. Il est en baisse de 2,5 % à taux de change constants par rapport à 2011. Cette baisse s'explique par le fait que l'année 2011 avait bénéficié d'un niveau élevé de ventes de systèmes d'affranchissement lié à la fin de l'effet écho des décertifications de 2006 et de revenus liés aux changements de tarifs postaux supérieurs à ceux enregistrés en 2012. Le redéploiement de la force de vente vers les systèmes de gestion de documents a commencé à porter ses fruits sur la deuxième partie de l'année.

Recul du chiffre d'affaires en France

Le chiffre d'affaires 2012 atteint 236,3 millions d'euros. Il est en recul de 7,4 % par rapport à 2011. Ce recul s'explique par des effets de base de comparaison importants dans la mesure où Neopost avait bénéficié, en 2011, d'un changement de tarif postal ainsi que du contrat important remporté auprès de Chronopost. Il s'explique également par la mise en place de la nouvelle organisation commerciale faisant suite à la fusion des deux filiales de distribution, Neopost France et Satas, dont les effets perturbateurs auront

été plus forts et plus longs qu'initialement anticipés. Toutefois, la situation s'est améliorée vers la fin de l'année 2012.

Hausse du chiffre d'affaires au Royaume-Uni

Dans un environnement économique dégradé, le chiffre d'affaires de 125,5 millions d'euros est en hausse de 8,4 % en 2012, soit +2,0 % à taux de change constant.

Progression du chiffre d'affaires en Allemagne

Sur l'ensemble de l'année 2012, le chiffre d'affaires s'établit à 78,3 millions d'euros, soit une hausse de 6,0 %. Cette croissance traduit un fort niveau d'activité sur toutes les lignes de produits.

Forte dynamique dans le reste du monde

Le chiffre d'affaires 2012 se monte à 210,7 millions d'euros. Il est en hausse de 33,2 % soit 29,6 % à taux de change constants. Cette forte progression s'explique par la consolidation des sociétés GMC Software AG et Human Inference ainsi que par les bonnes performances réalisées en Asie-Pacifique.

MAINTIEN DE L'EFFORT DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de Recherche et Développement sont en augmentation, à 33,0 millions d'euros en 2012 contre 30,0 millions d'euros en 2011, soit respectivement 3,1 % et 3,0 % du chiffre d'affaires 2012 et 2011.

Une partie des dépenses de Recherche et Développement est immobilisée : 24,2 millions sur l'exercice 2012 contre 13,8 millions sur l'exercice 2011. Cette augmentation des dépenses de Recherche et Développement immobilisées est liée à la préparation du lancement de la nouvelle gamme de machines à affranchir et aux activités de GMC Software AG.

Les principaux efforts de Recherche et Développement portent sur les futures générations de machines, les logiciels, les infrastructures et les réseaux qui gèrent les flux d'informations entre les clients et les Postes et/ou les transporteurs.

MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE À UN NIVEAU ÉLEVÉ

Le résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions atteint 266,7 millions d'euros en 2012 contre 256,5 millions d'euros un an auparavant. La marge opérationnelle courante hors charges liées aux acquisitions s'élève à 24,9 % contre 25,6 % en 2011. Après charges liées aux acquisitions, la marge opérationnelle courante s'établit à 24,3 % du chiffre d'affaires en 2012 contre 25,6 % un an plus tôt.

Cette évolution s'explique notamment par les moindres revenus de changements de tarifs postaux, par l'effet dilutif sur la marge opérationnelle de la croissance en Asie-Pacifique, de la consolidation de GMC Software AG ainsi que par les investissements liés au déploiement du canal de distribution spécifique pour couvrir le segment d'entrée de gamme. L'augmentation des prélèvements sociaux sur les retraites, participation et intéressement en France a également pesé sur la performance opérationnelle.

Commentaires sur les résultats et la situation financière du groupe Neopost en 2012

La marge opérationnelle courante hors charges liées aux acquisition reflète :

- une marge réalisée dans Neopost Integrated Operations, supérieure à 25%;
- une marge réalisée dans les unités dédiées aux Communication & Shipping Solutions supérieure à 12 %.

Les charges liées aux acquisitions représentent 6,8 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2012. Elles étaient nulles en 2011.

Le résultat opérationnel courant atteint donc 259,9 millions d'euros contre 256,5 millions d'euros un an auparavant

BON DÉROULEMENT DU PLAN D'OPTIMISATION DES STRUCTURES 2011-2012

Le Groupe a lancé en 2011 un plan d'optimisation de ses structures aux États-Unis et en Europe afin de poursuivre la rationalisation de son organisation et de créer une nouvelle dynamique. Ce plan est aujourd'hui achevé.

Le Groupe a commencé à bénéficier des effets positifs de ce plan d'optimisation et confirme que celui-ci devrait générer des économies annuelles de l'ordre de 7 à 8 millions d'euros à compter de 2013.

Plus récemment, suite à l'acquisition de GMC Software AG, le Groupe a décidé de regrouper les équipes de Neopost travaillant sur les logiciels de composition de documents avec celles de GMC Software AG et de fermer les opérations du Groupe situées à Rüti en Suisse. Une provision de 4 millions d'euros a été constatée dans les comptes au 31 janvier 2013. Cette nouvelle optimisation des structures devrait générer plus de 2 millions d'économies à partir de 2014.

RÉSULTAT FINANCIER SOUS CONTRÔLE

Le coût de l'endettement financier net est sous contrôle. Il s'élève à 31,2 millions d'euros contre 30,4 millions d'euros en 2011. Par ailleurs, le Groupe bénéficie en 2012 de gains de change et autres éléments financiers de l'ordre de 0,8 million d'euros contre 2,8 millions d'euros l'année précédente. Au total, le résultat financier net s'établit à 30,4 millions d'euros en 2012 contre 27,6 millions d'euros en 2011.

TAUX D'IMPOSITION EN HAUSSE

Le taux d'imposition moyen est en hausse en raison notamment de l'augmentation de la fiscalité en France. Il s'établit à $28,6\,\%$ en 2012 contre $26,5\,\%$ un an auparavant.

AUGMENTATION DU RÉSULTAT NET

Après provisions pour optimisation des structures, le résultat net atteint 161,3 millions d'euros en 2012, soit une hausse de 4,3 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net part du Groupe s'établit à 160,6 millions d'euros contre 153,6 millions en 2011. La marge

nette part du Groupe $^{(2)}$ s'établit à 15,0 % du chiffre d'affaires en 2012 contre 15,4 % un an plus tôt.

FINALISATION DU REFINANCEMENT

Au cours de l'exercice 2012 le Groupe a, comme prévu, réussi à mener à bien l'intégralité de son programme de refinancement visant à mettre en place de nouvelles sources de financement en lieu et place du placement privé levé auprès du Crédit Agricole qui arrivait à échéance en décembre 2012 (133 millions d'euros) et de la ligne de crédit syndiqué revolving multidevises arrivant à maturité en juin 2013 (675 millions d'euros).

Entre juin 2012 et janvier 2013, le Groupe a ainsi levé 867 millions d'euros et 270 millions de dollars en réalisant :

- une émission de 175 millions de dollars sous la forme d'un placement privé aux Etats-Unis auprès de différentes compagnies d'assurance pour des maturités de 4 à 10 ans;
- une levée de 150 millions d'euros auprès de plusieurs compagnies d'assurances françaises, notamment AXA, pour une durée de 5 ans:
- une levée de 95 millions de dollars et de 67 millions d'euros sous la forme de placements privés de droit allemand dits Schuldschein auprès d'investisseurs européens et asiatiques pour une durée de 4 ans;
- une émission obligataire en France de 150 millions d'euros pour une durée de 7 ans auprès d'investisseurs qualifiés;
- une nouvelle ligne de crédit revolving euro/dollar d'un montant de 500 millions d'euros pour une durée de 5 ans, celle-ci s'étant substituée à la ligne de crédit syndiqué revolving multidevises arrivant à maturité en juin 2013 mentionnée ci-dessus.

Après refinancement, le coût de financement moyen du Groupe s'établit légèrement en dessous de 4%. La maturité moyenne de l'endettement s'est allongée de façon significative puisqu'elle est passée de moins de deux ans à plus de quatre ans.

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier est très élevée et fortement récurrente. Elle est en hausse de 1,4 % à 328,7 millions d'euros en 2012 contre 324,3 millions d'euros en 2011.

Les flux financiers marquants de l'année 2012 sont les suivants :

- un besoin en fonds de roulement hors leasing qui augmente de 18,8 millions d'euros hors effets de change et de périmètre en raison notamment de la baisse des comptes fournisseurs;
- un portefeuille de leasing qui augmente de 30,7 millions d'euros hors effets de change;
- un niveau d'investissement net de 224,1 millions d'euros dont 132,2 millions correspondent à des acquisitions, principalement celles de GMC Software AG et Human Inference, 24,2 millions

(2) Marge nette part du Groupe = résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère / chiffre d'affaires.

Instruments financiers

à la capitalisation des frais de R&D, le solde correspondant essentiellement au renouvellement du parc locatif de machines à affranchir et au déploiement des systèmes d'information;

 le paiement du solde du dividende 2011 et d'un acompte sur dividende 2012 pour un montant total de 98,6 millions d'euros.

L'endettement net (3) passe ainsi de 673,6 millions d'euros fin janvier 2012 à 791,5 millions d'euros à fin janvier 2013. Le Groupe rappelle que sa dette nette est totalement adossée aux flux futurs provenant de ses activités de location et de leasing.

Les capitaux propres augmentent fortement pour atteindre 746,6 millions d'euros fin janvier 2013 contre 696,8 millions d'euros un an auparavant. La dette nette représente 106 % du montant des capitaux propres au 31 janvier 2013 contre 97 % au 31 janvier 2012. Le ratio de couverture de la dette par l'EBITDA ^[4] atteint 2,4 en 2012 contre 2,1 un an auparavant.

Au 31 janvier 2013, le Groupe dispose de 452 millions d'euros de lignes de crédit non utilisées.

Il n'y a pas de restriction à l'utilisation des liquidités du Groupe. Le Groupe est toutefois soumis au respect de covenants financiers (cf. ci-dessous Facteurs de risques). Au 31 janvier 2013, les covenants financiers, à savoir une situation nette supérieure ou égale à 525 millions d'euros et un ratio dette nette/EBITDA inférieur ou égal à 3,25, sont respectés.

STABILITÉ DU DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 2 juillet 2013, un dividende total de 3,90 euros par action au titre de l'exercice 2012. Le Groupe ayant déjà procédé le 23 janvier 2013 au versement d'un acompte sur le dividende 2012 de 1,80 euro par action, le complément versé en août 2013 s'élèvera à 2,10 euros par action si le dividende est approuvé. Le solde du dividende 2012 sera intégralement payé en numéraire, comme ce fut déjà la cas pour le versement de l'acompte.

Pour 2013, le Groupe compte maintenir un dividende élevé et poursuivre sa politique d'acompte sur dividende.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Comme les années précédentes, un programme de rachat d'actions, portant au maximum sur 10 % du capital émis et à un prix maximal d'achat correspondant à 1,3 fois la moyenne des 60 derniers cours de clôture précédant le rachat, sera proposé à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 2 juillet 2013.

Instruments financiers

L'entreprise a recours à l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir ses risques de change et de taux.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette Société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et de taux et réalise la valorisation de son portefeuille aux normes IFRS, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier. Cette Société dispose des moyens techniques et humains afin d'assurer le suivi quotidien des évolutions des taux d'intérêts et des taux de change, alertant ainsi le Trésorier Groupe en fonction des stratégies mises en place.

COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Le groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des *stop loss*, niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le groupe Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à toujours avoir 3 ans de gestion.

⁽³⁾ Endettement net = dettes financières non courantes + dettes financières courantes – trésorerie et équivalents de trésorerie.

^[4] EBITDA = Résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions 259,9M€+ amortissements corporels 46,8M€+ amortissements incorporels 27,4M€

Facteurs de risques

Le groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de taux ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette [évolution des tirages sur sa ligne de *revolving*].

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent

toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

La sensibilité au risque de taux basée sur la dette prévisionnelle 2013 est la suivante :

- dans le cas d'une variation de 0,5 % à la hausse des taux d'intérêts, l'impact sur le résultat financier est de - 1,2 million d'euros sur la dette en euro et de - 0,4 million de dollars US sur la partie de la dette en dollar:
- dans le cas d'une variation de 0,5 % à la baisse des taux d'intérêts, l'impact sur le résultat financier est de + 0,9 million d'euros sur la dette en euro et de + 0,1 million de dollars US sur la partie de la dette en dollar.

Facteurs de risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ainsi que sur sa capacité à atteindre ses objectifs. Il considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

RISQUES JURIDIQUES

À ce jour, le Groupe n'a connaissance d'aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, susceptible d'avoir eu ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs défavorables sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

RISQUES DE MARCHÉ

Risque de liquidité

Compte tenu du niveau actuel de son endettement, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire facilement le service de sa dette. Les dettes du Groupe sont soumises à des respects de covenants financiers qui, si non respectés, peuvent entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2013, les covenants financiers à savoir une situation nette supérieure ou égale à 525 millions d'euros et un ratio dette nette/EBITDA inférieur ou égal à 3,25 sont respectés. Les capitaux propres atteignent 746,6 millions d'euros et le ratio dette nette sur EBITDA s'établit à 2,4.

La capacité à satisfaire le service futur de la dette dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers futurs.

Risque de change

Le Groupe a adopté une politique de couverture du risque de change (cf. ci-dessus Instruments financiers).

Neopost bénéficie d'une couverture de change naturelle sur sa marge opérationnelle courante et son résultat net.

Sur la base du budget 2013, la répartition des ventes et des coûts en dollar US est la suivante : ventes 35 %, coûts des ventes 46 %, coûts d'exploitation 30 %, frais financiers 34 %. Une variation à la baisse du dollar de 5 % par rapport au taux budget de 1,30 aurait les impacts suivants sur les comptes du Groupe : ventes - 19,5 millions d'euros, résultat opérationnel courant - 4,9 millions d'euros et résultat net - 3,1 millions d'euros.

Sur la base du budget 2013, la répartition des ventes et des coûts en livre britannique est la suivante : ventes 11 %, coûts des ventes 13 %, coûts d'exploitation 9 %. Une variation à la baisse de la livre de 5 % par rapport au taux budget de 0,82 aurait les impacts suivants sur les comptes du Groupe : ventes - 6,1 millions d'euros, résultat opérationnel courant - 1,8 million d'euros et résultat net - 1,3 million d'euros.

Au-delà de la couverture naturelle, aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de change.

Risque de taux

Le Groupe a adopté une politique de couverture du risque de taux (cf. ci-dessus Instruments financiers). Aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

RISQUES PARTICULIERS À L'ACTIVITÉ

Réglementation des autorités postales

La fabrication, la commercialisation et les services liés aux machines à affranchir sont réglementés par les autorités postales des pays dans lesquels le Groupe est présent. L'activité du Groupe peut donc être affectée de manière significative par les changements de la réglementation postale. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

De même, l'activité du Groupe est en partie dépendante de sa capacité à développer et à maintenir des contacts avec les responsables des administrations postales des pays concernés. Ces responsables sont susceptibles de changer, et aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à créer et à maintenir de telles relations dans le futur. L'impossibilité de maintenir de tels rapports pourrait avoir un effet négatif sur l'activité et les résultats opérationnels du Groupe.

L'impact de ce risque sur la situation financière du Groupe ne peut pas être quantifié.

Concurrence

Le Groupe a deux concurrents principaux, Pitney Bowes le nº 1 mondial et Francotyp Postalia le nº 3 mondial.

Pitney Bowes est une société cotée à New York qui a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 4,9 milliards de dollars et une marge opérationnelle de 21,9 %. Son marché principal est l'Amérique du Nord. La division de Pitney Bowes comparable à l'activité de Neopost est appelée SMB solutions.

Francotyp Postalia est une société cotée à Francfort qui a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 166 millions d'euros et une marge opérationnelle de 12,0 %. Son marché principal est l'Allemagne.

Bien que le Groupe considère sa position concurrentielle sur le marché de l'équipement des salles de courrier comme durable et que l'industrie soit encadrée par des réglementations postales locales, il n'est pas impossible que de nouveaux intervenants puissent pénétrer ce marché que ce soit pour la fourniture de produits ou de services. En outre, les concurrents du Groupe peuvent disposer de ressources financières plus importantes que celles du Groupe, ce qui pourrait affecter la compétitivité de Neopost. Le Groupe ne peut, dès lors, garantir qu'il pourra maintenir ou accroître ses parts de marché sur les marchés où il est déjà présent, ou pénétrer de nouveaux marchés.

L'impact de ce risque sur la situation financière du Groupe ne peut pas être quantifié.

Évolutions technologiques et nouveaux marchés

Les marchés des produits et services du Groupe sont et resteront soumis à de rapides évolutions technologiques, ainsi qu'à l'amélioration continuelle des produits existants et à l'introduction fréquente de nouveaux produits et services. Le développement et le lancement de ces services exigent des investissements importants. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer l'amélioration de ses produits et services, à en développer et en produire de nouveaux, au meilleur prix et dans les délais requis par la demande, ainsi qu'à en assurer la distribution et la commercialisation.

L'impact de ce risque sur la situation financière du Groupe ne peut pas être quantifié.

Dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs

Le Groupe a près de 800 000 clients dont aucun ne représente plus de 1 % du chiffre d'affaires.

Le principal fournisseur du Groupe est Hewlett Packard (HP) pour les têtes d'impression et les cartouches jet d'encre. En 2009, Neopost a renouvelé pour 7 ans son accord de partenariat avec HP concernant la fourniture des cartouches d'encres et des têtes d'impression. Cet accord s'inscrit dans la continuité de celui déjà engagé depuis dix ans. HP représente 12,0 % des achats du Groupe en 2012 contre 12,8 % en 2011. Les 5 premiers fournisseurs et les 10 premiers fournisseurs en représentent respectivement 35,4 % et 45,0 % du total des achats contre 30,7 % et 36,3 % en 2011.

Une rupture d'approvisionnement en provenance de ces fournisseurs pourrait affecter significativement l'activité du Groupe, même si des clauses contractuelles garantissent le Groupe contre cette éventualité. Neopost a d'ailleurs mis en place des solutions alternatives au cas où une pareille éventualité viendrait à se produire. Le Groupe travaille en effet avec trois fournisseurs OEM (fournisseurs de rang 1), qui assemblent les machines d'entrée et de milieu de gamme en Asie. La production est répartie entre ces trois fournisseurs de rang 1. En cas de défaillance d'un fournisseur, les deux autres pourraient reprendre la production du fournisseur défaillant. Neopost intervient également dans le choix des fournisseurs stratégiques de rang 2. Pour chaque fournisseur stratégique de rang 2, un fournisseur de remplacement a été sélectionné. De plus, le Groupe est propriétaire de tous les moules, outillages spécifiques et design industriel.

Risque de perte de personnel dans les fonctions clés

Pour réduire le risque de perte de personnel dans les fonctions clés, le Groupe a mis en place des outils de rétention tels que les stockoptions et les actions gratuites. Il a également mis en place des plans de succession pour toutes les grandes fonctions clés au niveau de la holding Neopost S.A. ainsi qu'au niveau de chaque filiale. Ces plans sont régulièrement mis à jour et sont revus par le Comité des rémunérations. Le Conseil d'Administration de Neopost S.A. a décidé, lors de sa réunion du 16 janvier 2013, de procéder à la mise en place d'un plan de bonus différé, dit d'actions «fantômes» basé sur la valeur de l'action ordinaire de Neopost S.A. auquel les dirigeants de la société Neopost S.A. et ses filiales pourront faire participer

Facteurs de risques

certains de leurs salariés. Ce plan est destiné à attirer, récompenser et conserver les personnes les plus aptes à exercer des fonctions de responsabilité tant au sein de Neopost S.A. que des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code du commerce.

Le nombre total d'actions «fantômes» attribuées dans le cadre du présent plan, ne pourra être supérieur à 105 000.

Prévisions

Neopost fournit à ses actionnaires des informations sur ses prévisions pour l'année 2013. Ces prévisions ont été établies sur la base du budget 2013 et du plan à 3 ans du Groupe. Ces prévisions ont également été établies en prenant en compte les conditions de marché, prévalant début 2013, c'est-à-dire les conditions de concurrence existant entre les différents fournisseurs d'équipements de salles de courrier ainsi que les conditions économiques générales des différents pays dans lesquels le Groupe exerce une activité. Si ces conditions de marché et de concurrence venaient à changer de façon significative, le Groupe ne pourrait pas garantir la réalisation de ses prévisions.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Au Royaume-Uni, le plan de retraite à prestations définies a été fermé en 2006 et les droits acquis ont été gelés. Neopost a pris l'engagement de combler les déficits tels qu'évalués conformément à la loi en vigueur selon un échéancier défini. Les derniers versements de cet échéancier ont eu lieu au second semestre 2012 pour 4,7 millions de livres britanniques.

Aucun autre engagement significatif n'a été répertorié à ce jour.

RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Compte tenu de ses activités d'assemblage et de distribution, le Groupe n'a pas connaissance de risques industriels et environnementaux de nature à avoir une incidence significative sur sa situation financière, son activité ou ses résultats.

INFORMATION SUR LE NIVEAU DE RISQUE TECHNOLOGIQUE REPRÉSENTÉ PAR L'ENTREPRISE

Les obligations d'information relevant de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce ne sont pas applicables à Neopost compte tenu de ses activités.

RISQUE SUR ACTIONS

Le risque sur actions est non significatif pour Neopost.

FISCALITÉ

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font régulièrement l'objet de contrôles fiscaux.

Les redressements, ou les positions fiscales incertaines identifiées mais ne faisant pas encore l'objet d'un redressement, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement.

Au titre de l'année écoulée, Neopost a reçu aux Pays-Bas des notifications de redressements relatives aux exercices 2006, 2007 et 2008. Le Groupe estime disposer de moyens sérieux de défense au regard des points soulevés par les autorités fiscales néerlandaises. Une procédure d'arbitrage (*Mutual Agreement Procedure*) a été engagée au titre des redressements de ces exercices entre la France et les Pays-Bas. A ce stade de la procédure, aucune provision n'a été constituée.

ASSURANCES

L'ensemble des sociétés du Groupe est intégré à un programme mondial d'assurances qui couvre les risques « Dommages et Pertes d'Exploitation, Responsabilité Civile, Transports ». L'ensemble des filiales du Groupe adhère aux garanties mises en place et négociées au niveau du Groupe, sous réserve des contraintes réglementaires locales ou d'exclusions géographiques spécifiques.

Les risques de Neopost se caractérisent par une forte dispersion géographique, ce qui dilue fortement les conséquences d'un sinistre. Les couvertures négociées par le Groupe sont élevées et visent avant tout à assurer les sinistres les plus importants qui pourraient avoir un impact significatif sur sa situation financière. Certains risques ne sont désormais plus ou très difficilement couverts par les Compagnies d'Assurances comme les dommages résultant d'actes de concurrence déloyale, de contrefaçon, de publicité mensongère et du non-respect de droit d'auteur ainsi que du droit de propriété littéraire ou artistique.

La couverture du risque Dommages et Pertes d'exploitation a été renégociée au 1^{er} février 2011 avec pour effet de réduire le taux de prime de 20 % sans modifier aucune des conditions de garantie, ceci dans le cadre d'un *long term agreement* de 2 ans. Le 1^{er} février 2013, ce contrat a été à nouveau renégocié sans modifier les conditions de garantie.

La couverture du risque Transport a été renégociée au 1 er février 2012, ce qui a permis de maintenir les conditions tarifaires précédentes, en gardant une garantie par sinistre de 500 000 euros tout en obtenant une extension de territorialité aux États-Unis. Le 1 er février 2013, ce contrat a été à nouveau renégocié sans modifier les conditions de garantie.

Le Groupe rappelle que le contrat Responsabilité Civile avait été revu le 1er février 2010 pour deux ans avec un maintien de la couverture à 30 millions d'euros par sinistre et une baisse de prime de 12 % en 2010 puis une baisse complémentaire de 8 % en 2012. Ce contrat a été renégocié en date du 1er février 2013, pour une période de deux ans, dans les mêmes conditions.

Le coût global des couvertures s'est élevé à 0,7 million d'euros sur l'exercice 2012.

Les assurances du Groupe sont réactualisées régulièrement pour suivre l'évolution du périmètre du Groupe et maîtriser, dans le cadre du marché mondial de l'assurance, les risques industriels.

Les garanties du Groupe sont placées auprès d'assureurs de premier plan et de notoriété mondiale.

Informations sociales, environnementales et sociétales

Informations présentées en application de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et de son décret d'application n° 2012-557 du 24 avril 2012.

PRÉAMBULE

Depuis 2004, il existe au sein du groupe, un comité de pilotage de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Ce comité est dirigé par le responsable Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) du groupe qui est directement rattaché au Président-Directeur Général. Il est composé des responsables HSE des différentes entités du Groupe, du responsable des ressources humaines du Groupe ainsi que du responsable de la relation avec les investisseurs.

Chaque filiale du Groupe Neopost a l'obligation morale de conduire ses activités dans le respect de toutes les lois, les règlementations et les normes en vigueur. Elle a aussi le devoir éthique de se conduire comme une entreprise citoyenne responsable. Cela suppose de nouer avec ses partenaires des relations de travail mutuellement constructives et profitables, de respecter les normes en matière d'environnement, de qualité de vie et de sécurité ainsi que de soutenir les communautés locales.

Un recueil des valeurs Neopost est remis à chaque salarié au moment de son embauche. Il précise notamment les exigences du Groupe en matière sociale, environnementale et sociétale. Il peut être consulté sur le site internet du groupe à l'adresse suivante : www.neopost.com/fr/les-valeurs-neopost.

INFORMATIONS SOCIALES

Les informations présentées ci après concernent l'ensemble des sociétés consolidées du groupe Neopost au 31 janvier 2013. Des évolutions en matière de périmètre de reporting ou de méthodologie de calcul ne permettent pas de disposer des informations sur l'exercice clos au 31 janvier 2012.

Effectifs du Groupe

Au 31 janvier 2013, l'effectif total du Groupe s'élève à 5 756 employés en équivalent temps plein. Seuls les collaborateurs en contrat à durée indéterminée ont été pris en compte dans le calcul. Les collaborateurs faisant l'objet de contrat à durée déterminée, de contrat d'intérim, ou de contrat d'apprentissage n'ont pas été intégrés dans les données.

Les effectifs sont présentés en équivalent temps plein	31 janvier 2013	%
Nombre de femmes	1 897	33
Nombre d'hommes	3 859	67
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS	5 7 5 6	100

Méthodologie : effectifs présents au 31 janvier 2013 ayant un contrat de travail à durée indeterminée exprimé en équivalent temps plein, au prorata du temps de travail contractuel par rapport à un temps plein.

Répartition par zone géographique

 $60\,\%$ des effectifs sont localisés en Europe, $35\,\%$ en Amérique du Nord, et $5\,\%$ en Asie Pacifique.

Les effectifs sont présentés en équivalent temps plein	Amérique du Nord	Europe	Asie Pacifique	Total
Au 31 janvier 2013	2 024	3 452	280	5 756

Méthodologie: effectifs indiens présentés avec l'Asie Pacifique

Répartition par âge

La pyramide des âges des collaborateurs du groupe Neopost est équilibrée, avec une tranche dominante des effectifs ayant de 36 à 45 ans. La part des plus de 56 ans représente 12 % de l'effectif total. Le groupe Neopost n'a pas d'enjeux majeurs concernant le maintien de l'emploi des séniors.

Les effectifs sont présentés en équivalent temps plein	31 janvier 2013	%
< à 25 ans	177	3
25 à 34 ans	1 475	26
35 à 44 ans	1717	30
45 à 54 ans	1 681	29
> 55 ans	706	12
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS	5 7 5 6	100

Informations sociales, environnementales et sociétales

Embauches et licenciements

Le nombre d'embauches représente le nombre de personnes ayant rejoint le Groupe avec un contrat à durée indéterminée. Les licenciements ne prennent pas en compte les sorties liées aux départs volontaires, aux départs à la retraite, aux fins de contrats temporaires, aux périodes d'essai, à la mobilité interne ainsi qu'aux décès.

Les embauches représentent 17,6 % des effectifs du Groupe en équivalent temps plein. Les Etats-Unis sont le principal contributeur représentant 63 % des embauches en 2012, viennent ensuite la France avec 13,9 % et le Royaume-Uni avec 7,5 %. Le plan de restructuration de l'organisation nord américaine ainsi que la fusion des deux filiales commerciales françaises sont à l'origine de 66 % des licenciements.

	31 janvier 2013
Nombre d'embauches	1017
Nombre de licenciements	634

Rémunérations

Neopost croit en la reconnaissance du succès en matière de rémunération. Il cherche à associer ses salariés aux résultats de l'entreprise et considère que les salaires et les avantages sociaux doivent être compétitifs. Le salaire de base doit procurer une sécurité financière. En complément, des primes de reconnaissance peuvent être versées aux salariés lorsque l'entreprise atteint ses objectifs annuels. Ces principes communs sont adaptés en fonction de la législation sociale, le contexte économique et le marché de l'emploi des différents pays où le Groupe est présent.

Chaque année, le Groupe effectue une campagne d'augmentation des rémunérations. Dans certains pays comme la France, Neopost a recours à des outils de rétribution de la performance collective comme la participation ou l'intéressement.

Le Groupe utilise aussi des outils de rétention et de motivation long-terme tels que les stocks options, actions gratuites, actions de performance et actions fantômes.

Pour une information plus détaillée, se reporter à la note 18 des comptes consolidés ainsi qu'à la note 15 des comptes sociaux.

Organisation du temps de travail

Temps de travail

La durée du temps de travail hebdomadaire est fixée en fonction des législations locales. L'horaire de journée est la norme adoptée sur tous les sites. Toutefois, dans les usines de Loughton au Royaume-Uni, Drachten au Pays-Bas et Le Lude en France, le Groupe peut avoir recours à du travail posté en 2x8 heures. Le temps de travail hebdomadaire est compris entre 35 heures et 45 heures selon les entités. La moyenne dans le Groupe est de 38,4 heures.

En général, Neopost fait peu appel au travail temporaire. Les chiffres concernant la population de collaborateurs employés en contrat à durée déterminée n'ont pu être consolidés à l'échelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 janvier 2013. Au 31 janvier 2013, les salariés en contrat interimaire représentaient 3,4 % de la totalité des salariés du Groupe contre 3,8 % un an auparavant.

Absentéisme

L'absentéisme est relativement bas chez Neopost. Les absences long-terme pour maladie représentent environ 1,2 % du nombre total de salariés.

Le tableau ci-dessous présente l'absentéisme provoqué par les accidents du travail avec arrêt, les arrêts pour maladies professionnelles et les arrêts maladie.

% absentéisme moyen par catégorie	31 janvier 2013
Accident du travail avec arrêt	0,09 %
Maladie professionnelle	0,04%
Maladie (hors congé maternité et paternité)	3,32 %
% ABSENTÉISME MOYEN DU GROUPE	3,45 %

Les données concernent l'ensemble des sociétés du Groupe à l'exception de GMC Software AG, ValiPost, Satori, Neosys et Human Inference.

Méthodologie:

Taux d'absentéisme lié aux accidents avec arrêt = nombre de jours de travail perdus suite à un arrêt de travail causé par un accident /nombre d'heures travaillées par le Groupe exprimé en jours.

Taux d'absentéisme lié aux maladies professionnelles = nombre de jours de travail perdus suite à un arrêt de travail causé par une maladie professionnelle /nombre d'heures travaillées par le Groupe exprimé en jours.

Taux d'absentéisme lié aux maladies = nombre de jours de travail perdus suite à un arrêt de travail causé par une maladie/nombre d'heures travaillées par le Groupe exprimé en jours.

Dialogue social et Organisation Internationale du Tavail

Organisation Internationale du Tavail (OIT)

Neopost est implanté en Europe, en Amérique du Nord, au Japon et en Australie, dans des pays de Droits qui ont ratifié les 8 conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Neopost est également présent dans d'autres pays d'Asie, notamment à Hong Kong et à Singapour, où sont également ratifiées les conventions fondamentales de l'OIT à l'exception de celles concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le respect des Droits de l'Homme, de la liberté d'association et de droit de négociation collective, de l'élimination du travail forcé et obligatoire, de l'abolition du travail des enfants, de la lutte contre la discrimination et la corruption font partie des valeurs du Groupe.

Dialogue social

Le Groupe entretient et développe un dialogue régulier avec ses salariés et ses représentants. À quelque niveau que ce soit dans l'organisation, les responsables sont à l'écoute des salariés et les informent régulièrement.

En conformité avec les valeurs de Neopost, chaque entité juridique locale doit mettre en place les instances de dialogue et de communication avec ses salariés en respect de la législation locale en vigueur.

Des initiatives locales vont au-delà des obligations légales en matière de dialogue social, par la mise en place locale d'outils de communication et de dialogue. C'est le cas notamment de Neopost USA qui a établi une instance trimestrielle de communication animée par ses salariés.

Neopost GmbH a reçu la récompense *HR Excellence award 2012* de *HR Manager magazine* dans la catégorie des sociétés de moins de 5 000 salariés, récompensant sa gestion du changement dans le cadre de fusions d'entreprises, vers une organisation entrepreuneriale et dynamique.

Une structure d'information et de dialogue, le CIEEN (Comité d'Information Européen des Employés de Neopost), a été mise en place en 1998 avec les partenaires sociaux européens. Le CIEEN rassemble les filiales européennes du Groupe à l'exception de la Suède, la Norvège et le Danemark.

Neopost attache de l'importance à l'opinion de ses salariés. Aussi, il mène tous les 2 ans une enquête d'engagement pour permettre à tous ses salariés de s'exprimer et de remonter leurs suggestions relatives notamment à l'organisation et à l'environnement de travail.

Le Groupe a procédé à sa quatrième enquête d'engagement en mai 2012. Le champ de cette enquête a été élargi à trois nouveaux pays (Japon, Australie et Hong Kong).

Un taux de participation de 85 % a été atteint. Un cabinet externe est chargé de l'enquête et de l'analyse de l'ensemble des questionnaires. Les résultats de cette enquête débouchent sur la mise en place de plans d'actions dans les différents domaines d'activité de l'entreprise, ce qui permet au Groupe de continuer à progresser et à s'améliorer.

Bilan des accords collectifs

Chaque entité est responsable de l'établissement et de la signature des accords d'entreprise la concernant. Neopost opérant dans des pays ayant ratifié les conventions internationales de l'OIT relatives à la liberté d'association et à la reconnaissance effective du droit de négociation collective, la plupart des entités du Groupe ont des instances représentatives du personnel similaires à celle mise en place en France, ainsi que des instances de communication et de négociation d'accords collectifs.

Des accords d'entreprise, relatifs principalement à la négociation annuelle sur les salaires, au temps de travail et à l'intéressement des salariés ont été signés. La liste des accords collectifs signés par chaque entité n'a pas été répertoriée par le Groupe en 2012.

Des accords relatifs à l'emploi des personnes handicapées, à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, au dialogue social ont également été signés dans certaines filiales du Groupe, notament au sein des entités françaises.

Formation

La responsabilité de la formation des collaborateurs appartient à chaque entité qui définit et déploie localement ses propres plans de formation et de développement des compétences.

En parallèle, le Groupe met en place des programmes de formation transversaux. C'est le cas du programme « Neopost University » développé en partenariat avec le groupe HEC et qui permet de former des managers provenant des différentes entités du Groupe sur des sujets comme l'innovation, l'esprit d'entreprendre, le leadership et les compétences de gestion.

Le nombre total d'heures de formation présenté dans le tableau ci-après correspond aux programmes de formation de chaque entité gérés par leur département des ressources humaines.

Certaines heures de formation ne sont donc pas incluses dans ces données, notamment celles concernant la formation interne des techniciens à la maintenance des équipements chez les clients, et la formation en *e-learning*. Une partie de la formation s'effectue également au quotidien sur le lieu même du travail et n'est pas comptabilisée dans le tableau ci-dessous.

Informations sociales, environnementales et sociétales

	Unité	31 janvier 2013
Nombre total d'heures de formation au cours de l'exercice ⁽¹⁾	h	85 190
Nombre total d'heures de formation dédiées à l'environnement, la santé et la sécurité	h	3 982
Nombre d'employés ayant bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année	nb	4 153

^[1] hors heures de formation dispensées aux techniciens de maintenance sur la maintenance des produits.

Les données concernent l'ensemble des sociétés du Groupe au 31 janvier 2013 à l'exception de GMC Software AG, Valipost, Satori, Neosys et Human Inference.

Égalité et diversité

Neopost est fier de son pluralisme culturel. Il favorise la diversité et le pluralisme culturels, notamment aux travers de projets multisites qui associent des salariés aux compétences et expériences diverses.

Au-delà d'un simple mot, la diversité est une valeur. Dans un contexte de développement international, la diversité sur le lieu de travail aide à mieux partager, à mieux comprendre et à mieux gérer ses relations avec ses collègues et ses clients.

Chaque entité est responsable de déployer la politique du Groupe en matière d'égalité et de diversité.

Une charte de la diversité de Neopost a été établie et ratifiée par les entités françaises. Cette charte engage ses signataires à promouvoir la lutte contre toutes les discriminations et témoigne de l'engagement du Groupe à promouvoir la diversité : culturelle, ethnique et sociale au sein des organisations signataires.

Aux Etats-Unis et en Angleterre, la diversité est enregistrée et suivie selon les régles locales légales en vigeur.

		31 janvier 2013
Représentativité des femmes dans les effectifs (1)	% total des effectifs	33 %
Représentativité des femmes managers ^[2]	en % du total des managers	25%

^[1] nombre de femmes salariées du Groupe en ETP par rapport à l'effectif total du Groupe en ETP

Emploi des personnes en situation de handicap

Chaque entité du Groupe est responsable de définir localement et mettre en œuvre sa politique en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les chiffres concernant la population de personne en situation de handicap n'ont pu être consolidés à l'échelle du Groupe en 2012.

Santé et sécurité au travail

Neopost entend prévenir et traiter les risques pour la santé et la sécurité au travail. Chaque entité du Groupe est responsable d'élaborer localement en fonction de ses activités, sa politique en matière de santé et de sécurité et de faire vivre son système de gestion de la santé et la sécurité.

En 2006, le Groupe a démarré un programme de certification selon le référentiel OHSAS 18001. Aujourd'hui, l'ensemble des sites de production de Drachten (Pays-Bas), de Loughton (Royaume-Uni) et du Lude (France) est certifié ainsi que 60 % des entités commerciales du Groupe.

En 2012, le Groupe a poursuivi son programme de certification, responsabilisant chacun de ses sites à la mise en œuvre d'un plan de prévention pour maîtriser et améliorer la sécurité des personnes. Ces plans intègrent par exemple les investissements nécessaires pour améliorer l'ergonomie des postes de travail, les équipements de protection des personnes, la mise en conformité et le renouvellement des équipements, la formation de prévention incendie.

En 2012, le nombre d'accident de travail s'élève à 96 dont 21 avec arrêt occasionnant 1 080 journées de travail perdues. Le taux de fréquence est de 10,4 et le taux de gravité est de 0,12.

^[2] nombre de femmes managers parmi la population totale de managers

Accidents du travail

	Unité	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Nombre d'accidents du travail		96	87
Nombre de jours de travail perdus suite aux accidents du travail avec arrêt de travail		1 080	1 258
	nb accidents x 10 ⁶		
Taux de fréquence des accidents du travail	nb h travaillées	10,4	11,6
	nb jours arrêt x 10 ³		
Taux de gravité des accidents du travail	nb h travaillées	0,12	0,17

Les données concernent l'ensemble des sociétés du Groupe au 31 janvier 2013 à l'exception de GMC Software AG, Valipost, Satori, Neosys et Human Inference.

Bilan des accords collectifs relatifs à la santé et la sécurité

Chaque entité est responsable de l'établissement et de la signature des accords d'entreprise la concernant. La liste des accords collectifs, relatifs à la santé et la sécurité, signés par chaque entité n'a pas été répertoriée par le Groupe en 2012.

Fairfield County Business Council a récompensé Neopost USA pour la deuxième année consécutive, pour la promotion de la santé et du bien être de ses salariés sur leur lieu de travail.

Maladie professionelle

La grande majorité des collaborateurs du Groupe a des missions commerciales ou administratives. La très grande majorité des collaborateurs du Groupe n'est pas exposée à des risques de maladie professionnelle. La prévention santé et sécurité est importante dans les unités de production.

Les maladies professionnelles représentent 0,04 % de l'absentéisme des salariés du Groupe et ne constituent pas un enjeu majeur pour Neopost.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les informations présentées ci-après concernent l'ensemble des sociétés consolidées du groupe Neopost au 31 janvier 2013, à l'exception des sociétés Valipost, Satori, GMC Software AG, Neosys et Human Inference. Le périmètre couvert représente cependant 89 % des effectifs du Groupe.

Politique générale

En 2004, Neopost s'est engagé à protéger l'environnement et s'est fixé comme objectif de maitriser ses activités afin d'éviter tout risque

de pollution, d'entreprendre des actions pour minimiser l'impact de ses activités et de ses produits, et de respecter les législations locales en vigueur.

Comme pour la gestion de la santé et la sécurité, le Groupe demande à chaque entité de s'approprier ces valeurs en définissant une politique environnementale et des objectifs en fonctions de leurs propres activités. Chaque entité du Groupe est responsable localement d'élaborer et de faire vivre son système de prise en compte de l'environnement.

Un programme de certification selon le référentiel ISO 14001 a vu le jour en 2005. Cette année, à l'exception du site de production de Loughton au Royaume-Uni, l'ensemble des sites de production sont certifiés ainsi que 60 % des entités commerciales du Groupe.

Afin de réduire l'impact de ses produits tout au long de leur cycle de vie, Neopost a également défini une politique et une démarche d'eco conception qui est décrite dans son livre blanc : une démarche durable pour un développement durable. Neopost a également défini un « eco-label » interne qui permet de communiquer auprès de ses clients sur les performances environnementales de ses produits.

Utilisation des ressources

Eau

La consommation d'eau provient principalement d'un usage sanitaire. Les process industriels mis en œuvre ne nécessitent pas d'eau à l'exception d'un équipement de lavage situé sur le site de production du Lude (France), d'un process de lavage par ultrasons ainsi qu'un process de peinture situé sur les sites de production de Drachten (Pays-Bas) et de Loughton (Royaume-Uni).

	Unité	31 janvier 2013
Consommation d'eau à usage sanitaire	m^3	35 677
Consommation d'eau utilisée dans les process industriels	m³	538
TOTAL	m³	36 215

Informations sociales, environnementales et sociétales

Utilisation des sols

L'emprise au sol des bâtiments occupés par le Groupe pour la réalisation de ses activités de production et ses activités commerciales constitue la seule utilisation des sols sous le contrôle du Groupe.

Aucune extraction des ressources présentes sur ou dans les sols n'est opérée.

Energie

La consommation énergétique correspond à la somme des energies utilisées sur les sites de Neopost. Cette consommation provient, en ordre décroissant de l'utilisation d'electricité (60,4%), de la combustion de gaz naturel (37,9%), de l'utilisation de chauffage urbain (1,1%) et de la combustion de fuel (0,6%).

Les principales augmentations concernent les consommations de gaz et d'électricité. Elles sont liées à une variation de périmètre, certaines filiales américaines n'ayant pas été prises en compte dans les données au 31 janvier 2012.

	Unité	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Consommation d'électricité	KWh	16 077 080	15 101 377
Consommation de gaz	KWh	10 099 923	8 746 783
Consommation de réseau de chaleur	KWh	298 340	ND
Consommation de fuel	KWh	133 460	ND

Matières Premières

De par sa démarche d'éco-conception, le Groupe s'efforce d'utiliser les matières premières nécessaires à la fabrication de ses produits avec discernement. En 2008, Neopost a lancé son premier produit éco-conçu. Il s'agit du modèle de machine à affranchir IS480 dont la masse a été diminuée de plus de 40 % et le nombre de ses composants diminué de près de 10 % par rapport au modèle équivalent de la génération précédente, l'IJ70.

En plus de la réduction du nombre et de la masse des matériaux employés, des efforts ont été portés pour augmenter le taux de recyclabilité des produits du Groupe, portant par exemple le potentiel de recyclabilité de l'IS 480 à 76 % contre 48 % pour le modèle IJ70.

En 2012, Neopost a mis en place le *remanufacturing* de ses produits, permettant d'optimiser le réemploi des composants et diminuer ainsi la quantité de matière première nécessaire pour fabriquer des équipements neufs.

Pollution et gestion des déchets

Emission dans l'eau, l'air et le sol

Compte tenu des activités du Groupe, les seules émissions pouvant affecter significativement l'environnement sont les gaz à effet de serre (GES) tel que définis dans le paragraphe Changement climatique.

Concernant l'eau utilisée dans les process, seule l'eau mélangée à des produits lessiviels inoffensifs est rejetée dans le réseau des eaux usées, conformément à la réglementation locale. Environ 5 m³ d'eau mélangée à des produits chimiques dangereux est captée puis traitée comme un déchet dangereux.

En 2012, aucun accident ni aucun travaux ayant pour conséquence la pollution de l'eau, l'air ou le sol n'a été rapporté.

Nuisances sonores

Aucune nuisance sonore provenant des activités réalisées sur les sites de production du Groupe n'a été identifiée en 2012.

Déchets

En 2012, le volume des déchets industriels générés par le Groupe s'élève à 1 602 tonnes, dont 31,3 tonnes pour les déchets dangereux.

L'augmentation du volume des déchets générés en 2012 provient essentiellement de la variation de périmètre de reporting par rapport à 2011. En 2011, les données relatives aux filiales commerciales situées en Italie, Suisse, Danemark et Australie n'étaient pas disponibles.

	Unité	31 ianvier 2013	31 janvier 2012
Déchets industriels non dangereux [1]	Tonnes	1 571	1 439
Déchets industriels dangereux (1)	Tonnes	31	21
TOTAL	TONNES	1602	1 460
% de déchets envoués dans une filière pour valorisation	%	80%	83 %

^[1] hors déchets générés par le site de Loughton

En conformité avec la Directive Européenne 2002/96/CE concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), le Groupe a mis en place un process de collecte et de traitement des DEEE.

Le tableau ci-dessous présente le tonnage de DEEE collecté ainsi que le pourcentage de ces déchets envoyés dans des filières de valorisation matière ou valorisation énergétique.

	Unité	31 janvier 2013
Déchets d'équipements électriques et électroniques collectés	Tonnes	1 285
% de déchets envoyés dans une filière pour valorisation	%	92 %

Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Chaque entité est responsable localement de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la prévention des risques environnementaux et des pollutions au regard de ses activités. Les programmes de certification au référentiel ISO 14001 sont un des moyens mis en œuvre par le Groupe dans ce domaine.

En 2012, aucun risque de pollution de nature à avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, ses activités et ses résultats, n'a été identifié. Aucune provision ou garantie n'est donc constituée.

Changement climatique

Émission de gaz à effet de serre

L'empreinte carbone du Groupe est basée sur la méthodologie du protocol GHG (*Green House Gases*). Les facteurs d'émission de $\rm CO_2$ employés pour chaque source d'énergie sont revus chaque année et mis à jour en conséquence. Cette mise à jour peut être à l'origine d'évolutions importantes.

Les émissions de GES estimées proviennent des émissions directes (scope 1) : la consommation d'énergie des sites (définie au paragraphe énergie), la consommation des carburants des véhicules appartenant au Groupe ou en location longue durée, les émissions relatives aux équipements de climatisation ainsi que les émissions relatives aux process de fabrication. Elles proviennent aussi des émissions indirectes (scope 2) liées à la consommation d'électricité et à l'achat de chaleur.

Le changement climatique est pris en compte dans la politique du Groupe depuis plusieurs années. Plusieurs initiatives telles que : le choix de véhicule à moindre rejet de CO₂, la réduction du transport de marchandises par avion au profit du transport maritime ont permis de réduire l'empreinte carbone du Groupe. En 2012, la réalisation d'un diagnostic énergétique sur le site de production du Lude a permis d'identifier les sources de réduction de sa consommation en énergie.

En 2012, l'empreinte carbone du Groupe s'élève à 19 486 Teq $\mathrm{CO_2}$ pour les scopes 1 et 2.

	Unité	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Émissions directes (scope 1)	$TeqCO_2$	13 720	13 623
Émissions indirectes (scope 2)	Teq CO ₂	5 766	5 442
TOTAL	Teq CO ₂	19 486	19 065

Adaptation au changement climatique

Compte tenu des activités du Groupe et de son implantation géographique aucun risque n'a été identifié au regard du changement climatique en 2012.

Protection de la biodiversité

Compte tenu des activités du Groupe et de son implantation géographique aucun impact significatif n'a été identifié au regard de la protection de la biodiversité en 2012.

INFORMATIONS SOCIÉTALES

Impact socio-économique et territorial des activités de Neopost

Les principales retombées économiques du Groupe sont liées aux emplois directs et à la consommation des ménages des collaborateurs, ainsi qu'à la contribution du Groupe aux finances publiques par le paiement des charges sociales, taxes et impôts.

(1) Près de nos clients, près de nos communautés.

Chaque site s'insère dans le tissu économique local mais n'a pas d'influence significative sur les emplois indirects et sur le développement de nouvelles infrastructures locales.

Neopost opère dans plus de 20 pays et emploie principalement des collaborateurs issus des communautés locales. Le Groupe attache beaucoup d'importance à la proximité de ses collaborateurs avec leurs clients et leurs communautés locales. A cet effet, il a mis en place le programme : *Close to our customers, Close to our communities* (1), afin de soutenir les actions des collaborateurs dans leurs œuvres associatives ou charitables.

L'action de Neopost au sein de ses communautés se fait donc au travers d'initiatives pilotées localement par ses filiales et destinées à soutenir des associations caritatives et des organisations d'aide sociale.

A titre d'exemple, la filiale du Groupe au Royaume-Uni a mis en place depuis 2009 un programme pour accueillir des jeunes en contrat d'apprentissage. 25 jeunes en ont bénéficié à ce jour et 18 ont converti leur contrat d'apprentissage en contrat à durée

Informations sociales, environnementales et sociétales

indéterminée. Neopost UK a gagné en 2012 le prix national de l'apprentissage National Apprentiship Award.

Aux Etats-Unis, la filiale de Neopost a fait don de plus de 50 sacs à dos remplis de fournitures scolaires à des élèves de la région de Milford dans le Connecticut où elle est implantée. Certains employés de cette filiale ont participé à un groupe de soutien pour l'école Sandy Hook à Newtown dans le Connecticut après la fusillade de décembre 2012.

Aux Etats-Unis également, le programme *Bikes for Tikes* est une des initiatives menées depuis plusieurs années. Les collaborateurs de Neopost USA organisent des collectes pour acheter des vélos destinés à une association qui vient en aide à des familles du Connecticut. En 10 ans, ce sont 1 000 vélos qui ont été ainsi attribués.

Un groupe de salariés de l'usine de Drachten aux Pays-Bas, a réuni près de 12 000 euros pour reconstruire l'aire de jeux du service pédiatrique de l'hôpital de la ville.

Au Royaume-Uni, les collaborateurs votent chaque année pour élire l'organisation caritative qui recevra les fonds collectés au travers d'événements qu'ils organisent. En 2012, c'est l'hôpital pour enfants de Londres, situé à *Great Ormond Street*, qui a été choisi. La filiale aide également les collaborateurs qui souhaitent s'investir directement en leur proposant un volontariat rémunéré au sein d'une association caritative deux jours par an. Ceci a permis d'apporter une aide ponctuelle à diverses organisations caritatives en 2012, comme le centre St Francis Hospice, ou encore un fonds de protection de la faune.

En France, depuis 2007, Neopost verse 5 euros pour chaque contrat de location de machine à affranchir signé à l'association SOS Villages d'enfants, une organisation qui permet à des frères et des soeurs qui ne peuvent pas vivre avec leurs parents de grandir ensemble au sein de ces villages.

Relations avec les parties prenantes

Neopost travaille en bonne intelligence avec les organisations postales, ses distributeurs, ses fournisseurs, ses autres partenaires commerciaux et ses actionnaires.

En matière postale, le Groupe respecte les règlementations en vigueur et défend les intérêts mutuels.

Les réseaux de vente directe et indirects sont essentiels au développement du Groupe et la réussite de Neopost est étroitement liée à celle de ses distributeurs sur leurs marchés respectifs. Aussi Neopost entretient avec eux des partenariats mutuellement profitables.

Neopost fournit à ses actionnaires une information transparente, régulière et fiable. Neopost maintient une communication suivie et un dialogue régulier avec ses actionnaires. En 2012, Neopost a organisé près de 400 rencontres avec ses investisseurs.

Relations avec les sous-traitants et fournisseurs

Le Groupe choisit avec soin ses fournisseurs, détenteurs de savoir faire et d'expertises spécifiques. Les relations reposent sur un intérêt réciproque à travailler ensemble de façon pérenne. Les départements achat du Groupe a défini une politique en matière de choix des principaux fournisseurs et sous-traitants.

Les sous-traitants doivent être certifiés ISO 14001 et 0HSAS 18001. Ils doivent s'engager contractuellement à respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, les résolutions des Nations Unies ainsi que les législations locales relatives à la protection de l'environnement et aux conditions de travail.

Les relations entre Neopost et ses fournisseurs principaux, basées sur un partenariat fort, sont matérialisées par des échanges et contacts fréquents au cours desquels les intérêts mutuels des entreprises sont examinés et débattus, en prenant en compte les stratégies d'entreprise respectives, le volume d'affaires à court et moyen terme, mais également en prenant soin de s'assurer que les diverses contraintes réglementaires, environnementales et sociales sont respectées.

Loyauté des pratiques

Prévention de la corruption

Neopost rejette la corruption sous toutes ses formes. Il informe et forme ses salariés à la prévention de la corruption. La présence de plus de deux tiers d'administrateurs indépendants au sein du Conseil, le règlement intérieur du Conseil d'administration ainsi que la mise en place en 2012 d'une procédure de gestion des conflits d'intérêts (*Conflict Interest Policy*) offrent les garanties nécessaires à la transparence des décisions au bénéfice de Neopost.

Sécurité des produits pour les consommateurs

Le Groupe est particulièrement vigilant quant à la sécurité des produits qu'il met sur le marché et au respect des exigences réglementaires. Ces exigences sont prises en compte lors du développement des produits. Des tests de validation et de qualification sont d'abord effectués en interne avant d'être confirmés par des laboratoires externes indépendants. Les tests opérés en externe portent notament sur la conformité aux exigences UL (Underwriters Laboratories) garantissant la sécurité des produits; aux exigences de CEM (Compatibilité Electromagnétique) et FCC (Federal Communications Commission) garantissant la faible exposition des personnes aux champs électromagnétiques; sur les émissions sonores des produits, sur des essais de chutes ainsi que sur la conformité aux exigences Energy Star.

Le contexte réglementaire concernant les équipements électriques et électroniques évolue constament sur le plan européen et international. La participation active dans les organisations professionnelles du SFIB (syndicat de l'industrie des technologies de l'information) et dans les réunions de travail de l'autorité nationale en France, permet à Neopost de suivre ces évolutions et d'anticiper sur celles à venir. Parmis tous les textes réglementaires auxquels le Groupe doit se conformer, une attention particulière est portée sur les directives européenne RoHS et DEEE qui seront transposées respectivement en 2013 et 2014 ; le décret français portant sur l'utilisation des nanomatériaux qui est applicable depuis le 1^{er} janvier 2013 et le règlement REACH déjà en application depuis 2007.

Autres actions en matière des Droits de l'Homme

Neopost opère dans des Etats de Droits ayant ratifié les conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux principes fondamentaux des Droits de l'Homme.

Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales

Exercice clos le 31 janvier 2013

À l'attention de la Direction Générale,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la Société Neopost S.A., nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2013 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés par la Société (le « Référentiel ») et disponible au siège de la Société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence);
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée).

1. Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ; avec les limites précisées au cas par cas dans le texte ou sous les tableaux de données du rapport de gestion ;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

2. Rapport d'assurance modérée

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur in dépendant sur les informations sociales, en vironnementales et sociétales

Nous avons effectué les travaux suivants :

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- nous avons vérifié la mise en place dans le Groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental ;
- nous avons sélectionné les informations consolidées à tester (1) et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du Groupe ainsi que de ses engagements sociétaux.
- concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes [2]:
 - au niveau de l'entité consolidante et des entités contrôlées, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations,
 - au niveau des sites et des entités opérationnelles que nous avons sélectionnés (3) en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons :
 - mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures,
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 20 % des effectifs ou heures travaillées, 31 % des heures de formation, et entre 10 % et 23 % des informations quantitatives environnementales testées ;

- concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité. Concernant le thème de la loyauté des pratiques, les entretiens ont été conduits uniquement au niveau de l'entité consolidante;
- pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires;
- enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

COMMENTAIRES SUR LE RÉFÉRENTIEL

Le Référentiel appelle de notre part les commentaires suivants :

- dans le calcul du nombre d'heures de formation, les critères définissant une formation devraient être précisés et le processus de reporting étendu à tous les services dans les filiales pour assurer une couverture plus complète de l'indicateur;
- en ce qui concerne le taux de fréquence des accidents de travail, une marge d'interprétation existe dans le Référentiel sur la population couverte par l'indicateur (employés à durée indéterminée, à durée déterminée, travailleurs temporaires, sous-traitants). Celle-ci pourrait donc être légèrement différente des effectifs publiés ;
- l'indicateur sur les effectifs est exprimé en équivalent temps plein (ETP) ; le calcul en ETP se fait selon le taux d'activité contractuel (proportion d'un temps-plein) de chaque employé présent en fin d'exercice mais ne prend pas en compte le temps de présence réel au cours de l'exercice. Il ne correspond donc pas à un habituel effectif moyen annuel en ETP.

[1] Environnement:

- La politique générale en matière environnementale;
- Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets;
- L'utilisation durable des ressources, et notamment la consommation de matières premières et d'énergie;
- Les rejets de gaz à effet de serre.

Social ·

- L'effectif total, les embauches et les licenciements;
- La santé et la sécurité au travail, et notamment les accidents du travail;
- La formation;
- les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées, la lutte contre les discriminations.

Sociétal:

- L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leurs responsabilités sociale et environnementale;
- Les actions engagées pour prévenir la corruption.
- (2) Nombre de salariés (p. 47), Nombre d'embauches et licenciements (p. 48), nombre d'heures de formation (p. 50), taux de fréquence des accidents de travail (p. 51), consommations d'électricité et de gaz (p. 52), total de déchets industriels (p. 52), et émissions de gaz à effet de serre (p. 53).
- [3] Un site de production pour les données sur l'environnement et la sécurité : NISA Le Lude (France); et trois entités opérationnelles pour les données sociales : NISA/NTSA Bagneux (France), Neopost Ltd. (UK), et Neopost USA (à distance pour cette entité).

COMMENTAIRES SUR LES INFORMATIONS

Les Informations appellent de notre part les commentaires suivants :

 les données collectées sur les ETP ne prennent pas systématiquement en compte les exclusions (contrats à durée déterminée, apprentis, travailleurs temporaires, etc.) ou le taux d'activité des employés.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 26 avril 2013

Le Vérificateur Indépendant

ERNST & YOUNG et Associés

Département Développement durable

Christophe Schmeitzky

Actionnariat

Le groupe Neopost n'est pas contrôlé directement ou indirectement. Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

Au 31 janvier 2013, la répartition des actionnaires de Neopost S.A. est la suivante :

	Nombre d'actions	%
Management et salariés	600 915	1,745 %
Administrateurs non salariés	169 235	0,491%
Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	106 121	0,308%
Actions propres détenues pour servir les plans d'actions gratuites	76 430	0,222 %
First Eagle Investment Management LLC [a]	3 443 329	9,998%
MFS Investment Management ^(a)	2 372 357	6,888 %
Alken Asset Management LLP ^(a)	2 216 400	6,435 %
Marathon Asset Management LLP [a]	1 780 870	5,171%
Mondrian Investment Partners Limited ^(a)	1 779 675	5,167 %
Columbia Wanger Asset Management LLC [a]	1 461 251	4,243 %
BlackRock Institutional Trust Company NA ^(a)	1 247 601	3,623 %
Franklin Equity Group ^(a)	1 119 759	3,251%
Capital Research International (a)	1 108 576	3,219 %
<u>Autres actionnaires</u>	16 957 799	49,239 %
TOTAL	34 440 318	100,000 %

[[]a] Source Thomson Reuters au 31 janvier 2013.

À la connaissance du Groupe il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 3 % du capital ou des droits de vote.

Actionnariat

Au 31 janvier 2012, la répartition des actionnaires de Neopost S.A. est la suivante :

	Nombre d'actions	%
Management et salariés	571 479	1,708 %
Administrateurs non salariés	210 076	0,628%
Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	94 407	0,282%
Actions propres détenues pour servir les plans d'actions gratuites	45 520	0,136%
First Eagle Investment Management LLC (a)	3 175 894	9,494%
Mondrian Investment Partners ^(a)	1 906 442	5,699 %
Marathon Asset Management LLP (a)	1894891	5,665 %
BlackRock Investment Management (worldwide) (a)	1 561 334	4,667 %
Jupiter Asset Management Ltd ^(a)	1 537 036	4,595%
MFS Investment Management (a)	1 110 684	3,320%
Capital Research International (a)	1 104 150	3,301%
Columbia Wanger Asset (a)	1 057 571	3,161%
Franklin Equity Group ^(a)	1 053 419	3,149 %
Autres actionnaires	18 128 839	54,195%
TOTAL	33 452 042	100,000 %

⁽a) Source Thomson Reuters au 31 janvier 2012.

Au 31 janvier 2011, la répartition des actionnaires de Neopost S.A. est la suivante :

	Nombre d'actions	%
Management et salariés	617 908	1,913%
Administrateurs non salariés	221 795	0,687 %
Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	69 931	0,217%
Actions propres détenues pour servir les plans d'actions gratuites	100 725	0,312%
First Eagle Investment Management LLC (a)	3 206 847	9,930%
BlackRock Investment Management (worldwide) [a]	2 451 014	7,590%
Jupiter Asset Management Ltd (a)	2 024 116	6,268%
Marathon Asset Management LLP [a]	1814733	5,619%
Harris Associates LP ^(a)	1 258 430	3,897%
Mondrian Investment Partners (a)	1 250 459	3,872%
Columbia Wanger Asset (a)	1 138 472	3,525%
Capital Research International (a)	1 104 150	3,419 %
MFS Investment Management (a)	1 078 463	3,339%
Autres actionnaires	15 957 320	49,412%
TOTAL	32 294 363	100,000%

⁽a) Source: Thomson Reuters au 31 janvier 2011.

Neopost a connu les franchissements de seuils suivants depuis le 1er février 2012 :

Date	Nom du Fonds d'investissement	Franchissement de seuil
2 février 2012	Credit Suisse Group AG	Franchissement à la hausse du seuil des 5 % avec 5,36 % des droits de vote
6 février 2012	Credit Suisse Group AG	Franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec 4,82 % des droits de vote
14 février 2012	Jupiter Asset Management Ltd	Franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec 4,77 % des droits de vote
15 février 2012	First Eagle Investment Management LLC	Franchissement à la baisse du seuil des 10 % avec 9,99 % des droits de vote
28 février 2012	First Eagle Investment Management LLC	Franchissement à la hausse du seuil des 10 % avec 10,003 % des droits de vote
15 mars 2012	First Eagle Investment Management LLC	Franchissement à la baisse du seuil des 10 % avec 9,99 % des droits de vote
28 mars 2012	First Eagle Investment Management LLC	Franchissement à la hausse du seuil des 10 % avec 10,001 % des droits de vote
31 mai 2012	BlackRock Inc.	Franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec 4,01 % des droits de vote
10 juillet 2012	Massachusetts Financial Services Company	Franchissement à la hausse du seuil des 5 % avec 5,15 % des droits de vote
16 août 2012	First Eagle Investment Management LLC	Franchissement à la baisse du seuil des 10 % avec 9,85 % des droits de vote
6 novembre 2012	Alken Luxembourg Sarl	Franchissement à la hausse du seuil des 5 % avec 5,05 % des droits de vote
15 novembre 2012	UBS AG	Franchissement à la hausse du seuil des 5 % avec 5,48 % des droits de vote
16 novembre 2012	UBS AG	Franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec 4,77 % des droits de vote
5 décembre 2012	UBS AG	Franchissement à la hausse du seuil des 5 % avec 5,57 % des droits de vote
18 décembre 2012	UBS AG	Franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec 4,51 % des droits de vote
29 janvier 2013	UBS AG	Franchissement à la hausse du seuil des 5 % avec 5,80 % des droits de vote
1 ^{er} février 2013	UBS AG	Franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec 4,81 % des droits de vote

Perspectives

En 2013, pour ce qui concerne les activités liées au courrier, Neopost devrait pouvoir compter sur l'amélioration de ses performances aux Etats-Unis et en France ainsi que sur la poursuite de son expansion en Asie-Pacifique. Concernant les activités non liées au courrier, le Groupe table sur leur propre dynamique de croissance ainsi que sur les synergies commerciales attendues de l'intégration des sociétés récemment acquises, GMC Software AG et Human Inference. Au total, alors que le contexte économique reste difficile, le Groupe attend une croissance de son chiffre d'affaires 2013 d'au moins 5 % hors effets de change.

En ce qui concerne la profitabilité, le Groupe table sur une marge opérationnelle courante hors charges liées aux acquisitions :

- supérieure à 25 % dans *Neopost Integrated Operations* ;
- supérieure à 12 % dans les unités dédiées aux Communication & Shipping Solutions.

Depuis la clôture des comptes 2012, et jusqu'à la date de publication de ce rapport, il n'y a pas eu de changement significatif de la situation commerciale ou financière du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat opérationnel courant

Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat opérationnel courant

Monsieur le Président-Directeur Général,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat opérationnel courant du groupe Neopost incluses dans la partie 3 de son document de référence 2012, notamment au paragraphe « Perspectives ».

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations ESMA relatives aux prévisions.

Il nous appartient d'exprimer, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du règlement (CE) N° 809/2004, une conclusion sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques du groupe Neopost. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

À notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par le groupe Neopost.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'Offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant ce document de référence, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris et Paris-La-Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

FINEXSI AUDIT
Didier Bazin

ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Diu

États financiers

Comptes consolidés	62
États consolidés de la situation financière	62
Comptes de résultat consolidés	64
Situation du résultat global consolidé	65
État des flux de trésorerie consolidés	66
État des variations des capitaux propres	67
Notes sur les comptes consolidés	68
Sommaire des Notes sur les comptes consolidés	68
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	129
Rapport de gestion de Neopost S.A.	131
Événements significatifs de l'année	131
Comptes de résultat de Neopost S.A.	131
Bilan de Neopost S.A.	131
Le Conseil d'administration	136
Rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux	139
Paiement en actions	140
Liste des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée	
Générale des Actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine	4.40
des augmentations de capital	148
Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	148
Opérations réalisées sur les titres Neopost détenus par les administrateurs	149
Gestion des risques et utilisation des instruments financiers	150
Effectifs Mandat das Commissaires aux comptes	155 155
Mandat des Commissaires aux comptes Rapport spécial	155
Kapport special Événements postérieurs à la clôture	155
Perspectives pour l'année 2013	155
reispectives pour l'ainlee 2013	155
Comptes sociaux	156
Bilans de Neopost S.A.	156
Comptes de résultat de Neopost S.A.	158
Tableau des flux de trésorerie de Neopost S.A.	159
Notes sur les comptes sociaux	160
Sommaire des Notes sur les comptes sociaux	160
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	186
Rapport spécial des comptes sur les conventions et engagements	10-
réglementés	187

Comptes consolidés

Comptes consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS CONSOLIDÉS

[En millions d'euros]	Notes	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Écarts d'acquisition	(4)	978,6	803,8
Immobilisations incorporelles			
Montant brut		280,9	201,5
Amortissements		(134,1)	(109,8)
	(5)	146,8	91,7
Immobilisations corporelles			
Montant brut		497,7	467,6
Amortissements		(358,9)	(328,0)
	(6)	138,8	139,6
Autres actifs financiers non courants			
Titres mis en équivalence		2,1	2,3
Actifs disponibles à la vente		4,0	4,5
Instruments financiers dérivés actifs non courants		12,1	8,5
Autres actifs financiers non courants		29,0	23,9
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente		(1,6)	(1,9)
	(7)	45,6	37,3
Créances à long terme sur crédit-bail, net	(8)	411,6	404,1
Autres créances à long terme, net	(8)	3,5	11,5
Impôts différés actifs	(13)	9,3	12,6
Total actifs non courants		1 734,2	1 500,6
Stocks et en cours, net	(9)	68,9	67,5
Créances, net			
Clients et comptes rattachés, net	(8)	203,3	195,0
Créances à court terme sur crédit-bail, net	(8)	233,8	212,8
Créances d'impôt	(8)	41,6	37,8
Créances diverses, net	(8)	8,5	14,6
		487,2	460,2
Charges constatées d'avance		37,1	42,7
Instruments financiers dérivés actifs courants		0,4	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Placements à court terme		14,2	27,8
Banques et caisses		143,9	144,0
		158,1	171,8
Total actifs courants		751,7	742,3
TOTAL ACTIFS		2 485,9	2 242,9

PASSIFS CONSOLIDÉS

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Capitaux propres			
Capital social		34,4	33,5
Primes liées au capital		165,0	132,3
Réserves et report à nouveau		446,5	422,3
Différence de conversion		(53,0)	(38,1)
Actions propres		(7,6)	(7,8)
Résultat net		161,3	154,6
Total capitaux propres		746,6	696,8
Attribuable:			
aux propriétaires de la société mère		746,6	696,8
aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Provisions non courantes	(10)	17,9	12,9
Dettes financières	(11)	873,5	306,3
Instruments financiers dérivés passifs non courants		3,5	7,4
Autres dettes non courantes	(12)	37,4	12,6
Impôts différés passifs	(13)	125,8	100,7
Total passifs non courants		1 058,1	439,9
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		71,2	75,8
Autres dettes d'exploitation		258,3	218,6
Impôts		44,2	43,6
Provisions courantes	(10)	10,5	21,0
Produits constatés d'avance		219,8	204,8
		604,0	563,8
Instruments financiers dérivés passifs courants		1,1	3,3
Dettes financières			
Part à court terme des dettes financières non courantes		68,6	532,3
Découverts bancaires		7,5	6,8
	(11)	76,1	539,1
Total passifs courants		681,2	1 106,2
TOTAL PASSIFS		2 485,9	2 242,9

Comptes consolidés

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

[En millions d'euros]	Notes	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Chiffre d'affaires	(14)	1 070,0	1 002,6
Charges opérationnelles courantes	(16)		
Coûts des ventes		(238,0)	(222,3)
Frais de Recherche et Développement		(33,0)	(30,0)
Frais commerciaux		(269,1)	(246,1)
Frais administratifs et généraux		(165,2)	(151,8)
Frais de maintenance et autres charges		(89,8)	(86,4)
Intéressement, paiement en actions	(18)	(8,2)	(9,5)
Charges liées aux acquisitions	(15)	(6,8)	-
Total des charges opérationnelles courantes		(810,1)	(746,1)
Résultat opérationnel courant		259,9	256,5
Dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Résultat des cessions d'immobilisations		(0,1)	-
Charges pour optimisation des structures	(10)	(4,0)	(19,5)
Résultat opérationnel		255,8	237,0
Intérêts financiers sur emprunts		(33,3)	(32,2)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2,1	1,8
Coût de l'endettement financier net	(11)	(31,2)	(30,4)
Pertes de change		(5,4)	(1,7)
Gains de change		6,5	4,6
Résultat de change net	(19)	1,1	2,9
Autres produits financiers		-	0,1
Autres charges financières		(0,3)	(0,2)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0,4	0,6
Résultat avant impôt		225,8	210,0
Impôts sur les bénéfices	(13)	(64,5)	(55,4)
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		161,3	154,6
Résultat après impôt des activités abandonnées		-	-
RÉSULTAT NET		161,3	154,6
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère		160,6	153,6
aux participations ne donnant pas le contrôle		0,7	1,0
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	(17)	4,74	4,71
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	[17]	4,52	4,50

SITUATION DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions d'euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Résultat de l'exercice	161,3	154,6
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	3,9	(1,7)
Impôts différés sur variation de la juste valeur des instruments de couverture	[1,4]	0,7
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(2,8)	(4,1)
Impôts différés sur écarts actuariels reconnus en capitaux propres	0,8	1,2
Différence de conversion	[14,9]	10,2
Autres éléments du résultat global reconnus directement en capitaux propres	(14,4)	6,3
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE	146,9	160,9
Attribuable :		
aux propriétaires de la société mère	146,2	159,9
• aux participations ne donnant pas le contrôle	0,7	1,0

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Résultat net		161,3	154,6
Dotations (reprises) aux amortissements corporels	(6)	46,8	45,0
Dotations (reprises) aux amortissements incorporels	(5)	27,4	17,6
Dotations (reprises) aux provisions (a)	(10)	(4,8)	19,8
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur		[1,1]	(2,9)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	(18)	5,8	7,1
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'actif immobilisé		0,1	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)		0,3	0,1
Autres, net		(2,8)	(2,8)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts		233,0	238,5
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	(13)	64,5	55,4
Coût de l'endettement financier net	(11)	31,2	30,4
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		328,7	324,3
(Augmentation) diminution des stocks	(9)	(0,4)	(1,6)
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(8)	(6,6)	(4,4)
Augmentation (diminution) du revenu différé		4,2	4,3
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		(7,0)	4,7
Augmentation (diminution) des autres passifs et actifs d'exploitation		(9,0)	(7,9)
(Augmentation) diminution des créances de crédit-bail	(8)	(30,7)	(32,7)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		279,2	286,7
Intérêts payés	(11)	(29,2)	(30,5)
Impôts sur les bénéfices payés	(13)	(43,4)	(29,6)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A)		206,6	226,6
Investissements en immobilisations corporelles	(6)	(49,5)	(48,3)
Investissements en immobilisations incorporelles	(5)	(42,4)	(23,1)
Acquisition de titres		(132,2)	(52,9)
Sous-total investissements		(224,1)	(124,3)
Cessions d'immobilisations	(5) (6)	3,0	2,5
Remboursement de prêts et autres avances long terme		10,6	6,5
Flux de trésorerie nets des activités d'investissements (B)		(210,5)	(115,3)
Augmentation de capital de la société mère		0,5	1,7
Rachat d'actions propres – contrat de liquidité		0,2	3,1
Dividendes versés aux actionnaires		(98,6)	(76,7)
Nouvelles dettes financières à moyen et long terme	(11)	578,4	5,2
Remboursement d'emprunts	(11)	(462,3)	(4,5)
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des opérations de financement (C)		18,2	(71,2)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)		(28,7)	(3,0)
Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C) + (D)		(14,4)	37,1
Trésorerie nette à l'ouverture		165,0	127,9
Trésorerie nette à la clôture		150,6	165,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		158,1	171,8
Découverts bancaires		(7,5)	(6,8)
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE		150,6	165,0

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

⁽a) La variation de provisions est liée principalement aux reprises de provisions figurant au passif pour 6,4 millions d'euros et aux dotations aux provisions figurant à l'actif pour 1,6 million d'euros au 31 janvier 2013. Au 31 janvier 2012, la variation de provisions concernait essentiellement la charge pour optimisation des structures de 19,5 millions d'euros.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur				Réserves			
	nominale			Primes	report à		Différence	
	de	Nombre	Capital	liées au	nouveau	Actions	de	
(En millions d'euros)	l'action	d'actions	social *		et résultat	propres	conversion	Total
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2011	1 EUR	32 294 363	32,3	76,8	565,6	(20,2)	(48,3)	606,2
Attribuables :								
 aux propriétaires de la société mère 		-	-	-	-	-	-	606,2
aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	-	154,6	-	-	154,6
Autres éléments du résultat global reconnus								
en capitaux propres		-	-	-	(3,9)	-	10,2	-
Résultat global 2011		-	-	-	150,7	-	10,2	160,9
Augmentation de capital : levées d'options (42 055 actions)	1 EUR	42 055	0,1	1,6	-	-	-	1,7
Variation actions propres – contrat de liquidité (a)		-	-	-	(0,7)	(0,4)	-	[1,1]
Livraison d'actions gratuites (54 005 actions)		-	-	-	(4,7)	3,5	-	(1,2)
Création d'actions - livraison d'actions gratuites [27 370 actions]	1 EUR	27 370	0,0	(0,0)				
Solde du dividende 2010 ^(b)	1 LOI	-		(0,0)	(72,5)		_	(72,5)
Acompte sur dividendes 2011 ^[c]					(59,1)			(59,1)
Paiements de dividendes en actions					(33,1)			(33,1)
(1 088 254 actions)	1 EUR	1 088 254	1,1	53,9			-	55,0
Paiements par actions	1 2011	-	-,-	-	7,1	_	-	7,1
Autres			-	_	(9,5)	9,3	-	(0,2)
Capitaux propres au 31 janvier 2012	1 EUR	33 452 042	33,5	132,3	576,9	(7,8)	(38,1)	
Attribuables:								
aux propriétaires de la société mère		-	-	-		-	-	696,8
 aux participations ne donnant pas le contrôle 		-	-	-		_	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	-	161,3	-	-	161,3
Autres éléments du résultat global reconnus								
en capitaux propres			-	-	0,5	-	(14,9)	(14,4)
Résultat global 2012		-	-	-	161,8	-	(14,9)	146,9
Augmentation de capital : levées d'options								
(15 030 actions)	1 EUR	15 030	0,0	0,5	-	-	-	0,5
Variation actions propres – contrat de liquidité ^(a)		-	-	-	(0,7)	0,6	-	(0,1)
Livraison d'actions gratuites (69 090 actions)		-	-	-	(3,0)	(0,4)	-	(3,4)
Création d'actions - livraison d'actions gratuites [18 820 actions]	1 EUR	18 820	0,0	(0,0)	_	-	-	_
Solde du dividende 2011 (b)			-,-	- (-,-)	(70,0)			(70,0)
Acompte sur dividendes 2012 (c)		-	-	-	(61,8)	-		(61,8)
Paiements de dividendes en actions					(-)-)			(- ,-)
(954 426 actions)	1 EUR	954 426	0,9	32,2		-	-	33,1
Paiements par actions		-	-	-	5,8	-	-	5,8
Autres		-	-	-	(1,2)	-	-	(1,2)
CAPITAUX PROPRES AU 31 JANVIER 2013	1 EUR	34 440 318	34,4	165,0	607,8	(7,6)	(53,0)	

Attribuables:

• aux propriétaires de la société mère

746,6

[•] aux participations ne donnant pas le contrôle

^{*} Le capital émis est totalement libéré. Les primes liées au capital regroupent les primes d'émission et de conversion.

⁽a) Le Groupe possède au 31 janvier 2013, 106 121 actions dans le cadre du contrat de liquidité et 76 430 actions dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribuées aux salariés et aux mandataires du Groupe contre respectivement 94 407 actions et 45 520 actions au 31 janvier 2012.

Dans le cadre du contrat de liquidité, les titres ne peuvent pas être vendus librement par Neopost sauf en cas de rupture du contrat. La mise en œuvre de ce contrat, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI, a été confiée à Exane BNP Paribas le 2 novembre 2005, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Neopost a affecté à l'origine un montant de 8 millions d'euros au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat. L'objectif est de réduire les phases de volatilité excessive du titre Neopost et de favoriser sa liquidité.

⁽b) Paiement du solde du dividende 2011 : 2,10 euros par action.

⁽c) Acompte de 1,80 euro de dividendes versé par action le 23 janvier 2013.

4 États financiers

Comptes consolidés

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Comptes annuels clos les 31 janvier 2013 et 2012.

(Tous les montants indiqués ci-après sauf indication contraire sont exprimés en millions d'euros, arrondis avec un chiffre après la virgule.)

SOMMAIRE DES NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1	Présentation du groupe Neopost et des comptes consolidés	69
Note 2	Principes comptables	69
Note 3	Périmètre et principes de consolidation	77
Note 4	Écarts d'acquisition	87
Note 5	Immobilisations incorporelles	89
Note 6	Immobilisations corporelles	90
Note 7	Autres actifs financiers non courants	91
Note 8	Créances	92
Note 9	Stocks et en cours de production	94
Note 10	Provisions	95
Note 11	Instruments financiers et dettes financières	99
Note 12	Autres dettes non courantes	104
Note 13	Situation fiscale	104
Note 14	Information sectorielle	106
Note 15	Charges liées aux acquisitions	108
Note 16	Détail des charges par nature	109
Note 17	Résultat net par action	109
Note 18	Effectifs, intéressement du personnel et paiement en actions	110
Note 19	Gestion des risques et engagements donnés et reçus	118
Note 20	Informations relatives aux parties liées	126
Note 21	Gestion des capitaux propres	127
Note 22	Événements postérieurs à la clôture	127
Note 23	Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	128
	*	

Note 1 Présentation du groupe Neopost et des comptes consolidés

Le groupe Neopost a été constitué en 1992 par une opération d'acquisition à effet de levier (LBO) des activités de la division « matériel de traitement du courrier » du groupe Alcatel. Une deuxième opération d'acquisition à effet de levier a été réalisée en 1997. En février 1999, le Groupe est introduit en Bourse à Paris. Depuis cette date, le groupe Neopost a procédé à des acquisitions de taille variable, dont les plus significatives sont l'acquisition en 2002 de la division Mailing System du groupe suisse Ascom : Ascom Hasler, alors n° 3 mondial, l'acquisition en 2008 de PFE International Ltd, acteur mondial des systèmes de mise sous pli et en 2012, l'acquisition de GMC Software AG, société mère du groupe GMC Software, leader dans le domaine de la gestion de la communication clients.

Le groupe Neopost fournit à ses clients des solutions de traitement de courrier. Il offre des solutions en matière d'affranchissement, de pli, d'insertion ou d'adressage de documents, en matière de gestion de documents et logistique, en matière de qualité des données, ainsi qu'en matière de traçabilité logistique. Le Groupe propose ainsi une offre complète de services, intégrant notamment le conseil, la maintenance et les solutions de financement.

Le terme « Neopost S.A. » (Société Anonyme) fait référence à la société mère (hors filiales consolidées), cotée et immatriculée en France, alors que les termes « Neopost » ou « Groupe » font référence à l'ensemble économique constitué de la société mère et de ses filiales consolidées.

L'adresse du Siège social de la société mère est 113, rue Jean-Marin Naudin, 92220 Bagneux (France).

L'action Neopost S.A. est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris et fait partie du SBF 120.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 25 mars 2013 par le Conseil d'administration.

Certains montants au 31 janvier 2012 ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation retenue au 31 janvier 2013.

Note 2 Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Neopost publiés au titre de l'exercice 2012, clos au 31 janvier 2013, sont conformes aux normes comptables internationales émises par l'IASB (normes IFRS: *International Financial Reporting Standards*) applicables au 31 janvier 2013 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Site Internet de la Commission Européenne sur lequel le référentiel est disponible : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias fr.htm#adopted-commission

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), et leurs interprétations (SIC & IFRIC).

La base de présentation des informations financières au 31 janvier 2013 décrites dans les notes ci-après prend en compte les nouvelles normes comptables internationales applicables de manière obligatoire au 1er février 2012, notamment :

 Amendement IFRS 7: Informations à fournir: Transfert d'actifs financiers

Les nouvelles normes et interprétations, adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du $1^{\rm er}$ février 2012, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes.

Le Groupe a retenu l'option offerte par IAS 19 « Avantages au personnel » qui consiste à reconnaître de façon systématique tous les écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi dans les capitaux propres.

Le Groupe n'applique pas par anticipation les textes obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1er février 2013 :

- IAS 19 révisée: Avantages du personnel (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013);
- IAS 27 révisée : États financiers révisés (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013);
- IAS 28 révisée: Participations dans des entreprises associées et coentreprises (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013);
- IFRS 10: États financiers consolidés (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013);
- IFRS 11: Accords conjoints (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013);
- IFRS 12: Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014);
- Amendement IAS 1: Présentation des autres éléments du résultat global (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012);

Comptes consolidés

- Amendement IAS 12: Impôt différé: recouvrement des actifs sous-jacents (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013);
- Amendement IAS 32: Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014);
- Amendement IFRS 1: Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013);
- Amendement IFRS 7: Informations à fournir Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013);
- IFRIC 20: Frais de découverture engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).

Le Groupe est en cours d'analyse des impacts de ces nouvelles normes mais n'attend pas d'incidence significative sur la situation financière du Groupe.

En outre le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 janvier 2013 :

- IFRS 13 : Évaluation de la juste valeur;
- Amendement IFRS 1 : Prêts gouvernementaux.

2-1: REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES – ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition: ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels acquis sont évalués à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans l'actif net ainsi réévalué constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs éventuellement constatés sont comptabilisés immédiatement en résultat après vérification de la nature de cet écart d'acquisition négatif et de ses éléments constitutifs.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan dans la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, chaque année, l'objet de tests de pertes de valeur tels que décrits en note 2-2.

Les coûts de transaction liés aux acquisitions sont enregistrés en résultat opérationnel courant et isolés sur la ligne « Charges liées aux acquisitions ». Cette ligne comprend d'une part les frais de conseil et d'autre part les charges d'amortissements sur les immobilisations incorporelles enregistrées suite à l'allocation du prix d'achat des acquisitions.

Engagement d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

En application d'IAS 39, les options de vente accordées aux actionnaires minoritaires sont comptabilisées en dette financière mesurée au prix d'exercice estimé de l'option. La quote-part dans l'actif net des filiales est reclassée du poste « Participations ne donnant pas le contrôle » vers le poste « Emprunts et dettes financières ». Le Groupe a décidé de comptabiliser en écarts d'acquisition la contrepartie de la différence entre le prix d'exercice de l'option accordée et la valeur des participations ne donnant pas le contrôle reclassée en dette financière. La part dans le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle n'est pas modifiée et reflète toujours le pourcentage de détention des minoritaires.

Le traitement en écart d'acquisition de la différence entre le prix d'exercice de l'option accordée et la valeur des participations ne donnant pas le contrôle n'est appliqué que pour les options accordées jusqu'au 1^{er} février 2010. À compter du 1^{er} février 2010, la comptabilisation s'effectue en capitaux propres.

2-2: TEST DE PERTE DE VALEUR

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif ait perdu de la valeur. Les indicateurs de perte de valeur comprennent notamment les ventes et le résultat opérationnel. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie appropriée de charges compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

Une appréciation est effectuée, à chaque clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est

augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée en résultat, sauf si l'actif est comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas, la perte de valeur est traitée comme une réévaluation positive. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles.

Les UGT correspondent aux pays, du fait des réglementations postales propres à chaque pays. Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an, le Groupe procède à une projection à l'infini du dernier flux pour déterminer la valeur terminale, puis actualise tous les flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie résultent des prévisions à 3 ans élaborées par le Groupe pour les sociétés récemment acquises et reposent sur une hypothèse de croissance des EBITDA (1) pour les autres sociétés sur une période de 3 ans. Au-delà de cet horizon explicite, la valeur terminale est calculée en appliquant un taux de croissance à l'infini au dernier flux de trésorerie. Les marges industrielles sont réallouées vers les pays où sont placés les équipements concernés et les marges de leasing sont réallouées vers les pays où sont les signataires des contrats de location financement. Le taux d'actualisation choisi correspond au coût moyen pondéré du capital retraité de l'impôt et majoré le cas échéant d'une prime de risques spécifique.

2-3: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition si elles remplissent l'une des deux conditions suivantes :

- elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels;
- elles sont séparables de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les brevets, les droits au bail et les frais de développement activés.

Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement répondant aux critères suivants sont comptabilisés en immobilisations incorporelles :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet est démontrée;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles;
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité interne est démontrée.

Les dépenses de développement sont amorties sur une durée de six à dix ans correspondant à une durée d'utilité moyenne des produits commercialisés.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une durée égale à la meilleure estimation de la durée d'utilité.

2-4: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Matériel de démonstration

Le matériel de démonstration est comptabilisé en immobilisations corporelles et amorti linéairement sur 4 ans, durée d'utilité généralement constatée.

Les pièces de rechange

Les pièces de rechange et d'entretien utilisées sur plus d'un exercice ou ne pouvant être utilisées qu'avec une immobilisation corporelle sont comptabilisées en immobilisations corporelles et amorties sur leur durée d'utilité.

Matériel de location

Les machines à affranchir en location autres que les IJ25 sont composées de deux éléments distincts dont les durées d'utilité sont différentes : une partie « compteur » et une partie « base ».

^[1] L'EBITDA est la somme du résultat opérationnel courant et des amortissements sur immmobilisations corporelles et incorporelles.

Les durées d'amortissements, qui correspondent aux durées d'utilité, sont les suivantes :

	Amérique du Nord	France
IJ25	3 ans	5 ans
Compteurs	5 ans	5 ans
Bases	n/a	6 ans

Durées d'amortissements

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité des biens considérés :

Terrains et constructions	20 à 40 ans
Matériels et équipements	5 à 10 ans
Outillages	3 ans
Mobiliers, matériels de bureau	10 ans
Équipements de recherche	5 ans
Matériel de location	3, 5 ou 6 ans
Matériel de démonstration	4 ans
Pièces de rechange	4 ans
Machines remises à neuf	3 ans

2-5: ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Tous les actifs sont initialement comptabilisés au coût qui correspond au prix payé (incluant les frais de transaction) ou à la juste valeur des biens remis en paiement.

Après la comptabilisation initiale, les actifs classés dans les catégories « actifs détenus à des fins de transaction » ou « actifs disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur à la date de clôture.

Les profits et pertes sur actifs détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et pertes sur actifs disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur auquel cas le résultat cumulé précédemment enregistré en capitaux propres serait alors constaté en résultat.

Les autres actifs à long terme destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, tels que les obligations, sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs comptabilisés au coût amorti, les profits et pertes sont reconnus en résultat en cas de sortie de l'actif ou de perte de valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Pour les actifs qui sont négociés sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'actif.

2-6: BIENS EN CRÉDIT-BAIL

Pour les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, la juste valeur du bien (ou la valeur actuelle des paiements minimaux si elle est inférieure) au début du contrat est immobilisée pour être amortie sur sa durée d'utilité. En contrepartie, un montant égal à la valeur d'acquisition est inscrit au passif dans la rubrique « Dettes financières » ; son montant est diminué de la fraction de chaque loyer versé le concernant.

2-7: BIENS EN LOCATION SIMPLE

Les contrats de location aux termes desquels le Groupe ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, sont classés comme des contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en produits des activités ordinaires sur la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat

2-8: STOCKS ET EN COURS

Les stocks et en cours de production sont évalués au plus bas du coût de revient et de la valeur de remplacement (pour les produits achetés) ou du coût de revient de production (pour les produits manufacturés) sans toutefois excéder la valeur nette de réalisation.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les dépréciations sont calculées sur la base d'analyses qui tiennent compte notamment de la rotation des stocks de pièces en magasin et de l'obsolescence des matériels et produits.

2-9: CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant de la facture. Une dépréciation des montants non recouvrables est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2-10: TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comprennent :

- pour la trésorerie : caisses et comptes bancaires ;
- pour les équivalents de trésorerie: placements à court terme (moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La trésorerie nette présentée au tableau de flux correspond aux disponibilités inscrites à l'actif du bilan diminuées des découverts bancaires.

2-11: ACTIONS PROPRES

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés par la Société sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

2-12: DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires avec option de conversion et emprunts remboursables en actions

Pour les emprunts obligataires convertibles en actions (OCEANE), l'instrument financier composé est séparé entre une composante dette et une composante capitaux propres dès leur comptabilisation initiale.

La juste valeur de la composante dette à l'émission est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels en utilisant le taux de marché applicable pour un emprunt obligataire qui aurait été souscrit par la Société aux mêmes conditions mais sans option de conversion. La composante dette est ensuite évaluée sur la base du coût amorti.

La valeur de la composante capitaux propres est déterminée à l'émission par différence entre la juste valeur de la composante dette et la juste valeur de l'emprunt obligataire. La valeur de l'option de conversion n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais d'émission sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives au moment de l'émission.

Traitement des coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (stocks, immobilisations corporelles et incorporelles) sont incorporés dans le coût de cet actif. Les coûts d'emprunt incorporés dans le coût de l'actif suivent alors le même traitement comptable que l'actif concerné en termes d'amortissement ou de dépréciation.

Les coûts d'emprunt relatifs à des fonds empruntés de façon générale, et utilisés en vue de l'obtention d'un actif éligible, sont incorporés dans le coût de l'actif en appliquant un taux de capitalisation aux dépenses relatives à l'actif. Ce taux de capitalisation est la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts de l'entreprise en cours au titre de l'exercice, autres que les emprunts contractés spécifiquement dans le but d'obtenir l'actif concerné.

2-13: PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, les critères suivants sont respectés simultanément :

- une obligation actuelle (légale, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés;
- une probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente attendue;
- un montant pouvant être évalué de façon fiable.

Les provisions sont réparties au bilan entre passifs courants et non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupement d'entreprises où ils constituent des éléments identifiables adossés à des obligations actuelles et pouvant être évalués de façon fiable.

2-14: ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite et autres avantages accordés au personnel.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant ces engagements sont celles édictées par la norme IAS 19 :

régimes à prestation définie: la valorisation des engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles fondées sur la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les engagements sont enregistrés dans la rubrique « Provisions-Engagements de retraite ».

Les indemnités de départ consistent généralement en un paiement forfaitaire calculé en fonction de l'ancienneté et de la rémunération à la date de départ de chaque personne. Les prestations de retraite sont calculées en utilisant une formule prenant en compte le nombre d'années de service de l'employé ainsi que sa rémunération moyenne finale.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en capitaux propres et reportés dans l'état : «Situation du résultat global consolidé»;

 régimes à cotisation définie : le coût de ces régimes est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations.

2-15: INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le groupe Neopost a recours à des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts et aux risques de variation des cours de change.

États financiers

Comptes consolidés

Conformément à l'IAS 39, Neopost comptabilise initialement au bilan en instruments financiers tous les instruments dérivés à leur juste valeur, laquelle est estimée à partir des conditions de marché. Par la suite, à chaque clôture ou situation, la juste valeur des dérivés est réévaluée.

Comptabilisation des opérations de couverture

Dès la mise en place de la couverture, le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert. Il documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, des tests sont réalisés afin de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

Pour les instruments financiers dérivés identifiés comme éléments de couverture, le traitement varie selon qu'ils sont qualifiés, conformément aux définitions de l'IAS 39 :

- de couverture de juste valeur;
- de couverture de flux de trésorerie futurs ;
- de couverture d'investissement net.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée en contrepartie du résultat. Parallèlement, l'élément couvert est également comptabilisé pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert. Ainsi, les variations de ces deux éléments sont enregistrées symétriquement en résultat financier, de sorte que seule l'inefficacité de la couverture impacte le résultat.

Ce schéma est notamment appliqué aux swaps taux fixe contre taux variable, ainsi qu'aux dettes couvertes correspondantes.

COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que la variation de juste valeur relative à la partie inefficace est constatée en résultat financier.

Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

Ce traitement concerne notamment les *swaps* taux fixe contre taux variable, ainsi que les achats et ventes à terme fermes ou optionnels de devises.

COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET

Le principe de comptabilisation est similaire aux couvertures de flux de trésorerie futurs. Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument financier dérivé de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat. Lors de la sortie de l'activité

à l'étranger, la valeur cumulée des profits et des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, énoncés ci-dessus, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé en résultat financier.

2-16: IMPOSITION

Conformément à la norme IAS 12, Neopost comptabilise les impôts différés en utilisant l'approche bilantielle consistant à calculer un impôt différé sur les différences temporelles qui sont les différences entre la base fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan. Neopost applique également la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt, voté ou en instance d'être voté, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés pour une même autorité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compensation.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

2-17: CHIFFRE D'AFFAIRES

Location de machines à affranchir

Le groupe Neopost loue en France et aux États-Unis des équipements à ses clients. Les contrats portent sur des périodes variant de 1 à 5 ans. Les loyers ainsi que les frais de maintenance correspondants sont généralement facturés à l'avance, la partie de ces loyers concernant la période écoulée est enregistrée en chiffre d'affaires.

Le solde apparaît au bilan en « Produits constatés d'avance ».

Ventes de matériel

Le chiffre d'affaires sur ventes de matériel est constaté à l'expédition. Ceci traduit le transfert à l'acheteur des risques et avantages majeurs inhérents à la propriété du bien en raison :

- de délais très courts entre expédition, livraison et installation;
- du fait que les produits sont le plus souvent installés directement par le client;
- du fait que le taux de retour après expédition est très faible.

Locations financières, crédit-bail

Neopost possède des sociétés de crédit-bail et/ou de location financière aux États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Irlande, Pays-Bas, Italie, Danemark, Norvège, Suède, Belgique, Suisse et Australie

Elles offrent leurs services exclusivement aux clients de Neopost sur des produits de Neopost. Lorsque le client d'une société de distribution de Neopost choisit de financer l'acquisition d'un matériel par le biais d'une des sociétés de financement, le Groupe reconnaît une vente de matériel et enregistre une créance d'un montant égal à la valeur actuelle nette des loyers à percevoir sur la durée du financement mis en place. Le produit financier est ensuite constaté en chiffre d'affaires sur la durée du financement sur la base des intérêts effectivement perçus. Les frais de refinancement sont constatés en charges financières.

Le traitement comptable de l'activité de ces sociétés en locationfinancement se justifie par le fait que le Groupe transfère à ses clients la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs concernés.

En complément de cette activité de location financière et crédit-bail, Neopost offre une solution de financement des affranchissements postaux aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Contrats de maintenance

La Société réalise, entre autres, à la demande des organisations postales, des opérations de maintenance à vocation préventive ou de réparation sur ses produits. Ces opérations font l'objet de contrats de maintenance facturés aux clients dès le début du contrat. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de location et de maintenance est présenté en « Produits constatés d'avance » et constaté en chiffre d'affaires au prorata de la période écoulée prévue au contrat, critère traduisant le degré d'avancement de la prestation.

2-18: COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes sont composés des coûts directs (achats, main-d'œuvre) liés à la fabrication augmentés des amortissements des matériels loués aux clients et des frais de transport et de logistique sur ventes.

2-19: FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de Recherche et Développement sont constituées des frais d'études incluant les amortissements des matériels affectés à cette activité.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues et sont clairement identifiées dans le compte de résultat.

Les dépenses de développement, qui répondent aux critères d'activation, sont présentées en immobilisations incorporelles au bilan (cf. section sur les immobilisations incorporelles) et sont ensuite amorties.

2-20: FRAIS COMMERCIAUX

Les frais commerciaux comprennent les frais des départements commerciaux incluant les frais de publicité, les frais de promotion et les frais de ventes de fournitures.

2-21: DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les éventuelles dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles

2-22: RÉSULTAT DES CESSIONS

Il comprend les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence et des titres non consolidés.

2-23: UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les informations financières, Neopost a procédé à des estimations et fait des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les principales estimations significatives faites lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur le montant des engagements de retraite, des impôts différés, des écarts d'acquisition, de certaines provisions et sur la durée d'utilité des actifs immobilisés.

Ces estimations et appréciations sont revues de manière régulière sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les écarts d'acquisition au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus des unités génératrices de trésorerie et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

2-24: RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires après neutralisation des intérêts sur l'emprunt convertible en actions par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options dilutives en actions, des attributions gratuites d'actions et des obligations convertibles [OCEANE] en actions sur la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, seuls sont pris en considération les instruments ayant un effet dilutif sur ce dernier, c'est-à-dire qui ont pour effet de réduire le résultat par action. Il a été considéré que l'ensemble des OCEANES avait un effet dilutif.

Pour les options de souscription ou d'achat d'actions Neopost, la méthode du rachat d'actions est utilisée. Pour calculer le résultat dilué par action, les options dilutives sont supposées avoir été exercées. Le produit composé de ces instruments est considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. La différence entre le nombre d'actions ordinaires émises et le nombre d'actions ordinaires qui auraient été émises au cours moyen du marché doit être traitée comme une émission d'actions ordinaires sans contrepartie. De ce fait, les options n'ont un effet dilutif que lorsque le cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options.

2-25: TRANSACTIONS RÉGLÉES EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Les salariés du Groupe, y compris les dirigeants, peuvent recevoir une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est indexé sur des actions. Ils recevront à terme des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus. La juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle de valorisation approprié.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres aux salariés est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'acquisition. Le coût est comptabilisé, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres équivalente, sur la période durant laquelle les conditions de performance et/ou les services sont remplis. La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation du Groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restent à acquérir au 1^{er} février 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Le bénéfice des instruments est subordonné à la présence de l'attributaire dans l'entreprise au moment de l'exercice des options ou de la livraison d'actions gratuites. Il n'est prévu aucune possibilité de régler ces options ou actions gratuites en numéraire.

2-26: PRÉSENTATION DES NORMES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PREMIÈRES INFORMATIONS CHIFFRÉES IFRS

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition $(1^{er}$ février 2004) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par la norme IFRS 3.

Écarts actuariels sur engagements de retraite

L'option offerte par la norme IFRS 1, qui consiste à comptabiliser les écarts actuariels non encore constatés à la date de transition en contrepartie des capitaux propres, a été retenue par le Groupe.

Différences de conversion

Les bilans des sociétés sont convertis en euro au taux de change de clôture et le compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice, la différence de conversion étant portée en capitaux propres.

Le Groupe a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1^{er} février 2004 après prise en compte des retraitements IFRS sur la situation d'ouverture. Cet ajustement est sans incidence sur le total des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} février 2004. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1^{er} février 2004. En cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de conversion antérieure au 1^{er} février 2004 mais comprendra les écarts de conversion constatés postérieurement.

Paiements sur la base d'actions

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence la comptabilisation en juste valeur des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par Neopost à ses salariés. Pour les plans dénoués en actions, Neopost a appliqué la norme IFRS 2 de manière rétrospective pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} février 2005.

Application des normes IAS 32 et IAS 39

IAS 32 et IAS 39 traitent de la présentation, de l'évaluation et de la comptabilisation des instruments financiers et prévoient notamment une comptabilisation systématique au bilan de tous les instruments financiers, ainsi que la comptabilisation en capitaux propres de la juste valeur de l'option de conversion attachée aux dettes convertibles en instruments de capitaux propres.

Neopost a opté pour l'application des normes IAS 32 et IAS 39 à partir du $1^{\rm er}$ février 2004.

Note 3 Périmètre et principes de consolidation

Les états financiers des sociétés du groupe Neopost, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'origine, sont retraités avant d'être consolidés, afin d'être en harmonie avec les principes comptables du groupe Neopost.

Le bilan consolidé regroupe le montant total de chacun des éléments d'actif et de passif ainsi que les résultats des sociétés consolidées : les transactions internes et les comptes réciproques ainsi que les profits et les plus-values entre les sociétés du groupe Neopost sont éliminés.

Les filiales contrôlées directement par la société mère ou indirectement par le biais d'autres filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient directement ou indirectement par le biais de filiales 20 % ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

3-1: PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Neopost S.A. et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la prise de contrôle par le Groupe et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des bénéfices de ses activités.

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sur l'exercice 2012 sont les suivantes :

- Neopost GmbH & Co KG a acquis le distributeur Co-Winco GmbH & Co KG le 27 février 2012, consolidé par intégration globale;
- Neopost GmbH & Co KG a créé la société SendEasy le 1^{er} septembre 2012, consolidée par intégration globale;
- Mailroom Finance Inc. a créé la société Mailroom Solutions Inc. le 28 février 2012, consolidée par intégration globale;
- Neopost S.A. a acquis la société GMC Software AG le 11 juillet 2012, consolidée par intégration globale;
- Neopost AG a acquis la société Multimail le 18 juillet 2012, consolidée par intégration globale;
- La société Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd à Singapour a acquis la société Neosys International Pte Ltd le 20 juillet 2012, consolidée par intégration globale;
- Neopost Ltd a créé la société The Ink People Ltd le 26 octobre 2012, consolidée par intégration globale;
- Neopost USA Inc. a acquis la société Neopost Rocky Mountain le 21 novembre 2012, consolidée par intégration globale;
- Mailroom Holding BV a acquis la société B.V. Human Inference Superholdco le 29 novembre 2012, consolidée par intégration globale.

La société Docapost BPO IS (anciennement Dynapost) et la société AMS Investissement dont le Groupe détient respectivement 35 % et 24 % du capital sont mises en équivalence.

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
Neopost S.A.					
Bagneux – France					
Code APE : 741J/Code SIREN : 402 103 907					
Code SIRET : 402 103 907 00026		-	-	Mère	31
Neopost France					
Nanterre – France					
Code APE : 713G/Code SIREN : 378 778 542					
Code SIRET : 378 778 542 00266	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	565
Neopost Technologies					
Bagneux – France					
Code APE : 300A/Code SIREN : 662 023 910					
Code SIRET : 662 023 910 00125	Neopost France	100%	100 %	Globale	107
Neopost Industrie					
Bagneux – France					
Code APE : 741A/Code SIREN : 440 736 080	Neopost S.A./Neopost				
Code SIRET : 440 736 080 000 19	Technologies	100%	100 %	Globale	378
Mail Finance					
Bagneux – France					
Code APE : 713E/Code SIREN : 421 591 116	Neopost S.A./ Neopost				
Code SIRET : 421 591 116 00015	France	100%	100 %	Globale	15
Mail Services					
Nanterre – France					
Code APE : 713E/Code SIREN : 488 197 831	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	297
Valipost					
Villeneuve d'Ascq — France					
Code APE : 6202A/Code SIREN : 443 241 690	Neopost France	100%	100 %	Globale	20
Neopost ID					
Cavaillon – France					
Code APE : 4719B/Code SIREN : 509 700 852	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	130
Docapost BPO IS (anciennement Dynapost)					
Charenton-le-Pont — France					
Code APE : 741G/Code SIREN : 390 426 450	Neopost S.A.	35%	35 %	Équivalence	-
AMS Investissement					
Paris - France					
Code APE : 64202/Code SIREN : 532 109 402	Neopost S.A.	24%	24 %	Équivalence	-
GMC Software Technology SAS					
Boulogne Billancourt - France					
Code APE : 6201Z/Code SIREN : 498 252 139	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	7
Mailroom Holding BV					
Drachten – Pays-Bas	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	
Neopost Technologies BV					
Drachten – Pays-Bas	Mailroom Holding BV	100%	100 %	Globale	240

Name of DV					
Neopost BV	Mailroom Halding DV	100%	100 %	Globale	52
Almere – Pays-Bas	Mailroom Holding BV	100 %	100 %	Globale	
Neopost Finance BV	Name of DV	1.00 %	100%	Clabala	
Almere – Pays-Bas	Neopost BV	100 %	100 %	Globale	
B.V. Human Inference Superholdco	M 'I II II' DV	4.00 %	4.00.9/	CI I I	
Arnhem – Pays-Bas	Mailroom Holding BV	100%	100 %	Globale	
Human Inference Enterprise B.V.	B.V. Human Inference	4000	100 %		
Arnhem – Pays-Bas	Superholdco	100 %	100 %	Globale	16
Human Inference B.V.	B.V. Human Inference				
Arnhem – Pays-Bas	Superholdco	100%	100 %	Globale	26
Neopost Holdings Ltd					
Romford, Essex — Royaume-Uni	Neopost S.A.	100 %	100 %	Globale	
Neopost Ltd					
Romford, Essex — Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100 %	100 %	Globale	628
Neopost Finance Ltd					
Romford, Essex — Royaume-Uni	Neopost Ltd	100 %	100 %	Globale	-
Neopost International Supply Ltd					
Romford, Essex – Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100%	100 %	Globale	15
The Ink People Ltd					
Romford, Essex – Royaume-Uni	Neopost Ltd	100%	100 %	Globale	-
Neopost Technologies Ltd	Neopost Technology				
Loughton, Essex — Royaume-Uni	(Holdings) Ltd	100%	100 %	Globale	179
Neopost Technology (Holdings) Ltd					
Loughton, Essex — Royaume-Uni	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	-
Satori Software Ltd					
Romford, Essex – Royaume-Uni	Neopost Ltd	100%	100 %	Globale	5
GMC Software Technology Ltd					
Loughborough — Royaume-Uni	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	26
Neopost GmbH & Co. KG	Neopost S.A./ Neopost				
Munich – Allemagne	Verwaltung GmbH	100%	100 %	Globale	293
Mail Leasing GmbH					
Munich – Allemagne	Neopost GmbH & Co. KG	100%	100 %	Globale	1
Neopost Verwaltung GmbH					
Munich – Allemagne	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	-
Rena GmbH					
Otterfing – Allemagne	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	-
FrancoTech GmbH					
Oberursel – Allemagne	Neopost GmbH & Co. KG	100%	100 %	Globale	4
Piepmeyer & Harmeyer Post & Bürosysteme GmbH	•				
Greven – Allemagne	Neopost GmbH & Co. KG	100%	100 %	Globale	8
Co-Winco GmbH & Co KG	•				
Düsseldorf – Allemagne	Neopost GmbH & Co. KG	100%	100 %	Globale	10
Co-Winco Verwaltung GmbH					
Düsseldorf – Allemagne	Neopost GmbH & Co. KG	100%	100%	Globale	-
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	**	/*		

États financiers

Comptes consolidés

SendEasy					
Munich – Allemagne	Neopost GmbH & Co. KG	100%	100%	Globale	10
GMC Software Technology GmbH					
Heroldsberg – Allemagne	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	8
Human Inference GmbH	B.V. Human Inference				
Düsseldorf – Allemagne	Superholdco	100%	100 %	Globale	2
Neopost Software & Integrated Solutions AG					
Rüti – Suisse	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	26
Neopost AG					
Chlieren – Suisse	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	68
Neopost MailFin AG					
Chlieren – Suisse	Neopost AG	100%	100%	Globale	-
Multimail					
Kloten – Suisse	Neopost AG	100%	100%	Globale	-
GMC Software AG					
Appenzell – Suisse	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	25
GMC Analytics AG					
Appenzell – Suisse	GMC Software AG	100%	100%	Globale	1
GMC Software Technology AG					
Effretikon – Suisse	GMC Software AG	100%	100%	Globale	27
Neopost Srl					
Milan – Italie	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	74
Neopost Rental Sri					
Milan – Italie	Neopost Srl	100%	100%	Globale	1
GMC Software Technology Srl					
Milan – Italie	GMC Software AG	100%	100%	Globale	4
Neopost Nv					
Zaventem – Belgique	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	69
Neopost Finance Sprl	Neopost Nv/				
Zaventem – Belgique	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	2
Neopost Ireland Ltd					
Dublin – Irlande	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	48
Neopost Finance (Ireland) Ltd					
Dublin – Irlande	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	4
Mailroom Equipment Ltd					
Dublin – Irlande	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	-
PFE Ltd					
Dublin – Irlande	Neopost Ireland Ltd	100%	100%	Globale	-
Neopost Mailing Logistic Systems					
Barcelone – Espagne	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	5
GMC Software Technology S.A.					
Madrid – Espagne	GMC Software AG	100%	100%	Globale	6
Neopost Norge AS					
Oslo – Norvège	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	43
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				

Multinet GMP Norge					
Osteras – Norvège	Neopost Norge AS	100 %	100 %	Globale	5
Neopost Finance AS					
Oslo – Norvège	Neopost Norge AS	100 %	100 %	Globale	1
Neopost Sverige AB					
Solna – Suède	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	78
Neopost Finans AB					
Solna – Suède	Neopost Sverige AB	100%	100 %	Globale	-
Neopost Sweden Finance AB					
Solna – Suède	Neopost Sverige AB	100%	100 %	Globale	-
Scani AS					
Rodovre – Danemark	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	44
Scani Finance Aps					
Rodovre – Danemark	Scani AS	100%	100 %	Globale	-
GMC Software Technology Aps					
Vallensbaek – Danemark	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	2
GMP Finland OY					
Grankulla – Finlande	Neopost S.A.	100%	100 %		-
GMC Software Technology sro					
Hradec Kràlové – République Tchèque	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	158
GMC Software Technology Prague sro					
Prague – République Tchèque	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	12
GMC Software Technology Kft.					
Budapest – Hongrie	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	6
GMC Software Technology S.p.z.o.o					
Varsovie – Pologne	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	6
Mailroom Holding Inc.					
Milford, Connecticut — États-Unis	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	8
Neopost Holding Inc.					
Milford, Connecticut – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100%	100 %	Globale	-
Neopost USA Inc.					
Milford, Connecticut – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100%	100 %	Globale	1 126
Neopost Online Inc.					
Redwood City, Californie – États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100 %	Globale	-
Mail Finance Inc.	·				
Milford, Connecticut – États-Unis	Mailroom Finance Inc.	100%	100 %	Globale	
Mailroom Finance Inc.					
Milford, Connecticut – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100%	100 %	Globale	
Satori Software Inc.	<u>_</u>				
Seattle, Washington – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100%	100%	Globale	91
Neopost New England Inc.	<u> </u>				
Plantsville, Connecticut – États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100 %	Globale	50
Shannon Business Systems Inc.	1 "				· · ·
Towson, Maryland – États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100 %	Globale	-
		200 //	_00 %	02010	

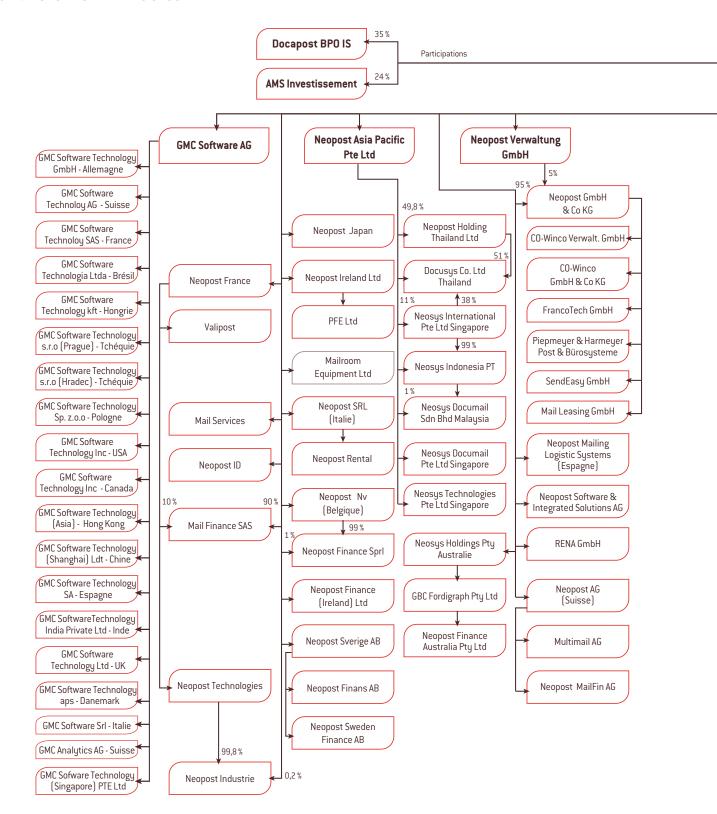
États financiers

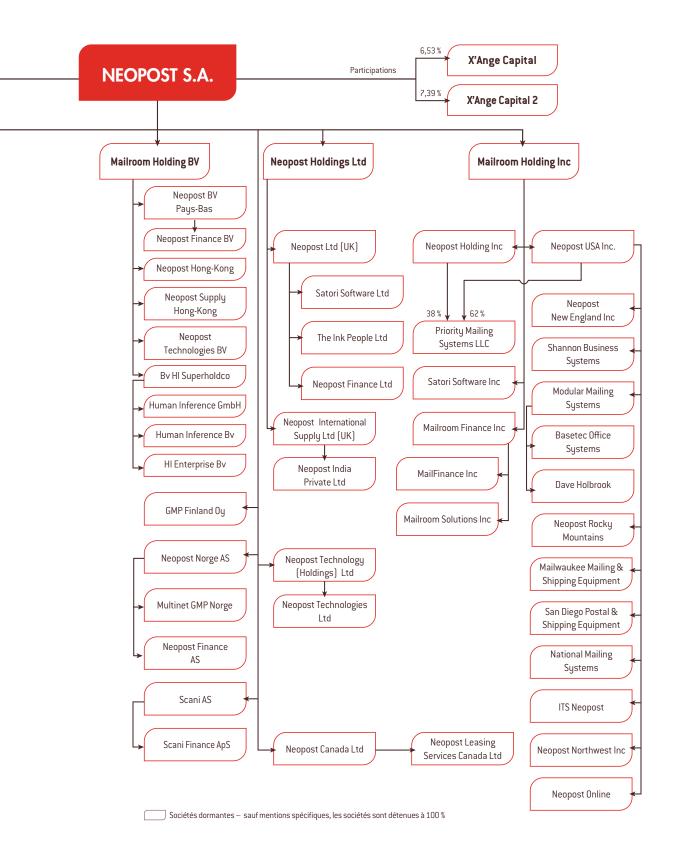
Comptes consolidés

Modular Mailing Systems Inc.					
Tampa, Floride — États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100%	Globale	72
Basetec Office Systems Inc.	Modular Mailing Systems				
Orlando, Floride — États-Unis	Inc.	100%	100%	Globale	-
Dave Holbrook Inc.	Modular Mailing Systems				
Coral Springs, Floride — États-Unis	Inc.	100%	100%	Globale	-
Mailwaulkee Mailing & Shipping Equipment Inc.					
Brookfield, Wisconsin — États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100%	Globale	14
San Diego Postal & Shipping Equipment Inc.					
Poway, Californie — États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100%	Globale	18
National Mailing Systems Inc.					
McLean, Virginie – États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100 %	Globale	63
ITS Neopost Inc.					
Norristown, Pennsylvanie – États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100 %	Globale	40
Priority Mailing Systems LLC	Neopost USA Inc./				
Torrance, Californie — États-Unis	Neopost Holding Inc.	100%	100 %	Globale	106
Neopost Northwest Inc.					
Seattle, Washington – États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100 %	Globale	23
Mailroom Solutions Inc.					
Milford, Connecticut — États-Unis	Mailroom Finance Inc.	100%	100 %	Globale	-
Neopost Rocky Mountain					
Denver, Colorado — États-Unis	Neopost USA Inc.	100%	100 %	Globale	30
GMC Software Technology (US) Inc.					
Charlestown, Massachussets – États-Unis	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	16
Neopost Canada Ltd					
Markham, Ontario — Canada	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	131
Neopost Leasing Services Canada Ltd					
Scarborough, Ontario – Canada	Neopost Canada Ltd	100%	100 %	Globale	-
GMC Software Technology (Canada) Inc.					
Richmond Hill, Ontario – Canada	GMC Software AG	100%	100%	Globale	20
Neopost India Private Ltd	Neopost International				
Gurgaon – Inde	Supply Ltd	100%	100 %	Globale	-
GMC Software Technology (India) Pvt Ltd					
Bombay – Inde	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	6
Neopost Japan					
Tokyo – Japon	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	34
Neopost Hong-Kong Ltd					
North Point – Hong Kong	Mairoom Holding BV	100%	100 %	Globale	9
Neopost Supply Hong-Kong Ltd					
Causeway – Hong Kong	Mairoom Holding BV	100%	100 %	Globale	7
GMC Software Technology (Asia) Ltd					
North Point – Hong Kong	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	-
Neopost Holdings Pty Ltd					
Saint Kilda – Australie	Neopost S.A.	100%	100 %	Globale	-

GBC Fordigraph Pty Ltd					
Sydney – Australie	Neopost Holdings Pty Ltd	100%	100%	Globale	175
Neopost Finance Australia Pty Ltd					
Saint Kilda – Australie	GBC Fordigraph Australia	100%	100%	Globale	-
Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd					
Singapour	Neopost S.A.	100%	100%	Globale	6
Neosys International Pte Ltd	Neopost Asia Pacific				
Singapour	(Holding) Pte Ltd	100%	100%	Globale	-
Neosys Documail (S) Pte Ltd	Neopost Asia Pacific				
Singapour	(Holding) Pte Ltd	100%	100 %	Globale	13
Neosys Technologies Pte Ltd	Neopost Asia Pacific				
Singapour	(Holding) Pte Ltd	100%	100%	Globale	-
GMC Software Technology (Singapore) Pte Ltd					
Singapour	GMC Software AG	100%	100%	Globale	29
PT Neosys Indonesia	Neosys International Pte				
Jakarta – Indonésie	Ltd / Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd	100%	100%	Globale	11
Neopost Holding (Thailand) Ltd	, 3,	200%	200 %	0.020.0	
Bangkok – Thaïlande	Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd	49.8%	100%	Globale	
Sangkok manarae	Neopost Holding	13.0 %	100 %	Olobale	
	(Thailand) Ltd / Neopost				
Docusys (Thailand) Co. Ltd	Asia Pacific (Holding)				
Bangkok – Thaïlande	Pte Ltd / Neosys International Pte Ltd	100%	100%	Globale	9
Neosys Documail Sdn Bhd	Neopost Asia Pacific				
Selangor – Malaisie	(Holding) Pte Ltd	100%	100%	Globale	24
GMC Software Technology Ltda	-				
Sao Paulo – Brésil	GMC Software AG	100%	100%	Globale	6
GMC Software Technology (China)					
Shanghai - Chine	GMC Software AG	100%	100 %	Globale	15

3-2: ORGANIGRAMME DU GROUPE





3-3: COMPTABILISATION DES DETTES ET CRÉANCES EN DEVISES

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'ensemble des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat à l'exception des écarts sur les prêts ou emprunts qui en substance font partie de l'investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement inscrits dans les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement.

3-4: CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Les comptes de bilan des filiales étrangères établis en devises locales ont été convertis en euro, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les éléments du compte de résultat et du tableau de trésorerie sont convertis au taux moyen de l'exercice.

Les écarts de change résultant de la conversion des éléments en devises sont comptabilisés dans la différence de conversion incluse dans les capitaux propres.

Les taux de conversion des principales devises utilisées sont les suivants :

		31 janvier 2013		31 janvier 2012
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar américain (USD)	1,3550	1,2887	1,3176	1,3877
Livre britannique (GBP)	0,8570	0,8111	0,8351	0,8665
Dollar canadien (CAD)	1,3577	1,2856	1,3134	1,3738
Franc suisse (CHF)	1,2342	1,2068	1,2048	1,2281
Yen japonais (JPY)	123,3200	104,1725	100,6300	110,0758
Couronne norvégienne (NOK)	7,4350	7,4508	7,6560	7,7809
Couronne suédoise (SEK)	8,6325	8,6873	8,8967	9,0219
Couronne danoise (DKK)	7,4613	7,4459	7,4346	7,4493
Dollar australien (AUD)	1,3009	1,2433	1,2366	1,3395
Dollar singapourien (SGD)	1,6768	1,6046	1,6487	1,7434
Roupie indienne (INR)	72,1200	69,1305	-	-
Real brésilien (BRL)	2,6892	2,5423	-	-
Yuan chinois (CNY)	8,4267	8,1055	-	-
Couronne tchèque (CZK)	25,6190	25,1483	-	-
Florin hongrois (HUF)	292,2700	288,2136	-	-
Zloty polonais (PLN)	4,1945	4,1679	-	-
Roupie indonésienne (IDR)	13 141,2800	12 146,8225	-	-
Baht thaïlandais (THB)	40,4200	39,8774	-	-
Ringgit malaisien (MYR)	4,2086	3,9711	-	-

3-5: ÉLIMINATION DES MARGES INTERNES

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les louent, est éliminée et les amortissements sont recalculés en tenant compte de la nouvelle valeur ainsi obtenue.

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les stockent, est éliminée.

Note 4 Écarts d'acquisition

Écarts d'acquisition au 31 janvier 2011	755,0
Acquisitions	38,0
Écarts de conversion	10,8
Écarts d'acquisition au 31 janvier 2012	803,8
Acquisitions	182,3
Écarts de conversion	(7,5)
ÉCARTS D'ACQUISITION AU 31 JANVIER 2013	978,6

En 2012, la variation du poste « Écarts d'acquisition » s'explique principalement par l'écart d'acquisition de 111,7 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de GMC Software AG en Suisse, de 31,2 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de Human Inference aux Pays-Bas et 5,9 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de Neosys à Singapour.

En 2011, la variation du poste « Écarts d'acquisition » s'expliquait principalement par l'écart d'acquisition de 26,4 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de GBC Fordigraph en Australie, par l'écart d'acquisition de 9,4 millions d'euros enregistré sur l'acquisition de distributeurs locaux aux États-Unis, et par l'écart d'acquisition de 2,2 millions d'euros enregistré sur l'acquisition des dealers Piepmeyer & Harmeyer en Allemagne, Multinet en Norvège et Jacobsson & Malmberg Office AB en Suède.

4-1: ACQUISITIONS

(En millions d'euros)	GMC Software AG	Neosys	Human Inference
Immobilisations corporelles	0,2	0,5	0,1
Immobilisations incorporelles	31,1	0,1	7,8
Stocks		0,9	-
Clients	11,9	0,7	1,2
Autres débiteurs	3,8	0,6	2,7
Trésorerie	6,5	0,2	0,1
Total actif	53,5	3,0	11,9
Revenu différé	8,7	0,3	-
Fournisseurs et autres créditeurs	6,1	1,6	7,6
Impôts différés passifs	1,0	-	-
Provision pour risques et charges et autres	1,4	-	3,1
Total passif hors capitaux propres	17,2	1,9	10,7
Total actif net	36,3	1,1	1,2
Prix d'acquisition	148,0	7,0	32,4
Dont complément de prix	69,2	4,4	1,2
TOTAL ÉCARTS D'ACQUISITION SUR ACQUISITIONS 2012	111,7	5,9	31,2

Toutes les acquisitions ont été intégralement financées par les lignes de financement du Groupe.

La comptabilisation des acquisitions est provisoire car la juste valeur attribuée aux actifs, aux passifs et aux passifs éventuels identifiables dans les activités acquises n'est pas déterminée de façon définitive, elle le sera dans les 12 mois au plus tard suivant la date de prise de contrôle.

GMC Software AG a généré un chiffre d'affaires de 42,7 millions d'euros en 2012. L'impact pour le Groupe est de 27 millions d'euros pour 7 mois de consolidation.

Human Inference a généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 11 millions d'euros en 2012. L'impact pour le Groupe est de 2,7 millions d'euros pour 2 mois de consolidation.

Les autres acquisitions ont un impact non significatif sur le chiffre d'affaires du Groupe en 2012.

Il n'y a pas eu d'ajustement de prix autres que les compléments de prix comptabilisés, dont la meilleure estimation au 31 janvier 2013 est présentée dans le tableau de synthèse qui précède. Les écarts d'acquisition se ventilent comme suit par unités génératrices de trésorerie, qui correspondent aux pays pour les activités traditionnelles du Groupe.

	France	États- Unis	Royaume- Uni	Allemagne	Pays- Bas	Suisse	Danemark	Suède	Norvège	Australie	Autres	Total
Écarts d'acquisition bruts au 31 janvier 2012	175,7	284,6	114,6	64,5	23,0	33,9	16,0	15,4	7,0	28,6	40,5	803,8
ÉCARTS D'ACQUISITION BRUTS AU 31 JANVIER 2013	175,7	293,1	113,9	67,3	23,0	34,1	16,0	15,9	7,1	27,9	204,6	978,6

Les écarts d'acquisition enregistrés sur les acquisitions de GMC Software AG en Suisse et de Human Inference aux Pays-Bas se situent dans la colonne « Autres » car les activités de ces sociétés ne sont pas liées au courrier et les écarts d'acquisition sont testés individuellement et non pas au sein des UGT Suisse et Pays-Bas.

4-2: TEST DE PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les UGT correspondent aux pays du fait des réglementations postales propres à chaque pays. Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an, le Groupe procède à une projection à l'infini du dernier flux pour déterminer la valeur terminale, puis actualise tous les flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie résultent des prévisions à 3 ans élaborées par le Groupe pour les sociétés récemment acquises et reposent sur une hypothèse de croissance des EBITDA (1) de 2,5 % (dont 2 % au titre de l'inflation) pour les autres sociétés sur une

période de 3 ans. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est calculée en considération d'un taux de croissance de 2,5 % sur le dernier flux. Les marges industrielles sont réallouées vers les pays où sont placés les équipements concernés et les marges de leasing sont réallouées vers les pays où sont les signataires des contrats de location financement. Le taux d'actualisation choisi correspond au coût moyen pondéré du capital retraité de l'impôt et majoré le cas échéant d'une prime de risques spécifique.

Au 31 janvier 2013, l'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base d'un taux d'actualisation de 8,62 % après impôt, constitué d'un WACC de 7,62 % et d'une prime de risques de 1 %, retraité du taux d'impôt en vigueur dans chaque pays.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de perte de valeur sur la base de leur valeur d'utilité. Ce test ne remet pas en cause la valeur comptable de ces écarts d'acquisition.

Dans les principales unités génératrices de trésorerie les hypothèses suivantes ont été retenues :

	France	États-Unis	Royaume-Uni
Inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Croissance de l'EBITDA	2,5%	2,5 %	2,5 %
Taux d'actualisation	8,62 %	8,62 %	8,62 %
WACC	7,62%	7,62 %	7,62 %
Prime de risques	1 %	1 %	1 %
Taux d'impôt	36,1%	39,3 %	24%

La sensibilité des tests relatifs à chacune des unités génératrices de trésorerie a été testée en portant le taux d'actualisation à 9,62 %, ou en abaissant les hypothèses de croissance de l'EBITDA à 1,5 %.

Dans les deux cas, les tests de sensibilité ne remettent pas en cause la valeur comptable des UGT.

⁽¹⁾ L'EBITDA est la somme du résultat opérationnel courant et des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 5 Immobilisations incorporelles

	Concessions, droits	Logiciels	Frais de développement	Coûts informatiques d'implémentation	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 janvier 2011	28,4	55,1	69,6	13,0	10,1	176,2
Acquisitions	0,1	5,2	-	1,6	2,4	9,3
Capitalisation	-	-	13,8	-	-	13,8
Cessions/mises au rebut	-	(4,8)	(7,3)	-	(0,4)	(12,5)
Autres variations	-	1,6	-	-	10,7	12,3
Écarts de conversion	-	0,9	-	0,2	1,3	2,5
Valeurs brutes au 31 janvier 2012	28,5	58,0	76,1	14,8	24,1	201,5
Acquisitions	0,5	4,8	-	6,5	6,4	18,2
Capitalisation	-	-	24,2	-	-	24,2
Cessions/mises au rebut	-	(0,9)	(0,1)	(2,0)	(0,4)	(3,4)
Autres variations	0,0	2,1	1,8	0,2	39,3	43,4
Écarts de conversion	0,0	(0,8)	(0,2)	(0,2)	[1,8]	(3,0)
Valeurs brutes au 31 janvier 2013	29,0	63,2	101,8	19,3	67,6	280,9
Amortissements cumulés	(25,1)	(45,7)	(45,4)	(7,7)	[10,2]	(134,1)
VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31 JANVIER 2013	3,9	17,5	56,4	11,6	57,4	146,8

La variation des immobilisations incorporelles correspond principalement à la capitalisation des frais de développement, à la mise en place de projets informatiques et à l'allocation du prix d'acquisition de GMC Software AG présentée en « Autres variations ». L'allocation du prix d'acquisition concerne essentiellement la valorisation de la relation clients et la marque.

	Concessions, droits	Logiciels	Frais de développement	Coûts informatiques d'implémentation	Autres	Total
Amortissements au 31 janvier 2011	19,8	38,0	34,2	7,0	4,6	103,6
Dotations	2,8	5,8	5,8	2,1	1,1	17,6
Cessions/mises au rebut	-	(4,8)	(7,3)	-	(0,4)	(12,5)
Autres variations	(0,2)	0,2	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	0,7	-	0,2	0,2	1,1
Amortissements au 31 janvier 2012	22,4	39,9	32,7	9,3	5,5	109,8
Dotations	2,7	6,1	12,9	1,1	4,6	27,4
Cessions/mises au rebut	-	(0,4)	(0,1)	(2,5)	(0,1)	(3,1)
Autres variations	(0,0)	0,7	-	-	0,5	1,2
Écarts de conversion	0,0	(0,6)	(0,1)	(0,2)	(0,3)	[1,2]
AMORTISSEMENTS AU 31 JANVIER 2013	25,1	45,7	45,4	7,7	10,2	134,1

Au 31 janvier 2013, aucun indicateur de perte de valeur n'a été relevé.

Note 6 Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel et équipement	Matériel de location	Matériel informatique	Matériel de démonstration	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 janvier 2011	34,4	73,5	260,8	25,4	7,4	23,1	424,6
Acquisitions	0,5	3,7	35,0	2,7	3,6	2,8	48,3
Cessions/mises au rebut	(0,2)	(3,6)	(3,2)	[4,2]	(2,3)	(2,0)	(15,5)
Autres variations	(0,3)	0,5	0,6	1,7	-	(0,5)	2,0
Écarts de conversion	0,4	1,0	5,5	0,4	0,4	0,5	8,2
Valeurs brutes au 31 janvier 2012	34,8	75,1	298,7	26,0	9,1	23,9	467,6
Acquisitions	0,4	3,2	35,9	2,5	3,6	3,9	49,5
Cessions/mises au rebut	(0,4)	[1,3]	(9,7)	(1,0)	(2,2)	(0,4)	(15,0)
Autres variations	0,7	0,6	0,1	1,0	0,1	(0,2)	2,3
Écarts de conversion	(0,6)	(0,4)	(4,6)	(0,4)	(0,2)	(0,5)	(6,7)
Valeurs brutes au 31 janvier 2013	34,9	77,2	320,4	28,1	10,4	26,7	497,7
Amortissements cumulés	(17,7)	(58,2)	(237,6)	(23,2)	(5,3)	(16,9)	(358,9)
VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31 JANVIER 2013	17,2	19,0	82,8	4,9	5,1	9,8	138,8

Au 31 janvier 2013, la révision de la base installée de machines à affranchir totalement amorties a conduit à enregistrer une mise au rebut (diminution de la valeur brute et des amortissements) de 7,0 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros au 31 janvier 2012.

Les autres variations représentent principalement des reclassements de poste à poste.

	Terrains et constructions	Matériel et équipement	Matériel de location	Matériel informatique	Matériel de démonstration	Autres	Total
Amortissements au 31 janvier 2011	16,0	51,3	185,0	19,6	3,8	13,4	289,1
Dotations	1,1	5,6	31,3	3,6	1,4	2,0	45,0
Cessions/mises au rebut	(0,2)	(3,3)	(2,9)	(4,1)	(0,9)	(1,7)	[13,1]
Autres variations	(0,5)	(0,2)	-	1,3	-	0,8	1,4
Écarts de conversion	0,1	0,5	4,3	0,3	0,1	0,3	5,6
Amortissements au 31 janvier 2012	16,5	53,9	217,7	20,7	4,4	14,8	328,0
Dotations	1,3	5,7	33,0	3,2	1,6	2,0	46,8
Cessions/mises au rebut	(0,0)	(1,0)	(9,5)	(0,9)	(0,7)	(0,4)	(12,5)
Autres variations	0,1	-	-	0,5	0,1	0,8	1,5
Écarts de conversion	[0,2]	(0,4)	(3,6)	(0,3)	(0,1)	(0,3)	(4,9)
AMORTISSEMENTS AU 31 JANVIER 2013	17,7	58,2	237,6	23,2	5,3	16,9	358,9

Au 31 janvier 2013, il n'a pas été identifié d'indicateur de perte de valeur sur les immobilisations corporelles.

Note 7 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants se décomposent ainsi :

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Titres mis en équivalence	2,1	2,3
Autres actifs financiers non courants	43,5	35,0
TOTAL	45,6	37,3

7-1: TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Docapost BPO IS (ex Dynapost)	2,0	2,2
AMS Investissement	0,1	0,1
TOTAL	2,1	2,3

Docapost BPO IS est consolidée par mise en équivalence. Sa contribution aux capitaux propres du Groupe s'élève au 31 janvier 2013 à 2,0 millions d'euros. Sa quote-part de résultat sur l'exercice 2012 est de 0,4 million d'euros. Neopost S.A. a reçu 0,7 million d'euros de dividendes au cours de l'exercice 2012.

AMS Investissement est consolidée par mise en équivalence dans le Groupe depuis juillet 2011. Sa contribution aux capitaux propres du Groupe s'élève au 31 janvier 2013 à 0,1 million d'euros.

7-2: AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Dépôts, prêts et cautionnements	4,9	6,0
Actif net de retraite	24,1	17,9
Actifs disponibles à la vente	4,0	4,5
Instruments financiers dérivés actifs non courants	12,1	8,5
Total autres actifs financiers — valeur brute	45,1	36,9
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	(1,6)	(1,9)
TOTAL	43,5	35,0

Les dépôts, prêts et cautionnements incluent notamment au 31 janvier 2013 un dépôt de 3,2 millions d'euros relatif au contrat de liquidité contre 2,5 millions d'euros au 31 janvier 2012.

Le Groupe dispose d'un fonds de pension au Royaume-Uni qui présente un surplus de 20,7 millions de livres au 31 janvier 2013 contre 15 millions de livres au 31 janvier 2012. La variation de l'actif net de retraite au Royaume-Uni s'explique principalement par le versement de 4,7 millions de livres au second semestre 2012.

Les actifs disponibles à la vente représentent principalement la participation détenue par Neopost S.A. dans une société de capital-risque à vocation industrielle pour 3,9 millions d'euros provisionnée à hauteur de 1,6 million d'euros à fin janvier 2013. La variation de l'exercice par le résultat est non significative.

Les instruments financiers non courants concernent essentiellement la juste valeur du *swap* de taux sur la dette OCEANE.

Au 31 janvier 2013, il n'a pas été identifié d'indicateur de perte de valeur sur les actifs financiers autre que celui concernant les actifs disponibles à la vente détenus par Neopost S.A.

Note 8 Créances

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Clients et comptes rattachés		
Valeur brute	218,3	208,2
Dépréciation	(15,0)	[13,2]
Total	203,3	195,0
Créances sur contrats de crédit-bail		
Courtterme	237,0	216,0
Long terme	416,9	409,5
Valeur brute	653,9	625,5
Dépréciation	(8,5)	(8,6)
Total	645,4	616,9
Autres créances à long terme	3,5	11,5
Créances d'impôt	41,6	37,8
Créances diverses à court terme	8,5	14,6
Total créances diverses	53,6	63,9
TOTAL	902,3	875,8

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Clients et comptes rattachés — Valeur brute		
Non échu	109,9	93,5
Total échu dont :	108,4	114,7
• <30	45,8	45,3
• 31-60	19,7	20,5
• 61-90	9,3	9,6
• 91-180	10,7	10,6
• 181-360	9,9	12,0
• >360	13,0	16,7
TOTAL	218,3	208,2

Le risque de crédit est limité en raison, d'une part de la diversité et du nombre de clients (environ 800 000 clients) et d'autre part de la valeur unitaire faible des contrats.

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Clients et comptes rattachés — Dépréciation		
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	13,2	10,3
Dotations	3,6	3,2
Utilisations	[1,2]	(0,3)
Reprises sans objet	(0,4)	(0,3)
Écarts de conversion	(0,2)	0,3
TOTAL	15,0	13,2

■ CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Créances non courantes		
Contrats de crédit-bail – créances brutes	504,8	493,5
Produits financiers non acquis	(87,9)	(84,0)
Total	416,9	409,5
Créances courantes		
Contrats de crédit-bail – créances brutes	294,2	268,5
Produits financiers non acquis	(57,2)	(52,5)
Total	237,0	216,0
Créances brutes liées aux contrats de crédit-bail		
À moins d'un an	294,2	268,5
Entre 1 et 5 ans	499,3	488,2
À plus de 5 ans	5,5	5,3
Total créances brutes	799,0	762,0
Produits financiers non acquis sur les contrats de crédit-bail	[145,1]	(136,5)
Investissement net dans les contrats de crédit-bail		
À moins d'un an	237,0	216,0
Entre 1 et 5 ans	411,6	404,4
À plus de 5 ans	5,3	5,1
TOTAL	653,9	625,5

L'augmentation des créances sur contrats de crédit-bail est liée à l'extension progressive de l'offre leasing au réseau de distribution indirect en Amérique du Nord, aux filiales européennes du Groupe, à l'Australie et aux nouvelles filiales créées lors du passage à un mode de distribution directe.

De plus, les forces commerciales proposent cette solution de financement de plus en plus fréquemment.

Les informations suivantes requises par la norme IAS 17 en matière de crédit-bail bailleur ne sont pas applicables chez Neopost :

- valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur;
- loyers conditionnels comptabilisés dans les produits de la période.

ANALYSE PAR ÉCHÉANCES

	31 janvier 2013	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	218,3	218,3	-	-
Créances sur contrat de crédit-bail				
Court terme	237,0	237,0	-	-
Long terme	416,9	-	411,6	5,3
	653,9	237,0	411,6	5,3
Créances diverses	53,6	50,1	3,5	-
TOTAL	925,8	505,4	415,1	5,3

Les dépréciations sur les créances clients ne sont pas réparties par échéances. Cependant leur montant est relativement faible et correspond essentiellement aux créances de plus de 180 et 360 jours.

Les dépréciations sur les créances sur contrats de crédit-bail ne sont pas réparties par échéances. Elles ne sont toutefois pas significatives au regard du montant des créances. Les créances diverses sont reparties sur une grande partie des sociétés du Groupe. Cependant, on peut isoler 5,2 millions d'euros [4,6 millions d'euros au 31 janvier 2012] chez Neopost S.A. au titre des garanties de taux de change. Ces contrats de garanties se dénouent au plus tard dans les 4 mois après la clôture et ne sont pas dépréciés.

États financiers

Comptes consolidés

	31 janvier 2012	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	208,2	208,2	-	
Créances sur contrat de crédit-bail				
Court terme	216,0	216,0	-	-
Long terme	409,5	-	404,4	5,1
	625,5	216,0	404,4	5,1
Créances diverses	63,9	52,1	11,8	-
Total	897,6	476,3	416,2	5,1

■ ANALYSE PAR DEVISES

	31 janvier 2013	EUR	USD	CAD	GBP	CHF	NOK	SEK	JPY	DKK	AUD	SGD	Autres
Clients et comptes rattachés	218,3	97,6	78,7	2,7	13,8	4,9	3,0	3,0	2,1	2,4	6,1	0,9	3,1
Créances sur contrat de crédit-bail													
Court terme	237,0	61,0	129,3	5,4	33,4	1,0	2,3	2,0	-	0,4	2,2	-	-
Long terme	416,9	132,6	189,0	8,1	61,8	3,0	6,0	7,3	-	1,3	7,8	-	
	653,9	193,6	318,3	13,5	95,2	4,0	8,3	9,3	-	1,7	10,0	-	-
Créances diverses	53,6	28,0	17,3	0,0	4,3	0,7	0,3	2,0	-	0,1	0,5	0,3	0,1
TOTAL	925,8	319,2	414,3	16,2	113,3	9,6	11,6	14,3	2,1	4,2	16,6	1,2	3,2

La colonne « Autres » comprend les devises suivantes : la Roupie indienne, la Couronne tchèque, le Zloty polonais, le Real brésilien, le Yuan chinois, le Florin hongrois, la Roupie indonésienne, le Baht thaïlandais et le Ringgit malaisien.

	31 janvier 2012	EUR	USD	CAD	GBP	CHF	NOK	SEK	JPY	DKK	AUD	SGD	Autres
Clients et comptes rattachés	208,2	88,7	74,9	3,4	22,2	3,9	2,9	3,0	1,5	2,1	5,6	-	-
Créances sur contrat de crédit-bail													
Court terme	216,0	60,6	123,8	6,1	21,0	0,6	2,1	1,5	-	0,3	-	-	-
Long terme	409,5	128,6	191,9	9,1	65,4	1,8	5,3	6,1	-	1,3	-	-	-
	625,5	189,2	315,7	15,2	86,4	2,4	7,4	7,6	-	1,6	-	-	-
Créances diverses	63,9	35,1	23,7	0,2	2,7	0,2	0,5	0,5	-	0,2	0,7	0,1	-
Total	897,6	313,0	414,3	18,8	111,3	6,5	10,8	11,1	1,5	3,9	6,3	0,1	-

Note 9 Stocks et en cours de production

		3:	1 janvier 2013		31 janvier 2012		
	Valeur brute	Dépréciation	Net	Valeur brute	Dépréciation	Net	
En-cours de production	3,2	(0,7)	2,5	3,9	(0,4)	3,5	
Matières premières	10,1	(1,1)	9,0	11,9	(2,5)	9,4	
Produits finis	66,0	(11,2)	54,8	61,4	(10,4)	51,0	
Pièces détachées	5,0	(2,4)	2,6	5,8	(2,2)	3,6	
TOTAL	84,3	(15,4)	68,9	83,0	(15,5)	67,5	

		31 janvier 2013
	Valeur brute	Dépréciation
Ouverture	83,0	(15,5)
Entrées de stocks - net	1,5	-
Dotations	-	(2,6)
Reprises	-	2,6
Acquisitions	2,2	(0,2)
Écarts de conversion	(2,4)	0,3
TOTAL	84,3	(15,4)

Note 10 Provisions

	31 janvier 2012	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31 janvier 2013	Partie courante	Partie non courante
Optimisation des structures janvier 2013	-	4,0	(0,6)	-	(0,1)	3,3	3,3	-
Optimisation des structures juillet 2011	15,0	-	(13,5)	-	0,2	1,7	1,7	-
Réorganisation et restructuration	1,4	1,5	(1,3)	-	0,6	2,2	1,0	1,2
Engagements de retraite	11,7	5,5	(1,4)	(0,5)	1,0	16,3	-	16,3
Provisions pour risques affaires	0,4	0,3	(0,0)	(0,2)	(0,0)	0,5	0,5	-
Garantie clients	0,8	-	(0,0)	(0,6)	0,0	0,2	0,2	-
Autres	4,6	1,8	(1,1)	(0,3)	(0,8)	4,2	3,8	0,4
TOTAL	33,9	13,1	(17,9)	(1,6)	0,9	28,4	10,5	17,9

	31 janvier	•			31 janvier	Partie	Partie non	
	2011	Dotations	Utilisations	sans objet	Autres	2012	courante	courante
Optimisation des structures juillet 2011	-	19,5	(3,9)	-	(0,6)	15,0	15,0	-
Optimisation des structures janvier 2008	0,5	-	(0,5)	-	-	-	-	-
Réorganisation et restructuration	2,3	-	(0,8)	[0,1]	-	1,4	1,4	-
Engagements de retraite	8,7	2,9	[1,1]	-	1,2	11,7	-	11,7
Provisions pour risques affaires	1,1	0,1	-	(0,1)	(0,7)	0,4	0,4	-
Garantie clients	0,9	-	(0,1)	(0,4)	0,4	0,8	0,8	-
Autres	6,8	1,2	(0,6)	[1,2]	(1,6)	4,6	3,4	1,2
Total	20,3	23,7	(7,0)	(1,8)	(1,3)	33,9	21,0	12,9

10-1: OPTIMISATION DES STRUCTURES

Janvier 2013

Suite à l'acquisition de GMC Software AG, une provision de 4 millions d'euros a été dotée pour couvrir la restructuration des opérations de Neopost Software & Integrated Solutions AG (BTA print machines) localisées à Rüti en Suisse.

Au 31 janvier 2013, le solde de cette provision présente un montant de 3,3 millions d'euros.

Juillet 2011

Le Groupe a lancé un plan d'optimisation de ses structures aux États-Unis et en Europe afin de poursuivre la rationalisation de son organisation et de créer une nouvelle dynamique.

Aux États-Unis, l'activité logistique a été transférée d'Austin, Texas, à Milford, Connecticut, afin de mieux être intégrée au sein de Neopost USA.

En France, les deux filiales de distribution Neopost France et Satas ont été fusionnées afin de n'utiliser qu'une seule marque et d'optimiser la couverture du marché français tout en créant un nouvel élan marketing et commercial.

Par ailleurs, le Groupe a transféré à Bagneux l'activité de développement et de support technique dédiée aux imprimantes d'adresses située auparavant dans la région de Munich, en Allemagne, afin de consolider ses activités de Recherche et Développement et de *supply chain*.

Le Groupe met progressivement en place une nouvelle organisation pour couvrir le segment de marché d'entrée de gamme dans ses 5 marchés principaux. Dans certains pays, cela nécessite une adaptation des structures.

Le Groupe confirme que les provisions d'un montant de 19,5 millions d'euros enregistrées au 31 juillet 2011 sont suffisantes. Au 31 janvier 2013, le solde de la provision pour optimisation des structures est de 1,7 million d'euros

10-2: RÉORGANISATION ET RESTRUCTURATION

Une provision de 1,5 million d'euros a été constatée pour prendre en compte les engagements de loyers de Human Inference.

En fonction des orientations stratégiques déterminées, le groupe Neopost avait adopté un certain nombre de mesures de réorganisation et de restructuration à court terme dont les coûts avaient été provisionnés. Au 31 janvier 2013, reste en compte le reliquat des opérations de restructuration pour 0,7 million d'euros en particulier sur la Suisse, les États-Unis, la Suède et l'Allemagne contre 1,4 million d'euros au 31 janvier 2012.

10-3: ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le principal engagement de retraite du Groupe concerne le Royaume-Uni. Cet engagement de retraite est couvert par un fonds de pension qui affiche un surplus de 24,1 millions d'euros (20,7 millions de livres) au 31 janvier 2013 contre 17,9 millions d'euros (15 millions de livres) au 31 janvier 2012. Il est présenté dans les actifs non courants

La majorité des engagements de retraite au Royaume-Uni et aux États-Unis fait l'objet d'une couverture financière.

Les engagements d'indemnités de retraite pour les salariés en France ne sont pas préfinancés, à l'exception de Neopost France et de Mail Services qui ont souscrit des contrats d'assurances. Le Président-Directeur Général et un certain nombre de cadres dirigeants du groupe bénéficient d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du code général des impôts).

Une charge de 1,7 million d'euros a été enregistrée au titre des régimes de retraite à cotisations définies pour l'ensemble des entités du Groupe.

Au cours du premier semestre 2006, le plan à prestation définie ouvert au Royaume-Uni a été fermé, les droits acquis ont été gelés et les déficits ont été comblés par le Groupe. Un nouveau plan à cotisation définie a été mis en place.

Option de première adoption des IFRS retenue par le Groupe : conformément à l'option offerte par la norme IAS 19, le Groupe a choisi de comptabiliser la totalité des pertes et gains actuariels générés dans l'année sur les régimes post-emploi en capitaux propres (SORIE).

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Variation de la valeur des engagements		
Valeur actuelle des engagements (DBO) en début de période	126,5	110,3
Coût des services rendus	2,6	1,7
Coût de l'actualisation	6,0	6,4
(Gains)/Pertes actuariels	8,8	8,5
Prestations payées	(4,6)	(4,2)
Variation de périmètre	5,3	-
Autres (dont écarts de conversion)	(3,6)	3,8
Valeur actuelle des engagements (DBO) en fin de période	141,0	126,5
DBO de fin de période afférent à des régimes intégralement ou partiellement financés	117,3	113,5
DBO de fin de période afférent à des régimes non financés	23,7	13,0
Variation des actifs de couverture		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	132,8	114,4
Rendement attendu des actifs du régime	6,9	6,7
Gains/(pertes) actuariels	5,6	5,1
Cotisations versées par l'employeur	8,6	6,7
Prestations payées par le fonds	(4,8)	(4,0)
Variation de périmètre	4,1	
Autres (dont écarts de conversion)	(4,3)	3,9
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période	148,9	132,8
Couverture financière		
Situation des régimes	7,9	6,3
(Provision)/Actif	7,9	6,3
dont reconnu à l'actif	24,1	18,0
dont reconnu au passif	(16,2)	(11,7)
Montants reconnus en résultat sur l'exercice		
Coûts des services rendus	2,6	1,7
Coût de l'actualisation	6,0	6,4
Rendement attendu des actifs du régime	(6,9)	(6,7)
Charge totale de retraite	1,7	1,4
Montants reconnus dans l'état des produits et charges comptabilisés sur l'exercice		
(Pertes) gains actuariels	(3,2)	(3,4)
Sur les engagements	(8,8)	(8,5)
Sur les actifs de couverture	5,6	5,1
(Pertes) gains actuariels cumulés	5,0	8,2
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation (%)*	4,8 %	4,6 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme – RPI (%)*	3,5 %	3,2 %
Faux d'inflation attendu sur le long terme – CPI (%)*	2,5 %	2,2 %
Faux de revalorisation des rentes attendu sur le long terme (%)*	3,4 %	3,1 %
Faux global attendu de rendement des actifs (%)*	5,3 %	5,1 %
Faux de rendement effectif des actifs du régime (%)	9,4 %	10,3 %
Répartition des actifs de couverture		
Actions	32 %	32 %
Obligations	51 %	52 %
Actifs immobiliers	5 %	5 %
Autres placements	12 %	11%

^{*} Les hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus concernent la filiale anglaise qui représente à elle seule plus de 80 % de l'engagement – « Engagements de retraite ».

États financiers

Comptes consolidés

Les engagements de retraite ont évolué comme suit sur les 5 dernières années :

(En millions d'euros)	31 janvier 2013	2012	2011	2010	2009	2008
Valeur actuelle de l'obligation	141,0	126,5	110,3	112,6	90,1	122,0
G	,	,	,	•	,	*
Juste valeur des actifs	148,9	132,8	114,4	105,7	86,6	97,5
(Excédent)/déficit du régime	(7,9)	(6,3)	(4,1)	6,9	3,5	24,5
Écarts actuariels générés :						
* Sur les engagements	(8,8)	(8,5)	3,6	[17,4]	22,1	3,6
* Sur les actifs de couverture	5,6	5,1	2,5	5,8	(10,7)	(0,2)

Les taux d'actualisation retenus sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (AA) ou des obligations d'État lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la durée des régimes évalués (référence lboxx). Ces références sont conformes aux exigences de la norme IAS 19 et sont identiques à celles retenues les années passées.

Le taux de rendement attendu des actifs a été déterminé à partir de la moyenne pondérée des taux de rendement attendus des actifs de couverture.

Le taux de rendement attendu pour les actifs varie fortement selon la classe d'actif concernée. Sur la base de la répartition des actifs au 31 janvier 2013, il se situe en moyenne à 5,3 % contre 5,1 % en 2011.

Le taux de rendement effectif des actifs du régime du Groupe en 2012 est un gain de 9,4 % contre un gain de 10,3 % en 2011.

Les écarts actuariels sont systématiquement comptabilisés en capitaux propres et reportés dans l'état: « Situation du résultat global consolidé ». Le cumul des écarts actuariels est de 5,0 millions d'euros au 31 janvier 2013 contre 8,2 millions d'euros au 31 janvier 2012

10-4: AUTRES

Au 31 janvier 2013, le poste « Autres provisions » pour un total de 4,2 millions d'euros [4,6 millions d'euros au 31 janvier 2012] s'explique principalement par des provisions pour litiges de 2,9 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros au 31 janvier 2012.

Note 11 Instruments financiers et dettes financières

La politique de financement est coordonnée par la Direction Financière du Groupe. L'ensemble des expositions du Groupe en termes de risque de taux et de risque de change est centralisé au sein de la Trésorerie Groupe.

L'ensemble des instruments financiers des notes 11 et 19, et notamment ceux présentés dans le tableau 11-1 sont des instruments financiers de niveau 2, dont la détermination de la juste valeur repose sur des données observables.

11-1: DÉTAIL DU BILAN PAR INSTRUMENTS FINANCIERS

	31 janvie	r 2013		Ve	entilation par	catégorie	d'instruments
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances/ dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	45,6	45,6	-	4,0	41,6	-	-
Créances - crédit-bail (e)	653,9	652,5		-	653,9	-	-
Autres créances à long terme	3,5	3,5		-	3,5	-	-
Créances clients et comptes rattachés (a)	203,3	203,3		-	203,3	-	-
Autres créances (a)	8,5	8,5		-	8,5	-	-
Instruments financiers dérivés (b)	12,5	12,5		-	-	-	12,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie (d)	158,1	158,1	158,1	-	-	-	-
ACTIFS	1 085,4	1084,0	158,1	4,0	910,8	-	12,5
Dettes financières et découverts bancaires (c)	949,6	956,6	157.3		-	792,3	
Autres dettes à long terme	37,4	37,4		-	37,4	-	-
Fournisseurs (a)	71,2	71,2			71,2	-	-
Autres dettes d'exploitation ^(a)	258,3	258,3		-	258,3		-
Instruments financiers dérivés ^[b]	4,6	4,6	-	-	-	-	4,6
PASSIFS	1 321,1	1 328,1	157,3		366,9	792,3	4,6

- (a) Évaluation au coût historique.
- (b) Méthode d'évaluation décrite en note 2-15.
- (c) La dette à la juste valeur comprend la partie de l'OCEANE swapée pour 150 millions d'euros. Le swap ainsi que la dette sont enregistrés à la juste valeur comme indiqué en note 19.

 $Concernant \ la\ dette\ au\ coût\ amorti, les\ principaux\ montants\ se\ r\'epartissent\ comme\ suit:$

- concernant l'ensemble des dettes à taux variables décrites en note 11-5. Les tirages étant effectués sur des périodes de un, trois et six mois maximum et à taux variables [EURIBOR et LIBOR USD], il n'y a pas d'écart entre la juste valeur et la valeur au bilan qui représente un montant de 336,2 millions d'euros;
- concernant les dettes à taux fixes, la juste valeur a été calculée à partir de la courbe des taux en vigueur à la clôture de l'exercice. L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable est de 7,0 millions d'euros;

La valorisation des dettes en devises étrangères a été effectuée à taux de change constant.

- (d) Évaluation à la valeur de réalisation.
- (e) Face au nombre important de dossiers gérés par les entités leasing du Groupe, le Groupe n'a pu mener une valorisation individuelle de chacun des dossiers. Les hypothèses retenues sont les suivantes: durée moyenne du portefeuille de trois ans, une courbe des taux à terme au 31 janvier 2013 et un taux de change constant. La valorisation est effectuée hors marge de crédit. Concernant le portefeuille américain *Postage Finance*, celui-ci étant constitué de créances à très court terme (inférieur à un mois) et de crédit renouvelable, la juste valeur considérée est celle inscrite au bilan.

	31 janv	ier 2012			Ventilation par	catégorie (d'instruments
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances/ dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	37,3	37,3	-	5,0	32,3	-	-
Créances - crédit-bail (e)	625,5	630,5	-	-	625,5	-	-
Autres créances à long terme	11,5	11,5	-	-	11,5	-	
Créances clients et comptes rattachés ^[a]	195,0	195,0	-	-	195,0	-	-
Autres créances ^(a)	14,6	14,6	-	-	14,6	-	-
Instruments financiers dérivés ^(b)	8,6	8,6	-	-	-	-	8,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^(d)	171,8	171,8	171,8	-	-	-	-
Actifs	1 064,3	1 069,3	171,8	5,0	878,9	-	8,6
Dettes financières et découverts bancaires ^(c)	845,4	866,1	155,7	-	-	689,7	-
Autres dettes à long terme	12,6	12,6	-	-	12,6	-	-
Fournisseurs ^(a)	75,8	75,8	-	-	75,8	-	-
Autres dettes d'exploitation ^(a)	218,6	218,6	-	-	218,6	-	-
Instruments financiers dérivés ^(b)	10,7	10,7	-	-	-	-	10,7
Passifs	1 163,1	1 183,8	155,7		307,0	689,7	10,7

- (a) Évaluation au coût historique.
- (b) Méthode d'évaluation décrite en note 2-15.
- (c) La dette à la juste valeur comprend la partie de l'OCEANE swapée pour 150 millions d'euros. Le swap ainsi que la dette sont enregistrés à la juste valeur comme indiqué en note 19.

Concernant la dette au coût amorti, les principaux montants se répartissent comme suit :

- le tirage sur la ligne de crédit revolving pour un montant de 367,2 millions d'euros. Les tirages étant effectués sur des périodes de un et trois mois et à taux variables (EURIBOR et LIBOR USD), il n'y a pas d'écart entre la juste valeur et la valeur au bilan;
- concernant les dettes à taux fixes, la juste valeur a été calculée à partir de la courbe des taux en vigueur à la clôture de l'exercice. L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable est de 19 millions d'euros;
- concernant les autres dettes à taux variables, la juste valeur correspond au montant au bilan.

La valorisation des dettes en devises étrangères a été effectuée à taux de change constant.

- (d) Évaluation à la valeur de réalisation.
- (e) Face au nombre important de dossier géré par les entités leasing du Groupe, le Groupe n'a pu mener une valorisation individuelle de chacun des dossiers. Les hypothèses retenues sont les suivantes: durée moyenne du portefeuille de trois ans, une courbe des taux à terme au 31 janvier 2012 et un taux de change constant. La valorisation est effectuée hors marge de crédit. Concernant le portefeuille américain Postage Finance, celui-ci étant constitué de créances à très court terme (inférieur à un mois) et de crédit renouvelable, la juste valeur considérée est celle inscrite au bilan.

11-2: ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR NATURE

	Dettes financières et	Part à court terme des			
	découverts bancaires	dettes à long terme	Dettes à long terme	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Dette obligataire convertible en action (OCEANE) (a)	-	11,2	301,0	312,2	310,8
Dette obligataire – Neopost S.A. 3,50 % (b)	-	0,8	150,0	150,8	-
Placement Privé US (c)	-	0,5	129,2	129,7	-
Placement Privé AXA/CA CIB ^(d)	-	0,4	100,0	100,4	-
Placement Privé France (e)	-	0,7	50,0	50,7	-
Placement Privé de droit allemand (Schuldschein) ^[f]	-	0,6	136,1	136,7	-
Placement Privé Caisses Régionales Crédit Agricole (CRPP) (g)	-	-	-		133,9
Placement Privé Natixis-BPCE (h)	-	-	-	-	0,1
Ligne revolving auprès établissements bancaires ⁽ⁱ⁾	-	48,1		48,1	380,2
Autres dettes	7,5	6,3	7,2	21,0	20,4
TOTAL	7,5	68,6	873,5	949,6	845,4

- (a) Neopost a émis une Obligation à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) le 21 octobre 2009 à échéance 1" février 2015 pour un total de 3 622 750 obligations convertibles, d'une valeur nominale de 82,81 euros, cotée à Euronext Paris sous le numéro ISIN FR0010814061, portant un intérêt nominal annuel de 3,75 %. La comptabilisation aux normes IFRS fait ressortir une dette initiale de 284,5 millions d'euros et une part en capitaux propres de 10,2 millions d'euros avant impôts, soit une dette émise à un taux de 4,8822 %. La dette a été swapée pour un montant de 150 millions d'euros et l'ajustement de la dette correspondante à la juste valeur représente un montant de 7,3 millions d'euros. Le swap correspondant est présenté à l'actif dans Instruments financiers dérivés actifs non courants pour une valeur de 12,1 millions d'euros. Au 31 janvier 2013, l'impact net de cette comptabilisation en juste valeur par résultat est de 0,1 million d'euros contre 0,4 million d'euros au 31 janvier 2012.
- (b) Neopost a émis une obligation pour un montant nominal de 150 millions d'euros le 6 décembre 2012 côté sur Euronext Paris sous numéro ISIN FR0011368521 après dépôt d'un prospectus auprès de l'Autorité des Marchés Financiers portant visa numéro 12-588 du 4 décembre 2012. Cette obligation est remboursable le 6 décembre 2019 et porte un intérêt fixe de 3,50 %. Cette obligation a été placée auprès d'un nombre restreint d'investisseurs qualifiés.
- (c) Neopost a conclu le 20 juin 2012 un Placement Privé aux États-Unis composé de cinq tranches de maturités différentes comprises entre quatre et dix ans pour un montant total de 175 millions de dollars US. Les différentes tranches portent un intérêt fixe entre 3,17 % et 4,50 % selon la maturité de la tranche.
- (d) Neopost a conclu le 24 septembre 2012 un Placement Privé auprès du groupe AXA et de Crédit Agricole CIB pour un montant de 100 millions d'euros remboursable le 24 septembre 2017. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est l'EURIBOR 3 mois.
- (e) Neopost a conclu le 31 juillet 2012 un Placement Privé auprès de la Société Générale pour un montant de 50 millions d'euros remboursable le 31 juillet 2017. Société Générale a placé par la suite ce montant auprès d'un groupe d'investisseurs qualifiés. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est l'EURIBOR 6 mois.
- [f] Neopost a conclu en août et octobre 2012 un Placement Privé de droit allemand (Schuldschein) auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant total de 67 millions d'euros et de 95 millions de dollars US pour une durée de quatre ans. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est selon la devise l'EURIBOR 6 mois ou le LIBOR USD 3 mois.
- (g) Neopost a conclu le 1er décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole pour un montant de 133 millions d'euros. Cette dette a été entièrement remboursée le 1er décembre 2012.
- (h) Neopost a conclu le 15 septembre 2009 un Placement Privé auprès de Natixis et des Banques Populaires-Caisses d'Épargne pour un notionnel initial de 175 millions d'euros. Ce placement privé a été annulé entièrement et définitivement le 19 décembre 2012.
- (i) Neopost a conclu le 17 janvier 2013 une ligne de crédit revolving tirable en euros et en dollars US pour un montant initial équivalent à 500 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur l'Euribor ou le Libor USD sur la période concernée par le tirage plus une marge dépendant du ratio de levier calculé sur les comtpes consolidés du Groupe. Cette ligne arrive à échéance au mois de janvier 2018. A fin janvier, Neopost utilise cette ligne de financement à hauteur de 65 millions de dollars US.

À l'exception de la dette obligataire convertible en actions (OCEANE), qui n'est soumise à aucun covenant, les différentes dettes (Obligation, Placements privés et crédits *revolving*) sont soumises à des respects de covenants financiers : ratio « dette nette/EBITDA » et « minimum de capitaux propres ».

Le ratio dette nette sur EBITDA est calculé à partir des comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA se calcule en réintégrant au résultat opérationnel courant la charge d'amortissements. Le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3,25. Le ratio de couverture de la dette par l'EBITDA atteint 2,4 en 2012 contre 2,1 un an auparavant.

Les capitaux propres du Groupe ne doivent pas être inférieurs à 525 millions d'euros.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette.

Au 31 janvier 2013, l'ensemble des covenants est respecté.

11-3: ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVISES

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
EUR	694,3	508,7
USD	254,4	334,6
GBP	0,2	0,6
SEK	0,5	0,8
Autres devises	0,2	0,7
TOTAL	949,6	845,4

Les taux de change appliqués sont ceux en vigueur au 31 janvier de chaque année.

11-4: ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR ÉCHÉANCES

Les dettes sont positionnées en fonction de l'échéance contractuelle de chacune d'entre elles à l'exception du tirage sur la ligne *revolving* pour un montant de 48,1 millions d'euros (équivalent de 65 millions

de USD). Ces tirages ayant une durée inférieure à six mois, ils sont considérés comme remboursables en 2013 bien que la ligne négociée ait une échéance postérieure (voir section Ligne de crédit — de la présente annexe). Le tableau est construit sur la base de taux de change constants.

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
2012	-	539,1
2013	76,1	1,7
2014	1,8	1,7
2015	302,8	1,7
2016	156,4	301,2
2017 et au-delà	412,5	<u>-</u>
TOTAL	949,6	845,4

11-5: ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR TAUX

	Type de taux	Taux de référence	Taux du/des tirage(s) en cours	31 janvier 2013 Taux Effectif Global *
Dette obligataire convertible en action OCEANE (coupon annuel de 3,75%)	Fixe	4,5030		4,8822
Dette obligataire - Neopost S.A.	Tixe	4,3030	<u> </u>	4,0022
3,50 %	Fixe	3,50	-	3,5899
Placement privé US	Fixe	Entre 3,17 et 4,50 selon la maturité		Entre 3,37 et 4,63 selon la maturité
Placement privé AXA/CA CIB	Variable	EURIBOR 3 mois	2,2880 EUR	3,1593
Placement privé France	Variable	EURIBOR 6 mois	2,6140 EUR	3,1403
			2,4530 EUR	
			2,3490 EUR	Entre 2,91 et 3,09
Placement privé de droit allemand		EURIBOR 6 mois	2,2130 EUR	selon latranche
(Schuldschein)	Variable	LIBOR 3 mois	2,80667 USD	3,3645
Ligne revolving auprès d'établissements bancaires	Variable	EURIBOR/LIBOR	1,8005 USD	2,4108

^{*} Le Taux Effectif Global de l'opération est calculé à la signature de l'opération en incluant les frais afférents à l'opération concernée. Pour les lignes revolving, il est calculé sur le montant global de la ligne sur la base d'un tirage en EUR; pour l'OCEANE, il prend notamment en compte

Dans le cadre de sa politique financière, le Groupe mène une politique active de couverture de sa dette à taux variable et taux fixe.

11-6: COÛT DE LA DETTE

Le tableau ci-dessous représente le coût brut de la dette par devise après exercice des couvertures et des impacts de la valorisation des opérations de taux en portefeuille pour l'exercice clos au 31 janvier 2013. La dette prise en compte pour le calcul est la dette présentée ci-dessus (voir section 11-2). Le taux de financement net déterminé à partir du coût de la dette nette, soit 31,2 millions d'euros, rapportée à la dette nette moyenne [1] sur l'année ressort à 4,26 %.

		Montant en	
Devises	Taux brut	devises	
EUR	3,91 %	22,4	
Charges financières avant impact des couvertures	4,05 %	23,2	
Impact des couvertures	(0,14) %	(0,8)	
USD	2,31 %	9,5	
Charges financières avant impact des couvertures	1,73 %	7,1	
Impact des couvertures	0,58 %	2,4	

11-7: LIGNES DE CRÉDIT

Au 31 janvier 2013, le Groupe dispose des lignes de crédit revolving suivantes :

		Tirage au	Nombre de band	
Sociétés	Montant de la ligne	31 janvier 2013	Fin d'engagement	du « pool »
Neopost S.A Pool bancaire	500 M EUR	65 M USD	Janvier 2018	11

Cette ligne arrive à échéance au mois de janvier 2018 et peut être tirée en EUR et USD.

Le taux d'intérêts est indexé sur l'EURIBOR ou le LIBOR USD plus une marge définie en fonction du ratio de levier calculé sur la base des comptes consolidés. Cette marge a été définie à 1,00 % à l'ouverture du crédit et pourra varier entre 0,80 % et 1,35 %. Une marge

complémentaire de 0,50 % est ajoutée à cette marge initiale pour les tirages en USD.

11-8: JUSTE VALEUR DES DETTES

Les valeurs comptables des emprunts courants et des dettes à taux variables avoisinent leurs justes valeurs.

Concernant les dettes à taux fixes l'analyse est la suivante :

	31 janvier 2013 Valeur comptable	dont intérêts courus	Juste Valeur	Juste Valeur + 50 pb	Juste Valeur - 50 pb
Dette obligataire convertible en action OCEANE [a]	312,2	11,2	318,8	315,7	321,9
Dette obligataire - Neopost S.A. 3,50 % 150 M EUR	150,8	0,8	148,4	143,7	153,3
Placement privé USPP 175 M USD	129,7	0,5	132,6	128,9	136,4

⁽a) Concernant l'OCEANE, l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur est notamment le reflet de la comptabilisation aux normes IFRS (comptabilisation en capitaux propres d'un montant de 10,2 millions d'euros à l'émission).

11-9: FRAIS DES EMPRUNTS CAPITALISÉS/ COÛT AMORTI DE LA DETTE

Les frais liés à la mise en place des différents emprunts s'élèvent pour l'exercice 2012 à 6.8 millions d'euros.

La différence entre l'amortissement linéaire de ces frais et le calcul du coût du capital amorti étant non significative, aucun retraitement n'a été effectué pour la présentation des comptes en norme IFRS.

⁽¹⁾ Dette nette moyenne : moyenne de la dette financière - trésorerie et équivalent de trésorerie entre début et fin d'exercice.

11-10: COUVERTURE DES INVESTISSEMENTS NETS Dans des Opérations étrangères

Les tirages sur la ligne *revolving* en dollars US d'un montant global de 65 millions de dollars US, le Placement Privé US de 175 millions de dollars US, ainsi que le *Schuldschein* d'un montant de 95 millions de dollars US contractés par Neopost S.A. sont destinés à couvrir

les investissements nets dans les filiales basées aux États-Unis. Ces emprunts sont utilisés afin de couvrir l'exposition du Groupe au risque de change sur ces investissements. Les gains ou les pertes de conversion de ces emprunts sont comptabilisés dans les capitaux propres pour compenser tous les gains ou pertes de conversion des investissements nets dans les filiales.

Note 12 Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes comprennent notamment des revenus différés à long terme pour 6,3 millions d'euros et la part à plus d'un an du complément de prix de 30,6 millions d'euros sur les acquisitions de GMC Software AG, de Human Inference et de Neosys.

Au 31 juillet 2012, figurait un *put* sur minoritaires d'une valeur de 12,5 millions d'euros (15,3 millions de dollars). La valeur du

put était calculée en fonction des hypothèses opérationnelles de PMSI de l'année courante et pouvait varier entre un minimum de 10,5 millions de dollars et un maximum de 20 millions de dollars. Ce put sur minoritaires chez Priority Mailing Systems a été payé en fin d'année 2012 à hauteur de 11,6 millions d'euros (15,8 millions de dollars).

Note 13 Situation fiscale

Les sociétés françaises bénéficient du régime d'intégration fiscale. Il en est de même pour les filiales étrangères de Neopost S.A. dans la majorité des pays où elles sont immatriculées.

Au 31 janvier 2013, les taux retenus pour le calcul de l'impôt courant et de l'impôt différé, dans les principaux pays, sont les suivants :

	Impôt courant	lmpôt différé
France	36,10 %	34,30 % - 36,10 %
Royaume-Uni	24 %	23 %
Pays-Bas	25%	25%
États-Unis	39,31 %	39,31%
Allemagne	31,65%	27,845%

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle est la suivante :

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Résultat des entreprises intégrées avant impôts	225,8	210,0
Taux d'impôt de la Société consolidante	36,10 %	36,10 %
Charge théorique	81,5	75,8
Différences permanentes	2,9	[1,4]
Différences taux d'impôts	(20,9)	(16,8)
Taxe sur dividendes	1,9	
Remboursement d'impôt net sur année précédente	[1,2]	(2,0)
Autres	0,3	[0,2]
IMPÔT TOTAL	64,5	55,4

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Charge d'impôt courant	44,2	32,5
Charge d'impôt différé	20,3	22,9
IMPÔT TOTAL	64,5	55,4

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent essentiellement des éléments suivants :

	31 janvier 2012	Reclassements	Mouvements de l'exercice par les capitaux propres	Mouvements de l'exercice par le résultat	Acquisitions	Écarts de change	31 janvier 2013
Participation et autres charges à déductibilité différée*	27,7	-	0,6	4,3	0,2	(0,5)	32,3
Report déficitaire	4,9	(2,8)	-	2,8	0,3	0,0	5,2
Écarts d'acquisition	2,1	(1,3)	-	(0,8)	-	0,0	-
Brevets	3,3	-	-	-	-	-	3,3
Instruments financiers	3,7	-	(1,4)	(0,7)	-	-	1,6
Autres	4,8	4,1	-	1,2	0,3	(0,2)	10,2
Impôts différés actifs avant intégration fiscale	46,5	-	(0,8)	6,8	0,8	(0,7)	52,6
Intégration fiscale	(33,9)	(9,4)	-	-	-	-	(43,3)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	12,6	(9,4)	(0,8)	6,8	0,8	(0,7)	9,3

^{*} Dont provision pour optimisation des structures pour 1,3 million d'euros au 31 janvier 2013 contre 5,4 millions au 31 janvier 2012.

La reconnaissance des impôts différés actifs a été revue au 31 janvier 2013. Il existe un déficit reportable non activé chez Human Inference.

	31 janvier 2012	Reclassements	Mouvements de l'exercice par les capitaux propres	Mouvements de l'exercice par le résultat	Acquisitions	Écart de change	31 janvier 2013
Activité crédit-bail & retraitement des amortissements	120,5	(3,7)		18,7	-	(3,6)	131,9
Élimination de marges en stocks, matériel de location et de démonstration	(9,2)	-	-	2,1	-	(0,2)	(7,3)
Recherche et Développement	13,2	-	-	3,0	-	0,1	16,3
Emprunt obligataire convertible en actions (OCEANE)	3,2	(1,8)	_	(1,0)	-	-	0,4
Actions propres	1,0	-	(1,7)	1,9	-	-	1,2
Immobilisations incorporelles suite à l'allocation du prix d'acquisition	-	3,7	-	[0,4]	10,3	(0,4)	13,2
Autres	5,9	1,8	1,6	2,5	-	1,6	13,4
Impôts différés passifs avant intégration fiscale	134,6	-	(0,1)	26,8	10,3	(2,5)	169,1
Intégration fiscale	(33,9)	(9,4)	-	-	-	-	(43,3)
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	100,7	(9,4)	[0,1]	26,8	10,3	(2,5)	125,8

Note 14 Information sectorielle

Les activités de Neopost regroupent la location de machines à affranchir, la vente de matériels, les services associés et la location financière (crédit-bail). Elles sont essentiellement réalisées en Europe et aux États-Unis.

La catégorie « Autres » correspond aux coûts non allouables de R&D, Marketing Groupe et de Holding, ainsi que les amortissements des trois sites industriels du Groupe. Le secteur opérationnel est constitué par zones géographiques qui correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

La répartition du résultat net du Groupe par secteurs s'analyse comme suit. (Le reste du monde est principalement composé des activités nouvellement acquises, activités regroupées avec l'Europe le management étant commun):

	Europe et reste			
	du monde	Amérique du Nord	Autres	31 janvier 2013
Chiffre d'affaires externe	661,0	409,0	-	1 070,0
Ventes intersecteurs	1,4	0,0	[1,4]	-
Total chiffre d'affaires externe	662,4	409,0	[1,4]	1 070,0
Résultat sectoriel	218,0	131,1	(76,6)	272,5
Charge pour optimisation des structures				(4,0)
Rémunération en actions				(5,8)
Résultat des cessions d'immobilisations				(0,1)
Charges liées aux acquisitions				(6,8)
Résultat opérationnel				255,8
Résultat financier				(30,4)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence				0,4
Impôts sur les bénéfices				(64,5)
RÉSULTAT NET				161,3

	Europe et reste			
	du monde	Amérique du Nord	Autres	31 janvier 2012
Chiffre d'affaires externe	605,2	397,4	-	1 002,6
Ventes intersecteurs	1,7	6,7	(8,4)	-
Total chiffre d'affaires externe	606,9	404,1	(8,4)	1 002,6
Résultat sectoriel	204,4	132,6	(73,4)	263,6
Charge pour optimisation des structures				(19,5)
Rémunération en actions				(7,1)
Résultat opérationnel				237,0
Résultat financier				(27,6)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence				0,6
Impôts sur les bénéfices				(55,4)
Résultat net				154,6

Les ventes sont réparties en fonction du pays d'origine de la filiale qui facture le client.

Les prix de transfert entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers. Les charges comptabilisées au cours de l'exercice sans effet sur la trésorerie du Groupe (hors dotations aux amortissements et provisions) concernent notamment les coûts enregistrés au titre des paiements en actions pour 5,8 millions d'euros contre 7,1 millions d'euros au 31 janvier 2012.

Le résultat financier correspond essentiellement aux frais financiers liés à chaque ligne d'endettement. Le détail des impacts de la comptabilité

de couverture est présenté en note 19 pour la partie des instruments financiers dérivés liés aux opérations de change et de taux.

La répartition par secteurs du bilan s'établit ainsi :

	Europe et reste			
	du monde	Amérique du Nord	Autres	31 janvier 2013
Actifs sectoriels	1 184,0	778,9	523,0	2 485,9
TOTAL ACTIF				2 485,9
Passifs sectoriels	438,0	223,7	1 077,6	1739,3
Capitaux propres				746,6
TOTAL PASSIF				2 485,9

	Europe et reste			
	du monde	Amérique du Nord	Autres	31 janvier 2012
Actifs sectoriels	1 086,2	774,6	382,1	2 242,9
Total actif				2 242,9
Passifs sectoriels	412,0	225,7	908,4	1 546,1
Capitaux propres				696,8
Total passif				2 242,9

Les actifs et passifs « Autres » correspondent aux actifs et passifs de la société mère Neopost S.A. ainsi qu'à ceux des trois sites industriels. Ces trois sites industriels (Le Lude, France — Drachten,

Pays-Bas — et Loughton, Royaume-Uni) fonctionnent pour le monde entier et leurs actifs et passifs ne peuvent pas être répartis par régions.

La répartition par secteurs des autres informations sectorielles est la suivante :

	Europe et reste			
	du monde	Amérique du Nord	Autres	31 janvier 2013
Investissements:				
Immobilisations corporelles	25,7	20,3	3,5	49,5
Immobilisations incorporelles	10,0	6,7	25,7	42,4
TOTAL INVESTISSEMENTS	35,7	27,0	29,2	91,9
Amortissements :				
Immobilisations corporelles	24,1	17,3	5,4	46,8
Immobilisations incorporelles	8,6	3,2	15,6	27,4
TOTAL AMORTISSEMENTS	32,7	20,5	21,0	74,2
PERTE DE VALEUR	-	-	-	-

	Europe et reste			
	du monde	Amérique du Nord	Autres	31 janvier 2012
Investissements:				
Immobilisations corporelles	27,6	17,2	3,5	48,3
Immobilisations incorporelles	3,2	3,2	16,7	23,1
Total investissements	30,8	20,4	20,2	71,4
Amortissements :				
Immobilisations corporelles	24,0	15,9	5,1	45,0
Immobilisations incorporelles	4,4	3,8	9,4	17,6
Total amortissements	28,4	19,7	14,5	62,6
Perte de valeur		-	-	-

La répartition du chiffre d'affaires par métier s'établit ainsi :

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Systèmes d'affranchissement	696,0	681,9
Systèmes de gestion de documents et logistique	374,0	320,7
TOTAL	1 070,0	1 002,6

La répartition du chiffre d'affaires par type de revenus s'établit ainsi :

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Location de machines et crédit-bail	289,8	279,5
Services et consommables	447,6	404,4
Vente de matériels	332,6	318,7
TOTAL	1 070,0	1 002,6

Cette ventilation n'est disponible qu'au niveau du chiffre d'affaires.

L'exposition au risque de contrepartie clients (créances clients, créances de crédit-bail et comptes rattachés) est limitée et est décrite en note 19-3.

Note 15 Charges liées aux acquisitions

Les coûts de transaction liés aux acquisitions s'élèvant au 31 janvier 2013 à 6,8 millions d'euros concernent essentiellement des frais de conseil pour 2,8 millions d'euros et des charges d'amortissements

sur les immobilisations incorporelles enregistrées suite à l'allocation du prix d'achat des acquisitions pour 4,0 millions d'euros.

Note 16 Détail des charges par nature

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Coûts des inventaires reconnus en charges	231,8	240,7
Salaires, bonus, commissions et charges sociales	385,9	358,0
Loyers et charges locatives	21,2	17,3
Honoraires	28,9	22,8
Transport et déplacements	40,8	34,3
Amortissements et dépréciations des immobilisations	74,4	62,4
Charges liées aux acquisitions	6,8	
Autres	20,3	10,6
Total des charges ventilées par nature	810,1	746,1
Coûts des ventes	238,0	222,3
Coûts d'opérations	572,1	523,8
TOTAL	810,1	746,1

Note 17 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux propres ordinaires

de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Toutes les options ayant un caractère non dilutif ont été exclues du nombre moyen pondéré de stock-options en circulation.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué par action pour l'ensemble des activités :

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Résultat net – Part du Groupe (en millions d'euros)	160,6	153,6
Impact des instruments dilutifs :		
Stock-options dilutifs	-	-
Actions gratuites dilutives	2,6	3,6
Conversion de l'emprunt convertible OCEANE	7,2	7,4
Résultat net dilué (en millions d'euros)	170,4	164,6
Nombre d'actions en circulation	34 258	33 312
Effet <i>prorata temporis</i> des paiements de dividende en actions, levées de stock-options, rachat d'actions en voie d'annulation et contrat de liquidité	(394)	(711)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) *	33 864	32 601
Nombre moyen pondéré de stock-options en circulation	3	48
Nombre moyen pondéré d'actions gratuites en circulation	239	341
Nombre d'actions résultant de la conversion de l'emprunt convertible OCEANE	3 622	3 622
Nombre d'actions dilué (en milliers) *	37 728	36 612
RÉSULTAT NET PAR ACTION (en euros)	4,74	4,71
RÉSULTAT NET DILUE PAR ACTION (en euros)	4,52	4,50

^{*} Nombre moyen pondéré sur la période.

Note 18 Effectifs, intéressement du personnel et paiement en actions

18-1: EFFECTIFS

La répartition des effectifs, en contrats à durée déterminée et indéterminée, par zones géographiques, hors congés longue durée, à la fin de l'exercice est la suivante :

	Amérique			Reste			
	France	du Nord	Royaume-Uni	Pays-Bas	du monde	Total	
31 janvier 2013	1 550	1808	853	334	1 395	5 940	
31 janvier 2012	1 588	1844	848	309	983	5 5 7 2	

La répartition des effectifs, en contrats à durée déterminée et indéterminée, par types d'activités, hors congés longue durée, à la fin de l'exercice est la suivante :

	Recherche et	Ventes et administration		_
	fabrication	des ventes	Autres	Total
31 janvier 2013	1 189	3 151	1600	5 940
31 janvier 2012	1081	3 024	1 467	5 572

Il y avait au 31 janvier 2013, 201 intérimaires dans le Groupe contre 211 au 31 janvier 2012.

18-2: INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Les sommes au titre de la participation, de l'intéressement et du paiement en actions sur les 5 dernières années sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2011	31 janvier 2010	31 janvier 2009
Participation	3,9	5,5	3,4	5,2	4.8
Intéressement	2,4	2,0	2,1	2,0	2,1
Valorisation des stock-options	1,2	3,0	2,3	2,8	4,0
Valorisation des titres donnant accès au capital	4,6	4,1	5.4	2.7	2,9

Participation

La réserve de participation est calculée par Neopost France, Mail Services, Neopost Industrie, Neopost Technologies et Neopost ID conformément aux modalités de droit commun fixées par la loi en France.

Intéressement

Les sociétés françaises du Groupe ont chacune conclu un accord d'intéressement des salariés aux performances de l'entreprise.

18-3: PAIEMENT EN ACTIONS

Attribution d'options

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 1 200 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale du 9 février 2000 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 1 200 000 options pour une durée de 5 ans.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Co	nseil ^(a)									
03/04/00	05/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	09/07/02	02/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nature des d	ptions									
souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exerci	ce (en euros)									
35,00	32,39	24,40	35,05	43,49	40,50	33,40	32,03	37,10	41,53	
Période d'ex	ercice ^(b)									
10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'op	tions émises									
159 000	41 000	208 470	248 500	33 500	65 000	8 000	494 500	30 000	134 500	1 422 470
• dont	au Président J	lean-Paul Ville	ot ^(d)							
-	-	25 000	30 000	-	-	-	60 000	-	-	115 000
• dont	au Directeur G	énéral Denis	Thiery ^(d)							
	-	10 000	20 000	-	-	-	40 000	-	-	70 000
Nombre d'op	tions levées									
(105 438)	(33000)	(169 196)	(206 100)	(30 900)	(65 000)	(8000)	(446 000)	[12000]	(83 100)	(1158734)
• dont	oar le Préside	nt Jean-Paul \	/illot ^(d)							
-	-	(25 000)	(30 000)	-	-	-	(60 000)	-	-	(115 000)
• dont	par le Directeu	ır Général Dei	nis Thiery ^(d)							
	-	(10 000)	(20 000)	-	-	-	(40 000)	-	-	(70 000)
Nombre d'op	Nombre d'options annulées ^(c)									
(53 562)	(8000)	(39 274)	(42 400)	(2600)	-	-	(48 500)	(17000)	(37 300)	(248 636)
NOMBRE D'O	PTIONS RESTA	NTES AU 31 J	ANVIER 2013	-						
	-	-	-	-	-	-	-	1 000	14 100	15 100

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, 15 030 options ont été exercées (dont aucune n'a été exercée par Monsieur Denis Thiery ou Monsieur Jean-Paul Villot) et 7 600 options ont été annulées.

⁽b) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.

⁽c) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

⁽d) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

4 États financiers

Comptes consolidés

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 900 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale du 9 juillet 2003 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 900 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	14/01/04	13/01/05	11/01/06	04/07/06	Total
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercice (en euros)	41,53	57,50	85,90	90,90	
Période d'exercice (c)	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	256 500	320 000	275 500	33 300	885 300
• dont au Président Jean-Paul Villot (b)	100 000	100 000	-	33 300	233 300
• dont au Directeur Général Denis Thiery (b)	15 000	12 000	15 000	-	42 000
Nombre d'options levées	(198 515)	(78 172)	(7660)	-	(284 347)
 dont par le Président Jean-Paul Villot (b) 	(80 000)	-	-	-	(80 000)
dont par le Directeur Général Denis Thiery (b)	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ^[d]	(10300)	(55600)	(109 400)	-	(175 300)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	47 685	186 228	158 440	33 300	425 653

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 9 800 options ont été annulées.

⁽b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

⁽c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 %.

⁽d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 960 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	16/01/07	15/01/08	03/07/08	18/02/09	18/02/09	06/07/09	Total
Nature des options	Souscription/ achat	Souscription/ achat		Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	
					Performance ^(e)		
Prix d'exercice (en euros)	97,60	68,10	69,53	63,30	63,30	62,39	
Période d'exercice ^(c)	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	205 000	462 000	9 500	262885	63 000	8 000	1010385
• dont au Président Jean-Paul Villot ^[b]	-	15 000	-	-	-	-	15000
dont au Directeur Général Denis Thiery (b)	-	40 000	-	-	22 500	-	62 500
Nombre d'options levées	-	-	-	(950)	-	-	(950)
• dont par le Président Jean-Paul Villot (b)	-	-	-	-	-	-	-
• dont par le Directeur Général Denis Thiery (b	_	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ^(d)	(69 000)	(104700)	-	(88 852)	-	-	(262 552)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	136 000	357 300	9 500	173 083	63 000	8 000	746 883

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 105 857 options ont été annulées.

⁽b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

⁽c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf dans le cas des options de performance qui peuvent être exercées à partir de la date où le Conseil d'administration arrête les comptes consolidés de l'exercice par moitié après 2 ans et 3 ans minimum.

⁽d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

⁽e) Dans le cadre des attributions des options avec conditions de performance, le nombre indiqué correspond au maximum attribuable.

4 États financiers

Comptes consolidés

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 960 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juillet 2009 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	12/01/10	12/01/10	12/01/11	12/01/11	12/01/12	12/01/12	Total
Nature des options	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	-
	Performance (e)		Performance (e)		Performance (e)	-	-
Prix d'exercice (en euros)	57,19	57,19	66,64	66,64	52,30	52,30	
	&	&	&	&	&	&	
	57,89	57,89	68,24	68,24	53,50	53,50	
Période d'exercice (c)	10 ans	-					
Nombre d'options émises	154 000	321 000	40 000	200 400	75 000	185 800	976 200
• dont au Directeur Général Denis Thiery (50 000	-	10 000	-	21 000	-	81 000
Nombre d'options levées	-	(4200)	-	-	-	-	[4200]
• dont par le Directeur Général Denis Thiery (n) _	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ^(d)	(18000)	(53 000)	-	(21 560)		(8 500)	(101060)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	136 000	263 800	40 000	178 840	75 000	177 300	870 940

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 76 260 options ont été annulées.

⁽b) Le Président-Directeur Général est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.

⁽c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf dans le cas des options de performance qui peuvent être exercées à partir de la date où le Conseil d'administration arrête les comptes consolidés de l'exercice par moitié après 2 ans et 3 ans minimum.

⁽d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

⁽e) Dans le cadre des attributions des options avec conditions de performance, le nombre indiqué correspond au maximum attribuable.

INFORMATIONS CONCERNANT LES QUATRE PLANS

Les options concernant les tranches d'attribution du 3 avril 2000 au 14 janvier 2003 sont arrivées à expiration. Concernant la tranche d'attribution du 14 janvier 2003, les options restantes ont été annulées fin février 2013.

Les attributions soumises à des conditions de performance dépendent de deux indicateurs de performance interne choisis parmi :

- la croissance du chiffre d'affaires consolidé ;
- la croissance du bénéfice net par action ;
- la marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant divisé par chiffre d'affaires consolidé);

et d'un indicateur de performance externe choisi parmi :

- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes) comparés à la performance moyenne des sociétés figurant dans un même indice que Neopost;
- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes).

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation au 31 janvier 2013 est de 37,10 euros à 97,60 euros (au 31 janvier 2012 : 32,03 euros à 97,60 euros).

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 janvier 2013 est de 5,6 ans contre 6,2 ans au 31 janvier 2012.

Le cours moyen pondéré des options exercées au cours de l'année est de 32,03 euros contre 40,37 euros l'année précédente.

La juste valeur des options attribuées est estimée à la date d'attribution selon le modèle Cox, Ross & Rubinstein pour les options délivrées jusqu'en 2008. Depuis février 2009, l'option est valorisée suivant le modèle Bjerksund & Stensland (2002) auquel est ajoutée la valeur de l'incessibilité calculée par différence entre un modèle Bjerksund & Stensland (2002) et un modèle Black, Scholes & Merton (1973) pour des options d'une durée équivalente à la durée d'incessibilité.

Les hypothèses de calcul prises en compte dans ces modèles sont les suivantes :

	Rendement des dividendes	Volatilité historique	Taux d'intérêt sans risque	Durée de vie attendue des options	Cours de bourse de référence
13/01/05	2,60%	44,00 %	3,20 %	6 ans	49,67 EUR
11/01/06	2,65 %	36,00 %	3,25 %	6 ans	71,36 EUR
04/07/06	2,42 %	34,00 %	4,08 %	6 ans	78,15 EUR
16/01/07	3,00 %	17,50%	4,19 %	6 ans	84,87 EUR
15/01/08	5,30 %	26,53 %	4,22 %	6 ans	62,28 EUR
03/07/08	5,30 %	26,53 %	4,22 %	6 ans	68,28 EUR
18/02/09	5,40 %	23,40 %	2,97 %	6 ans	61,70 EUR
12/01/10	5,30 %	27,82 %	2,77 %	6 ans	57,38 EUR
12/01/11	4,84 %	27,63 %	2,80 %	6 ans	68,24 EUR
12/01/12	6,29 %	28,64 %	1,79 %	6 ans	53,50 EUR

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

Pour l'évaluation de la juste valeur, il a été tenu compte des taux de rotation des effectifs observés.

Concernant les options, le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise.

Il n'a pas été demandé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2012 de voter la mise en place d'un nouveau plan de souscription ou d'achat d'options.

INFORMATIONS CONCERNANT LES 10 PREMIERS SALARIÉS

	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan de 1 200 000 options	Plan de 900 000 options	Plan de 960 000 options	Plan de 960 000 options
Options consenties durant l'exercice		-	-	-	-	-
Options levées durant l'exercice	-	-	-	-	-	-

Attribution gratuite d'actions

Concernant les attributions gratuites d'actions, plusieurs objectifs sont poursuivis :

engagement et motivation forte aux résultats de l'entreprise à travers des plans d'attributions gratuites d'actions dites de co-investissement et/ou de performance basés sur la performance future du Groupe.

- attraction et rétention de forts potentiels;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle ;

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE 320 000 ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 320 000 actions.

Date												
d'attribution	03/10/06	16/01/07	16/01/07	23/03/07	25/09/07	15/01/08	01/04/08	03/07/08	18/02/09	18/02/09	06/07/09	Total
			Co-invest	Co-invest	Co-invest			F	erformance			
Nombre d'actio	ons attribuée	es.										
	5 000	26 000	134 100	24 300	6 600	26 160	8 900	4000	63 000	60 000	4000	362 060
• dont au	Président Je	an-Paul V	illot									
	-	-	-	24 300	-	-	1 500	-	-	-	-	25 800
• dont au	Directeur Gé	néral Den	is Thiery									
	-	-	32 400	-	-	6 6 6 0	-	-	22 500	-	-	61 560
Nombre d'actio	ns livrées											
	(3 000)	(26 000)	(92889)	(24 106)	(6 547)	(26 160)	(8 100)	(4000)	(32808)	(34350)	(3 000)	(260 960)
• dont au	Président Je	an-Paul V	illot									
	-	-	-	(24 106)	-	-	(1 500)	-	-	-	-	(25 606)
• dont au	Directeur Gé	néral Den	is Thiery									
	-	-	(31 781)	-	-	(6 660)	-	-	(11716)	-	-	(50 157)
Nombre d'actio	ns annulées	;										
	(2000)	-	(41211)	(194)	(53)	-	(800)	-	(30 192)	(4175)	-	(78 625)
NOMBRE D'ACT	IONS RESTAN	ITES AU 31	JANVIER	2013								
	-									21 475	1 000	22 475

Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

Neopost S.A. a mis en place un plan de co-investissement sous forme d'attribution gratuite d'actions à ses dirigeants en contrepartie d'un investissement en titres Neopost égal à 10 % du nombre maximal de l'attribution gratuite d'actions. Le nombre d'actions attribuées est conditionné par l'atteinte d'objectifs tels que retour sur capitaux propres et capitaux employés.

Durant l'année, concernant ce plan, 28 890 actions ont été livrées (dont 5 228 actions à Monsieur Denis Thiery sur les 22 500 actions

attribuées au 18 février 2009) et 32 817 ont été annulées (dont 10 784 relatives à Monsieur Denis Thiery).

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE 400 000 ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2010 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 400 000 actions.

Date d'attribution	27/07/10	27/07/10	12/01/11	12/01/11	12/01/12	12/01/12	Total
	Performance	ı	Performance	ı	Performance		
Nombre d'actions attribuées	42 000	58 100	80 000	65 200	77 000	82 700	405 000
 dont au Président-Directeur Général Denis Thiery 	10 000	-	30 000	-	21 000	-	61 000
Nombre d'actions livrées	(15600)	(19850)	-	(23 570)	-	-	(59 020)
 dont au Président-Directeur Général Denis Thiery 	(4000)	-	-	-	-	-	(4 000)
Nombre d'actions annulées	(6 900)	(9 100)	-	(7 360)	-	(4240)	(27 600)
NOMBRE D'ACTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	19 500	29 150	80 000	34 270	77 000	78 460	318 380

Durant l'année, concernant ce plan, 59 020 actions ont été livrées (dont 4 000 actions à Monsieur Denis Thiery) et 21 370 ont été annulées (dont aucune relative à Monsieur Denis Thiery).

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE 300 000 ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2012 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 300 000 actions.

Au 31 janvier 2013, aucune attribution n'a été réalisée concernant ce plan.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

La juste valeur des actions attribuées est calculée notamment sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminué des dividendes attendus. La charge globale a été calculée en estimant un nombre d'actions dont la propriété sera transférée correspondant à un pourcentage du maximum attribuable, hypothèse jugée la plus probable à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Le nombre d'actions incluses dans l'évaluation sera révisé à chaque arrêté et la charge estimée corrigée en conséquence, de sorte qu'in fine la charge comptabilisée corresponde au nombre d'actions effectivement attribuées.

Les attributions soumises à des conditions de performance dépendent de deux indicateurs de performance interne choisis parmi :

- la croissance du chiffre d'affaires consolidé ;
- la croissance du bénéfice net par action ;
- la marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant divisé par chiffre d'affaires consolidé);
- le retour sur capitaux propres;
- le retour sur capitaux investis ;

et d'un indicateur de performance externe choisi parmi :

- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes) comparés à la performance moyenne des sociétés figurant dans un même indice que Neopost;
- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes).

Plan de bonus différé dit d'actions «fantômes»

Le Conseil d'administration de Neopost S.A. a décidé lors de sa réunion du 16 janvier 2013 de procéder à la mise en place d'un plan de bonus différé, dit d'actions «fantômes», basé sur la valeur de l'action ordinaire de Neopost S.A. auquel les dirigeants de la société Neopost S.A. et ses filiales pourront faire participer certains de leurs salariés. Ce plan est destiné à attirer, récompenser et conserver les personnes les plus aptes à exercer des fonctions de responsabilité tant au sein de Neopost S.A. que des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L-225-197-2 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions « fantômes » attribuées dans le cadre du présent plan ne pourra pas être supérieur à $105\,000$.

Note 19 Gestion des risques et engagements donnés et reçus

19-1: RISQUE DE MARCHÉ

Le Groupe est principalement exposé au risque de change qui naît de son activité internationale et au risque de taux se rapportant à la dette du Groupe.

RISQUE DE CHANGE

Le Trésorier Groupe, rattaché au Directeur Financier Groupe, assure le suivi des risques de change pour l'ensemble des entités du Groupe. Un reporting mensuel reprenant la position sous-jacente du Groupe et les couvertures traitées est communiqué au Directeur Financier Groupe pour assurer une complète visibilité sur les risques financiers liés aux activités de couverture et pour mesurer l'impact financier des positions non couvertes.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et réalise la valorisation de son portefeuille aux normes IFRS, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier. Cette société dispose des moyens techniques et humains afin d'assurer le suivi quotidien des évolutions des taux d'intérêts et des taux de change, alertant ainsi le Trésorier Groupe en fonction des stratégies mises en place.

COUVERTURE NATURELLE

Neopost bénéficie d'une couverture de change naturelle sur sa marge opérationnelle courante et son résultat net.

Sur la base du budget 2013, la répartition des ventes et des coûts en dollar US est la suivante : ventes 35 %, coûts des ventes 46 %, coûts d'exploitation 30 %, frais financiers 34 %. Une variation à la baisse du dollar de 5 % par rapport au taux budget de 1,30 aurait les impacts suivants sur les comptes du Groupe : ventes - 19,5 millions d'euros, résultat opérationnel courant - 4,9 millions d'euros et résultat net -3,1 millions d'euros.

Sur la base du budget 2013, la répartition des ventes et des coûts en livre britannique est la suivante : ventes 11 %, coûts des ventes 13 %, coûts d'exploitation 9 %. Une variation à la baisse de la livre de 5 % par rapport au taux budget de 0,82 aurait les impacts suivants sur les comptes du Groupe : ventes - 6,1 millions d'euros, résultat opérationnel courant - 1,8 million d'euros et résultat net - 1,3 million d'euros.

Au-delà de la couverture naturelle, aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de change.

POLITIQUE DE GESTION

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des *stop loss*. Ceux-ci sont des niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

POSITION À FIN DE L'EXERCICE

Les tableaux suivants représentent les positions de Neopost au 31 janvier 2013 en matière de couverture de change de ses activités commerciales.

■ EXERCICE 2012 COUVERTURE DES POSITIONS DU BILAN: SITUATION DES COUVERTURES COUVRANT DES ACTIFS OU PASSIFS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN DE NEOPOST AU 31 JANVIER 2013 ET DONT LA RÉALISATION EST ATTENDUE AU PLUS TARD EN AVRIL 2013.

Passifs financiers Position nette avant gestion	14,3 34,7	3,8 4,0	1,5	0,4 3,1	4,8 71,9	0,1 12,6	3,2 (2,7)	0,5 3,5	0,1 4,4
Couverture	(21,8)	-	(1,5)	-	11,4	-	0,1	-	(3,1)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	12,9	4,0	-	3,1	83,3	12,6	(2,6)	3,5	1,3

Les instruments financiers couvrant les positions de l'exercice 2012 ne sont constitués que d'opérations d'achat ou vente de la devise à terme.

■ BUDGET 2013: SITUATION DES COUVERTURES COUVRANT DES ACTIFS OU PASSIFS FINANCIERS PRÉVISIONNELS DE L'EXERCICE 2013 DONT LA RÉALISATION EST ATTENDUE AU PLUS TARD EN AVRIL 2014.

(Notionnels en millions)	USD	GBP	CAD	NOK	JPY	SEK	CHF	DKK	AUD
Actifs financiers prévisionnels	159,8	41,4	11,1	30,5	323,2	46,1	7,4	20,7	17,2
Passifs financiers prévisionnels	126,9	33,7	0,2	0,3	287,8	0,3	8,4	2,7	-
Position nette avant gestion	32,9	7,7	10,9	30,2	35,4	45,8	(1,0)	18,0	17,2
Couverture	(13,0)	(4,4)	(7,1)	(12,0)	-	(19,3)	-	-	(12,5)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	19,9	3,3	3,8	18,2	35,4	26,5	(1,0)	18,0	4,7

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 4,5 millions d'USD à la vente, 1,7 million de GBP à la vente, 2,1 millions de CAD à la vente, 3,0 millions de NOK à la vente, 6,5 millions de SEK à la vente et 4,0 millions de AUD à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 3,3 millions d'USD à la vente, 1,5 million de GBP à la vente, 1,8 million de CAD à la vente, 3,0 millions de NOK à la vente, 6,5 millions de SEK à la vente et 3,5 millions de AUD à la vente.

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La couverture des risques de change par la Trésorerie du groupe Neopost s'effectue grâce à l'utilisation d'instruments dérivés contractés de gré à gré avec des contreparties externes. Les instruments dérivés utilisés par la Trésorerie dans le cadre des stratégies de couverture sont les suivants :

- les dérivés fermes tels qu'achats et ventes à terme de devises ;
- les dérivés optionnels plain vanilla tels que put et call (achats ou ventes);
- les dérivés optionnels de seconde génération (avec barrière activante ou désactivante).

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 janvier 2013. Ces instruments sont listés ci-dessous, en fonction de la période à laquelle ils se rapportent, par typologies et par devises.

■ EXERCICE 2012 COUVERTURE DES POSITIONS DU BILAN

(Notionnels en millions –			Options Achat	Options Vente	Options Vente	Options Achat
Couverture des Flux de Trésorerie)	Achats à terme	Ventes à terme	de <i>put</i>	de <i>call</i>	de put	de <i>call</i>
USD	-	21,8	-	-	-	-
GBP	-	-	-	-	-	-
CAD	-	1,5	-	-	-	-
NOK	-	-	-	-	-	-
JPY	11,4	-	-	-	-	-
SEK	-	-	-	-	-	-
CHF	0,1	-	-	-	-	-
AUD	-	3,1	-		-	<u>-</u>

■ BUDGET 2013 COUVERTURE DES POSITIONS PRÉVISIONNELLES

			=	-	Options Vente	-
(Notionnels en millions – Total)	Achats à terme	Ventes à terme	de put	de <i>call</i>	de put	de <i>call</i>
USD	-	5,3	4,5	7,8	-	-
GBP	-	1,2	2,5	3,2	-	-
CAD	-	3,2	2,1	3,9	-	-
NOK		6,0	3,0	6,0	-	-
JPY		-	-	-	-	-
SEK	-	6,3	6,5	13,0	-	-
CHF	-	-	-	-	-	-
AUD	-	5,0	4,0	7,5	-	

Les opérations présentées dans le tableau ci-dessus sont réparties comme suit à la clôture de l'exercice :

(Notionnels en millions – Couverture des Flux de Trésorerie)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de <i>put</i>	Options Vente de <i>call</i>	Options Vente de <i>put</i>	Options Achat de <i>call</i>
USD	-	5,3	4,5	4,5		-
GBP	-	1,2	2,5	1,7	-	-
CAD	-	3,2	2,1	2,1	-	-
NOK	-	6,0	3,0	3,0	-	-
JPY	-	-	-		-	-
SEK	-	6,3	6,5	6,5	-	-
CHF	-	-	-		-	-
AUD	-	5,0	4,0	4,0	-	-

(Notionnels en millions – Couverture non			Options Achat	Options Vente	Options Vente	Options Achat
efficace)	Achats à terme	Ventes à terme	de put	de <i>call</i>	de put	de <i>call</i>
USD	-	-	-	3,3		-
GBP	-	-	-	1,5		-
CAD	-	-	-	1,8		-
NOK	-	-	-	3,0		-
JPY	-	-	-			-
SEK	-	-	-	6,5		-
CHF	-	-	-			-
AUD	-	-	-	3,5	-	

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 2.

Les instruments de couverture se rapportant à l'exercice 2012, c'està-dire couvrant des actifs et passifs figurant au bilan au 31 janvier 2013, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2013 en contrepartie du résultat.

Les instruments dérivés se rapportant à l'exercice 2013, c'est-à-dire couvrant des flux financiers prévisionnels, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2013. La valeur temps des instruments de couverture a été comptabilisée en compte de résultat ainsi que la variation de valeur intrinsèque des opérations non couvrantes. Les variations de la valeur intrinsèque des opérations couvrantes ont été inscrites en ajustement des capitaux propres.

[Montants en millions]	31 janvier 2012	Mouvements de l'exercice par les capitaux propres	Mouvements de l'exercice par le résultat	31 janvier 2013
Actifs Financiers	0,1	0,3	-	0,4
Couverture des flux de trésorerie	0,1	0,3	-	0,4
Couverture non efficace	-	-	-	-
Passifs Financiers	0,5	(0,4)	(0,1)	
Couverture des flux de trésorerie	0,4	(0,4)	-	-
Couverture non efficace	0,1	-	(0,1)	-

SENSIBILITÉ DES INSTRUMENTS

Concernant les instruments financiers couvrant des opérations nées au cours de l'exercice 2012 et dont les engagements sont toujours inscrits aubilan à la clôture de l'exercice, l'impact d'une variation de 10 % à la hausse de la devise contre EUR est un gain de 1,9 million d'euros. L'impact d'une variation de 10 % à la baisse de la devise contre EUR est une perte de - 1,9 million d'euros.

Concernant les opérations couvrant les positions de l'exercice budgétaire 2013, la sensibilité à une variation des taux de change est la suivante :

En cas d'une variation de 10 % à la hausse de la devise contre EUR :

(Montants en millions)	Impact en capitaux propres	Impact en résultat
Actifs Financiers	-	-
Passifs Financiers	2,0	0,6

En cas d'une variation de 10 % à la baisse de la devise contre EUR :

(Montants en millions)	Impact en capitaux propres	Impact en résultat
Actifs Financiers	2,4	-
Passifs Financiers		-

RISQUE DE CONTREPARTIE SUR OPÉRATIONS DE CHANGE

Les opérations sont réalisées auprès des institutions bancaires internationales de premier rang qui participent à la ligne de crédit *revolving*.

RISQUE DE TAUX

Le Trésorier Groupe, rattaché au Directeur Financier Groupe, assure le suivi des risques de taux pour l'ensemble des entités du Groupe. Un reporting mensuel reprenant la position sous-jacente du Groupe et les couvertures traitées est communiqué au Directeur Financier Groupe pour assurer une complète visibilité sur les risques financiers liés aux activités de couverture et pour mesurer l'impact financier des positions non couvertes.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de taux et réalise la valorisation de son portefeuille aux normes IFRS, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier. Cette société dispose des moyens techniques et humains afin d'assurer le suivi quotidien des évolutions des taux d'intérêt, alertant ainsi le Trésorier Groupe en fonction des stratégies mises en place.

Aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

POLITIQUE DE GESTION

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de taux ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de *revolving*).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en

États financiers

Comptes consolidés

partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies

de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Le tableau suivant représente par échéance la position de Neopost au 31 janvier 2013 pour les principales devises :

		EUR					USD		
		1 à				1 à			
(Notionnels en millions)	< 1 an	5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	5 ans	> 5 ans	Total	
Dettes financières	19,6	524,7	150,0	694,3	75,4	154,3	115,0	344,7	
Dont dettes à taux fixes	-	150,0	150,0	300,0	-	60,0	115,0	175,0	
ÉCHÉANCIER DES COUVERTURES CORRESPONDANTES	14,0	135,0	-	149,0	95,0	85,0	-	180,0	

Les flux d'intérêts (hors impact des marges) ont été calculés sur la base d'une dette constante en fonction des conditions à terme de taux d'intérêts et en fonction de la parité de change à la clôture de l'exercice. L'échéancier suivant est obtenu :

(Montants en millions d'euros)	2013	2014	2015	2016
Intérêts sur taux fixes	8,2	8,2	4,1	4,0
Intérêts sur position à taux variable	1,6	2,9	6,0	8,8
Intérêts sur opérations de couverture	2,8	1,7	1,0	0,1
TOTAL	12,6	12,8	11,1	12,9

La sensibilité du résultat financier aux variations de taux est la suivante :

(Montants en millions d'euros)	2013	2014	2015	2016
Sensibilité à la hausse de + 0,5 % des taux	1,3	2,0	2,9	3,2
Sensibilité à la baisse de - 0,5 % des taux	(0,9)	(1,9)	(2,8)	(3,2)

Pour l'exercice 2013, la politique du Groupe a consisté à protéger par avance le résultat financier du Groupe. Par conséquent, après couverture et à dette constante, 63 % de la dette du Groupe n'est plus exposée aux conditions de taux à terme pour l'exercice en cours, et 37 % de la dette reste ouverte aux conditions de taux à terme au 31 janvier 2013.

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments financiers dérivés utilisés sont standards et liquides. Les instruments suivants sont utilisés :

■ instruments dérivés fermes : swap et FRA;

- instruments dérivés optionnels plain vanilla: achat et vente de cap, achat et vente de floor (utilisés seuls ou combinés);
- instruments dérivés optionnels avec barrière activante ou désactivante : achat et vente de cap ou de floor (utilisés seuls ou combinés);
- achat et vente de swaptions (utilisées seules ou combinées).

Les mandats de gestion, les produits de couverture bancaire packagés ainsi que les instruments dérivés introduisant une référence autre que celle du sous-jacent (swap quanto par exemple) sont strictement interdits par les procédures internes.

DÉTAILS DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments en portefeuille sont listés ci-dessous par typologies, par devises et par date de maturité.

			Entre 1 an et	
(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	5 ans	Échéance > 5 ans
<i>Swap</i> placeur	EUR	-	150,0	-
	USD	55,0	70,0	-
<i>Swap</i> emprunteur	EUR	14,0	40,0	-
	USD	25,0	15,0	-
Achat de <i>cap</i>	EUR	-	45,0	-
	USD	15,0	-	-
Achat de <i>cap</i> désactivant	EUR	-	50,0	-
	USD	10,0	-	-
Vente de <i>floor</i>	EUR	-	20,0	-

■ INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS DE COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

			Entre 1 an et	
(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	EUR	-	150,0	-

■ INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS

			Entre 1 an et	
(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	5 ans	Échéance > 5 ans
	USD	55,0	45,0	-
Swap emprunteur	EUR	14,0	40,0	-
	USD	25,0	15,0	-
Achat de <i>cap</i>	EUR	-	20,0	-
	USD	10,0	-	-
Vente de <i>floor</i>	EUR	-	20,0	-

■ INSTRUMENTS NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

			Entre 1 an et	
(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	5 ans	Échéance > 5 ans
Swap emprunteur	USD	-	25,0	-
	USD	15,0	-	-
Achat de <i>cap</i> désactivant	EUR	-	50,0	-
Achat de <i>cap</i>	EUR	-	25,0	-

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 2. Ainsi, l'intégralité des instruments dérivés de taux est valorisée au bilan et en compte de résultat à leur valeur de marché selon la norme IAS 39.

La variation de la valeur de marché des instruments non éligibles à la comptabilité de couverture a été entièrement comptabilisée en résultat financier. La part inefficace des instruments éligibles à la comptabilité de couverture, ainsi que la valeur temps de ces instruments, ont été comptabilisées en résultat financier. La variation de la valeur intrinsèque de ces derniers a été comptabilisée en ajustement des capitaux propres.

(Montants en millions d'euros)	31 janvier 2012	Prime sur nouvelles opérations	Mouvements de l'exercice par les capitaux propres	Mouvements de l'exercice par le résultat	31 janvier 2013
Actifs Financiers (dérivés)	13,1	-	- propres	(1,0)	12,1
Instruments dérivés en Fair Value Hedge	13,0	-	-	(0,9)	12,1
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	0,1	-	-	(0,1)	-
Passifs Financiers (dérivés)	9,5		(3,1)	(2,0)	4,4
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	7,0	-	(3,1)	(0,4)	3,5
Instruments dérivés non éligibles	2,5	-	-	(1,6)	0,9

SENSIBILITÉ DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX AUX VARIATIONS DE TAUX

L'impact d'une variation des taux de 0,5 % à la hausse sur les comptes clôturés le 31 janvier 2013 est la suivante :

(En millions d'euros)	31 janvier 2012	Impact en capitaux propres	lmpact résultat	31 janvier 2013
Actifs Financiers (dérivés)	12,1	-	(1,3)	10,8
Instruments dérivés en Fair Value Hedge	12,1	-	[1,4]	10,7
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	-	-	0,1	0,1
Passifs Financiers (dérivés)	4,4	(1,4)	(0,2)	2,8
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	3,5	[1,4]	-	2,1
Instruments dérivés non éligibles	0,9	-	(0,2)	0,7

L'impact d'une variation des taux de 0,5 % à la baisse sur les comptes clôturés le 31 janvier 2013 est la suivante :

(En millions d'euros)	31 janvier 2012	Impact en capitaux propres	lmpact résultat	31 janvier 2013
Actifs Financiers (dérivés)	12,1	-	1,4	13,5
Instruments dérivés en Fair Value Hedge	12,1	-	1,4	13,5
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	-	-	-	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	-	-	-	-
Passifs Financiers (dérivés)	4,4	1,4	0,1	5,9
Instruments dérivés qualifiés de couverture des flux de trésorerie	3,5	1,4	-	4,9
Instruments dérivés non éligibles	0,9	-	0,1	1,0

RISQUE DE CONTREPARTIE DES OPÉRATIONS DE TAUX

Les opérations sont réalisées auprès des institutions bancaires internationales de premier rang qui participent à la ligne de crédit *revolving*.

19-2: RISQUE DE LIQUIDITÉ

Compte tenu du niveau actuel de son endettement, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire facilement le service de sa dette. Les dettes du Groupe (Placements privés et crédits *revolving*) sont soumises à des respects de covenants financiers qui, si non respectés, peuvent

entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2013, l'ensemble des covenants est respecté.

La capacité à satisfaire le service futur de la dette dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut pas maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers futurs.

Au 31 janvier 2013, le Groupe dispose d'un peu plus de 450 millions d'euros de lignes de crédit non utilisées.

19-3: RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de contrepartie clients (créances clients, créances de crédit-bail et comptes rattachés)

Le risque de crédit est limité en raison, d'une part de la diversité et du nombre de clients (environ $800\,000$ clients) et d'autre part de la valeur unitaire faible des contrats. À ce titre, aucun des contrats ne représente plus de 1 % du chiffre d'affaires.

Les principales filiales du Groupe sont dotées d'équipes et d'outils informatiques permettant une relance personnalisée des clients en cas d'impayés. Par ailleurs, les activités de crédit-bail et de financement de l'affranchissement disposent de leur propre outil de notation de crédit des clients et utilisent de façon systématique lors de l'entrée en relation avec le client les services d'une société externe de notation de crédit.

Lors des revues mensuelles menées par la Direction Financière du Groupe, le poste clients de chaque filiale est analysé.

19-4: EXPOSITION AU RISQUE LIÉ À LA DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES FOURNISSEURS

Le principal fournisseur du Groupe est Hewlett Packard pour les têtes d'impression et les cartouches jet d'encre. En 2009, Neopost a renouvelé pour 7 ans son accord de partenariat avec HP concernant la fourniture des cartouches d'encre et des têtes d'impression. Cet accord s'inscrit dans la continuité de celui déjà engagé depuis dix ans. HP représente 12,0 % des achats du Groupe en 2012 contre 12,8 % en 2011. Les 5 premiers fournisseurs et les 10 premiers fournisseurs représentent respectivement 35,4 % et 45,0 % du total des achats en 2012 contre 30,7 % et 36,3 % en 2011.

Une rupture d'approvisionnement en provenance de ces fournisseurs pourrait affecter significativement l'activité du Groupe, même si des clauses contractuelles garantissent le Groupe contre cette éventualité. Neopost a d'ailleurs mis en place des solutions alternatives au cas où une pareille éventualité viendrait à se produire.

19-5: EXPOSITION AU RISQUE DE CONTREPARTIE BANCAIRE

Le Groupe a défini une liste de banques autorisées comme contrepartie pour l'ensemble de ses filiales et a rendu obligatoire les dépôts de liquidité auprès des banques autorisées. De façon plus générale, l'ensemble des services bancaires ne peut être confié à des banques autres que celles définies dans cette liste. Les exceptions à cette politique sont gérées de façon centralisée par la Trésorerie Groupe.

19-6: FISCALITE

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font régulièrement l'objet de contrôles fiscaux.

Les redressements, ou les positions fiscales incertaines identifiées mais ne faisant pas encore l'objet d'un redressement, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement.

Au titre de l'année écoulée, Neopost a reçu aux Pays-Bas des notifications de redressements relatives aux exercices 2006, 2007 et 2008. Le Groupe estime disposer de moyens sérieux de défense au regard des points soulevés par les autorités fiscales néerlandaises. Une procédure d'arbitrage (*Mutual Agreement Procedure*) a été engagée au titre des redressements de ces exercices entre la France et les Pays-Bas. A ce stade de la procédure, aucune provision n'a été constituée.

19-7: ENGAGEMENTS DONNÉS

	Devise	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Cautions bancaires en faveur de la poste britannique	GBP	0,8	0,8
Caution bancaire en faveur de la poste irlandaise	EUR	1,7	1,7
Lettre de confort accordée par Neopost S.A. à AIB Bank (Irlande)	EUR	0,1	0,1
X'Ange 2 – Engagement de rachat de titres	EUR	3,7	4,2

ENGAGEMENT DE RETRAITE AU ROYAUME-UNI

Le Groupe dispose d'un fonds de pension au Royaume-Uni qui a été fermé à tout nouveau membre et les droits des personnes en faisant partie ont été gelés en juin 2006. Conformément aux exigences du régulateur britannique, une évaluation de couverture est réalisée tous les 3 ans, la dernière a été effectuée sur la base des données au 30 juin 2011. Un échéancier de comblement de déficit avait été

décidé lors de l'évaluation de 2008, comme suit : 5,2 millions de GBP en 2010 et 4 millions de GBP en 2011. Un paiement de 4,6 millions de GBP a été effectué sur le 1er semestre 2011. Un nouvel échéancier a été mis en place en 2012, deux paiements ont été effectués au second semestre pour 4,7 millions de GBP.

Aucun autre engagement significatif n'a été répertorié à ce jour.

Note 20 Informations relatives aux parties liées

Les parties liées sont les dirigeants et les mandataires sociaux ainsi que certaines entités (voir note 20-3).

20-1: RÉMUNÉRATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction a essentiellement pour mission de participer à l'élaboration des choix stratégiques du Groupe et d'en coordonner la mise en œuvre à l'échelon mondial.

La rémunération brute de l'équipe de direction, dont la composition est mentionnée dans le chapitre 2 « Gouvernement d'entreprise » est la suivante :

(En milliers d'euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Rémunération de l'équipe dirigeante		
Rémunération fixe	3 247,3	2 963,0
Rémunération variable	2 396,1	2 172,3
Avantages en nature (voiture de fonction, garantie sociale des dirigeants d'entreprise)	227,6	221,3
Jetons de présence	15,0	15,0
Valorisation des stock-options ^(a)	505,8	651,6
Valorisation des titres donnant accès au capital ^[a]	2 808,5	2 040,3
Retraites (b)	3 799,6	2 379,1

[[]a] Le montant indiqué correspond à la charge de l'exercice, pour les attributions de l'exercice et des années antérieures, dont la charge globale est étalée sur la durée d'acquisition.

La partie variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires, de résultats opérationnels et de besoin en fonds de roulement du Groupe. Les rémunérations variables figurant dans le tableau ci-dessus sont les montants provisionnés au titre de l'exercice.

Au 31 janvier 2013, en matière de retraite, le Président-Directeur Général et un certain nombre de cadres dirigeants du Groupe bénéficient d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) à hauteur de 5 % de leur rémunération dans la limite de 5 fois le plafond de la Sécurité Sociale et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des

impôts) avec un engagement de rente de 1,1 % de la rémunération par année de service, pour un maximum de 20 ans, cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur.

Pour tout départ à la retraite avant l'âge légal de retraite à taux plein, la prestation subit des abattements proportionnels au nombre d'années restant à courir. Le montant des engagements de retraite à fin janvier 2013 s'élève à 6 139,6 milliers d'euros contre 3 755,3 milliers d'euros au 31 janvier 2012 et concerne les membres de l'équipe de direction.

⁽b) Valorisation des actifs versés depuis la mise en place du plan.

20-2: RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

[En euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Jetons de présence		
Denis Thiery	15 000	15 000
Henk Bodt	40 000	37 000
Jacques Clay	35 000	32 000
Éric Courteille	32 500	-
Cornelius Geber	32 000	32 000
Michel Guillet	8 500	32 000
Éric Licoys	21 000	39 500
Vincent Mercier	32 500	27 000
Catherine Pourre	40 000	32 000
Michel Rose	-	18 500
Isabelle Simon	16 500	-
Agnès Touraine	35 000	27 000
Jean-Paul Villot	35 000	32 000
TOTAL	343 000	324 000

Les modalités de calcul des rémunérations des administrateurs sont les suivantes :

- jetons de présence de base : 15 000 euros par an ;
- jetons de présence d'assiduité : 3 000 euros par séance ;
- membres de Comités (le Comité de nominations et des rémunérations comptant pour un seul Comité): 5 000 euros par an;
- Présidence d'un Comité : 5 000 euros supplémentaires par an.

Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération autre que les jetons de présence de Neopost S.A., mis à part, Monsieur Denis Thiery dont la rémunération est incluse dans le paragraphe précédent, et Monsieur Jean-Paul Villot qui continue à percevoir le bénéfice des attributions gratuites d'actions et des attributions d'options qui lui ont été accordées dans le passé.

20-3: INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES AUTRES QUE LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

Neopost possède une participation de 35 % dans Docapost BPO IS et une participation de 24 % dans AMS Investissement. Les transactions avec ces sociétés consolidées par mise en équivalence ne sont pas significatives.

Neopost détient aussi 6,53 % dans X'Ange Capital et 7,39 % dans X'Ange 2, sociétés non consolidées, avec lesquelles également, les transactions ne sont pas significatives.

20-4: INFORMATIONS RELATIVES AUX INVESTISSEURS

Neopost a effectué une analyse de son actionnariat au 31 janvier 2013. Aucun actionnaire détenant plus de 3 % du capital n'exerce avec Neopost une activité significative de quelque nature.

Note 21 Gestion des capitaux propres

En matière de gestion de capitaux propres, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires et optimiser le coût de son capital. Le Groupe gère la structure de ses capitaux propres en fonction des conditions économiques : il peut ajuster le montant des dividendes et des rachats d'actions.

Note 22 Événements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice au 31 janvier 2013 jusqu'à la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration, il n'y a pas eu de changement significatif de la situation commerciale ou financière du Groupe.

Il n'y a pas eu d'acquisition significative entre la date de clôture et la date du dépôt du document de référence.

Note 23 Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Pris en charge par le Groupe au cours des exercices 2012 et 2011 :

			Ernst	& Young			Fine	xsi Audit
	Mon	tant (HT)		%	Mon	tant (HT)		%
(En milliers d'euros)	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	415	378	16%	15 %	199	190	88 %	87 %
Filiales intégrées globalement	1739	1742	65%	70 %	27	27	12 %	13 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux comptes								
Émetteur	80	3	3 %	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	24	5	1 %	-	-	-	-	-
Sous-total Sous-total	2 258	2 128	85 %	85 %	226	217	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Acquisition	259	191	10 %	8 %	-	-	-	-
Juridique, Fiscal	137	187	5 %	7 %	-	-	-	-
Autres	-	9	-	-	-	-	-	-
Sous-total	396	387	15 %	15 %	-	-	-	-
TOTAL	2 6 5 4	2 515	100 %	100 %	226	217	100 %	100 %

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 janvier 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Neopost S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains principes appliqués par le groupe Neopost impliquent une part importante de jugements et d'estimations. La mise en œuvre de ces jugements et estimations, décrits dans la note 2.23 de l'annexe aux comptes consolidés, concerne principalement l'évaluation des écarts d'acquisition, la durée d'utilité des actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans les notes 2, 4, 10 et 13 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations significatifs retenus par la Direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables afin d'apprécier leur caractère raisonnable, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par votre Groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4 États financiers

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

FINEXSI AUDIT ERNST & YOUNG et Autres

Didier Bazin Philippe Diu

130

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ANNÉE

Le 11 juillet 2012 Neopost S.A. a acquis la société GMC Software AG, leader dans le domaine de la gestion de la communication clients.

COMPTES DE RÉSULTAT DE NEOPOST S.A.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de Neopost S.A. s'établit à (20,3) millions d'euros contre (11,0) millions d'euros au 31 janvier 2012. Les produits d'exploitation issus des montants facturés au titre de l'assistance

aux filiales, de la redevance marque et des refacturation de frais payés pour le compte des filiales s'élèvent à 18,1 millions d'euros (17,7 millions d'euros au 31 janvier 2012) et couvrent en partie les charges d'exploitation de 38,6 millions d'euros (28,7 millions d'euros au 31 janvier 2012).

Le résultat d'exploitation inclut une charge de 3,7 millions d'euros concernant le mali de cession des actions propres livrées dans le cadre d'attribution gratuite d'actions (3,4 millions d'euros au 31 janvier 2012) ainsi que 2,8 millions d'euros de charges liées aux acquisitions.

Résultat financier

Le résultat financier est un gain de 81,0 millions d'euros contre 80,3 millions d'euros l'an passé et se décompose comme suit :

[En millions d'euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Frais financiers sur emprunts externes	(25,2)	(21,3)
Produits nets sur prêts et emprunts internes	10,6	8,6
Dividendes reçus	101,7	100,7
Abandon de créances	-	(0,5)
Produits financiers externes	0,1	0,1
Résultat net de change et swaps	(12,0)	(7,9)
(Dotations)/Reprises nettes à la provision pour pertes de change	12,7	2,1
Dotations aux dépréciations et provisions des titres de participation	(9,7)	(5,0)
Reprises sur dépréciations et provisions des titres de participation	2,8	3,5
TOTAL	81,0	80,3

Résultat exceptionnel

Lors des cessions d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité, ont été générés des produits exceptionnels sur opérations en capital pour 0,3 million d'euros (0,4 million d'euros au 31 janvier 2012) et des charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 1,4 million d'euros (1,5 million d'euros au 31 janvier 2012).

Impôt sur les bénéfices

Après prise en compte d'un produit d'impôt net de 12,5 millions d'euros (14,0 millions d'euros au 31 janvier 2012) résultant du bénéfice du régime d'intégration fiscale, le résultat net est positif de 72,1 millions d'euros (82,2 millions d'euros au 31 janvier 2012).

BILAN DE NEOPOST S.A.

Actif

Immobilisations financières

La variation annuelle des immobilisations financières s'explique principalement par :

- l'acquisition de la société GMC Software AG en Suisse pour 148,0 millions d'euros dont 69,2 millions d'euros de complément de prix;
- l'augmentation de capital par incorporation de créance réalisée chez Neopost Holdings Pty Ltd en Australie pour 43,2 millions d'euros;
- l'augmentation de capital réalisée chez Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd à Singapour pour 2,5 millions d'euros;
- la prise de participation dans X'Ange 2 pour 0,5 million d'euros ;
- et par l'augmentation des prêts accordés aux filiales de 164,2 millions d'euros.

Un test de perte de valeur concernant les titres de participation a été effectué au 31 janvier 2013 ; une dépréciation des titres de Rena GmbH a été constatée pour un montant de 6,3 millions d'euros, les dépréciations des titres de Neopost Software & Integrated Systems AG pour un montant de 4,6 millions d'euros ainsi que des titres de Mailroom Equipment Ltd pour un montant de 4,6 millions d'euros ont été maintenues.

Le total net des immobilisations financières s'élève à 1 247,1 millions d'euros au 31 janvier 2013 contre 896,2 millions d'euros au 31 janvier 2012.

Créances diverses

Les créances d'un solde de 235,7 millions d'euros au 31 janvier 2013 contre 432,8 millions d'euros au 31 janvier 2012, représentent principalement des avances à court terme consenties aux filiales pour 213,5 millions d'euros, 8,3 millions d'euros de créances visàvis des filiales du Groupe au titre de refacturation internes, des produits à recevoir de 5,2 millions d'euros et des créances sur l'état de 6,2 millions d'euros concernant notamment le produit d'intégration fiscale.

Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an. Aucune dépréciation n'a été constatée.

Passif

Compte tenu de l'exercice de 15 030 options levées pour un total de 481 410,90 euros, le capital social et la prime d'émission ont été modifiés respectivement de 15 030 euros et de 466 380,90 euros.

Au titre de la distribution du complément de dividendes de 2011, un solde de 954 426 actions a été distribué, modifiant le capital et la prime d'émission respectivement de 954 426 euros et de 32 183 244,72 euros.

Les dividendes sont depuis janvier 2013 entièrement versés en numéraire.

Le report à nouveau a été incrémenté conformément à l'affectation décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire.

(En millions d'euros)	Valeur nominale de l'action	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Réserves report à nouveau et résultat	Total
Capitaux propres au 31 janvier 2011	1 EUR	32 294 363	32,3	76,8	212,2	321,3
Augmentation de capital	1 EUR	42 055	0,1	1,6	-	1,7
Création d'actions — livraison d'actions gratuites	1 EUR	27 370	0,0	(0,0)	-	-
Distribution de dividendes – solde 2010	-	-	-	-	(72,5)	(72,5)
Acompte sur dividendes 2011	-	-	-	-	(59,1)	(59,1)
Dividendes en actions – solde 2010	1 EUR	647 183	0,7	33,2	-	33,9
Dividendes en actions – acompte 2011	1 EUR	441 071	0,4	20,7	-	21,1
Résultat	-	-	-	-	82,2	82,2
Capitaux propres au 31 janvier 2012	1 EUR	33 452 042	33,5	132,3	162,8	328,6
Augmentation de capital	1 EUR	15 030	0,0	0,5	-	0,5
Création d'actions — livraison d'actions gratuites	1 EUR	18 820	0,0	(0,0)	-	
Distribution de dividendes – solde 2011	-	-	-	-	(70,0)	(70,0)
Acompte sur dividendes 2012	-	-	-	-	(61,8)	(61,8)
Dividendes en actions – solde 2011	1 EUR	954 426	0,9	32,2	-	33,1
Résultat	-	-	-	-	72,1	72,1
CAPITAUX PROPRES AU 31 JANVIER 2013	1 EUR	34 440 318	34,4	165,0	103,1	302,5

Dettes financières

Les dettes financières aux 31 janvier 2013 et 2012 se présentent comme suit :

[En millions d'euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Dette obligataire convertible en action (OCEANE) (a)	311,3	311,3
Dette obligataire - Neopost S.A. 3,50 % ^(b)	150,8	-
Placement Privé US ^[c]	129,7	-
Placement Privé AXA / CA CIB (d)	100,4	-
Placement Privé France ^(e)	50,7	
Placement Privé de droit allemand (<i>Schuldschein</i>) ^(f)	136,7	
Placement Privé Caisses Régionales Crédit Agricole ^[g]	-	133,9
Placement Privé Natixis-BPCE (h)	-	0,1
Ligne <i>Revolving</i> auprès d'établissements bancaires ⁽¹⁾	48,0	380,1
Autres dettes (i)	2,4	3,8
TOTAL	930,0	829, 2

- (a) Neopost a émis une Obligation à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) le 21 octobre 2009 à échéance 1^{er} février 2015 d'un montant d'environ 300 millions d'euros pour un total de 3 622 750 obligations convertibles. Ces obligations, d'une valeur nominale de 82,81 euros, sont cotées à Euronext Paris sous le numéro ISIN FR0010814061 et portent un intérêt nominal annuel de 3,75 %. Toutes les obligations sont de même catégorie et la parité de conversion au 31 janvier 2013 est de 1,005 action pour 1 obligation. Un exemplaire de la note d'opération définitive visée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 13 octobre 2009 sous le n° 09-287, détaillant les caractéristiques de cet emprunt, en particulier l'exigibilité anticipée en cas de défaut et le rang de créance, est disponible sur simple demande au siège social de Neopost S.A..
- (b) Neopost a émis une obligation pour un montant nominal de 150 millions d'euros le 6 décembre 2012 côté sur Euronext Paris sous numéro ISINFR0011368521 aprés dépôt d'un prospectus auprès de l'Autorité des Marchés Financiers portant visa numéro 12-588 du 4 décembre 2012. Cette obligation est remboursable le 6 décembre 2019 et porte un intérêt fixe de 3,50 %. Cette obligation a été placée auprès d'un nombre restreint d'investisseurs qualifiés.
- (c) Neopost a conclu le 20 juin 2012 un Placement Privé aux États-Unis composé de cinq tranches de maturités différentes comprises entre quatre et dix ans pour un montant total de 175 millions de dollars US. Les différentes tranches portent un intérêt fixe entre 3,17 % et 4,50 % selon la maturité de la tranche.
- (d) Neopost a conclu le 24 septembre 2012 un Placement Privé auprès du groupe AXA et de Crédit Agricole CIB pour un montant de 100 millions d'euros remboursable le 24 septembre 2017. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est l'EURIBOR 3 mois.
- (e) Neopost a conclu le 31 juillet 2012 un Placement Privé auprès de la Société Générale pour un montant de 50 millions d'euros remboursable le 31 juillet 2017. Société Générale a placé par la suite ce montant auprès d'un groupe d'investisseurs qualifiés. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est l'EURIBOR 6 mois.
- [f] Neopost a conclu en Août et octobre 2012 un Placement Privé de droit Allemand (Schuldschein) auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant total de 67 millions d'euros et de 95 millions de dollars US pour une durée de quatre ans. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est selon la devise l'EURIBOR 6 mois ou le LIBOR USD 3 mois.
- (g) Neopost a conclu le 1^{er} décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole pour un montant de 133 millions d'euros. Cette dette a été entièrement remboursée le 1^{er} décembre 2012.
- (h) Neopost a conclu le 15 septembre 2009 un Placement Privé auprès de Natixis et des Banques Populaires-Caisses d'Épargne pour un notionnel initial de 175 millions d'euros. Ce placement privé a été annulé entièrement et définitivement le 19 décembre 2012.
- (i) Neopost a conclu le 17 janvier 2013 une ligne de crédit revolving tirable en euros et en dollars US pour un montant initial équivalent à 500 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur l'Euribor ou le Libor USD sur la période concernée par le tirage plus une marge dépendant du ratio de levier calculé sur les comtpes consolidés du Groupe. Cette ligne arrive à échéance au mois de janvier 2018. A fin janvier, Neopost utilise cette ligne de financement à hauteur de 65 millions de dollars US.
- (j) Le poste « Autres dettes » au 31 janvier 2013 comporte une ligne de découvert sous forme de tirage à très court terme avec Bank of America.

Échéance des dettes fournisseurs

	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Fournisseurs		
Non échu (dont factures non parvenues)	6,0	3,3
Échu	-	0,4
TOTAL	6,0	3,7

États financiers

Rapport de gestion de Neopost S.A.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses non déductibles à hauteur de 82 828 euros du résultat fiscal (article 39-4 du CGI), mais ne prennent pas en compte les frais généraux non déductibles fiscalement (article 39-5 du CGI).

Tableau des cinq derniers exercices

[En millions d'euros]	31/01/09	31/01/10	31/01/11	31/01/12	31/01/13
Capital social					
Capital en fin d'exercice	31,1	31,2	32,3	33,5	34,4
Nombre d'actions	31 172 695	31 221 887	32 294 363	33 452 042	33 440 318
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	14,7	16,5	18,1	17,7	18,1
Résultat avant impôts, dotations aux amortissements et provisions	131,5	195,3	95,6	69,9	56,2
Impôts sur les bénéfices	19,5	23,4	19,8	14,0	12,5
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,7	(19,8)	(10,7)	(1,7)	3,4
Résultat net	151,7	198,9	104,7	82,2	72,1
Résultat distribué	116,5	118,1	125,3	129,1	133,7
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts, et avant dotations aux amortissements et provisions	4,84	7,00	3,57	2,51	1,99
Résultat après impôts, dotations aux amortissements et provisions	4,87	6,37	3,24	2,46	2,09
Dividendes distribués	3,80	3,80	3,90	3,90	3,90
Personnel					
Effectif moyen	26	27	30	32	31
Masse salariale	4,8	5,6	5,4	7,0	6,9
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	3,0	3,8	4,9	3,2	4,7

Dividendes

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 2 juillet 2013 un dividende total de 3,90 euros par action au titre de l'exercice 2012. La Société ayant déjà procédé le 23 janvier 2013 au versement d'un acompte sur le dividende 2012 de 1,80 euro par action, le complément

qui sera versé en août 2013, s'élèverait à 2,10 euros par action. Les dividendes sont depuis janvier 2013 entièrement versés en numéraire.

Pour 2013, la Société compte maintenir un dividende élevé et poursuivre sa politique d'acompte sur dividende.

Le Conseil d'administration propose l'affectation des résultats suivants :

(En euros)	31 janvier 2013
Affectation des résultats soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale :	
Report à nouveau antérieur avant acompte sur dividendes	75 712 381,65
Résultat de l'exercice au 31 janvier 2013	72 080 673,97
TOTAL	147 793 055,62
Affectation:	
Réserve Légale	98 827,60
Dividendes 2012 - acompte	61 757 130,60
Dividendes 2012 - solde	71 941 310,70
Report à nouveau	13 995 786,72
TOTAL	147 793 055,62

Les dividendes distribués au cours des trois dernières années figurent dans le tableau des cinq derniers exercices.

Programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions Neopost S.A. a été autorisé par l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012 et mis en œuvre par décision du Conseil d'administration du 4 juillet 2012.

Dans le cadre de ce programme, Neopost S.A. a signé le 2 novembre 2005 un contrat de liquidité conforme au contrat type AFEI et à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. L'exécution de ce contrat a été confiée à Exane BNP Paribas pour un montant de 8 millions d'euros à l'origine. Ce contrat a pour objectif d'améliorer la liquidité du titre et donc de faciliter l'accès au titre à un plus grand nombre d'investisseurs.

Depuis le début du programme, Neopost S.A. a réalisé les opérations suivantes :

Nombre d'actions propres détenues au début du programme :	125 241
Nombre d'actions propres achetées depuis le début du programme *:	324012
Nombre d'actions propres cédées depuis le début du programme :	225 502
Nombre d'actions propres transférées depuis le début du programme :	41 200
Nombre d'actions propres annulées au cours des 24 derniers mois :	Néant
Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte **:	0,55%
Nombre d'actions propres détenues en portefeuille :	182 551

^{*} Ce nombre inclus le rachat de 100 000 titres achetés en janvier 2013 au cours moyen de 42,249 euros.

Le portefeuille d'actions propres au 31 janvier 2013 est constitué de 182 551 actions propres dont 106 121 actions propres sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité et 76 430 actions propres ont été acquises dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions accordés aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.

OPÉRATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Au 31 janvier 2013, le contrat de liquidité fait apparaître un solde de 106 121 actions propres en portefeuille pour une valeur comptable de 4 396 999,16 euros et des disponibilités de 1 950 228,82 euros investis en SICAV court terme.

ACTIONS PROPRES ACQUISES DANS LE BUT DE COUVRIR LES OBLIGATIONS CONTRACTÉES À L'OCCASION DES PROGRAMMES D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS ACCORDÉS AUX SALARIÉS ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX DU GROUPE

Au 31 janvier 2013, 76 430 actions propres sont détenues en portefeuille pour une valeur comptable de 3 168 121,90 euros dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions accordés aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.

NOUVEAU PROGRAMME

Un nouveau programme de rachat d'actions portant au maximum sur 10 % du capital émis et à prix maximal d'achat correspondant à 1,3 fois la moyenne des 60 derniers cours de clôture précédant le rachat sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 2 juillet 2013 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2013

^{**} Ce ratio correspond au nombre d'actions propres détenues au 31 janvier 2013 divisé par le nombre d'actions statutaires au moment de la mise en œuvre du programme.

(cette autorisation d'une durée de 18 mois mettra fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012). Ces rachats serviront notamment à limiter la dilution liée à l'exercice potentiel des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été attribuées à certains salariés du Groupe.

Identité des actionnaires – droits de vote et modification du capital

Le nombre d'actionnaires, le nombre total de droits de vote, ainsi que les modifications de capital intervenues au cours des trois dernières années sont expliqués ci-dessous.

	31 janvier 2013		31 janvier 2012		31 janvier 2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Management et salariés	600915	1,745%	571 479	1,708 %	617 908	1,913%
Administrateurs non salariés	169 235	0,491%	210076	0,628 %	221 795	0,687%
Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité	106 121	0,308 %	94 407	0,282 %	69 931	0,217%
Actions propres détenues pour servir les plans d'attributions gratuites d'actions	76 430	0,222%	45 520	0,136%	100 725	0,312%
Autres actionnaires	33 487 617	97,234%	32 530 560	97,246 %	31 284 004	96,871%
TOTAL	34 440 318	100,000 %	33 452 042	100,000 %	32 294 363	100,000 %

Au 31 janvier 2013, le capital social de la Société est composé de 34 440 318 actions d'une valeur nominale de 1 euro, chacune assortie d'un droit de vote simple. Il n'existe pas de pacte ou de convention d'actionnaires. Étant donné le fort pourcentage de flottant, la forte représentation étrangère et le taux de rotation élevé, la Société n'a pas connaissance du nombre précis d'actionnaires composant son capital. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant plus de 3 % du capital autres que ceux mentionnés ci-après.

Au 31 janvier 2013, neuf fonds d'investissements ont un pourcentage de détention supérieur au seuil de 3 % :

First Eagle Investment Management LLC (a)	9,998%
MFS Investment Management ^(a)	6,888 %
Alken Asset Management ^(a)	6,435%
Marathon Asset Management LLP ^(a)	5,171%
Mondrian Investment Partners [a]	5,167 %
Columbia Wanger Asset Management ^(a)	4,243 %
BlackRock Institutional Trust Company ^(a)	3,623 %
Franklin Equity Group ^(a)	3,251%
Capital Research International ^(a) :	3,219 %

⁽a) Source Thomson Reuters au 31 janvier 2013.

Les modifications de capital intervenues au cours des trois dernières années sont :

- augmentation de capital par levée d'options de 63 176 actions en 2010, par levée d'options de 42 055 actions et par la création de 27 370 actions pour livraison d'actions gratuites en 2011, par levée d'options de 15 030 actions et par la création de 18 820 actions pour livraison d'actions gratuites en 2012;
- paiement de dividendes en actions à hauteur de 1 009 300 en 2010, de 1 088 254 en 2011 (647 183 au titre de 2010 et 441 071 au titre de l'acompte 2011), et de 954 426 en 2012.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations de la Société et de veiller à leur mise en œuvre.

Le Président-Directeur Général

■ Denis Thiery (57 ans, de nationalité française) est Président-Directeur Général de Neopost S.A. depuis le Conseil d'administration en date du 12 janvier 2010. Il a auparavant accédé aux fonctions de Directeur Général par décision du Conseil d'administration en date du 19 juin 2007. Denis Thiery a rejoint le groupe Neopost en 1998 comme Directeur Financier Groupe. De 1991 à 1997, il était Directeur Financier puis Directeur Général de Moorings, un leader mondial de la location de bateaux de plaisance, basé aux États-Unis. De 1984 à 1991, il a occupé plusieurs fonctions au sein de Wang France avant d'en devenir Directeur Financier en 1989. Diplômé de HEC, il a débuté comme auditeur chez Coopers & Lybrand en France et aux États-Unis. Denis Thiery a été nommé administrateur par l'Assemblée Générale du 10 juillet 2007. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2010 et sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe : administrateur de Neopost Ltd (Royaume-Uni), Neopost ID (France) et de Mailroom Holding Inc. (États-Unis).

Autres mandats, hors Groupe : Néant.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): administrateur de Mailroom Holding B.V. (Pays-Bas), Neopost Ireland Limited, Neopost Finance Ltd (Royaume-Uni), Neopost Finance (Ireland) Ltd, Neopost SRL, Neopost Finance SRL (Italie) et Neopost Norge AS (Norvège). Denis Thiery a également été membre du Conseil de surveillance de Neopost Technologies B.V. (Pays-Bas).

Denis Thiery détient 106 469 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Les autres membres du Conseil d'administration

Henk Bodt (74 ans, de nationalité néerlandaise) a été Vice-Président du groupe Philips, en charge des activités Consumer Electronics, Business Electronics, Medical Systems et Semiconductors. Auparavant Henk Bodt était Président d'Océ, première entreprise européenne du secteur des copieurs et des imprimantes. Henk Bodt est administrateur de Neopost S.A. depuis juin 1999. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2015.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats hors Groupe: Néant.

Autres mandats sur les 5 dernières années: administrateur d'ASML (Pays-Bas), de DSM (Pays-Bas) et de Delft Instruments (Pays-Bas).

Henk Bodt détient 2 377 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Jacques Clay (65 ans, de nationalité française) est aujourd'hui Président du Conseil d'administration de Perigee S.A. (France), éditeur français de logiciels pour la conception et la production de publications commerciales digitales et analogiques; il est en outre Président de Oleastrat SAS. Il a passé la plus grande partie de sa carrière chez Hewlett Packard, en Europe et aux États-Unis, où il a été en charge de plusieurs divisions internationales. Il a en particulier développé la division PC de HP qui a atteint plusieurs milliards de dollars, la hissant à la troisième place du secteur. Jacques Clay est administrateur de Neopost S.A. depuis janvier 2003. Son mandat sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats hors Groupe : Néant.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): Président du Conseil de surveillance de Advestigo S.A. (France) de 2004 à avril 2009; Président-Directeur Général de Polyspace Technologies (France) de juillet 2006 à avril 2007; administrateur de Wstore Europe S.A. de 2004 à 2009; administrateur de Asterop S.A. (France, de septembre 2007 à janvier 2008).

Jacques Clay détient 1 168 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Éric Courteille (45 ans, de nationalité française) est Directeur Financier et Secrétaire Général depuis avril 2009 au sein de la société Redcats. Sportif de haut niveau, Éric Courteille est diplômé de l'ESCP-EAP Paris et a commencé sa carrière chez Arthur Andersen France, en qualité d'auditeur, de 1995 à 2000. Il a ensuite co-fondé le groupe Sporever. En novembre 2002, Éric Courteille rejoint le groupe PPR, où, au sein de la filiale Guilbert, il est nommé Directeur de l'Audit interne de Guilbert Groupe. De 2004 à 2006, il intègre CFA0 où il occupe différents postes, jusqu'à celui de Directeur Financier d'Eurapharma. Fin 2006, il rejoint Redcats en tant que Directeur Administratif et Financier de la marque

The Sportsman's Guide (Redcats USA). L'Assemblée Générale de Neopost S.A. en date du 4 juillet 2012 a ratifié la nomination d'Éric Courteille en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2013. Son mandat sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats, hors Groupe: administrateur de La Redoute SA, non executive Director de Redcats UK (Royaume-Uni), Director de Redcats USA Inc. (USA) et de Redcats USA LLC (USA), membre du Board de Redcats NORDIC AB (Suède), membre du Conseil de Direction de RMS, représentant permanent de Redcats SA dans le Conseil de direction de la SAS Les Aubaines Magasins, de SADAS SAS et de la SAS Cyrillus, représentant permanent de Redcats SA dans le Conseil d'administration de Cyrillus Benelux, de Movitex SA, de La Redoute Mag SAS, de LMDV SA et de Somewhere SA.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Néant.

Éric Courteille détient 267 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Cornelius Geber (60 ans, de nationalité allemande) est actuellement membre du Conseil d'administration de nombreuses sociétés allemandes et internationales. Auparavant, il a effectué des missions de conseil auprès de la Direction Générale de la Deutsche Post Worldnet AG (Bonn) et occupé le poste de Président du Conseil d'administration de la société de transport et de logistique Kühne & Nagel AG & Co. (Allemagne) ainsi qu'administrateur de la société mère Kühne & Nagel International AG (Suisse) entre 1993 et 1999. Cornelius Geber est administrateur de Neopost S.A. depuis juillet 2002. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2011 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2014.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.) : Néant.

Autres mandats, hors Groupe: Associé gérant de GC Beteiligung und Management GmbH (Allemagne), Directeur de GC Beteilligungs und Management AG (Suisse) et Vice-Président du Conseil de Inconso AG (Allemagne), Président du Conseil de surveillance de Barkawi Management Consultants, Munich (Germany).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): administrateur de Cargofresh AG (Allemagne), membre du Conseil de surveillance de Friedrich Grohe AG & Co. KG, de Ifco Systems N.V. et Président du Conseil de Ponaxis AG et de Paul Günther Logistk AG (Allemagne), Directeur Général de Celanese Europe Holding GmbH (Allemagne), administrateur de Celanese AG (Allemagne), de Kiala S.A. (Belgique).

Cornelius Geber détient 1 328 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Vincent Mercier (63 ans, de nationalité française), Ingénieur Civil des Mines et titulaire d'un DESS de Sciences Économiques, est également diplômé d'un MBA de l'université de Cornell (États-Unis). Il est actuellement Vice-Président du Conseil de surveillance du groupe Roland Berger Strategy Consultants après avoir été jusqu'en 2010 responsable de la France et de la Chine. Vincent Mercier a été nommé administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2009 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale du 2015.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats, hors Groupe : administrateur de l'Adie et de FM Logistic.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Néant.

Vincent Mercier détient 1 884 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Catherine Pourre (55 ans, de nationalité Française) est Directeur Général des Fonctions Centrales et Membre du Directoire de la société Unibail-Rodamco SE (société cotée). Elle est diplômée de l'ESSEC, de droit de l'Université Catholique de Paris et est Expert-Comptable diplômée. Catherine Pourre a débuté sa carrière au sein de PriceWaterhouseCoopers, dont elle a été Partner de 1989 à 1999. Avant de rejoindre Unibail-Rodamco en 2002 en qualité de Directeur Général Adjoint, Catherine Pourre occupait des fonctions de Directeur Exécutif de Cap Gemini Ernst & Young depuis 1999. Catherine Pourre a été nommée administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2010 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2013. Son mandat sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une nouvelle durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.) : Néant.

Autres mandats, hors Groupe : membre du Directoire de Rodamco Europe N.V. et de Rodamco Europe Beheer BV, administrateur d'U-R Management BV, Membre du Conseil de l'Etablissement Permanent de Unibail-Rodamco aux Pays-Bas, Représentant d'Unibail-Rodamco au Conseil de Crossroads Property Investors SA, Président-Directeur Général de la Société de Tayninh (société cotée), Président de la SAS Unibail Management et de la SAS Doria, administrateur de Comexposium Holding, Unibail-Rodamco Participations et Viparis Holding, membre du Conseil de surveillance d'Uni-Expos.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): Directeur Général Adjoint et Membre du Comité exécutif d'Unibail-Rodamco, Président-Directeur Général d'Unibail-Rodamco Finance, Directeur Général Délégué de la Société de Tayninh (société cotée), de la SAS Doria et Groupe Exposium Holding, représentant permanent de Groupe Exposium Holding au Conseil de surveillance du SIAL et au Conseil

d'administration de Comexposium, représentant permanent de la SAS Doria aux Conseil d'administration de Viparis-Porte de Versailles, d'Exposima et Intermat, administrateur de Comexposium, d'Européenne de Salons, d'Expogestion, de Viparis-Porte de Versailles et de Viparis-Le Palais des Congrès de Paris, Gérant d'Espace Expansion Immobilière.

Catherine Pourre détient 456 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Isabelle Simon (42 ans, de nationalité française) était jusqu'au 31 janvier 2013 Directeur Général Adjoint de la société Monte-Carlo SBM, plus particulièrement en charge des départements immobilier, marketing et ventes, artistique, communication et juridique, ainsi que des opérations de développement de la société à l'intérieur et à l'extérieur de la Principauté de Monaco. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École des hautes études commerciales (HEC), de l'Université Jean Monet à Sceaux (DESS de fiscalité internationale), de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (DEA de droit anglais et nord-américain des affaires), de la Harvard Law School aux États-Unis (LL.M.), Isabelle Simon est également Avocat, diplômée de l'École de Formation du Barreau de Paris et du Barreau de New York. Sa carrière débute en 1995 au sein du cabinet d'avocats Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, à Paris puis à New-York. Elle est ensuite Executive Director dans la division banque d'affaires de Golman Sachs à Paris entre 2003 et 2008, avant de rejoindre le groupe Publicis, où elle était en charge du département fusion-acquisition, du département juridique, de la stratégie de développement externe et du suivi des participations minoritaires. En novembre 2011, elle rejoint la société Monte-Carlo SBM. Isabelle Simon a été nommée administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée 2015.

Autres mandats dans le Groupe [hors Neopost S.A.] : Néant.

Autres mandats, hors Groupe : Wefcos, société française non cotée, membre du groupe Publicis et organisatrice du Women's Forum

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Néant.

Isabelle Simon détient 400 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Agnès Touraine (57 ans, de nationalité française) dirige Act III Consultants, société de conseil dédiée aux stratégies de croissance qu'elle a fondé en 2003 et Act III Gaming fondée en 2009. Elle a commencé sa carrière chez McKinsey et a occupé des fonctions stratégiques puis opérationnelles dans le groupe Lagardère. Elle a ensuite occupé le poste de Directeur Général des activités Édition et Jeux Vidéos chez Havas avant de devenir PDG de Vivendi Universal Publishing. Agnès Touraine est diplômée en 1978 de Sciences Po Paris et de la faculté de droit de Paris I. En 1981, elle a obtenu un MBA à la Columbia University Business School. Agnès Touraine a été nommé administrateur de Neopost S.A. lors de l'Assemblée Générale du 10 juillet 2007. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet

2010 et sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats : Agnès Touraine est administrateur de Coriolis et de Darty PLC à Londres. Elle est aussi membre du Conseil de la French American Foundation, de l'IDATE et du bureau du Women's Forum

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : administrateur de Cable & Wireless et ITV à Londres et de la Fondation de France.

Agnès Touraine détient 609 actions Neopost au 31 janvier 2013.

■ Jean-Paul Villot (68 ans, de nationalité française) a rejoint Neopost S.A. en septembre 1995 comme Directeur Général Adjoint, et a ensuite été nommé Président-Directeur Général de Neopost S.A. en septembre 1996. Le 19 juin 2007, Jean-Paul Villot est devenu Président du Conseil d'administration de Neopost S.A., fonction qu'il a conservée jusqu'au 12 janvier 2010. Diplômé de l'École des Mines et de l'IAE, Jean-Paul Villot a occupé diverses fonctions en France et à l'étranger dans les domaines

commerciaux et de Direction Générale chez Bull et Schlumberger. De 1991 à son arrivée dans le Groupe, il a été Directeur Général et membre du Comité de direction du fabricant hollandais de photocopieuses Océ. Le mandat d'administrateur de Jean-Paul Villot a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2010 et sera soumis à renouvellement lors de la prochaine Assemblée Générale le 2 juillet 2013 pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016.

Autres mandats dans le Groupe (hors Neopost S.A.): Néant.

Autres mandats, hors Groupe: Président du Conseil de surveillance de X'Ange Capital (France) et d'Atria Capital Partenaires (France).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus): administrateur d'Océ France jusqu'en 2008, administrateur de Neopost B.V. (Pays-Bas), membre du Conseil de surveillance de Neopost Technologie B.V. (Pays-Bas).

Jean-Paul Villot détient 160 906 actions Neopost au 31 janvier 2013.

Éric Licoys, membre du Conseil depuis juillet 2003, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat lors de l'Assemblée du 4 juillet 2012.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES MANDATAIRES SOCIAUX

Administrateurs

[En euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Jetons de présence		
Denis Thiery	15 000	15 000
Henk Bodt	40 000	37 000
Jacques Clay	35 000	32 000
Éric Courteille	32 500	-
Cornelius Geber	32 000	32 000
Michel Guillet	8 500	32 000
Éric Licoys	21 000	39 500
Vincent Mercier	32 500	27 000
Catherine Pourre	40 000	32 000
Michel Rose	-	18 500
Isabelle Simon	16 500	-
Agnès Touraine	35 000	27 000
Jean-Paul Villot	35 000	32 000
TOTAL	343 000	324 000

Les modalités de calcul des rémunérations des administrateurs sont les suivantes :

- jetons de présence de base : 15 000 euros par an ;
- jetons de présence d'assiduité : 3 000 euros par séance ;
- membres de Comités (le Comité de nominations et des rémunérations comptant pour un seul Comité): 5 000 euros par an;
- Présidence d'un Comité : 5 000 euros supplémentaires par an.

Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération autre que les jetons de présence de Neopost S.A., mis à part Monsieur Denis Thiery dont la rémunération est détaillée dans les paragraphes ci-dessous et Monsieur Jean-Paul Villot qui continue à percevoir le bénéfice des attributions gratuites d'actions et des attributions d'options qui lui ont été accordées dans le passé.

Président-Directeur Général

La rémunération totale et les avantages en nature versés par Neopost S.A. et les sociétés qu'elle contrôle au cours de l'exercice 2012 à Monsieur Denis Thiery Président-Directeur Général se décompose ainsi :

(En euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2012
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe brute	600 000	600 000	600 000	600 000
Rémunération variable brute	699 360	837 000	837 000	694 140
Jetons de présence	15 000	15 000	15 000	15 000
Avantages en nature (voiture de fonction, garantie sociale des dirigeants d'entreprise)	14714	14714	14456	14 456
TOTAL [a]	1 329 074	1 466 714	1 466 456	1 323 596
VALORISATION DES STOCK-OPTIONS (b)	123 085	-	193 871	-
VALORISATION DES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL (b)	735 567		576 510	-

- [a] Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général en janvier 2010. Son niveau de salaire fixe est de 600 000 euros en plus d'un bonus cible de 100 % à objectifs atteints.
- (b) Le montant indiqué correspond à la charge de l'exercice pour les attributions de l'exercice et des années antérieures dont la charge globale est étalée sur la durée d'acquisition.

La rémunération du Président-Directeur Général comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération variable est assise sur les résultats du Groupe en matière de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de capitaux employés, à hauteur de 80 % du bonus cible, complété par des objectifs spécifiques de performances individuelles à hauteur de 20 %. Les montants de rémunération variable figurant dans la colonne montants versés du tableau cidessus sont les montants versés l'année n au titre de l'année n-1. La part variable de la rémunération du Président-Directeur Général représente 100 % de sa rémunération fixe et peut être portée à 150 % en cas de dépassement des objectifs. Au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2013, le Président-Directeur Général a réalisé une performance de 117 % des objectifs fixés. En conséquence, sa rémunération variable s'établit à 699 360 euros, hors jetons de présence.

Les jetons de présence sont perçus à raison du mandat social que Monsieur Denis Thiery exerce dans la holding du Groupe.

Au 31 janvier 2013, en matière de retraite, le Président-Directeur Général et un certain nombre de cadres dirigeants du Groupe bénéficient d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) à hauteur de 5 % de leur rémunération dans la limite de 5 fois le plafond de la Sécurité Sociale et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts) avec un engagement de rente de 1,1 % de la rémunération par année de service, pour un maximum de 20 ans, cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur.

Pour tout départ à la retraite avant l'age légal de retraite à taux plein, la prestation subit des abattements proportionnels au nombre d'années restant à courir. Le montant des engagements de retraite à fin janvier 2013 s'élève à 6 139,6 milliers d'euros contre 3 755,3 milliers d'euros au 31 janvier 2012 et concerne les membres de l'équipe de direction. Les paiements cumulés s'élèvent à fin janvier 2013 à 3 799,6 milliers d'euros incluant 0,1 millier d'euros d'intérêts.

Au 31 janvier 2013, il n'existe ni prêt, ni garantie accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Au 31 janvier 2013, il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, les déclarations sur opérations sur titres Neopost faites par Monsieur Denis Thiery ont été diffusées à l'AMF et publiées sur le site Internet Groupe.

Suivant les recommandations de l'AMF, Monsieur Denis Thiery a confié à une société de gestion indépendante un mandat portant sur la vente de 20 000 titres Neopost entre mars 2012 et mars 2013, au cours moyen de la période. 9 900 titres ont été cédés dans le cadre de ce contrat. Ce mandat n'a pas été renouvelé pour la période 2013/2014.

Il est précisé que Monsieur Denis Thiery s'est engagé à détenir un minimum de 50 000 actions Neopost jusqu'à la fin de son mandat social.

La rémunération fixe de Monsieur Denis Thiery qui s'élève à 600 000 euros n'a pas évolué depuis sa nomination le 12 janvier 2010. Sur décision du Conseil d'administration du 25 mars 2013, la rémunération fixe de Monsieur Denis Thiery est porté à 650 000 euros avec effet rétroactif au 1^{er} février 2013. Cette augmentation correspond à une hausse de 2,7 % par an sur les 3 derniers exercices [2010-2011-2012]. Le bonus cible reste inchangé.

PAIEMENT EN ACTIONS

Attribution d'options

Plan de souscription de 1 200 000 options

L'Assemblée Générale du 9 février 2000 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 1 200 000 options pour une durée de 5 ans.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Con	seil ^(a)									
03/04/00	05/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	09/07/02	02/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nature des o	otions									
souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercic	e (en euros)									
35,00	32,39	24,40	35,05	43,49	40,50	33,40	32,03	37,10	41,53	
Période d'exe	ercice (b)									
10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'opt	tions émises									
159 000	41 000	208 470	248 500	33 500	65 000	8 000	494 500	30 000	134 500	1 422 470
• dont a	u Président J	ean-Paul Ville	ot ^(d)							
-	-	25 000	30 000	-	-	-	60 000	-	-	115000
• dont a	u Directeur G	énéral Denis	Thiery ^(d)							
	-	10 000	20 000	-	-	-	40 000	-	-	70 000
Nombre d'opt	tions levées									
(105 438)	(33 000)	(169 196)	(206 100)	(30900)	(65 000)	(8000)	(446 000)	(12 000)	(83 100)	[1158734]
• dont p	ar le Préside	nt Jean-Paul \	/illot ^(d)							
-	-	(25 000)	(30 000)	-	-	-	(60 000)	-	-	(115 000)
• dont p	ar le Directeu	ır Général Dei	nis Thiery ^(d)							
	-	(10 000)	(20 000)	-	-	-	(40 000)	-	-	(70 000)
Nombre d'opt	tions annulée	!S ^(c)								
(53 562)	(8 000)	(39 274)	(42 400)	(2600)	-		(48 500)	(17 000)	(37 300)	(248 636)
NOMBRE D'OI	PTIONS RESTA	NTES AU 31 J	ANVIER 2013							
	-	-	-	-		-		1 000	14 100	15 100

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, 15 030 options ont été exercées (dont aucune n'a été exercée par Monsieur Denis Thiery ou Monsieur Jean-Paul Villot) et 7 600 options ont été annulées.

⁽b) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.

⁽c) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

⁽d) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

4 États fi

États financiers

Rapport de gestion de Neopost S.A.

Plan de souscription de 900 000 options

L'Assemblée Générale du 9 juillet 2003 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 900 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	14/01/04	13/01/05	11/01/06	04/07/06	Total
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	10141
Prix d'exercice (en euros)	41,53	57,50	85,90	90,90	
Période d'exercice (c)	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	256 500	320 000	275 500	33 300	885 300
dont au Président Jean-Paul Villot (b)	100 000	100 000		33 300	233 300
• dont au Directeur Général Denis Thiery (b)	15000	12000	15 000	-	42 000
Nombre d'options levées	(198515)	(78 172)	(7660)	-	(284 347)
dont par le Président Jean-Paul Villot (b)	(80 000)	-	-	-	(80 000)
 dont par le Directeur Général Denis Thiery (b) 	-	-	-	-	
Nombre d'options annulées ^(d)	(10300)	(55600)	(109 400)	-	(175 300)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	47 685	186 228	158 440	33 300	425 653

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 9 800 options ont été annulées.

⁽b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

⁽c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 %.

⁽d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

Plan de souscription de 960 000 options

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	16/01/07	15/01/08	03/07/08	18/02/09	18/02/09	06/07/09	Total
Nature des options	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	
					Performance (e)		
Prix d'exercice (en euros)	97,60	68,10	69,53	63,30	63,30	62,39	
Période d'exercice ^(c)	10 ans						
Nombre d'options émises	205 000	462 000	9 500	262 885	63 000	8 000	1010385
• dont au Président Jean-Paul Villot (b)	-	15 000	-	-	-	-	15 000
• dont au Directeur Général Denis Thiery (b)	-	40 000	-	-	22 500	-	62 500
Nombre d'options levées	-	-	-	(950)	-	-	(950)
• dont par le Président Jean-Paul Villot ^(b)	-	-	-	-	-	-	-
• dont par le Directeur Général Denis Thiery (E		-	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ^(d)	(69 000)	(104 700)	-	(88 852)	-	-	(262 552)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	136 000	357 300	9 500	173 083	63 000	8 000	746 883

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 105 857 options ont été annulées.

⁽b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

⁽c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf dans le cas des options de performance qui peuvent être exercées à partir de la date où le Conseil d'administration arrête les comptes consolidés de l'exercice par moitié après 2 ans et 3 ans minimum.

⁽d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

[[]e] Dans le cadre des attributions des options avec conditions de performance, le nombre indiqué correspond au maximum attribuable.

Rapport de gestion de Neopost S.A.

Plan de souscription de 960 000 options

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juillet 2009 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	12/01/10	12/01/10	12/01/11	12/01/11	12/01/12	12/01/12	Total
Nature des options	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	
	Performance (e)		Performance (e)	Performance (e)			
Prix d'exercice (en euros)	57,19	57,19	66,64	66,64	52,30	52,30	
	&	&	&	&	&	&	
	57,89	57,89	68,24	68,24	53,50	53,50	
Période d'exercice ^[c]	10 ans						
Nombre d'options émises	154 000	321 000	40 000	200 400	75 000	185 800	976 200
 dont au Président-Directeur Général Denis Thiery (b) 	50 000		10 000		21 000		81 000
Nombre d'options levées	-	(4200)	-	-	-	-	(4 200)
 dont par le Président-Directeur Général Denis Thiery (b) 	-		-		-		-
Nombre d'options annulées ^(d)	(18000)	(53 000)	-	(21 560)	-	(8 500)	(101060)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	136 000	263 800	40 000	178 840	75 000	177 300	870 940

- (a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.
- (b) Le Président-Directeur Général est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.
- (c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf dans le cas des options de performance qui peuvent être exercées à partir de la date où le Conseil d'administration arrête les comptes consolidés de l'exercice par moitié après 2 ans et 3 ans minimum.
- (d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.
- [e] Dans le cadre des attributions des options avec conditions de performance, le nombre indiqué correspond au maximum attribuable.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 76 260 options ont été annulées.

Informations concernant les quatre plans

Les options concernant les tranches d'attribution du 3 avril 2000 au 14 janvier 2003 sont arrivées à expiration. Concernant la tranche d'attribution du 14 janvier 2003, les options restantes ont été annulées fin février 2013.

Les attributions soumises à des conditions de performance dépendent de deux indicateurs de performance interne choisis parmi :

- la croissance du chiffre d'affaires consolidé ;
- la croissance du bénéfice net par action ;
- la marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant divisé par chiffre d'affaires consolidé);

et d'un indicateur de performance externe choisi parmi :

- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes) comparés à la performance moyenne des sociétés figurant dans un même indice que Neopost;
- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes).

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation au 31 janvier 2013 est de 37,10 euros à 97,60 euros (au 31 janvier 2012 : 32,03 euros à 97,60 euros).

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 janvier 2013 est de 5,6 ans contre 6,2 ans au 31 janvier 2012.

Le cours moyen pondéré des options exercées au cours de l'année est de 32,03 euros contre 40,37 euros l'année précédente.

Rapport de gestion de Neopost S.A.

La juste valeur des options attribuées est estimée à la date d'attribution selon le modèle Cox, Ross & Rubinstein pour les options délivrées jusqu'en 2008. Depuis février 2009, l'option est valorisée suivant le modèle Bjerksund & Stensland [2002] auquel est ajoutée

la valeur de l'incessibilité calculée par différence entre un modèle Bjerksund & Stensland (2002) et un modèle Black, Scholes & Merton (1973) pour des options d'une durée équivalente à la durée d'incessibilité.

Les hypothèses de calcul prises en compte dans ces modèles sont les suivantes :

	Rendement des dividendes	Volatilité historique	Taux d'intérêt sans risque	Durée de vie attendue des options	Cours de bourse de référence
13/01/05	2,60 %	44,00%	3,20%	6 ans	49,67 EUR
11/01/06	2,65 %	36,00%	3,25%	6 ans	71,36 EUR
04/07/06	2,42 %	34,00%	4,08 %	6 ans	78,15 EUR
16/01/07	3,00%	17,50%	4,19 %	6 ans	84,87 EUR
15/01/08	5,30 %	26,53 %	4,22 %	6 ans	62,28 EUR
03/07/08	5,30 %	26,53 %	4,22 %	6 ans	68,28 EUR
18/02/09	5,40 %	23,40 %	2,97 %	6 ans	61,70 EUR
12/01/10	5,30 %	27,82 %	2,77 %	6 ans	57,38 EUR
12/01/11	4,84 %	27,63 %	2,80 %	6 ans	68,24 EUR
12/01/12	6,29 %	28,64%	1,79 %	6 ans	53,50 EUR

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

Pour l'évaluation de la juste valeur, il a été tenu compte des taux de rotation des effectifs observés.

Concernant les options, le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise.

Il n'a pas été demandé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2012 de voter la mise en place d'un nouveau plan de souscription ou d'achat d'options.

Informations concernant les 10 premiers salariés

	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen	Plan de 1 200 000 options	Plan de 900 000 options	Plan de 960 000 options	Plan de 960 000 options
Options consenties durant l'exercice	-	- portuere	-	-	-	-
Options levées durant l'exercice	-	-	-	-	-	-

4 Ét

États financiers

Rapport de gestion de Neopost S.A.

Attribution gratuite d'actions

Concernant les attributions gratuites d'actions, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- attraction et rétention de forts potentiels ;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle ;
- engagement et motivation forte aux résultats de l'entreprise à travers des plans d'attributions gratuites d'actions dites

de co-investissement et/ou de performance basés sur la performance future du Groupe.

Plan d'attribution gratuite d'actions de 320 000 actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 320 000 actions.

Date											
d'attribution 03/10/0	6 16/01/07	16/01/07	23/03/07	25/09/07	15/01/08	01/04/08	03/07/08	18/02/09	18/02/09	06/07/09	Total
		Co-invest	Co-invest	Co-invest			F	erformance			
Nombre d'actions attrib	uées										
5 00	0 26 000	134 100	24 300	6 600	26 160	8 900	4000	63 000	60 000	4 000	362 060
 dont au Présiden 	t Jean-Paul	Villot									
		-	24 300	-	-	1 500	-	-	-	-	25 800
dont au Directeu	r Général De	nis Thiery									
		32 400	-	-	6 660	-	-	22 500	-	-	61 560
Nombre d'actions livrée	S										
(3 000) (26 000)	(92 889)	(24 106)	(6547)	(26 160)	(8 100)	(4000)	(32 808)	(34 350)	(3 000)	(260 960)
 dont au Présiden 	t Jean-Paul	Villot									
		-	(24 106)	-	-	(1500)	-	-	-	-	(25 606)
• dont au Directeu	r Général De	nis Thiery									
		(31 781)	-	-	(6 660)	-	-	(11716)	-	-	(50 157)
Nombre d'actions annul	ées										
(2000	-	(41211)	(194)	(53)	-	(800)	-	(30 192)	(4 175)	-	(78625)
NOMBRE D'ACTIONS RES	TANTES AU :	31 JANVIER	2013								
						_			21 475	1 000	22 475

Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

Neopost S.A. a mis en place un plan de co-investissement sous forme d'attribution gratuite d'actions à ses dirigeants en contrepartie d'un investissement en titres Neopost égal à 10 % du nombre maximal de l'attribution gratuite d'actions. Le nombre d'actions attribuées

est conditionné par l'atteinte d'objectifs tels que retour sur capitaux propres et capitaux employés.

Durant l'année, concernant ce plan, 28 890 actions ont été livrées (dont 5 228 actions à Monsieur Denis Thiery sur les 22 500 actions attribuées au 18 février 2009) et 32 817 ont été annulées (dont 10 784 relatives à Monsieur Denis Thiery).

Plan d'attribution gratuite d'actions de 400 000 actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2010 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 400 000 actions.

Date d'attribution	27/07/10	27/07/10	12/01/11	12/01/11	12/01/12	12/01/12	Total
	Performance		Performance		Performance		
Nombre d'actions attribuées	42 000	58 100	80 000	65 200	77 000	82700	405 000
 dont au Président-Directeur Général Denis Thiery 	10 000	-	30 000	-	21 000	-	61 000
Nombre d'actions livrées	(15600)	(19850)	-	(23 570)	-	-	(59 020)
 dont au Président-Directeur Général Denis Thiery 	(4 000)	-	-	-		-	(4 000)
Nombre d'actions annulées	(6 900)	(9 100)	-	(7 360)	-	(4 240)	(27600)
NOMBRE D'ACTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	19 500	29 150	80 000	34 270	77 000	78 460	318 380

Durant l'année, concernant ce plan, 59 020 actions ont été livrées (dont 4 000 actions à Monsieur Denis Thiery) et 21 370 ont été annulées (dont aucune relative à Monsieur Denis Thiery).

Plan d'attribution gratuite d'actions de 300 000 actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2012 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 300 000 actions.

Au 31 janvier 2013 aucune attribution n'a été réalisée concernant ce plan.

Informations concernant les plans d'attribution gratuite d'actions

La juste valeur des actions attribuées est calculée notamment sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminué des dividendes attendus. La charge globale a été calculée en estimant un nombre d'actions dont la propriété sera transférée correspondant à un pourcentage du maximum attribuable, hypothèse jugée la plus probable à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Le nombre d'actions incluses dans l'évaluation sera révisé à chaque arrêté et la charge estimée corrigée en conséquence, de sorte qu'in fine la charge comptabilisée corresponde au nombre d'actions effectivement attribuées.

Les attributions soumises à des conditions de performance dépendent de deux indicateurs de performance interne choisis parmi :

- la croissance du chiffre d'affaires consolidé ;
- la croissance du bénéfice net par action ;

- la marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant divisé par chiffre d'affaires consolidé);
- le retour sur capitaux propres ;
- le retour sur capitaux investis,

et d'un indicateur de performance externe choisi parmi :

- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes) comparés à la performance moyenne des sociétés figurant dans un même indice que Neopost;
- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes).

Plan de bonus différé dit d'actions « fantômes »

Le Conseil d'administration de Neopost S.A. a décidé, lors de sa réunion du 16 janvier 2013, de procéder à la mise en place d'un plan de bonus différé, dit d'actions « fantômes » basé sur la valeur de l'action ordinaire de Neopost S.A. auquel les dirigeants de la société Neopost S.A. et ses filiales pourront faire participer certains de leurs salariés. Ce plan est destiné à attirer, récompenser et conserver les personnes les plus aptes à exercer des fonctions de responsabilité tant au sein de Neopost S.A. que des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions « fantômes » attribuées dans le cadre du présent plan ne pourra être supérieur à 105 000.

Rapport de gestion de Neopost S.A.

LISTE DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. réunie le 4 juillet 2012 a approuvé les résolutions ci-dessous qui ont pour conséquence de déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé visé au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, pendant une période de 26 mois;
- d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires en cas d'émission d'actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, pendant une période de 26 mois;
- d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, pendant une période de 26 mois;
- d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société pendant une période de 26 mois;
- de procéder à des augmentations de capital et à des cessions réservées aux salariés du Groupe en application des dispositions de l'article L. 3332-1 et suivants du Code du travail pendant une période de 26 mois;
- de procéder à des augmentations de capital réservées à des établissements financiers ou à des sociétés créées spécifiquement en vue de mettre en œuvre un schéma d'épargne salariale au bénéfice des salariés de certaines filiales ou succursales étrangères du Groupe équivalent aux plans d'épargne des sociétés françaises et étrangères du Groupe en vigueur pendant une période de 18 mois;

- de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre pour un nombre maximum de 300 000 actions, soit moins de 1 % du capital, pendant une période de 26 mois;
- d'annuler les actions acquises dans le cadre du rachat de ses propres actions par la Société pendant une période de 18 mois;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société pendant une période de 26 mois.

Les textes complets de ces autorisations sont disponibles sur simple demande au siège de Neopost S.A.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. appelée à statuer le 2 juillet 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2013 doit renouveler ces autorisations dans des conditions similaires. Cependant, la résolution autorisant le Conseil d'administration à procéder à l'attribution d'actions existantes ou à émettre ne sera pas proposée à cette même Assemblée.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les seuls éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont :

La structure du capital de la société est présenté dans le paragraphe « Actionnariat » de la partie 3 du document de référence. Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L. 233-12 sont décrites en partie 3 du document de référence. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du CA ainsi qu'à la modification des statuts de la société sont de la compétence de l'assemblée générale.

Il n'existe à la connaissance de la Société aucun accord entre actionnaires qui pourrait entrainer des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote de la Société.

Les délégations de compétence et autorisations données au Conseil d'Administration en matière d'émission d'actions ou autres valeurs mobilières sont précisées dans le paragraphe « Capital autorisé-engagement d'augmentation du capital » ci-dessus. Par ailleurs, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'administration à procéder au rachat d'actions de la Société dans la limite de 10% du capital.

Conformément à l'article L.233-32 du Code de commerce, toute délégation dont la mise en œuvre est susceptible de faire échouer l'offre est suspendue en période d'offre publique.

OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES TITRES NEOPOST DÉTENUS PAR LES ADMINISTRATEURS

Opérations réalisées sur les titres par Monsieur Denis Thiery :

Date de cession	Nombre de titres	Prix unitaire (en euros)	Montant (en euros)
29/02/2012	1 100	51,1886	56 307,46
29/06/2012	1 100	42,0850	46 293,50
01/08/2012	1 100	46,3152	50 946,72
06/08/2012	1 192	44,2543	52 751,13
04/09/2012	1 100	42,4621	46 708,31
28/09/2012	1 100	42,9531	47 248,41
31/10/2012	1 100	42,2096	46 430,56
30/11/2012	1 100	40,3605	44 396,55
31/12/2012	1 100	39,9625	43 958,75
31/01/2013	1 100	41,8357	46 019,27
TOTAL	11 092		481 060,66

Monsieur Denis Thiery a cédé 11 092 titres au cours de l'exercice 2012, dont 9 900 titres dans le cadre du mandat de gestion et 1 192 titres relatifs au dividende payé en actions. Les parties liées à Monsieur Denis Thiery détiennent 16 257 titres au 31 janvier 2013.

Opérations réalisées sur les titres par Monsieur Jean-Paul Villot :

Date de cession	Nombre de titres	Prix unitaire (en euros)	Montant (en euros)
07/02/2012	6 687	54,1300	361 948,00
05/06/2012	32 000	40,0500	1 281 600,00
06/08/2012	4 535	44,2169	200 523,64
TOTAL	43 222		1844071,64

Monsieur Jean-Paul Villot a cédé 43 222 titres au cours de l'exercice 2012. Les parties liées à Monsieur Jean-Paul Villot détiennent 80 000 titres au 31 janvier 2013.

Variation nette des opérations réalisées sur les titres Neopost détenus par les autres administrateurs :

	Variation nette	Nombre de titres détenus au 31 janvier 2013	Nombre de titres détenus au 31 janvier 2012
Henk Bodt	+70	2 3 7 7	2 307
Jacques Clay	+66	1 168	1 102
Éric Courteille	+ 267	267	-
Cornelius Geber		1 328	1328
Vincent Mercier	+ 1 003	1884	881
Catherine Pourre	+ 26	456	430
Isabelle Simon	+ 400	400	-
Agnès Touraine		609	609

Rapport de gestion de Neopost S.A.

GESTION DES RISQUES ET UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du Groupe, ajoutés au service de sa dette, représentent une part significative de sa marge brute d'autofinancement.

Compte tenu du niveau actuel de son activité, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire le service de sa dette. Cette capacité dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers. Les dettes du Groupe (placements privés et crédit revolving) sont soumises à des respects de covenants financiers.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2013, l'ensemble des covenants est respecté.

Couverture du risque de change

Politique de gestion

Le groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des *stop loss*. Ceux-ci sont des niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et réalise la valorisation de son portefeuille, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier.

Neopost S.A., société centralisatrice, délivre des contrats de change à cours garantis aux filiales exposées à un risque de change et retourne ces contrats sur le marché.

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Les tableaux suivants représentent la relation de couverture des positions et engagements vis-à-vis des filiales de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice.

■ EXERCICE 2012 COUVERTURE DES POSITIONS DU BILAN ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES FILIALES : SITUATION DES COUVERTURES COUVRANT LES ENGAGEMENTS ACTIFS PASSIFS DE NEOPOST S.A. AU 31 JANVIER 2013 VIS-À-VIS DE SES FILIALES ET DONT LA RÉALISATION EST ATTENDUE AU PLUS TARD EN AVRIL 2013.

(En millions)	USD	GBP	CAD	NOK	JPY	SEK	CHF	DKK	AUD
Actifs financiers Neopost S.A.	8,0	0,2	-	0,4	4,4	2,5	-	-	0,3
Engagements de change actifs	41,0	7,6	1,5	3,1	72,3	10,2	0,5	4,0	4,2
Total expositions actifs	49,0	7,8	1,5	3,5	76,7	12,7	0,5	4,0	4,5
Passifs financiers Neopost S.A.	0,8	0,2	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de change passifs	13,5	3,6	-	0,4	4,8	0,1	3,2	0,5	0,1
Total expositions passifs	14,3	3,8	-	0,4	4,8	0,1	3,2	0,5	0,1
Exposition nette avant gestion	34,7	4,0	1,5	3,1	71,9	12,6	(2,7)	3,5	4,4
Couverture Neopost S.A.	(21,8)	-	(1,5)	-	[11,4]	-	0,1	-	(3,1)
EXPOSITION NETTE APRÈS GESTION	12,9	4,0	-	3,1	60,5	12,6	(2,6)	3,5	1,3

Les instruments financiers couvrant les positions de l'exercice 2012 ne sont constitués que d'opérations d'achat ou vente de la devise à terme.

■ BUDGET 2013 : SITUATION DES COUVERTURES COUVRANT DES ACTIFS OU PASSIFS FINANCIERS PRÉVISIONNELS DE L'EXERCICE 2013 DONT LA RÉALISATION EST ATTENDUE AU PLUS TARD EN AVRIL 2014.

(En millions)	USD	GBP	CAD	NOK	JPY	SEK	CHF	DKK	AUD
Actifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	17,6	1,5	0,4	1,8	10,5	7,7	0,4	0,6	0,7
Engagements de change actifs	142,2	39,9	10,7	28,7	312,7	38,4	7,0	20,1	16,5
Total expositions actifs	159,8	41,4	11,1	30,5	323,2	46,1	7,4	20,7	17,2
Passifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	13,8	1,0	0,2				_	0,2	
Engagements de change passifs	103,1	32,7	-	0,3	287,8	0,3	8,4	2,5	-
Total expositions passifs	126,9	33,7	0,2	0,3	287,8	0,3	8,4	2,7	-
Exposition nette avant gestion	32,9	7,7	10,9	30,2	35,4	45,8	(1,0)	18,0	17,2
Couverture Neopost S.A.	[13,0]	[4,4]	(7,1)	(12,0)	-	(19,3)	-	-	(12,5)
EXPOSITION NETTE APRÈS GESTION	19,9	3,3	3,8	18,2	35,4	26,5	(1,0)	18,0	4,7

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 4,5 millions d'USD à la vente, 1,7 million de GBP à la vente, 2,1 millions de CAD à la vente, 3,0 millions de NOK à la vente, 6,5 millions de SEK à la vente et 4,0 millions de AUD à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 3,3 millions d'USD à la vente, 1,5 million de GBP à la vente, 1,8 million de CAD à la vente, 3,0 millions de NOK à la vente, 6,5 millions de SEK à la vente et 3,5 millions de AUD à la vente.

Instruments de couverture

La couverture des risques de change par la Trésorerie du groupe Neopost s'effectue grâce à l'utilisation d'instruments dérivés contractés de gré à gré avec des contreparties externes. Les instruments dérivés utilisés par la Trésorerie dans le cadre des stratégies de couverture sont les suivants:

- les dérivés fermes tels qu'achats et ventes à terme de devises ;
- les dérivés optionnels plain vanilla tels que put et call (achats ou ventes);
- les dérivés optionnels de seconde génération (avec barrière activante ou désactivante).

Caractéristiques des instruments

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 janvier 2013. Ces instruments sont listés ci-dessous, en fonction de la période à laquelle ils se rapportent, par typologies et par devises.

Rapport de gestion de Neopost S.A.

■ EXERCICE 2012 COUVERTURE DES POSITIONS ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES FILIALES

(Notionnels en millions – Couverture des Flux de Trésorerie)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de <i>put</i>	Options Vente de <i>call</i>	Options Vente de put	Options Achat de <i>call</i>
USD	-	21,8	-	-	-	-
GBP	-	-	-	-	-	-
CAD	-	1,5	-	-	-	-
NOK	-	-	-	-	-	-
JPY	11,4	-	-	-	-	-
SEK	-	-	-	-	-	-
CHF	0,1	-	-	-	-	-
AUD	-	3,1	-	-	-	-

■ BUDGET 2013 COUVERTURE DES ENGAGEMENTS ACTIFS PASSIFS PRÉVISIONNELS

[Notionnels en millions – Total]	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de <i>put</i>	Options Vente de <i>call</i>	•	•
USD	-	5,3	4,5	7,8	-	-
GBP	-	1,2	2,5	3,2	-	-
CAD	-	3,2	2,1	3,9	-	-
NOK	-	6,0	3,0	6,0	-	-
JPY	-	-	-	-	-	-
SEK	-	6,3	6,5	13,0	-	-
CHF	-	-	-	-	-	-
AUD	-	5,0	4,0	7,5	-	-

Valorisation des instruments

Les instruments de couverture se rapportant à l'exercice 2012, c'està-dire couvrant des actifs et passifs figurant au bilan au 31 janvier 2013, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2013.

Les instruments financiers se rapportant à l'exercice budgétaire 2013 ne sont pas valorisés dans les comptes de Neopost S.A.

Risque de contrepartie sur opérations de change

Les opérations sont réalisées auprès des institutions bancaires internationales de premier rang qui participent à la ligne de crédit *revolving*.

Couverture des prêts et avances en comptes-courants en devises étrangères

Filials assessed a	Prêts/Emprunts/	Device	Mandand	Notionnel des instruments
Filiale concernée Neopost USA Inc. [a]	Avance Court Terme Prêt Court Terme	Devise USD	Montant 28,5	financiers
Mail Finance Inc. (a)	Prêt Court Terme	USD		
Mail Finance Inc. (a)	Prêt		1,6	
Mail Finance Inc. (a)	Prêt	USD	180,0	
	Prêt		145,0	
Mailroom Holding Inc. ^(a) Mailroom Finance Inc. ^(a)		USD	14,0	
	Prêt Court Terme		2,4	
Mailroom Finance Inc. (a)	Prêt	USD	25,0	
Neopost Software & Integrated Solutions Inc. (a)	Avance Court Terme	USD	(3,4)	
Satori Software Inc. (a)	Avance Court Terme	USD	4,3	
Neopost Int. Supply Ltd	Avance Court Terme	USD	0,8	
Neopost Supply Hong Kong [a]	Avance Court Terme	USD	(2,0)	37,7
Neopost Int. Supply Ltd	Avance Court Terme	GBP	(0,5)	
Neopost Ltd	Prêt Court Terme	GBP	6,6	
Neopost Technologies Ltd	Avance Court Terme	GBP	(2,9)	
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	GBP	56,9	
Satori Ltd	Prêt Court Terme	GBP	0,4	61,3
Neopost AG	Avance Court Terme	CHF	(0,3)	
Neopost AG	Prêt	CHF	6,1	
Neopost Software & Integrated Solutions AG	Avance Court Terme	CHF	(4,6)	
Mail Finance AG	Avance Court Terme	CHF	(0,1)	
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	CHF	3,8	5,7
Neopost Japan	Prêt Court Terme	JPY	110,0	
Neopost Japan	Prêt	JPY	122,0	232,0
Neopost Norge AS	Prêt	NOK	(5,0)	
Neopost Finance Ireland Ltd	Prêt Court Terme	NOK	40,4	
Neopost Sverige AB	Prêt	SEK	92,6	
Neopost Sverige AB	Prêt Court Terme	SEK	6,0	
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	SEK	37,2	
Neopost Finans AB	Prêt Court Terme	SEK	39,1	174,9
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	DKK	18,0	
Scani AS	Avance Court Terme	DKK	[40,0]	22,0
Neopost Holdings Pty Ltd (Australie)	Prêt Court Terme	AUD	6,3	6,3

⁽a) Neopost S.A. réalise une couverture naturelle de ces prêts par des dettes en USD (placements Privés US, Schuldschein, tirages sur la ligne revolving).

Rapport de gestion de Neopost S.A.

Couverture de risque de taux

Politique de gestion

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêt sur le niveau de ses frais financiers, Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de taux, ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de *revolving*).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

Comme pour sa politique de change, Neopost travaille également en matière de risque de taux avec la même société de conseil.

Position à la fin de l'exercice

Le tableau suivant représente l'exposition de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice :

[En millions]	EUR	USD
Actifs financiers	-	-
Passifs financiers	600,0	337,6
Exposition nette avant gestion	(600,0)	(337,6)
Dette à taux fixes	300,0	175,0
Couverture	149,0	180,0

Instruments de couverture

Les instruments dérivés utilisés sont standards et liquides. Les instruments suivants sont utilisés :

- instruments dérivés fermes : swap et FRA ;
- instruments dérivés optionnels plain vanilla: achat et vente de cap, achat et vente de floor (utilisés seuls ou combinés);
- instruments dérivés optionnels avec barrière activante ou désactivante : achat et vente de cap ou de floor (utilisés seuls ou combinés);
- achat et vente de *swaptions* (utilisées seules ou combinées).

Les mandats de gestion, les produits de couverture bancaire packagés ainsi que les instruments dérivés introduisant une référence autre que celle du sous-jacent (swap quanto par exemple) sont strictement interdits par les procédures internes.

Caractéristiques des instruments

Les instruments en portefeuille au 31 janvier 2013 sont listés ci-dessous par typologies, par devises et par date de maturité :

			Entre 1 an et	
[Notionnels en millions]	Devises	< 1 an	5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	EUR	-	150,0	-
	USD	55,0	70,0	-
<i>Swap</i> emprunteur	EUR	14,0	40,0	-
	USD	25,0	15,0	-
Achat de <i>cap</i>	EUR	-	45,0	-
	USD	15,0	-	-
Achat de <i>cap</i> désactivant	EUR	-	50,0	-
	USD	10,0	-	-
Vente de floor	EUR	-	20,0	-

Valorisation des instruments

La valorisation des instruments ci-dessus mentionnés n'est pas prise en compte en comptabilité à ce jour.

À titre d'information, à la clôture de l'exercice, la valorisation des instruments financiers à l'actif est de +12,1 millions d'euros pour les instruments financiers exprimés en euros et au passif de +1,9 million d'euros pour les instruments financiers exprimés en euros et de +3,3 millions de dollars US pour les instruments financiers exprimés en dollars US.

Risque sur actions

Le risque sur actions est non significatif pour Neopost S.A.

Risque de crédit clients

De par sa fonction de société mère du groupe Neopost, Neopost S.A. n'est exposée à aucun risque de crédit clients.

EFFECTIFS

L'effectif moyen de Neopost S.A. a été de 31 personnes (dont 30 cadres) au cours de l'exercice.

MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Finexsi Audit, représenté par Didier Bazin ;
- Ernst & Young et Autres, représenté par Philippe Diu.

RAPPORT SPÉCIAL

Le rapport spécial des Commissaires aux comptes fait état des conventions ou opérations relevant des articles L. 225-38 et suivants du Nouveau Code de commerce.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Depuis la clôture des comptes 2012 au 31 janvier 2013, et jusqu'à la date de publication de ce rapport, il n'y a pas eu de changement significatif dans la situation commerciale et financière de la Société.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2013

Neopost S.A. va continuer à assurer la fonction de holding du groupe Neopost.

Comptes sociaux

BILANS DE NEOPOST S.A.

Actif

[En millions d'euros]	Notes	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Immobilisations incorporelles			
Montant brut		30,4	21,5
Amortissements		(16,4)	[14,1]
	(3)	14,0	7,4
Immobilisations corporelles			
Montant brut		0,8	0,8
Amortissements		(0,5)	(0,5)
	(3)	0,3	0,3
Immobilisations financières			
Montant brut		1 264,2	906,7
Dépréciations		(17,1)	(10,5)
	(4)	1 247,1	896,2
Créances, net			
Clients et comptes rattachés, net		8,3	6,6
Créances diverses, net		227,4	426,2
	(5)	235,7	432,8
Valeurs financières			
Actions propres		7,6	7,8
Titres de placement		14,2	27,8
Disponibilités		13,9	33,2
	(6)	35,7	68,8
Charges constatées d'avance		0,5	0,5
Instruments financiers		-	-
Écart de conversion	[7]	36,9	49,6
TOTAL ACTIF		1 570,2	1 455,6

Passif

(En millions d'euros)	Notes	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Capital		34,4	33,5
Primes liées au capital		165,0	132,3
Réserves		31,0	80,6
Résultat de l'exercice		72,1	82,2
Capitaux propres	(8)	302,5	328,6
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		36,9	49,6
Provisions pour charges		3,5	3,5
	(9)	40,4	53,1
Dettes financières			
Auprès des établissements de crédit		927,6	825,4
Autres emprunts et dettes financières		2,4	3,8
	(10)	930,0	829,2
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		6,0	3,7
Dettes rattachées à des participations		69,2	-
Autres dettes d'exploitation		215,6	230,0
Impôts et taxes		0,1	3,1
		290,9	236,8
Instruments financiers		0,3	0,6
Banques créditrices		0,9	0,9
Écart de conversion	(7)	5,2	6,4
TOTAL PASSIF		1 570,2	1 455,6

COMPTES DE RÉSULTAT DE NEOPOST S.A.

[En millions d'euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Production vendue de services	18,1	17,7
Reprises sur provisions et dépréciations	0,2	-
Produits d'exploitation	18,3	17,7
Achats externes et charges d'exploitation	(35,8)	(26,1)
Autres charges	(0,3)	(0,4)
Dotations aux provisions, amortissements et dépréciations	(2,5)	(2,2)
Charges d'exploitation	(38,6)	(28,7)
Résultat d'exploitation	(20,3)	(11,0)
Produits financiers de participation (dividendes)	101,7	100,7
Produits financiers de participation (intérêts)	11,5	10,3
Autres intérêts et produits financiers	28,6	14,4
Reprises sur dépréciations et provisions	15,5	5,5
Produits financiers	157,3	130,9
Intérêts et charges assimilées	(66,2)	(45,4)
Commissions bancaires	(0,3)	(0,2)
Dotations aux dépréciations et provisions	(9,8)	(5,0)
Charges financières	(76,3)	(50,6)
Résultat financier	81,0	80,3
Résultat courant	60,7	69,3
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,3	0,4
Produits exceptionnels	0,3	0,4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(1,4)	(1,5)
Charges exceptionnelles	[1,4]	(1,5)
Résultat exceptionnel	[1,1]	[1,1]
Impôt sur les bénéfices	12,5	14,0
RÉSULTAT NET	72,1	82,2

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DE NEOPOST S.A.

[En millions d'euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Résultat net	72,1	82,2
Dotations (reprises) aux amortissements corporels et incorporels	2,2	2,2
Dotations (reprises) aux provisions pour risques et charges	(6,0)	2,8
Gains et pertes liées aux variations de juste valeur	2,9	3,4
Marge brute d'autofinancement	71,2	90,6
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(1,7)	[1,1]
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	2,0	(0,3)
(Augmentation) diminution des autres passifs et actifs d'exploitation	177,9	60,3
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	249,4	149,5
Investissements en immobilisations corporelles	0,0	-
Investissements en immobilisations incorporelles	(9,0)	(1,6)
Acquisition de titres et octroi de prêts	(283,1)	(33,9)
Flux de trésorerie affectés aux investissements (B)	(292,1)	(35,5)
Dividendes distribués	(98,6)	(76,7)
Augmentation de capital de la société mère	0,5	1,7
Nouvelles dettes financières	570,0	25,9
Remboursement d'emprunts	(464,2)	(30,0)
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus	2,0	0,0
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	9,7	(79,1)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)		-
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)	(33,0)	34,9
Trésorerie à l'ouverture	60,1	25,2
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	27,1	60,1

4 États financiers

Comptes sociaux

NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Exercices clos les 31 janvier 2013 et 31 janvier 2012.

(Tous les montants indiqués ci-après sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.)

SOMMAIRE DES NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Note 1	Présentation de la Société	161
Note 2	Principes comptables	161
Note 3	Immobilisations incorporelles et corporelles	162
Note 4	Immobilisations financières	163
Note 5	Créances	164
Note 6	Valeurs financières	165
Note 7	Opérations en devises	165
Note 8	Capitaux propres	166
Note 9	Provisions pour risques et charges	166
Note 10	Dettes financières	167
Note 11	Compte de résultat	168
Note 12	Informations concernant les entreprises liées	170
Note 13	Gestion des risques et instruments financiers	170
Note 14	Filiales et participations	176
Note 15	Rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs	177
Note 16	Effectifs	185

Note 1 Présentation de la Société

La société Neopost S.A. est la holding du groupe Neopost constituée en 1992 par une opération d'acquisition à effet de levier (LBO) des activités de la division « Matériel de traitement du courrier » du groupe Alcatel.

Une seconde opération d'acquisition à effet de levier a été réalisée en 1997

Note 2 Principes comptables

Les comptes au 31 janvier 2013 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société applique les dispositions réglementaires au 1^{er} février 2005 portant sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs (règlement CRC 04-06) et leur amortissement ou dépréciation (règlement CRC 02-10).

2-1: IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Brevets & logiciels	5 ans	Linéaire
Agencements	10 ans	Linéaire
Mobiliers & matériels	4 & 8 ans	Linéaire

2-2: IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur valeur d'apport.

Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an. La valorisation des participations majoritaires est revue chaque année sur la base de flux de trésorerie, calculés avec un taux de croissance annuel de 2,5 %, à l'exception des sociétés en cours de développement ou en fin de restructuration, pour lesquelles le taux appliqué résulte des prévisions à trois ans établies par le Groupe. Les marges industrielles sont réallouées. Le taux d'actualisation choisi correspond au coût moyen du capital retraité de l'impôt majoré le cas échéant d'une prime de risques spécifiques.

Dans cette catégorie figure le compte de dépôt confié à Exane BNP Paribas dans le cadre du contrat de liquidité et investi en SICAV.

2-3: VALEURS FINANCIÈRES

Les valeurs financières se composent des actions propres, des titres de placement et des disponibilités. Les titres de placement sont évalués selon la méthode FIFO. Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat financier, du montant de cette différence.

Depuis 2008, l'entreprise applique le règlement CRC 2008-15 relatif à la comptabilisation des stock-options et des attributions gratuites d'actions. L'application de ce règlement avait constitué un changement de méthode comptable sur l'exercice 2008. Dès lors qu'il est probable que l'entité livrera aux bénéficiaires des plans des actions existantes, un passif doit être comptabilisé, sur la base de la sortie de ressource probable : l'évaluation de la sortie de ressource est déterminée sur la base du coût probable de rachat des actions si elles ne sont pas encore détenues ou de leur coût d'entrée à la date d'affectation au plan, déterminé selon les principes décrits ci-après :

- si l'attribution d'options d'achat d'actions ou l'attribution gratuite d'actions est subordonnée à la présence ultérieure dans l'entreprise pendant une certaine période, la comptabilisation de ce passif est étalée sur la période d'acquisition des droits. Les charges d'attribution gratuite d'actions sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique «frais de personnel».
- les actions propres affectées à des plans déterminés restent évaluées à leur coût d'entrée et ne sont plus dépréciées. Le coût d'entrée correspond au coût d'achat (si les actions ont été affectées à un plan dès leur acquisition) ou à leur valeur nette comptable à la date de leur affectation au plan dans le cas d'une affectation ultérieure. Les actions acquises en vue d'être attribuées aux salariés et qui ne sont pas affectées à un plan déterminé restent évaluées selon les règles générales applicables aux valeurs mobilières de placement.

4 États financiers

Comptes sociaux

Durant l'exercice, 69 090 actions propres ont été livrées pour une valeur de 3 752 041,60 euros et 100 000 actions propres pour une valeur de 4 124 947,50 euros ont été acquises dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions accordés aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.

2-4: INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

Les contrats de change à terme et options de change en cours à la clôture sont réévalués au cours du 31 janvier ; les gains ou pertes latents résultant de cette réévaluation :

- viennent compenser les gains ou pertes de change latents sur les actifs et passifs couverts par ces instruments comptabilisés en écart de conversion;
- sont différés si ces instruments ont été affectés à des opérations de l'exercice suivant.

Les effets des couvertures de taux d'intérêt (swaps, future rate agreement, caps) sont calculés prorata temporis sur la durée des contrats, et enregistrés dans la charge d'intérêts de l'exercice.

Note 3 Immobilisations incorporelles et corporelles

(En millions d'euros)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
Valeurs brutes au 31 janvier 2011	19,9	0,8
Acquisitions	1,6	-
Cessions/mises aux rebuts	-	-
Valeurs brutes au 31 janvier 2012	21,5	0,8
Acquisitions	8,9	-
Cessions/mises aux rebuts	-	-
Valeurs brutes au 31 janvier 2013	30,4	0,8
Amortissements cumulés	[16,4]	(0,5)
VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31 JANVIER 2013	14,0	0,3

[En millions d'euros]	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
Amortissements au 31 janvier 2011	12,0	0,4
Dotations	2,1	0,1
Cessions	-	-
Amortissements au 31 janvier 2012	14,1	0,5
Dotations	2,3	0,0
Cessions	-	-
AMORTISSEMENTS AU 31 JANVIER 2013	16,4	0,5

Note 4 Immobilisations financières

[En millions d'euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Valeurs brutes		
Titres Mail Finance	8,6	8,6
Titres Mail Services	2,5	2,5
Titres Mailroom Equipment Ltd	4,6	4,6
Titres Mailroom Holding BV	26,0	26,0
Titres Mailroom Holding Inc.	246,2	246,2
Titres Neopost AG	12,5	12,5
Titres Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd	2,5	0,0
Titres Neopost Nv	0,5	0,5
Titres Neopost Canada Ltd	5,8	5,8
Titres Neopost Mailing Logistic Systems	0,0	0,0
Titres Neopost Finance (Ireland) Ltd	15,0	15,0
Titres Neopost France	194,9	194,9
Titres Neopost GmbH & Co. KG	38,8	38,8
Titres Neopost Holdings Ltd	77,9	77,9
Titres Neopost Holdings Pty Ltd	43,2	0,0
Titres Neopost ID	7,2	7,2
Titres Neopost Industrie	0,0	0,0
Titres Neopost Ireland Ltd	1,0	1,0
Titres Neopost Srl	1,3	1,3
Titres Neopost Japan	3,1	3,1
Titres Neopost Norge AS	4,5	4,5
Titres Neopost Software & Integrated Systems AG	9,3	9,3
Titres Neopost Sverige AB	7,0	7,0
Titres Neopost Verwaltung GmbH	3,3	3,3
Titres Neopost Technology (Holdings) Ltd	33,7	33,7
Titres Rena GmbH	6,3	6,3
Titres Scani AS	16,1	16,1
Titres GMP Finland 0Y	0,0	0,0
Titres AMS Investissement	0,1	0,1
Titres Docapost BPO IS (ex Dynapost)	2,4	2,4
Titres X'Ange Capital	3,4	3,8
Titres X'Ange 2	0,5	-
Titres GMC Software AG	148,0	-
Prêts aux filiales	335,7	171,5
ICNE sur prêts aux filiales		0,0
Prêts participatifs à Neopost Mailing Logistic Systems	0,3	0,3
Contrat de liquidité	2,0	2,5
Total valeurs brutes	1 264,2	906,7
Dépréciations		
Titres Mailroom Equipment Ltd	(4,6)	(4,6)
Titres Neopost Software & Integrated Systems AG	(4,6)	(4,6)
Titres Rena GmbH	(6,3)	-
Titres X'Ange Capital	(1,6)	(1,3)
TOTAL VALEURS NETTES	1 247,1	896,2

La variation annuelle des immobilisations financières s'explique principalement par :

- l'acquisition de la société GMC Software AG en Suisse pour 148,0 millions d'euros dont 69,2 millions d'euros de complément de prix;
- l'augmentation de capital par incorporation de créance réalisée chez Neopost Holdings Pty Ltd en Australie pour 43,2 millions d'euros :
- l'augmentation de capital réalisée chez Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd à Singapour pour 2,5 millions d'euros;

- la prise de participation dans X'Ange 2 pour 0,5 million d'euros ;
- et par l'augmentation des prêts accordés aux filiales de 164,2 millions d'euros.

Un test de perte de valeur concernant les titres de participation a été effectué au 31 janvier 2013, une dépréciation des titres de Rena GmbH a été constatée pour un montant de 6,3 millions d'euros, les dépréciations des titres de Neopost Software & Integrated Systems AG pour un montant de 4,6 millions d'euros ainsi que des titres de Mailroom Equipment Ltd pour un montant de 4,6 millions d'euros ont été maintenues.

Note 5 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances d'un solde de 235,7 millions d'euros au 31 janvier 2013 contre 432,8 millions d'euros au 31 janvier 2012, représentent

principalement des avances à court terme consenties aux filiales pour 213,5 millions d'euros, 8,3 millions d'euros de créances vis-à-vis des filiales du Groupe au titre de refacturations internes, des produits à recevoir de 5,2 millions d'euros et des créances sur l'état de 6,2 millions d'euros concernant notamment le produit d'intégration fiscale.

[En millions d'euros]	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Comptes courants filiales — facilité de trésorerie :		
Francotech	0,0	0,6
Mail Finance Inc.	1,2	139,5
Mail Finance	0,0	5 1,2
Mailroom Finance Inc.	1,8	3 23,1
Neopost AG	1,2	1,2
Neopost Asia Pacific (Holding) Pte Ltd	0,4	1 -
Neopost Canada Ltd	0,0	1,3
Neopost Finance AB	4,5	5,0
Neopost Finance (Ireland) Ltd	172,8	3 171,2
Neopost France		- 0,5
Neopost GmbH & Co. KG	1,8	3 1,5
Neopost Holdings Pty Ltd	4,8	-
Neopost International Supply Ltd	0,6	0,0
Neopost USA Inc.		- 51,4
Neopost Srl	8,3	7,8
Neopost Rental Srl	0,0	1,0
Neopost Japan	0,0	1,1
Neopost Ltd	7,7	7,9
Neopost Norge AS		- 2,0
Neopost Sverige AB	0,7	1,6
Satori Software Inc.	3,3	-
Satori Software Ltd	0,5	0,5
ValiPost	0,5	1,3
Autres	0,8	3 1,3
Créances filiales au titre des refacturation internes	8,3	6,6
Créances d'impôts	6,2	-
Produits à recevoir	5,2	2 4,6
Autres	2,!	0,6
TOTAL	235,	432,8

L'état des échéances des créances au 31 janvier 2013 est le suivant :

(En millions d'euros)	Montant brut	À moins d'un an	À plus d'un an
Prêts	335,7	-	335,7
Autres immobilisations financières	2,0	-	2,0
Créances clients et comptes rattachées	8,3	8,3	-
Créances sociales et fiscales	7,4	7,4	-
Groupe et associés	213,5	213,5	-
Autres créances	6,3	6,3	-
TOTAL	573,2	235,5	337,7

Note 6 Valeurs financières

Au 31 janvier 2013, les valeurs financières sont constituées d'actions propres pour 7,6 millions d'euros, de titres de placement pour 14,2 millions d'euros et de disponibilités pour 13,9 millions d'euros.

Le portefeuille de titres à fin janvier 2013 est constitué de 182 551 titres dont 106 121 titres sont détenus dans le cadre du contrat de liquidité et 76 430 dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et des programmes d'attribution gratuite d'actions dont bénéficient

les salariés et mandataires sociaux du Groupe. Dans le cadre du contrat de liquidité, les titres ne peuvent pas être vendus librement sauf en cas de rupture du contrat. La mise en œuvre de ce contrat a été confiée à Exane BNP Paribas le 2 novembre 2005, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. À l'origine un montant de 8 millions d'euros a été affecté au contrat de liquidité pour sa mise en œuvre. L'objectif est de réduire les phases de volatilité excessive du titre Neopost et de favoriser sa liquidité.

Les mouvements au cours de l'exercice 2012 sont les suivants :

	Achat		Vente	Vente		Transfert	
	Nombre	Cours	Nombre	Cours	Nombre	Cours	
Contrat de liquidité	374081	43,6608	(362 367)	43,8755	-	-	
Couverture des obligations	100 000	41,2495	-	-	(69 090)	54,3066	
TOTAL	474 081		(362 367)		(69 090)		

Note 7 Opérations en devises

Un écart de conversion est déterminé par référence au taux de conversion à la clôture de l'exercice, pour chaque actif ou passif exprimé en devises (les écarts de conversion sont compensés entre les créances et les dettes libellées dans une même devise et ayant la même échéance).

Une compensation des écarts actif-passif est opérée entre les instruments financiers de couverture (change à terme) et les créances et dettes correspondantes. Cette compensation s'élève à 5,6 millions d'euros au 31 janvier 2013. Après compensation, l'écart de change actif ressort à 36,9 millions d'euros et l'écart de change passif à 5,2 millions d'euros. Une provision équivalente au montant d'écart de change actif est constatée.

Note 8 Capitaux propres

[En millions d'euros]	Valeur nominale de l'action	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital social	Réserves	Total
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2011	1 EUR	32 294 363	32,3	76,8	212,2	321,3
Dividendes distribués au titre de 2010 – solde	-	-	-	-	(72,5)	(72,5)
Dividendes distribués – acompte 2011	-	-	-	-	(59,1)	(59,1)
Dividendes en actions	1 EUR	1088254	1,1	53,9	-	55,0
Augmentation de capital	1 EUR	69 425	0,1	1,6	-	1,7
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	82,2	82,2
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2012	1 EUR	33 452 042	33,5	132,3	162,8	328,6
Dividendes distribués au titre de 2011 – solde	-	-	-	-	(70,0)	(70,0)
Dividendes distribués – acompte 2012	-	-	-	-	(61,8)	(61,8)
Dividendes en actions	1 EUR	954426	0,9	32,2	-	33,1
Augmentation de capital	1 EUR	33 850	0,0	0,5	-	0,5
Autres	-	-	-	0,0	(0,0)	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	72,1	72,1
CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE AU 31 JANVIER 2013	1 EUR	34 440 318	34,4	165,0	103,1	302,5

Note 9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, et dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de la sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

	31 janvier			Reprises		31 janvier	
(En millions d'euros)	2012	Dotations	Utilisations	sans objet	Autres	2013	Échéance
Provisions pour risques							
Perte de change latente	49,6	-	-	[12,7]	-	36,9	n/a
Total provisions pour risques	49,6		-	(12,7)		36,9	
Provisions pour charges							
Indemnités de départ en retraite	0,3	0,0	-	-	-	0,3	n/c
Actions propres	2,8	3,2	(2,8)	-	-	3,2	1 à 2 ans
Autres	0,4	0,2	(0,2)	-	(0,4)	0,0	moins d'1 an
Total provisions pour charges	3,5	3,4	(3,0)	-	(0,4)	3,5	
TOTAL	53,1	3,4	(3,0)	(12,7)	(0,4)	40,4	

Note 10 Dettes financières

Aux 31 janvier 2013 et 2012, les dettes financières se décomposent comme suit :

		Part à plus d'un			
	Part à moins	an et moins de	Part à plus	31 janvier	31 janvier
(En millions d'euros)	d'un an	cinq ans	de cinq ans	2013	2012
Dette obligataire convertible en action (OCEANE) (a)	11,3	300,0	-	311,3	311,3
Dette obligataire — Neopost S.A. 3,50 % ^(b)	0,8	-	150,0	150,8	-
Placement Privé US (c)	0,5	44,3	84,9	129,7	-
Placement Privé AXA/CA CIB ^(d)	0,4	100,0	-	100,4	-
Placement Privé France (e)	0,7	50,0	-	50,7	-
Placement Privé de droit allemand (Schuldschein) ^(f)	0,6	136,1	-	136,7	-
Placement Privé Caisses Régionales Crédit Agricole (CRPP) (g)	-	-	-		133,9
Placement Privé Natixis-BPCE (h)	-	-	-	-	0,1
Ligne revolving auprès d' établissements bancaires ^[i]	48,0	-	-	48,0	380,1
Emprunt Neopost Holdings Ltd	-	-	-	-	2,4
Emprunt Neopost Holdings Ltd	-	-	-	-	0,8
Emprunt Neopost Limited	-	-	-		0,6
Autres dettes (i)	2,4		-	2,4	-
TOTAL	64,7	630,4	234,9	930,0	829,2

- [a] Neopost a émis une Obligation à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles ou Existantes [OCEANE] le 21 octobre 2009 à échéance 1º février 2015 d'un montant d'environ 300 millions d'euros pour un total de 3 622 750 obligations convertibles. Ces obligations, d'une valeur nominale de 82,81 euros, sont cotées à Euronext Paris sous le numéro ISIN FR0010814061 et portent un intérêt nominal annuel de 3,75 %. Toutes les obligations sont de même catégorie et la parité de conversion au 31 janvier 2013 est de 1,005 action pour 1 obligation. Un exemplaire de la note d'opération définitive visée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 13 octobre 2009 sous le n° 09-287, détaillant les caractéristiques de cet emprunt, en particulier l'exigibilité anticipée en cas de défaut et le rang de créance, est disponible sur simple demande au siège social de Neopost S.A..
- (b) Neopost a émis une obligation pour un montant nominal de 150 millions d'euros le 6 décembre 2012 côté sur Euronext Paris sous numéro ISIN FR0011368521 après dépôt d'un prospectus auprès de l'Autorité des Marchés Financiers portant visa numéro 12-588 du 4 décembre 2012. Cette obligation est remboursable le 6 décembre 2019 et porte un intérêt fixe de 3,50 %. Cette obligation a été placée auprès d'un nombre restreint d'investisseurs qualifiés.
- (c) Neopost a conclu le 20 juin 2012 un Placement Privé aux États-Unis composé de cinq tranches de maturités différentes comprises entre quatre et dix ans pour un montant total de 175 millions de dollars US. Les différentes tranches portent un intérêt fixe entre 3,17 % et 4,50 % selon la maturité de la tranche.
- (d) Neopost a conclu le 24 septembre 2012 un Placement Privé auprès du groupe AXA et de Crédit Agricole CIB pour un montant de 100 millions d'euros remboursable le 24 septembre 2017. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est l'EURIBOR 3 mois.
- [e] Neopost a conclu le 31 juillet 2012 un Placement Privé auprès de la Société Générale pour un montant de 50 millions d'euros remboursable le 31 juillet 2017. Société Générale a placé par la suite ce montant auprès d'un groupe d'investisseurs qualifiés. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est l'EURIBOR 6 mois.
- [f] Neopost a conclu en Août et octobre 2012 un Placement Privé de droit Allemand (Schuldschein) auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant total de 67 millions d'euros et de 95 millions de dollars US pour une durée de quatre ans. Cette dette porte un intérêt variable dont l'index de référence est selon la devise l'EURIBOR 6 mois ou le LIBOR USD 3 mois.
- (g) Neopost a conclu le 1er décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole pour un montant de 133 millions d'euros. Cette dette a été entièrement remboursée le 1er décembre 2012.
- (h) Neopost a conclu le 15 septembre 2009 un Placement Privé auprès de Natixis et des Banques Populaires-Caisses d'Épargne pour un notionnel initial de 175 millions d'euros. Ce placement privé a été annulé entièrement et définitivement le 19 décembre 2012.
- (i) Neopost a conclu le 17 janvier 2013 une ligne de crédit revolving tirable en euros et dollars US pour un montant initial équivalent à 500 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur l'EURIBOR ou le LIBOR USD sur la période concernée par le tirage plus une marge dépendant du ratio de levier calculé sur les comtpes consolidés du Groupe. Cette ligne arrive à échéance au mois de janvier 2018. A fin janvier, Neopost utilise cette ligne de financement à hauteur de 65 millions de dollars US.
- [j] Le poste « Autres dettes » au 31 janvier 2013 comporte une ligne de découvert sous forme de tirage à très court terme avec Bank of America.

États financiers

Comptes sociaux

À l'exception de la dette obligataire (OCEANE), qui n'est soumise à aucun covenant, les différentes dettes (placements privés et crédits *revolving*) sont soumises à des respects de covenants financiers : ratio « dette nette/EBITDA » et « minimum de capitaux propres ».

Le ratio dette nette sur EBITDA est calculé à partir des comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA se calcule en réintégrant au résultat opérationnel courant la charge d'amortissements. Le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3,25.

L'état des échéances de dettes au 31 janvier 2013 est le suivant :

Les capitaux propres du Groupe ne doivent pas être inférieurs à 525 millions d'euros.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette.

Au 31 janvier 2013, l'ensemble des covenants est respecté.

			À plus d'un an et	
[En millions d'euros]	Montant brut	À moins d'un an	moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Dette obligataire convertible en action (OCEANE)	311,3	11,3	300,0	-
Dette obligataire – Neopost S.A.3,50 %	150,8	0,8	-	150,0
Placement Privé US	129,7	0,5	44,3	84,9
Placement Privé AXA/CA CIB	100,4	0,4	100,0	-
Placement Privé France	50,7	0,7	50,0	-
Placement Privé de droit allemand (Schuldschein)	136,7	0,6	136,1	-
Établissements de crédits	50,4	50,4	-	-
Dettes rattachées à des participations	69,2	41,8	27,4	-
Fournisseurs	6,0	6,0	-	-
Dettes fiscales & sociales	5,0	5,0	-	-
Autres dettes	210,7	210,7	-	-
TOTAL	1 220,9	328,2	657,8	234,9

Note 11 Compte de résultat

11-1: RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de Neopost S.A. s'établit à (20,3) millions d'euros contre (11,0) millions d'euros au 31 janvier 2012. Les produits d'exploitation issus des montants facturés au titre de l'assistance aux filiales, de la redevance de marque et des refacturations de frais payés pour le compte des filiales s'élèvent à 18,1 millions d'euros (17,7 millions d'euros au 31 janvier 2012) et couvrent en partie les charges d'exploitation de 38,6 millions d'euros (28,7 millions d'euros au 31 janvier 2012).

Les charges d'exploitation comprennent 3,7 millions d'euros concernant le mali de cession des actions propres livrées dans le cadre d'attribution gratuite d'actions (3,4 millions d'euros au 31 janvier 2012) ainsi que 2,8 millions d'euros de charges liées aux acquisitions.

11-2: RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est un gain de 81,0 millions d'euros contre 80,3 millions d'euros l'an passé et se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Frais financiers sur emprunts externes	(25,2)	(21,3)
Produits nets sur prêts et emprunts internes	10,6	8,6
Dividendes reçus	101,7	100,7
Abandon de créances		(0,5)
Produits financiers externes	0,1	0,1
Résultat net de change et swaps	(12,0)	(7,9)
(Dotations)/Reprises nettes à la provision pour pertes de change	12,7	2,1
Dotations aux dépréciations et provisions des titres de participation	(9,7)	(5,0)
Reprises sur dépréciations et provisions des titres de participation	2,8	3,5
TOTAL	81,0	80,3

11-3: RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Lors des cessions d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité, des produits exceptionnels sur opérations en capital ont été générés pour 0,3 million d'euros (0,4 million d'euros au 31 janvier 2012) et des charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 1,4 million d'euros (1,5 million d'euros au 31 janvier 2012).

11-4: IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Neopost S.A. est mère d'un groupe intégré fiscalement au sens des dispositions de l'article 223A du Code général des impôts. Dans ce cadre, Neopost S.A. se constitue seule redevable de l'impôt sur les résultats dû par ses filiales en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe. La convention d'intégration fiscale retenue au sein du Groupe est fondée sur le principe de neutralité et prévoit que la charge d'impôt est supportée par la Société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe, grâce aux

déficits ou aux correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées chez la société mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice (sur l'exercice où la Société redeviendra bénéficiaire, la société mère supportera alors une charge d'impôt).

Dans le cadre du Régime de Groupe, le paiement de la contribution exceptionnelle de 5 % assise sur l'impôt sur les sociétés afférent au résultat d'ensemble a été supporté par Neopost S.A.

Au titre de 2012, un produit d'impôt lié au bénéfice de l'intégration fiscale a été constaté à hauteur de 12,5 millions d'euros (14,0 millions d'euros au titre de 2011).

Aucun déficit reportable n'a été utilisé au 31 janvier 2013. Le résultat d'ensemble à taux ordinaire est déficitaire alors que le résultat d'ensemble à taux réduit est bénéficiaire.

Le résultat net est positif de 72,1 millions d'euros contre 82,2 millions d'euros au 31 janvier 2012.

(En millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt théorique	Résultat net
Résultat courant	60,7	9,6	70,3
Résultat exceptionnel	(1,1)	0,4	(0,7)
Sous-total	59,6	10,0	69,6
Imputation des crédits d'impôts	-	0,0	0,0
Taxe additionnelle de 3 % sur dividendes		(1,9)	(1,9)
Imputation déficits reportables	-	-	-
Incidence liée à l'intégration fiscale	-	4,4	4,4
TOTAL	59,6	12,5	72,1

Note 12 Informations concernant les entreprises liées

Les informations concernant les entreprises liées se décomposent comme suit :

		Dont entreprises liées			
(En millions d'euros)	31 janvier 2013	participation majoritaire	participation minoritaire		
Immobilisations financières	1 247,1	1 242,3	4,8		
Créances	221,8	221,8	-		
Dettes financières	-		-		
Charges financières	0,9	0,9	-		
Produits financiers	11,5	11,5	-		
Dividendes	101,7	101,0	0,7		

Note 13 Gestion des risques et instruments financiers

13-1: RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les besoins de trésorerie du Groupe, ajoutés au service de sa dette, représentent une part significative de sa marge brute d'autofinancement.

Compte tenu du niveau actuel de son activité, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire le service de sa dette. Cette capacité dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers. Les dettes du Groupe (placements privés et crédit *revolving*) sont soumises au respect de covenants financiers.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé d'une partie de la dette, hors emprunt obligataire OCEANE. Au 31 janvier 2013, l'ensemble des covenants est respecté.

13-2: COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Politique de gestion

Le groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des *stop loss*. Ceux-ci sont des niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et réalise la valorisation de son portefeuille, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier.

Neopost S.A., société centralisatrice, délivre des contrats de change à cours garantis aux filiales exposées à un risque de change et retourne ces contrats sur le marché.

Position à la fin de l'exercice

Les tableaux suivants représentent la relation de couverture des positions et engagements vis-à-vis des filiales de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice.

■ EXERCICE 2012 COUVERTURE DES POSITIONS DU BILAN ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES FILIALES : SITUATION DES COUVERTURES COUVRANT LES ENGAGEMENTS ACTIFS PASSIFS DE NEOPOST S.A. AU 31 JANVIER 2013 VIS-À-VIS DE SES FILIALES ET DONT LA RÉALISATION EST ATTENDUE AU PLUS TARD EN AVRIL 2013.

(En millions)	USD	GBP	CAD	NOK	JPY	SEK	CHF	DKK	AUD
Actifs financiers prévisionnels									
Neopost S.A.	8,0	0,2	-	0,4	4,4	2,5	-	-	0,3
Engagements de change actifs	41,0	7,6	1,5	3,1	72,3	10,2	0,5	4,0	4,2
Total expositions actifs	49,0	7,8	1,5	3,5	76,7	12,7	0,5	4,0	4,5
Passifs financiers prévisionnels									
Neopost S.A.	0,8	0,2	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de change passifs	13,5	3,6	-	0,4	4,8	0,1	3,2	0,5	0,1
Total expositions passifs	14,3	3,8	-	0,4	4,8	0,1	3,2	0,5	0,1
Exposition nette avant gestion	34,7	4,0	1,5	3,1	71,9	12,6	(2,7)	3,5	4,4
Couverture Neopost S.A.	(21,8)	-	(1,5)	-	11,4	-	0,1	-	(3,1)
EXPOSITION NETTE APRÈS GESTION	12,9	4,0	-	3,1	83,3	12,6	(2,6)	3,5	1,3

Les instruments financiers couvrant les positions de l'exercice 2012 ne sont constitués que d'opérations d'achat ou vente de la devise à terme.

■ BUDGET 2013 : SITUATION DES COUVERTURES COUVRANT DES ACTIFS OU PASSIFS FINANCIERS PRÉVISIONNELS DE L'EXERCICE 2013 DONT LA RÉALISATION EST ATTENDUE AU PLUS TARD EN AVRIL 2014.

(En millions)	USD	GBP	CAD	NOK	JPY	SEK	CHF	DKK	AUD
Actifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	17,6	1,5	0,4	1,8	10,5	7,7	0,4	0,6	0,7
Engagements de change actifs	142,2	39,9	10,7	28,7	312,7	38,4	7,0	20,1	16,5
Total expositions actifs	159,8	41,4	11,1	30,5	323,2	46,1	7,4	20,7	17,2
Passifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	13,8	1,0	0,2	-	-	-	-	0,2	-
Engagements de change passifs	103,1	32,7	-	0,3	287,8	0,3	8,4	2,5	-
Total expositions passifs	126,9	33,7	0,2	0,3	287,8	0,3	8,4	2,7	-
Exposition nette avant gestion	32,9	7,7	10,9	30,2	35,4	45,8	(1,0)	18,0	17,2
Couverture Neopost S.A.	(13,0)	[4,4]	(7,1)	(12,0)	-	(19,3)	-	-	(12,5)
EXPOSITION NETTE APRÈS GESTION	19,9	3,3	3,8	18,2	35,4	26,5	(1,0)	18,0	4,7

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 4,5 millions d'USD à la vente, 1,7 million de GBP à la vente, 2,1 millions de CAD à la vente, 3,0 millions de NOK à la vente, 6,5 millions de SEK à la vente et 4,0 millions de AUD à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 3,3 millions d'USD à la vente, 1,5 million de GBP à la vente, 1,8 million de CAD à la vente, 3,0 millions de NOK à la vente, 6,5 millions de SEK à la vente et 3,5 millions de AUD à la vente.

Instruments de couverture

La couverture des risques de change par la Trésorerie du groupe Neopost s'effectue grâce à l'utilisation d'instruments dérivés contractés de gré à gré avec des contreparties externes. Les instruments dérivés utilisés par la Trésorerie dans le cadre des stratégies de couverture sont les suivants :

- les dérivés fermes tels qu'achats et ventes à terme de devises ;
- les dérivés optionnels plain vanilla tels que put et call (achats ou ventes);
- les dérivés optionnels de seconde génération (avec barrière activante ou désactivante).

Caractéristiques des instruments

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 janvier 2013. Ces instruments sont listés ci-dessous, en fonction de la période à laquelle ils se rapportent, par typologies et par devises.

États financiers

Comptes sociaux

■ EXERCICE 2012 COUVERTURE DES POSITIONS ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES FILIALES

(Notionnels en millions – Couverture des Flux de Trésorerie)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de <i>put</i>	Options Vente de <i>call</i>	Options Vente de <i>put</i>	Options Achat de <i>call</i>
USD		21,8	-	-	-	-
GBP	-	-	-	-	-	-
CAD	-	1,5	-	-	-	-
NOK	-	-	-	-	-	-
JPY	11,4	-	-	-	-	-
SEK	-	-	-	-	-	-
CHF	0,1	-	-	-	-	-
AUD	-	3,1	-	-	-	-

■ BUDGET 2013 COUVERTURE DES ENGAGEMENTS ACTIFS PASSIFS PRÉVISIONNELS

(Notionnels en millions – Total)	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de <i>put</i>	Options Vente de <i>call</i>	Options Vente de <i>put</i>	Options Achat de <i>call</i>
USD	-	5,3	4,5	7,8	-	-
GBP	-	1,2	2,5	3,2	-	-
CAD	-	3,2	2,1	3,9	-	-
NOK	-	6,0	3,0	6,0	-	-
JPY	-	-	-	-	-	-
SEK	-	6,3	6,5	13,0	-	-
CHF	-	-	-	-	-	-
AUD	-	5,0	4,0	7,5	-	-

Valorisation des instruments

Les instruments de couverture se rapportant à l'exercice 2012, c'està-dire couvrant des actifs et passifs figurant au bilan au 31 janvier 2013, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2013.

Les instruments financiers se rapportant à l'exercice budgétaire 2013 ne sont pas valorisés dans les comptes de Neopost S.A.

Risque de contrepartie sur opérations de change

Les opérations sont réalisées auprès des institutions bancaires internationales de premier rang qui participent à la ligne de crédit *revolving*.

Couverture des prêts et avances en comptes-courants en devises étrangères

	Prêts/Emprunts/			Notionnel des
Filiale concernée	Avance Court Terme	Devise	Montant	instruments financiers
Neopost USA Inc. [a]	Prêt Court Terme	USD	28,5	
Mail Finance Inc. (a)	Prêt Court Terme	USD	1,6	
Mail Finance Inc. (a)	Prêt	USD	180,0	
Mail Finance Inc. (a)	Prêt	USD	145,0	
Mailroom Holding Inc. (a)	Prêt	USD	14,0	
Mailroom Finance Inc. (a)	Prêt Court Terme	USD	2,4	
Mailroom Finance Inc. ^(a)	Prêt	USD	25,0	
Neopost Software & Integrated Solutions Inc. (a)	Avance Court Terme	USD	(3,4)	
Satori Software Inc. ^[a]	Avance Court Terme	USD	4,3	
Neopost Int. Supply Ltd	Avance Court Terme	USD	0,8	
Neopost Supply Hong Kong ^[a]	Avance Court Terme	USD	(2,0)	37,7
Neopost Int. Supply Ltd	Avance Court Terme	GBP	(0,5)	
Neopost Ltd	Prêt Court Terme	GBP	6,6	
Neopost Technologies Ltd	Avance Court Terme	GBP	(2,9)	
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	GBP	56,9	
Satori Ltd	Prêt Court Terme	GBP	0,4	61,3
Neopost AG	Avance Court Terme	CHF	(0,3)	
Neopost AG	Prêt	CHF	6,1	
Neopost Software & Integrated Solutions AG	Avance Court Terme	CHF	(4,6)	
Mail Finance AG	Avance Court Terme	CHF	(0,1)	
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	CHF	3,8	5, 7
Neopost Japan	Prêt Court Terme	JPY	110,0	
Neopost Japan	Prêt	JPY	122,0	232,0
Neopost Norge AS	Prêt	NOK	(5,0)	
Neopost Finance Ireland Ltd	Prêt Court Terme	NOK	40,4	35,3
Neopost Sverige AB	Prêt	SEK	92,6	
Neopost Sverige AB	Prêt Court Terme	SEK	6,0	
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	SEK	37,2	
Neopost Finans AB	Prêt Court Terme	SEK	39,1	174,9
Neopost Finance (Ireland) Ltd	Prêt Court Terme	DKK	18,0	
Scani AS	Avance Court Terme	DKK	(40,0)	22,0
Neopost Holdings Pty Ltd (Australie)	Prêt Court Terme	AUD	6,3	6,3

⁽a) Neopost S.A. réalise une couverture naturelle de ces prêts par des dettes en USD (placements Privés US, Schuldschein, tirages sur la ligne revolving).

13-3: COUVERTURE DE RISQUE DE TAUX

Politique de gestion

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de taux, ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de *revolving*).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

Comme pour sa politique de change, Neopost travaille également en matière de risque de taux avec la même société de conseil.

Position à la fin de l'exercice

Le tableau suivant représente l'exposition de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice.

(En millions)	EUR	USD
Actifs financiers	-	-
Passifs financiers	600,0	337,6
Exposition nette avant gestion	(600,0)	(337,6)
Dette à taux fixes	300,0	175,0
Couverture	149,0	180,0

Instruments de couverture

Les instruments dérivés utilisés sont standards et liquides. Les instruments suivants sont utilisés :

- instruments dérivés fermes : swap et FRA ;
- instruments dérivés optionnels plain vanilla: achat et vente de cap, achat et vente de floor (utilisés seuls ou combinés);
- instruments dérivés optionnels avec barrière activante ou désactivante : achat et vente de cap ou de floor (utilisés seuls ou combinés);
- achat et vente de *swaptions* (utilisées seules ou combinées).

Les mandats de gestion, les produits de couverture bancaire packagés ainsi que les instruments dérivés introduisant une référence autre que celle du sous-jacent (swap quanto par exemple) sont strictement interdits par les procédures internes.

Caractéristiques des instruments

Les instruments en portefeuille au 31 janvier 2013 sont listés ci-dessous par typologies, par devises et par date de maturité.

			Entre 1 an et	
(Notionnels en millions)	Devises	< 1 an	5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	EUR	-	150,0	-
	USD	55,0	70,0	-
Swap emprunteur	EUR	14,0	40,0	-
	USD	25,0	15,0	-
Achat de <i>cap</i>	EUR	-	45,0	-
	USD	15,0	-	-
Achat de <i>cap</i> désactivant	EUR	-	50,0	-
	USD	10,0	-	-
Vente de floor	EUR	-	20,0	-

Valorisation des instruments

La valorisation des instruments ci-dessus mentionnés n'est pas prise en compte en comptabilité à ce jour.

À titre d'information, à la clôture de l'exercice, la valorisation des instruments financiers à l'actif est de +12,1 millions d'euros pour les instruments financiers exprimés en euros et au passif de +1,9 million d'euros pour les instruments financiers exprimés en euros et de +3,3 millions de dollars US pour les instruments financiers exprimés en dollars US.

Risque de crédit - clients

De par sa fonction de société mère du groupe Neopost, Neopost S.A. n'est exposée à aucun risque de crédit clients.

Nantissement des titres de participation

Néant.

Engagements reçus

Aucun engagement significatif n'a été répertorié à ce jour.

Autres engagements donnés

	Devise	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Cautions bancaires en faveur de la poste britannique	GBP	0,8	0,8
Caution bancaire en faveur de la poste irlandaise	EUR	1,7	1,7
Lettre de confort accordée par Neopost S.A. à AIB Bank (Irlande)	EUR	0,1	0,1
X'Ange 2 — engagement de rachat de titres	EUR	3,7	4,2

Note 14 Filiales et participations

(En millions)	Capitaux propres	% détenu	Valeur brute	Dépré- ciation	Valeur nette	Prêts et avances	Résultat 2012	Chiffre d'affaires 2012	Résultat 2011	Chiffre d'affaires 2011	Divi- dendes versés
Neopost France	Frebree										
Nanterre											
Code SIREN: 378 778 542	99,9 EUR	100%	194,9 EUR	-	194,9 EUR	-	30,7 EUR	215,6 EUR	7,1 EUR	129,5 EUR	21,2 EUR
Mail Finance											
Bagneux											
Code SIREN: 421 591 116	25,7 EUR	90%	8,6 EUR	-	8,6 EUR	-	9,7 EUR	54,8 EUR	11,8 EUR	55,1 EUR	10,6 EUR
Neopost Industrie											
Bagneux											
Code SIREN: 440 736 080	26,0 EUR	100 %	0,0 EUR	-	0,0 EUR	-	2,1 EUR	52,7 EUR	3,4 EUR	57,7 EUR	-
Mail Services											
Nanterre											
Code SIREN: 488 197 831	2,8 EUR	100 %	2,5 EUR	-	2,5 EUR	-	3,3 EUR	39,6 EUR	3,2 EUR	40,0 EUR	3,2 EUR
Neopost ID											
Cavaillon	4 2 O EUD	100 %	7 2 5110		7 2 5 110		4.2 EUD	24.2 EUD	0.75110	20 2 EUD	
Code SIREN: 509 700 852	13,9 EUR	100 %	7,2 EUR	-	7,2 EUR		1,2 EUR	21,3 EUR	0,7 EUR	20,3 EUR	-
Docapost BPO IS (ex Dyna)	oost)										
Charenton-le-Pont											
Code SIREN: 390 426 450	5,5 EUR	35%	2,4 EUR	-	2,4 EUR	-	1,2 EUR	-	1,8 EUR	-	0,7 EUR
AMS Investissement											
Paris 9 ^e											
Code SIREN: 532 109 402	0,5 EUR	24%	0,1 EUR	-	0,1 EUR	-	-	-	-	-	-
Mailroom Holding BV											
Drachten, Pays-Bas	48,4 EUR	100 %	26,0 EUR	-	26,0 EUR	-	8,9 EUR	-	4,6 EUR	-	8,0 EUR
Neopost Nv											
Zaventem, Belgique	7,0 EUR	100 %	0,5 EUR	-	0,5 EUR	-	1,7 EUR	16,1 EUR	2,0 EUR	15,6 EUR	2,0 EUR
Neopost Srl											
Milan, Italie	6,2 EUR	100 %	1,3 EUR	-	1,3 EUR	8,3 EUR	1,2 EUR	17,1 EUR	0,6 EUR	13,5 EUR	-
Neopost Mailing Logistic S	ystems										
Barcelone, Espagne	-	100 %	0,0 EUR	-	0,0 EUR	1,1 EUR	-	0,6 EUR	-	0,7 EUR	-
Neopost Ireland Ltd											
Dublin, Irlande	5,2 EUR	100 %	1,0 EUR	-	1,0 EUR	-	0,8 EUR	8,4 EUR	0,8 EUR	6,7 EUR	-
Mailroom Equipment Ltd Dublin, Irlande	(0,5) EUR	100%	4 6 FIIR	(4,6) EUR	_						
		100 /0	+,0 LUI	(-1,0) LUIN		-				-	
Neopost Finance (Ireland)		100 %	4 F O FUD		4 F O FUD	472 O EUD	40.4 FUD	25 4 5110	12.45110	20.4 EUD	
Dublin, Irlande	62,4 EUR	100%	15,0 EUR	-	15,U EUK	172,8 EUR	18,1 EUR	25,1 EUR	13,4 EUR	20,1 EUR	-
Neopost AG	(c 2) CHE	4.00.0/	42 E EUD		42 5 5 110	7.000	0.000	40.000	0.5.015	40 7 6115	
Schlieren, Suisse	(6,3) CHF	100 %	12,5 EUR	-	12,5 EUR	7,6 CHF	0,8 CHF	19,6 CHF	0,5 CHF	19,7 CHF	-
GMC Software AG	2.4605	100%	1.40.05.15		1.40.0 5115		0.5.015	150005			
Effretikon, Suisse	3,4 CHF		148,0 EUR	-	148,0 EUR	-	U,5 CHF	15,0 CHF	-	-	-
Neopost Software & Integr Rüti, Suisse	ated Soluti 4,3CHF	100 %	9,3 EUR	(4,6) EUR	4,4 EUR		1,2 CHF	5,7 CHF	0,2 CHF	6,7 CHF	-
Neopost GmbH & Co. KG											
Munich, Allemagne	4,2 EUR	100%	38,8 EUR	-	38,8 EUR	1,8 EUR	2,7 EUR	64,7 EUR	1,4 EUR	66,2 EUR	-

	Capitaux	%	Valeur	Dépré-	Valeur nette	Prêts et	Résultat	Chiffre d'affaires	Résultat	Chiffre d'affaires	Divi- dendes
(En millions)	propres		brute	ciation		avances	2012	2012	2011	2011	versés
Neopost Verwaltung Gmb	Н										
Munich, Allemagne	4,4 EUR	100%	3,3 EUR	-	3,3 EUR	6,1 EUR	(0,1) EUR	-	0,4 EUR	-	-
Rena GmbH											
Munich, Allemagne	1,7 EUR	100%	6,3 EUR	(6,3) EUR	-	-	(0,5) EUR	-	0,1 EUR	-	-
Neopost Holdings Ltd											
Romford, Royaume-Uni	70,3 GBP	100%	77,9 EUR	-	77,9 EUR		44,5 GBP	-	60,2 GBP	-	44,5 GBP
Neopost Technology (Hole	dings) Ltd										
Loughton, Royaume-Uni	3,6 GBP	100%	33,7 EUR	-	33,7 EUR		-	-	1,0 GBP	-	-
Neopost Norge AS											
Oslo, Norvège	22,4 NOK	100%	4,5 EUR	-	4,5 EUR		3,4 NOK	92,7 NOK	(0,5) NOK	95,0 NOK	-
Neopost Sverige AB											
Solna, Suède	5,3 SEK	100%	7,1 EUR	-	7,1 EUR	98,6 SEK	1,3 SEK	178,2 SEK	0,6 SEK	166,7 SEK	-
Scani AS											
Rodovre, Danemark	50,1 DKK	100%	16,1 EUR	-	16,1 EUR	-	14,8 DKK	98,7 DKK	15,4 DKK	100,2 DKK	-
GMP Finland OY											
Grankulla, Finlande	-	100%	0,0 EUR	-	0,0 EUR	-		-	-	-	-
Mailroom Holding Inc.											
Milford, États-Unis	548,8 USD	100%	246,2 EUR	-	246,2 EUR	14,0 USD	182,4 USD	-	2,2 USD	-	-
Neopost Canada Ltd											
Markham, Canada	17,7 CAD	100 %	5,8 EUR	-	5,8 EUR	-	0,1 CAD	31,1 CAD	3,0 CAD	34,5 CAD	2,1 CAD
Neopost Asia Pacific (Hole	ding) Pte Lt	d									
Singapour	(0,1) SGD	100%	2,5 EUR	-	2,5 EUR	0,4 EUR	(0,1) SGD	-	-	-	-
Neopost Holdings Pty Ltd											
Sydney, Australie	59,8 AUD	100%	43,2 EUR	-	43,2 EUR	6,3 AUD	4,2 AUD	59,6 AUD	(1,9) AUD	-	-
Neopost Japan Inc											
Tokyo, Japon	203,4 JPY	100 %	3,1 EUR	-	3,1 EUR	232,0 JPY	(5,5) JPY	679,3 JPY	5,4 JPY	539,9 JPY	-

Note 15 Rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs

La rémunération du Président-Directeur Général et des administrateurs est la suivante :

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

(En euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2012
Rémunération de Denis Thiery *	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe brute	600 000	600 000	600 000	600 000
Rémunération variable brute	699 360	837 000	837 000	694 140
Jetons de présence	15 000	15 000	15 000	15 000
Avantages en nature (voiture de fonction, garantie sociale des dirigeants d'entreprise)	14714	14714	14 456	14 456
TOTAL	1 329 074	1 466 714	1 466 456	1 323 596

^{*} Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général en janvier 2010. Son niveau de salaire fixe est de 600 000 euros en plus d'un bonus cible de 100 % à objectifs atteints.

La rémunération du Président-Directeur Général comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération variable est assise sur les résultats du Groupe en matière de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de capitaux employés, à hauteur de 80 % du bonus cible complété par des objectifs spécifiques de performances individuelles à hauteur de 20 %. Les montants de rémunération variable figurant dans la colonne montants versés du tableau ci-dessus sont les montants versés l'année n au titre de l'année n-1. La part variable de la rémunération du Président-Directeur Général représente 100 % de sa rémunération fixe et peut être portée à 150 % en cas de dépassement des objectifs. Au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2013, le Président-Directeur Général a réalisé une performance de 117 % des objectifs fixés. En conséquence, sa rémunération variable s'établit à 699 360 euros, hors jetons de présence.

Les jetons de présence sont perçus à raison du mandat social que Monsieur Denis Thiery exerce dans la holding du Groupe.

Au 31 janvier 2013, en matière de retraite, le Président-Directeur Général et un certain nombre de cadres dirigeants du Groupe bénéficient d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) à hauteur de 5 % de leur rémunération dans la limite de 5 fois le plafond de la Sécurité Sociale et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du Code général des impôts) avec un engagement de rente de 1,1 % de la rémunération par année de service, pour un maximum de 20 ans, cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur.

Pour tout départ à la retraite avant l'age légal de retraite à taux plein, la prestation subit des abattements proportionnels au nombre d'années restant à courir. Le montant des engagements de retraite à fin janvier 2013 s'élève à 6 139,6 milliers d'euros contre 3 755,3 milliers d'euros au 31 janvier 2012 et concerne les membres

de l'équipe de direction. Les paiements cumulés à fin janvier 2013 s'élèvent à 3 799,6 milliers d'euros incluant 0,1 millier d'euros d'intérêts.

Au 31 janvier 2013, il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Au 31 janvier 2013, il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, les déclarations sur opérations sur titres Neopost faites par Monsieur Denis Thiery ont été diffusées à l'AMF et publiées sur le site Internet Groupe.

Suivant les recommandations de l'AMF, Monsieur Denis Thiery a confié à une société de gestion indépendante un mandat portant sur la vente de 20 000 titres Neopost entre mars 2012 et mars 2013, au cours moyen de la période. 9 900 titres ont été cédés dans le cadre de ce contrat. Ce mandat n'a pas été renouvelé pour la période 2013/2014.

Il est précisé que Monsieur Denis Thiery s'est engagé à détenir un minimum de 50 000 actions Neopost jusqu'à la fin de son mandat social.

La rémunération fixe de Monsieur Denis Thiery qui s'élève à 600 000 euros n'a pas évolué depuis sa nomination le 12 janvier 2010. Sur décision du Conseil d'administration du 25 mars 2013, la rémunération fixe de Monsieur Denis Thiery est porté à 650 000 euros avec effet rétroactif au 1er février 2013. Cette augmentation correspond à une hausse de 2,7 % par an sur les 3 derniers exercices [2010-2011-2012]. Le bonus cible reste inchangé.

RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

(En euros)	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Jetons de présence		
Denis Thiery	15 000	15 000
Henk Bodt	40 000	37 000
Jacques Clay	35 000	32 000
Éric Courteille	32 500	-
Cornelius Geber	32 000	32 000
Michel Guillet	8 500	32 000
Éric Licoys	21000	39 500
Vincent Mercier	32 500	27 000
Catherine Pourre	40 000	32 000
Michel Rose		18 500
Isabelle Simon	16 500	-
Agnès Touraine	35 000	27 000
Jean-Paul Villot	35 000	32 000
TOTAL	343 000	324 000

Les modalités de calcul des rémunérations des administrateurs sont les suivantes :

- jetons de présence de base : 15 000 euros par an ;
- jetons de présence d'assiduité : 3 000 euros par séance ;
- membres de Comités (le Comité de nominations et des rémunérations comptant pour un seul Comité): 5 000 euros par an;
- présidence d'un Comité : 5 000 euros supplémentaires par an.

Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération autre que les jetons de présence de Neopost S.A., mis à part Monsieur Denis Thiery dont la rémunération est détaillée dans les paragraphes ci-dessus, et Monsieur Jean-Paul Villot qui continue à percevoir le bénéfice des attributions gratuites d'actions et des attributions d'options qui lui ont été accordées dans le passé.

PAIEMENT EN ACTIONS

ATTRIBUTION D'OPTIONS

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 1 200 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale du 9 février 2000 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 1 200 000 options pour une durée de 5 ans.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Cor	nseil ^(a)									
03/04/00	05/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	09/07/02	02/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nature des o	ptions									
souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercio	ce (en euros)									
35,00	32,39	24,40	35,05	43,49	40,50	33,40	32,03	37,10	41,53	
Période d'ex	ercice ^(b)									
10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'op	tions émises									
159 000	41 000	208 470	248 500	33 500	65 000	8 000	494 500	30 000	134 500	1 422 470
• dont	au Président J	ean-Paul Vill	ot ^(d)							
-	-	25 000	30 000	-	-	-	60 000	-	-	115000
• dont	au Directeur G	énéral Denis	Thiery ^(d)							
	-	10 000	20 000	-	-	-	40 000	-	-	70 000
Nombre d'op	tions levées									
(105 438)	(33 000)	(169 196)	(206 100)	(30 900)	(65 000)	(8 000)	(446 000)	(12000)	(83 100)	(1158734)
• dont j	oar le Préside	nt Jean-Paul	Villot ^(d)							
-	-	(25 000)	(30 000)	-	-	-	(60 000)	-	-	(115 000)
• dont j	oar le Directeu	ır Général De	nis Thiery ^(d)							
	-	(10 000)	(20 000)	-	-	-	(40 000)	-	-	(70 000)
Nombre d'options annulées ^(c)										
(53 562)	(8 000)	(39 274)	(42 400)	(2600)	-	-	(48 500)	(17 000)	(37 300)	(248 636)
NOMBRE D'O	PTIONS RESTA	NTES AU 31 J	IANVIER 2013	3						
-			-	-	-			1 000	14 100	15 100

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, 15 030 options ont été exercées (dont aucune n'a été exercée par Monsieur Denis Thiery ou Monsieur Jean-Paul Villot) et 7 600 options ont été annulées.

⁽b) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.

⁽c) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

⁽d) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

4 États financiers

Comptes sociaux

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 900 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale du 9 juillet 2003 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 900 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil (a)	14/01/04	13/01/05	11/01/06	04/07/06	Total
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercice (en euros)	41,53	57,50	85,90	90,90	
Période d'exercice ^(c)	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	256 500	320 000	275 500	33 300	885 300
dont au Président Jean-Paul Villot ^[b]	100 000	100 000	-	33 300	233 300
• dont au Directeur Général Denis Thiery (b)	15 000	12000	15 000	-	42 000
Nombre d'options levées	(198 515)	(78 172)	(7660)	-	(284 347)
 dont par le Président Jean-Paul Villot (b) 	(80 000)	-	-	-	(80 000)
dont par le Directeur Général Denis Thiery (b)	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ^[d]	(10300)	(55600)	(109 400)	-	(175 300)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	47 685	186 228	158 440	33 300	425 653

⁽a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 9 800 options ont été annulées.

⁽b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

⁽c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 %.

⁽d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 960 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	16/01/07	15/01/08	03/07/08	18/02/09	18/02/09	06/07/09	Total
Nature des options	Souscription/ achat	Souscription/ achat	'	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	
					Performance ^(e)		
Prix d'exercice (en euros)	97,60	68,10	69,53	63,30	63,30	62,39	
Période d'exercice ^(c)	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	205 000	462 000	9 500	262 885	63 000	8 000	1010385
• dont au Président Jean-Paul Villot ^[b]	-	15 000	-	-	-	-	15000
• dont au Directeur Général Denis Thiery (b)	-	40 000	_	-	22 500		62 500
Nombre d'options levées	-	-	-	(950)	-	-	(950)
• dont par le Président Jean-Paul Villot (b		-	-	-	-	-	-
• dont par le Directeur Général Denis Thiery (o) _	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ^(d)	(69 000)	(104700)	-	(88 852)	-	-	(262 552)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	136 000	357 300	9 500	173 083	63 000	8 000	746 883

- (a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.
- (b) Le Président et le Directeur Général sont les seuls mandataires sociaux à avoir reçu des options de souscription. Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.
- (c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf dans le cas des options de performance qui peuvent être exercées à partir de la date où le Conseil d'administration arrête les comptes consolidés de l'exercice par moitié après 2 ans et 3 ans minimum.
- (d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.
- (e) Dans le cadre des attributions des options avec conditions de performance, le nombre indiqué correspond au maximum attribuable.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 105 857 options ont été annulées.

PLAN DE SOUSCRIPTION DE 960 000 OPTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juillet 2009 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ^(a)	12/01/10	12/01/10	12/01/11	12/01/11	12/01/12	12/01/12	Total
Nature des options	Souscription/ S achat	ouscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	Souscription/ achat	
	Performance ^(e)		Performance (e)		Performance ^(e)		
Prix d'exercice (en euros)	57,19 & 57,89	57,19 & 57,89	66,64 & 68,24	66,64 & 68,24	52,30 & 53,50	52,30 & 53,50	
Période d'exercice (c)	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	154 000	321000	40 000	200 400	75 000	185 800	976 200
 dont au Président-Directeur 	Général Denis Thiery (b)					
	50 000	-	10 000	-	21 000	-	81 000
Nombre d'options levées	-	(4200)	-	-	-	-	(4200)
 dont par le Président-Direct 	eur Général Denis Thier	y ^(b)					
Nombre d'options annulées ^(d)	(18 000)	(53 000)	-	(21 560)	-	(8 500)	(101 060)
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU	31 JANVIER 2013			, ,		•	· · ·
	136 000	263 800	40 000	178 840	75 000	177 300	870 940

- (a) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.
- (b) Le Président-Directeur Général est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.
- (c) Les options de souscription peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf dans le cas des options de performance qui peuvent être exercées à partir de la date où le Conseil d'administration arrête les comptes consolidés de l'exercice par moitié après 2 ans et 3 ans minimum.
- (d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.
- (e) Dans le cadre des attributions des options avec conditions de performance, le nombre indiqué correspond au maximum attribuable.

Durant l'exercice, concernant ce plan, aucune option n'a été exercée et 76 260 options ont été annulées.

INFORMATIONS CONCERNANT LES QUATRE PLANS

Les options concernant les tranches d'attribution du 3 avril 2000 au 14 janvier 2003 sont arrivées à expiration. Concernant la tranche d'attribution du 14 janvier 2003, les options restantes ont été annulées fin février 2013.

Les attributions soumises à des conditions de performance dépendent de deux indicateurs de performance interne choisis parmi :

- la croissance du chiffre d'affaires consolidé ;
- la croissance du bénéfice net par action ;
- la marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant divisé par chiffre d'affaires consolidé);

et d'un indicateur de performance externe choisi parmi :

- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes) comparés à la performance moyenne des sociétés figurant dans un même indice que Neopost;
- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes).

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation au 31 janvier 2013 est de 37,10 euros à 97,60 euros (au 31 janvier 2012 : 32,03 euros à 97,60 euros).

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 janvier 2013 est de 5,6 ans contre 6,2 ans au 31 janvier 2012.

Le cours moyen pondéré des options exercées au cours de l'année est de 32,03 euros contre 40,37 euros l'année précédente.

La juste valeur des options attribuées est estimée à la date d'attribution selon le modèle Cox, Ross & Rubinstein pour les options délivrées jusqu'en 2008. Depuis février 2009, l'option est valorisée

suivant le modèle Bjerksund & Stensland (2002) auquel est ajoutée la valeur de l'incessibilité calculée par différence entre un modèle Bjerksund & Stensland (2002) et un modèle Black, Scholes & Merton (1973) pour des options d'une durée équivalente à la durée d'incessibilité.

Les hypothèses de calcul prises en compte dans ces modèles sont les suivantes :

	Rendement des dividendes	Volatilité historique	Taux d'intérêt sans risque	Durée de vie attendue des options	Cours de bourse de référence
13/01/05	2,60 %	44,00%	3,20 %	6 ans	49,67 EUR
11/01/06	2,65 %	36,00%	3,25%	6 ans	71,36 EUR
04/07/06	2,42 %	34,00%	4,08 %	6 ans	78,15 EUR
16/01/07	3,00 %	17,50%	4,19 %	6 ans	84,87 EUR
15/01/08	5,30 %	26,53 %	4,22 %	6 ans	62,28 EUR
03/07/08	5,30 %	26,53 %	4,22 %	6 ans	68,28 EUR
18/02/09	5,40 %	23,40 %	2,97 %	6 ans	61,70 EUR
12/01/10	5,30 %	27,82%	2,77 %	6 ans	57,38 EUR
12/01/11	4,84 %	27,63%	2,80 %	6 ans	68,24 EUR
12/01/12	6,29 %	28,64%	1,79%	6 ans	53,50 EUR

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

Pour l'évaluation de la juste valeur, il a été tenu compte des taux de rotation des effectifs observés.

Concernant les options, le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise.

Il n'a pas été demandé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2012 de voter la mise en place d'un nouveau plan de souscription ou d'achat d'actions.

INFORMATIONS CONCERNANT LES 10 PREMIERS SALARIÉS

	Nombre total d'options	Prix	Plan de	Plan de	Plan de	Plan de
	attribuées/d'actions	moyen	1 200 000	900 000	960 000	960 000
	souscrites ou achetées	pondéré	options	options	options	options
Options consenties durant l'exercice	-	-	-	-	-	-
Options levées durant l'exercice	-	-	-	-		-

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Concernant les attributions gratuites d'actions, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- attraction et rétention de forts potentiels;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle;
- engagement et motivation forte aux résultats de l'entreprise à travers des plans d'attributions gratuites d'actions dites de coinvestissement et/ou de performance basés sur la performance future du Groupe.

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE 320 000 ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 320 000 actions.

Date												
d'attribution	03/10/06	16/01/07	16/01/07	23/03/07	25/09/07	15/01/08	01/04/08	03/07/08	18/02/09	18/02/09	06/07/09	Total
			Co-invest	Co-invest	Co-invest			Р	erformance			
Nombre d'action	ns attribué	es										
	5 000	26 000	134 100	24 300	6 600	26 160	8 900	4000	63 000	60 000	4 000	362 060
• dont au P	résident J	lean-Paul	Villot									
	-	-	-	24 300	-	-	1 500	-	-	-	-	25 800
• dont au D	irecteur G	énéral De	nis Thiery									
	-	-	32 400	-	-	6 660	-	-	22 500	-	-	61 560
Nombre d'action	ns livrées											
	(3 000)	(26 000)	(92889)	(24 106)	(6 547)	(26 160)	(8 100)	(4000)	(32 808)	(34 350)	(3 000) (260 960)
• dont au P	résident J	lean-Paul	Villot									
	-	-	-	(24 106)	-	-	(1500)	-	-	-	-	(25 606)
• dont au D	irecteur G	énéral De	nis Thiery									
	-	-	(31 781)	-	-	(6 660)	-	-	(11716)	-	-	(50 157)
Nombre d'action	ns annulée	es										
	(2000)	-	[41211]	(194)	(53)	-	(800)	-	(30 192)	(4 175)	-	(78625)
NOMBRE D'ACTIO	ONS RESTA	ANTES AU 3	1 JANVIER	2013					•			
		-						-		21 475	1 000	22 475

Monsieur Jean-Paul Villot a été Président jusqu'au 12 janvier 2010. Monsieur Denis Thiery a été nommé Président-Directeur Général à partir de cette date.

Neopost S.A. a mis en place un plan de co-investissement sous forme d'attribution gratuite d'actions à ses dirigeants en contrepartie d'un investissement en titres Neopost égal à 10 % du nombre maximal de l'attribution gratuite d'actions. Le nombre d'actions attribuées est conditionné par l'atteinte d'objectifs tels que retour sur capitaux propres et capitaux employés.

Durant l'année, concernant ce plan, 28 890 actions ont été livrées (dont 5 228 actions à Monsieur Denis Thiery sur les 22 500 actions attribuées le 18 février 2009) et 32 817 ont été annulées (dont 10 784 relatives à Monsieur Denis Thiery).

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE 400 000 ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2010 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 400 000 actions.

Date d'attribution	27/07/10	27/07/10	12/01/11	12/01/11	12/01/12	12/01/12	Total
	Performance		Performance		Performance		
Nombre d'actions attribuées	42 000	58 100	80 000	65 200	77 000	82 700	405 000
 dont au Président-Directeur Général Denis Thiery 	10 000	-	30 000	-	21 000	-	61 000
Nombre d'actions livrées	(15600)	(19850)	-	(23 570)	-	-	(59 020)
 dont au Président-Directeur Général Denis Thiery 	(4000)	-	-	-	-	-	(4 000)
Nombre d'actions annulées	(6900)	(9 100)	-	(7 360)	-	(4240)	(27600)
NOMBRE D'ACTIONS RESTANTES AU 31 JANVIER 2013	19 500	29 150	80 000	34270	77 000	78 460	318 380

Durant l'année, concernant ce plan, 59 020 actions ont été livrées (dont 4 000 actions à Monsieur Denis Thiery) et 21 370 ont été annulées (dont aucune relative à Monsieur Denis Thiery).

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE 300 000 ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2012 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre à hauteur de 300 000 actions.

Au 31 janvier 2013 aucune attribution gratuite d'actions n'a été faite concernant ce plan.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

La juste valeur des actions attribuées est calculée notamment sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminué des dividendes attendus. La charge globale a été calculée en estimant un nombre d'actions dont la propriété sera transférée correspondant à un pourcentage du maximum attribuable, hypothèse jugée la plus probable à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Le nombre d'actions incluses dans l'évaluation sera révisé à chaque arrêté et la charge estimée corrigée en conséquence, de sorte qu'in fine la charge comptabilisée corresponde au nombre d'actions effectivement attribuées.

Les attributions soumises à des conditions de performance dépendent de deux indicateurs de performance interne choisis parmi :

la croissance du chiffre d'affaires consolidé;

- la croissance du bénéfice net par action ;
- la marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant divisé par chiffre d'affaires consolidé);
- le retour sur capitaux propres ;
- le retour sur capitaux investis,

et d'un indicateur de performance externe choisi parmi :

- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes) comparés à la performance moyenne des sociétés figurant dans un même indice que Neopost;
- retour aux actionnaires (variation du prix de l'action sur la période plus les dividendes).

Plan de bonus différé dit d'actions «fantômes»

Le Conseil d'administration de Neopost S.A. a décidé, lors de sa réunion du 16 janvier 2013, de procéder à la mise en place d'un plan de bonus différé, dit d'actions «fantômes» basé sur la valeur de l'action ordinaire de Neopost S.A. auquel les dirigeants de la société Neopost S.A. et ses filiales pourront faire participer certains de leurs salariés. Ce plan est destiné à attirer, récompenser et conserver les personnes les plus aptes à exercer des fonctions de responsabilité tant au sein de Neopost S.A. que des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions «fantômes» attribuées dans le cadre du présent plan ne pourra être supérieur à 105 000.

Note 16 Effectifs

L'effectif moyen de Neopost S.A. a été de 31 personnes (dont 30 cadres) au cours de l'exercice.

Le volume d'heures cumulées correspondant aux droits acquis au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) est de 2 676 heures. Il n'y a pas eu de demande de formation dans ce cadre.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Neopost S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test annuel de perte de valeur des immobilisations financières telles que décrites dans la note 2.2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La-Défense, le 26 avril 2013 Les Commissaires aux comptes

FINEXSI AUDIT Didier Bazin ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Diu

Rapport spécial des comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2013

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Contrats de retraite collective

Le bénéfice des deux plans de retraite suivants adoptés le 3 octobre 2006 et modifiés le 28 mars 2011 a été maintenu pour M. Denis Thiery [Président-Directeur Général] :

- plan de retraite à cotisations définies mis en place en 2001 pour les salariés de votre Société, moyennant une cotisation égale à 5 % du salaire brut dans la limite de 5 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale;
- plan de retraite ouvert au bénéfice des cadres dirigeants qui leur garantit, sous réserve notamment de présence dans les effectifs à la date de liquidation des pensions de retraite dans le régime d'assurance vieillesse, un niveau de pension égal à 1,1 % de la rémunération de référence par année pleine d'ancienneté, plafonné à 22 %, déduction faite des rentes fournies par les régimes de retraite à cotisations définies. Le nombre d'années d'ancienneté pris en compte ne pourra être ni inférieur à 8 ans ni supérieur à 20 ans. La rémunération de référence sera égale à la moyenne des salaires bruts des trois dernières années civiles précédant la cessation d'activité.

Contrats d'assistance générale

Dans le cadre de contrats d'assistance générale, votre Société facture à ses filiales des services dans les domaines industriels, commerciaux et administratifs à hauteur de 0,6 % de leur chiffre d'affaires.

À ce titre, votre Société a enregistré un produit de 8 132 478 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2013.

4 États financiers

Rapport spécial des comptes sur les conventions et engagements réglementés

Contrats de licence de marques

Dans le cadre de contrats de licence de marques, votre Société facture à ses filiales des redevances à hauteur de 0,5 % de leur chiffre d'affaires externe pour l'utilisation de la marque Neopost.

À ce titre, votre Société a enregistré un produit de 4 253 406 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2013.

Conventions d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été établie entre votre Société (tête de Groupe) et les entités suivantes du Groupe : Neopost France, Neopost Technologies, Neopost Industrie, Mail Services, Mail Finance, Valipost et Neopost ID.

L'intégration fiscale a généré un produit d'impôt de 12 543 123 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2013.

Fait à Paris - La Défense et Paris, le 26 avril 2013 Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Diu

FINEXSI AUDIT Didier Bazin

Informations sur la Société et le capital

Capital de Neopost	190
Capital autorisé – engagement d'augmentation du capital	190
Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	190
Autres titres donnant accès au capital	19:
Tableau d'évolution du capital social de Neopost S.A.	19:
Répartition du capital et des droits de vote	192
Évolution de l'actionnariat	193
Opérations réalisées sur les titres Neopost détenus par les administrateurs	193
Place de l'émetteur dans le groupe Neopost	194
Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe	194
Neopost en bourse	195
Marché des titres de Neopost S.A.	195
Évolution du cours de l'action	195
Principales données boursières sur 18 mois	196
Dividendes	196

Capital de Neopost

CAPITAL AUTORISÉ — ENGAGEMENT D'AUGMENTATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. réunie le 4 juillet 2012 a approuvé les résolutions ci-dessous qui ont pour conséquence de déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé visé au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, pendant une période de 26 mois;
- d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires en cas d'émission d'actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, pendant une période de 26 mois;
- d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, pendant une période de 26 mois;
- d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social, pendant une période de 26 mois;
- d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société pendant une période de 26 mois;
- de procéder à des augmentations de capital et à des cessions réservées aux salariés du Groupe en application des dispositions de l'article L. 3332-1 et suivants du Code du travail pendant une période de 26 mois;
- de procéder à des augmentations de capital réservées à des établissements financiers ou à des sociétés créées spécifiquement en vue de mettre en œuvre un schéma d'épargne salariale au bénéfice des salariés de certaines filiales ou succursales étrangères du Groupe équivalent aux plans d'épargne des sociétés

- françaises et étrangères du Groupe en vigueur pendant une période de 18 mois ;
- de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre pour un nombre maximum de 300 000 actions, soit moins de 1 % du capital, pendant une période de 26 mois;
- d'annuler les actions acquises dans le cadre du rachat de ses propres actions par la Société pendant une période de 18 mois;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société pendant une période de 26 mois.

Les textes complets de ces autorisations sont disponibles sur simple demande au siège de Neopost S.A.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. appelée à statuer le 2 juillet 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2013 doit renouveler ces autorisations dans des conditions similaires. Cependant, la résolution autorisant le Conseil d'administration à procéder à l'attribution d'actions existantes ou à émettre ne sera pas proposée à cette même Assemblée.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les seuls éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont :

La structure du capital de la société est présentée dans le paragraphe « Actionnariat » de la partie 3 du document de référence. Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L. 233-12 sont décrites en partie 3 du document de référence. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du CA ainsi qu'à la modification des statuts de la société sont de la compétence de l'Assemblée Générale.

Il n'existe à la connaissance de la Société aucun accord entre actionnaires qui pourrait entrainer des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote de la Société.

Les délégations de compétence et autorisations données au Conseil d'administration en matière d'émission d'actions ou autres valeurs mobilières sont précisées dans le paragraphe « Capital autoriséengagement d'augmentation du capital » ci-dessus. Par ailleurs, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'administration à procéder au rachat d'actions de la Société dans la limite de 10% du capital.

Conformément à l'article L.233-32 du Code de commerce, toute délégation dont la mise en œuvre est susceptible de faire échouer l'offre est suspendue en période d'offre publique.

AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Le 13 octobre 2009, faisant usage de l'autorisation qui lui a été conférée à cet effet par l'Assemblée Générale des Actionnaires et le Conseil d'administration de Neopost S.A., il a été a décidé l'émission d'un emprunt obligataire convertible et/ou échangeable en actions nouvelles (OCEANE), à raison d'une action par obligation, pour un montant d'environ 300 millions euros, correspondant à 3 622 750 obligations, à taux fixe de 3,75 %, à échéance 1er février 2015. Toutes les obligations sont de même catégorie et ont une valeur nominale de 82,81 euros.

Un exemplaire de la note d'opération définitive visée par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») le 13 octobre 2009 sous le n° 09-287, détaillant les caractéristiques de cet emprunt, en particulier l'exigibilité anticipée en cas de défaut et le rang de créance, est disponible sur simple demande au siège social de Neopost S.A.

À la suite de l'attribution de dividendes décidée par l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012, le taux de conversion a été ajusté selon les modalités prévues au paragraphe 4.2.6.b.10 de la note d'opération. Le ratio de conversion est désormais de 1,005 action pour une obligation.

Au 31 janvier 2013, aucune obligation n'a été convertie.

Par ailleurs, les options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites sont décrites dans la note 18-3 des comptes consolidés du présent document de référence. Le nombre maximum d'actions susceptibles de résulter de l'exercice des options de souscription est de 2 058 576. Au 28 mars 2013, seules 62 785 options étaient dans la monnaie.

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DE NEOPOST S.A.

		Prix d'émissio	n par action	Incorporation _	Nom	bre d'actions	
				de réserves	Émises/		Montant
Date	Opération	Nominal	Prime	ou primes	Annulées	Cumulées	du capital social
31/01/2004	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	28,72 EUR		24 100	30 329 339	30 329 339 EUR
31/01/2005	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	30,31 EUR		124 323	30 453 662	30 453 662 EUR
31/01/2005	Augmentation de capital par conversion de l'OCEANE	1 EUR	46,82 EUR		1 403 275	31856937	31 856 937 EUR
31/01/2006	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	33,17 EUR		349 722	32 206 659	32 206 659 EUR
28/03/2006	Annulation d'actions propres	1 EUR	81,06 EUR		(299 572)	31907087	31 907 087 EUR
31/01/2007	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	33,18 EUR		315 818	32 222 905	33 222 905 EUR
23/03/2007	Annulation d'actions propres	1 EUR	86,62 EUR		(776 834)	31 446 071	31 446 071 EUR
31/01/2008	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	37,40 EUR		262 853	31708924	31 708 924 EUR
01/04/2008	Annulation d'actions propres	1 EUR	76,98 EUR		(724 364)	30 984 560	30 984 560 EUR
31/01/2009	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	37,94 EUR		188 135	31 172 695	31 172 695 EUR
31/03/2009	Annulation d'actions propres	1 EUR	21,29 EUR		(335 178)	30 837 517	30 837 517 EUR
11/01/2010	Émission d'actions dans le cadre du paiement du dividende intérimaire	1 EUR	53,46 EUR		326 501	31 164 018	31 164 018 EUR
31/01/2010	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	38,94 EUR		57 869	31 221 887	31 221 887 EUR
11/08/2010	Émission d'actions dans le cadre du paiement du solde du dividende	1 EUR	52,37 EUR		569 868	31791755	31 791 755 EUR

Capital de Neopost

	<u> </u>	Prix d'émissio	n par action	Incorporation _	Nom	bre d'actions	
Date	Opération	Nominal	Prime	de réserves ou primes	Émises/ Annulées	Cumulées	Montant du capital social
11/01/2011	Émission d'actions dans le cadre du paiement du dividende intérimaire	1 EUR	55,98 EUR		439 432	32 231 187	32 231 187 EUR
31/01/2011	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	42,29 EUR		63 176	32 294 363	32 294 363 EUR
31/07/2011	Augmentation de capital par création d'actions	1 EUR	(1) EUR		27 370	32 321 733	32 321 733 EUR
04/08/2011	Émission d'actions dans le cadre du paiement du solde du dividende	1 EUR	51,24 EUR		647 183	32 968 916	32 968 916 EUR
11/01/2012	Émission d'actions dans le cadre du paiement du dividende intérimaire en actions	1 EUR	46,93 EUR		441 071	33 409 987	33 409 987 EUR
31/01/2012	Augmentation de capital par levée d'options *	1 EUR	39,37 EUR		42 055	33 452 042	33 452 042 EUR
27/07/2012	Augmentation de capital par création d'actions	1 EUR	(1) EUR		18 820	33 470 862	33 470 862 EUR
03/08/2012	Émission d'actions dans le cadre du paiement du solde du dividende	1 EUR	33,72 EUR		954 426	34 425 288	34 425 288 EUR
31/01/2013	Augmentation de capital par levée d'options*	1 EUR	31,03 EUR		15 030	34 440 318	34 440 318 EUR

Voir les plans de souscription d'actions en note 18-3 des comptes consolidés du présent document de référence.

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Nombre total de droits de vote et nombre d'actionnaires

Au 31 janvier 2013, le capital de la Société est composé de 34 440 318 actions, chacune assortie d'un droit de vote simple. Il n'existe pas de pacte ou de convention d'actionnaires. Étant donné le fort pourcentage de flottant, la forte représentation étrangère et le taux de rotation élevé, la Société n'a pas connaissance du nombre précis d'actionnaires composant son capital. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant plus de 3 % du capital autres que ceux mentionnés dans le chapitre 3 du présent document de référence.

En complément des obligations de déclarations de franchissements de seuil prévues par les articles L. 233-7 à L. 233-14 du Code de commerce, Neopost S.A. demande la déclaration, à la hausse ou à la baisse, des franchissements de seuil de détention de 3 % du capital, puis de tous les 1 % supplémentaires. Ces demandes de déclaration ont été mises en place par l'Assemblée Générale Mixte du 5 octobre 1998. Le non-respect des obligations de déclaration de

franchissement de seuil est sanctionné par la privation du droit de vote pendant un délai de 2 ans à compter de la date de régularisation de la déclaration.

Le groupe Neopost n'est pas contrôlé directement ou indirectement. Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

Autodétention

Le portefeuille de titres à fin janvier 2013 est constitué de 182 551 titres dont 106 121 titres sont détenus dans le cadre du contrat de liquidité et 76 430 ont été acquis dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribuées aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.

En 2005, Neopost a signé un contrat de liquidité avec Exane BNP Paribas pour une enveloppe totale de 8 millions d'euros. Au 31 janvier 2013, le Groupe détenait 106 121 actions dans le cadre de ce contrat de liquidité, pour une valeur comptable de 7,6 millions d'euros.

ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

	31 janvie	r 2013	31 janvie	2012	31 janvie	· 2011
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Management et salariés	600 915	1,745 %	571 479	1,708 %	617 908	1,913%
Administrateurs non salariés	169 235	0,491%	210076	0,628%	221 795	0,687%
Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité	106 121	0,308%	94 407	0,282%	69 931	0,217%
Actions propres détenues pour annulation			-	-	-	
Actions propres détenues pour attribution d'actions gratuites	76 430	0,222%	45 520	0,136%	100 725	0,312%
Autres	33 487 617	97,234%	32 530 560	97,246 %	31 284 004	96,871%
TOTAL	34 440 318	100,000 %	33 452 042	100,000 %	32 294 363	100,000 %

OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES TITRES NEOPOST DÉTENUS PAR LES ADMINISTRATEURS

Opérations réalisées sur les titres par Monsieur Denis Thiery :

		Prix unitaire	(
Date de cession	Nombre de titres	(en euros)	Montant (en euros)
29/02/2012	1 100	51,1886	56 307,46
29/06/2012	1 100	42,0850	46 293,50
01/08/2012	1 100	46,3152	50 946,72
06/08/2012	1 192	44,2543	52 751,13
04/09/2012	1 100	42,4621	46 708,31
28/09/2012	1 100	42,9531	47 248,41
31/10/2012	1 100	42,2096	46 430,56
30/11/2012	1 100	40,3605	44 396,55
31/12/2012	1 100	39,9625	43 958,75
31/01/2013	1 100	41,8357	46 019,27
TOTAL	11 092		481 060,66

Monsieur Denis Thiery a cédé 11 092 titres au cours de l'exercice 2012, dont 9 900 titres dans le cadre du mandat de gestion et 1 192 titres relatifs au dividende payé en actions. Les parties liées à Monsieur Denis Thiery détiennent 16 257 titres au 31 janvier 2013.

Opérations réalisées sur les titres par Monsieur Jean-Paul Villot :

		Prix unitaire	
Date de cession	Nombre de titres	(en euros)	Montant (en euros)
07/02/2012	6 687	54,1300	361 948,00
05/06/2012	32 000	40,0500	1 281 600,00
06/08/2012	4 535	44,2169	200 523,64
TOTAL	43 222		1844071,64

Monsieur Jean-Paul Villot a cédé 43 222 titres au cours de l'exercice 2012. Les parties liées à Monsieur Jean-Paul Villot détiennent 80 000 titres au 31 janvier 2013.

Capital de Neopost

Variation nette des opérations réalisées sur les titres Neopost détenus par les autres administrateurs :

	Variation	Nombre de titres détenus au	Nombre de titres détenus au
	Variation nette	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Henk Bodt	+70	2 3 7 7	2 307
Jacques Clay	+66	1 168	1 102
Éric Courteille	+ 267	267	-
Cornelius Geber	-	1 328	1 328
Vincent Mercier	+ 1 003	1884	881
Catherine Pourre	+26	456	430
Isabelle Simon	+ 400	400	-
Agnès Touraine		609	609

PLACE DE L'ÉMETTEUR DANS LE GROUPE NEOPOST

Se référer au chapitre 4 comptes consolidés note 3 du présent document de référence.

NANTISSEMENT, GARANTIES ET SÛRETÉS SUR LES ACTIONS NEOPOST ET LES ACTIFS DU GROUPE

Néant.

Neopost en bourse

MARCHÉ DES TITRES DE NEOPOST S.A.

Actions

L'action Neopost est cotée sur l'Eurolist by Euronext Paris et fait partie du SBF 120.

Achat par Neopost S.A. de ses propres actions

Neopost S.A. dispose, en application des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, d'une autorisation d'acquérir ses propres actions notamment pour les annuler et en réguler le cours. Cette autorisation a été renouvelée par l'Assemblée Générale des Actionnaires réunie le 4 juillet 2012, aux conditions suivantes :

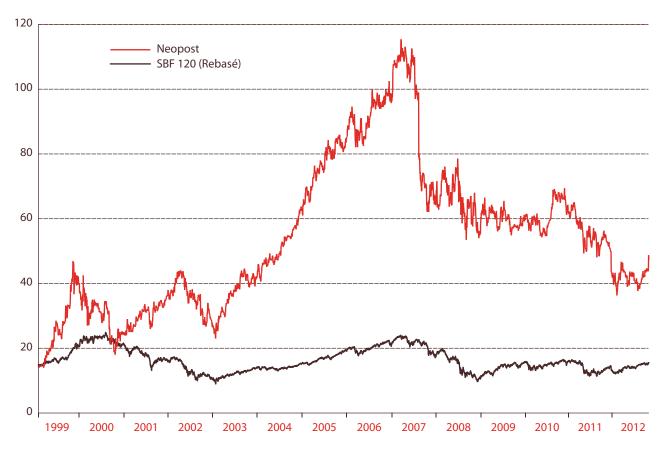
- prix maximum d'achat: 1,3 fois la moyenne des 60 derniers cours de clôture précédant le rachat;
- le nombre maximum d'actions Neopost susceptibles d'être acquises par Neopost S.A. en vertu d'une telle autorisation est égal à 10 % de ses propres actions.

Au 31 janvier 2013, Neopost S.A. a fait usage de cette autorisation dans le cadre de son contrat de liquidité et possède 106 121 actions pour une valeur comptable de 7,6 millions d'euros.

Un nouveau programme de rachat d'actions portant au maximum sur 10 % du capital émis et à prix maximal d'achat correspondant à 1,3 fois la moyenne des 60 derniers cours de clôture précédant le rachat sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 2 juillet 2013 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2013 (cette autorisation d'une durée de 18 mois mettra fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale du 4 juillet 2012). Ces rachats serviront notamment à limiter la dilution liée à l'exercice potentiel des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été attribuées à certains salariés du Groupe.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Depuis son entrée en bourse le 23 février 1999 jusqu'au 6 mars 2013 comparée au SBF 120.



Source: Factset.

Neopost en bourse

PRINCIPALES DONNÉES BOURSIÈRES SUR 18 MOIS

	Cours le plus haut (en euros)	Cours le plus bas (en euros)	Volume quotidien moyen	Montant quotidien moyen des capitaux échangés (en millions d'euros)
Septembre 2011	58,15	49,74	173 408	9,56
Octobre 2011	57,33	50,91	124 151	6,61
Novembre 2011	56,45	47,60	108 191	5,76
Décembre 2011	53,34	48,31	105 796	5,42
Janvier 2012	56,54	52,11	77 891	4,23
Février 2012	55,54	51,03	84 951	4,50
Mars 2012	53,16	47,91	130 282	6,56
Avril 2012	50,38	42,53	178 308	8,08
Mai 2012	43,95	39,20	262 339	11,01
Juin 2012	42,61	36,18	158 740	6,28
Juillet 2012	46,90	40,77	148 046	6,49
Août 2012	46,85	41,53	70 559	3,08
Septembre 2012	43,40	38,60	135 011	5,46
Octobre 2012	44,36	41,91	77 456	3,32
Novembre 2012	43,38	39,45	77 747	3,17
Décembre 2012	41,35	37,51	158 760	6,18
Janvier 2013	43,89	40,16	129 593	5,46
Février 2013	44,80	42,51	87 541	3,84

Source : NYSE Euronext

DIVIDENDES

Cf. chapitres 3 « Rapport de gestion Groupe » et 4 « Comptes sociaux » — Rapport de gestion de Neopost S.A. du présent document de référence.



Informations complémentaires ate de caractère général

Renseignements de caractère général	198
Dénomination sociale et siège social	198
Forme juridique et législation applicable	198
Date de constitution et durée	198
Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)	198
Immatriculation	198
Consultation des documents juridiques	198
Exercice social (article 6 des statuts)	198
Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)	198
Assemblées Générales des Actionnaires (article 18 des statuts)	198
Déclarations de franchissements de seuils (résumé de l'article 11 des statuts)	198
Événements récents	199
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	199
Responsable du document de référence	199
Responsables du contrôle des comptes	199
Attestation du responsable du document de référence	200
Honoraires des Commissaires aux comptes	
et des membres de leur réseau	200
Politique d'information	201
Responsables de l'information financière	201
Information des actionnaires	201
Plan de communication financière	201
Document d'information annuel	201
Informations publiées au BALO	201
Informations publiées au greffe du tribunal de Nanterre	202
Informations publiées auprès du Publicateur Légal	202
Informations publiées auprès des Petites affiches	202
Publications de communiqués de presse	202
Publications auprès de l'Autorité des Marchés Financiers	203
Présentations aux analystes	204
Rapport annuel 2011 et document de référence 2011	204
Comptes semestriels 2012	204
Tableau de concordance	205

Renseignements de caractère général

Renseignements de caractère général

DÉNOMINATION SOCIALE ET SIÈGE SOCIAL

Neopost S.A.

113, rue Jean-Marin Naudin, 92220 Bagneux.

Téléphone : + 33 1 45 36 30 00

FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, elle est régie par les dispositions du Code de commerce ainsi que par toutes les autres dispositions législatives ou réglementaires françaises qui lui sont applicables. Conformément à la législation, la Société dispose de deux Commissaires aux comptes (cf. pages suivantes).

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Neopost S.A. (alors dénommée « Afisup ») a été constituée le 21 février 1995 pour une durée de 99 ans, soit jusqu'au 1 er septembre 2094.

OBJET SOCIAL (RÉSUMÉ DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS)

Neopost S.A. a pour objet, en tous pays, l'étude, la conception, la fabrication, le développement, la vente, la location avec ou sans option d'achat ou de vente, la distribution et la maintenance de machines, matériels, équipements et logiciels de traitement ou d'acheminement du courrier ou de colis, de tous autres matériels, machines, équipements et logiciels de bureaux, de tous accessoires pour l'installation ou le fonctionnement desdits matériels, machines, équipements et logiciels, ainsi que toutes opérations de sous-traitance, la fourniture de toutes prestations de service et l'exploitation de tous brevets, marques de fabrique, savoir-faire et procédés, concernant de tels matériels, machines, équipements et logiciels.

IMMATRICULATION

Neopost S.A. est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 402 103 907.

CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les documents et renseignements relatifs à Neopost S.A. peuvent être consultés au siège social de la Société.

EXERCICE SOCIAL (ARTICLE 6 DES STATUTS)

Chaque exercice social de Neopost S.A. a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} février de chaque année civile et finit le 31 janvier de l'année civile suivante.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (ARTICLE 19 DES STATUTS)

La détermination des bénéfices et leur répartition s'effectuent conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES (ARTICLE 18 DES STATUTS)

Les Assemblées Générales d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les conditions d'admission sont celles définies par le Code de commerce. Chaque action donne droit à une voix. Il n'existe pas de clause statutaire prévoyant l'attribution d'un droit de vote double. Il n'existe pas de limitation aux droits de vote. Les conditions d'exercice des droits de vote sont conformes aux dispositions légales et réglementaires.

DÉCLARATIONS DE FRANCHISSEMENTS DE SEUILS (RÉSUMÉ DE L'ARTICLE 11 DES STATUTS)

En complément des obligations de déclarations de franchissements de seuil prévues par les articles L. 233-7 à L. 233-14 du Code de commerce, Neopost S.A. demande la déclaration, à la hausse ou à la baisse, des franchissements de seuil de détention de 3 % du capital, puis de tous les 1 % supplémentaires. Ces demandes de déclaration ont été mises en place par l'Assemblée Générale Mixte du 5 octobre 1998. Le non-respect des obligations de déclaration de franchissement de seuil est sanctionné par la privation du droit de vote pendant un délai de 2 ans à compter de la date de régularisation de la déclaration.

Événements récents

N.A.

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Denis Thiery, Président-Directeur Général de Neopost S.A.

RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires :

■ Ernst & Young et Autres anciennement Barbier Frinault & Autres représenté par Monsieur Philippe Diu

 ${\it ERNST\,\&\,YOUNG\,et\,Autres}, 1/2, Place\,des\,Saisons -92400\,Courbevoie\\ -Paris-La\,D\'efense\,1$

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Date de début du premier mandat : 9 septembre 1997 (pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir)

Durée du mandat en cours : six exercices (à compter du 10 juillet 2007)

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2013.

Finexsi Audit

Représenté par Monsieur Didier Bazin

14, rue de Bassano – 75116 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Date de début du premier mandat : 6 juillet 2010

Durée du mandat en cours : six exercices

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2016.

Commissaires aux comptes suppléants :

Auditex

ERNST & YOUNG et Autres, 1/2, Place des Saisons 92400 — Courbevoie — Paris — La Défense 1

RCS Nanterre 377 652 938

Suppléant de Ernst & Young et Autres

Date de début du premier mandat : 8 juillet 2008

Durée du mandat en cours : six exercices (à compter du 8 juillet 2008)

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2014.

■ Finexsi Expert et Conseil Financier

Représenté par Monsieur Olivier Courau,

14, rue de Bassano - 75116 Paris

RCS Paris B 412 029 357

Suppléant de Finexsi Audit

Date de début du premier mandat : 6 juillet 2010

Durée du mandat en cours : six exercices

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2016. Attestation du responsable du document de référence

Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en partie 3 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Monsieur Denis Thiery

Président-Directeur Général

Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Pris en charge par le Groupe au cours des exercices 2012 et 2011 :

		Ernst & Young				Finexsi Audit		
	Mon	tant (HT)		%	Mon	tant (HT)		%
(En milliers d'euros)	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	415	378	16 %	15 %	199	190	88 %	87 %
Filiales intégrées globalement	1739	1742	65%	70 %	27	27	12 %	13%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux comptes								
Émetteur	80	3	3 %	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	24	5	1 %	-	-	-	-	-
Sous-total Sous-total	2 258	2 128	85 %	85 %	226	217	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Acquisition	259	191	10 %	8 %	-	-	-	-
Juridique, Fiscal	137	187	5 %	7 %	-	-	-	-
Autres	-	9	-	-	-	-	-	-
Sous-total Sous-total	396	387	15 %	15 %	-	-	-	-
TOTAL	2 654	2 5 1 5	100 %	100 %	226	217	100 %	100 %



Politique d'information

RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Jean-François Labadie	Directeur Administratif & Financier
Gaële Le Men	Directeur Relations Investisseurs
	Neopost S.A.
	113, rue Jean-Marin Naudin
Adresse	92220 Bagneux
Téléphone	01 45 36 31 39
Télécopie	01 45 36 30 30
Site Internet du Groupe (Français/Anglais)	www.neopost.com

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Le présent document sera envoyé sans frais aux actionnaires qui en feront la demande. Les documents et renseignements relatifs à Neopost S.A. peuvent être consultés au siège social de la Société. Le présent document de référence, tous les communiqués, les présentations analystes, les rapports annuels ainsi que les informations produits peuvent être consultés sur le site Internet du Groupe : www.neopost.com.

PLAN DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

3 juin 2013	Communiqué du chiffre d'affaires du 1er trimestre 2013
2 juillet 2013	AGO/AGE
Août 2013	Mise en paiement du solde de dividende de l'exercice 2012
4 septembre 2013	Communiqué du chiffre d'affaires du 2° trimestre 2013
30 septembre 2013	Résultats semestriels 2013
2 décembre 2013	Communiqué du chiffre d'affaires du 3° trimestre 2013
Février 2014	Acompte sur dividende de l'exercice 2013
Mars 2014	Communiqué du chiffre d'affaires du 4° trimestre 2013
Mars 2014	Résultats annuels 2013

Document d'information annuel

INFORMATIONS PUBLIÉES AU BALO

25 mai 2012	Publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale
16 juin 2012	Additif à l'avis de convocation à l'Assemblée Générale
30 juillet 2012	Publication des comptes annuels définitifs

Informations complémentaires

Document d'information annuel

INFORMATIONS PUBLIÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE NANTERRE

26 mars 2012	Modification des statuts	
26 mars 2012	Augmentation de capital	
4 juillet 2012	Fin de mandat d'administrateur	
4 juillet 2012	Nominations d'administrateurs	
24 septembre 2012	Modification des statuts	
24 septembre 2012	Augmentation de capital	
16 janvier 2013	Augmentation de capital correctif	

INFORMATIONS PUBLIÉES AUPRÈS DU PUBLICATEUR LÉGAL

23 juillet 2012	Changement d'administrateur
7 novembre 2012	Augmentation du capital
25 janvier 2013	Régularisation de l'augmentation du capital

INFORMATIONS PUBLIÉES AUPRÈS DES PETITES AFFICHES

15 juin 2012 Avis de convocation à l'Assemblée Générale	
---	--

Les informations concernant l'Assemblée Générale sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/fr/assemblees-generales

PUBLICATIONS DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE

1 ^{er} mars 2012	Publication du chiffre d'affaires du 4e trimestre 2011
27 mars 2012	Publication des résultats annuels 2011
31 mai 2012	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2012
20 juin 2012	Placement privé sur le marché américain
12 juillet 2012	Acquisition de GMC Software Technology
6 septembre 2012	Publication du chiffre d'affaires du 2e trimestre 2012
25 septembre 2012	Publication des résultats semestriels 2012
29 octobre 2012	Placement privé Schuldschein
19 novembre 2012	Déploiement des consignes postales en Australie
30 novembre 2012	Acquisition de Human Inference
3 décembre 2012	Publication du chiffre d'affaires du 3° trimestre 2012
4 décembre 2012	Réalisation d'une émission obligataire
17 janvier 2013	Nouvelle ligne revolving
4 mars 2013	Publication du chiffre d'affaires du 4º trimestre 2012
26 mars 2013	Contrat avec le Ministère de la Défense
26 mars 2013	Publication des résultats annuels 2012

Les communiqués de presse peuvent être consultés sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/fr/information-permanente/communiques-de-presse-financiers

Document d'information annuel

PUBLICATIONS AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

9 février 2012	Rachats d'actions janvier 2012
9 février 2012	Nombre d'actions et droits de vote janvier 2012
9 février 2012	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
13 mars 2012	Rachats d'actions février 2012
14 mars 2012	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
14 mars 2012	Déclaration d'opérations de Jean-Paul Villot
21 mars 2012	Nombre d'actions et droits de vote février 2012
16 avril 2012	Nombre d'actions et droits de vote mars 2012
7 mai 2012	Rachats d'actions mars 2012
15 mai 2012	Rachats d'actions avril 2012
12 juin 2012	Rachats d'actions mai 2012
11 juillet 2012	Bilan semestriel contrat de liquidité
17 juillet 2012	Rachats d'actions juin 2012
18 juillet 2012	Descriptif du programme de rachat d'actions – Programme 2012
9 août 2012	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
14 août 2012	Rachats d'actions juillet 2012 – Fin du programme 2011
14 août 2012	Rachats d'actions juillet 2012
16 août 2012	Nombre d'actions et droits de vote avril 2012
16 août 2012	Nombre d'actions et droits de vote mai 2012
16 août 2012	Nombre d'actions et droits de vote juin 2012
16 août 2012	Nombre d'actions et droits de vote juillet 2012
13 septembre 2012	Rachats d'actions août 2012
12 octobre 2012	Rachats d'actions septembre 2012
12 octobre 2012	Nombre d'actions et droits de vote août 2012
5 novembre 2012	Nombre d'actions et droits de vote septembre 2012
8 novembre 2012	Rachats d'actions octobre 2012
14 novembre 2012	Nombre d'actions et droits de vote octobre 2012
6 décembre 2012	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
12 décembre 2012	Rachats d'actions novembre 2012
3 janvier 2013	Déclaration d'opérations de Denis Thiery
7 janvier 2013	Rachats d'actions – semaine 1 – janvier 2013
9 janvier 2013	Nombre d'actions et droits de vote novembre 2012
11 janvier 2013	Rachats d'actions décembre 2012
11 janvier 2013	Bilan semestriel contrat de liquidité
14 janvier 2013	Rachats d'actions – semaine 2 – janvier 2013

Ces informations sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/fr/rachat-dactions

http://www.neopost.com/fr/operations-des-dirigeants

http://www.neopost.com/fr/droit-de-vote-et-action



Informations complémentaires

Document d'information annuel

PRÉSENTATIONS AUX ANALYSTES

Présentation sur les résultats annuels 2011

Présentation sur les résultats semestriels 2012

Présentation sur les résultats annuels 2012

Ces présentations sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/fr/presentations-aux-analystes

RAPPORT ANNUEL 2011 ET DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011

lls sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante : http://www.neopost.com/fr/rapports-annuels

COMPTES SEMESTRIELS 2012

Ils sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante : http://www.neopost.com/fr/neopost-comptes-semestriels



Tableau de concordance

(Rubriques de l'annexe 1 du règlement (CE) 809/2004)

		Pages
1.	Personnes responsables	
1.1.	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	199
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	200
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	199
2.2.	Démission, non-renouvellement des contrôleurs légaux	n/a
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Informations financières historiques	4 et 5, 40 à 43
3.2.	Informations intermédiaires	n/a
4.	Facteurs de risques	44 à 46
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Informations financières historiques	
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	198
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	198
5.1.3.	Date de constitution, durée de vie	198
5.1.4.	Siège social et forme juridique, adresse et numéro de téléphone	198
5.1.5.	Éléments importants dans le développement des activités de l'émetteur	40 et 41
5.2.	Investissements	
5.2.1.	Description des principaux investissements historiques	10
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours	10
5.2.3.	Renseignements sur les principaux investissements futurs	10
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	
6.1.1.	Nature des opérations	6
6.1.2.	Nouveaux produits ou services	6à8
6.2.	Principaux marchés	6,9
6.3.	Événements exceptionnels	n/a
6.4.	Dépendance de l'émetteur	45
6.5.	Position concurrentielle	45
7.	Organigramme	
7.1.	Appartenance de l'émetteur à un groupe	n/a
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur	78à85
В.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
3.1.	Immobilisations corporelles importantes (y compris louées)	9
3.2.	Environnement et immobilisations corporelles	51 à 53, 90
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière	42 et 43
9.2.	Résultat d'exploitation	41 et 42
9.3.	Facteurs importants, événements inhabituels, nouveaux développements	40 à 43
9.4.	Explication des variations du chiffre d'affaires ou du résultat net	40 à 42
9.5.	Influence de facteurs extérieurs (gouvernement, économie, politique)	n/a

Informations complémentaires

Tableau de concordance

		Pages
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Capitaux de l'émetteur	67
10.2.	Flux de trésorerie	66
10.3.	Emprunts et structure de financement	101
10.4.	Restriction à l'utilisation de capitaux	n/a
10.5.	Sources de financement attendues	n/a
11.	Recherche et Développement, brevets et licences	9
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Principales tendances	59
12.2.	Tendances futures connues	59
13.	Prévisions ou estimations de bénéfice	
13.1.	Principales hypothèses	59
13.2.	Rapport des contrôleurs légaux	60
13.3.	Établissement des prévisions sur une base comparable aux données historiques	59
13.4.	Qualification des prévisions données dans un prospectus en cours	n/a
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale	
14.1.	Organes d'administration et de direction	12 à 17
14.2.	Conflits d'intérêts aux niveaux des organes d'administration et de direction	14
15.	Rémunérations et avantages des personnes visées au 14.1	
15.1.	Rémunérations et avantages en nature	17 à 19, 139 à 147
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages	17 à 19, 96 à 98
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Date expiration mandats	12 à 14
16.2.	Existence de contrats de services	n/a
16.3.	Comités d'audit et de rémunération	15 et 16
16.4.	Respect de la législation en vigueur en matière de gouvernement d'entreprise	21
17.	Salariés	
17.1.	Nombre de salariés	47,110
17.2.	Participation et stock-options	110 à 117
17.3.	Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	57 et 58
18.	Principaux actionnaires	
18.1.	Franchissement de seuils	59
18.2.	Existence de droits de vote différents	192
18.3.	Contrôle des principaux actionnaires	57
18.4.	Existence d'accord qui pourrait entraîner un changement de contrôle	n/a
19.	Opérations avec les apparentés	126 et 127, 193 et 194
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Informations financières historiques	4 et 5, 40 à 43
20.2.	Informations financières pro forma	n/a
20.3.	États financiers	62 à 128, 156 à 185
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1.	Rapport des contrôleurs légaux sur les informations financières historiques	129 et 130, 186
20.4.2.	Vérification des contrôleurs légaux sur les autres informations du document d'enregistrement	37, 60, 187 et 188
20.4.3.		6 et 7, 9

Tableau de concordance

		Pages
20.5.	Dates des dernières informations financières	68
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Informations trimestrielles ou semestrielles publiées	n/a
20.6.2.	Informations financières intermédiaires obligatoires si publication du document d'enregistrement plus de 9 mois après la clôture des comptes	n/a
20.7.	Politique de distribution dividendes	43
20.7.1.	Dividende par action historique	134
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	44, 46
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	42
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	
21.1.1.	Nombre d'actions	191 et 192
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	n/a
21.1.3.	Actions propres	192
21.1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	191
21.1.5.	Augmentation de capital	191 et 192
21.1.6.	Options de souscriptions ou options d'achats	111 à 117, 191 et 192
21.1.7.	Historique du capital social	191 et 192
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Objet social	198
21.2.2.	Disposition concernant les membres du Conseil d'administration	12 à 14, 22 à 28
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	192
21.2.4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	n/a
21.2.5.	Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires	198
21.2.6.	Règlement pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	n/a
21.2.7.	Franchissements de seuils	59
21.2.8.	Conditions régissant les modifications du capital	190
22.	Contrats importants	n/a
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	
23.1.	Déclaration d'experts	n/a
23.2.	Informations provenant de tiers	n/a
24.	Documents accessibles au public	198, 201 à 204
25.	Informations sur les participations	77 à 85, 163 et 164, 176 et 177



113, rue Jean-Marin Naudin

92220 Bagneux - France

www.neopost.com